



Yverdon-les-Bains

# 2021 Rapport de gestion

de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains  
au Conseil communal

PR22.08PR | vol.1





# 2021

# Rapport de gestion

---

PR22.08PR | vol.1

---

## Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2021

Madame la Présidente,

Mesdames les conseillères, Messieurs les  
conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi du  
28 février 1956 sur les communes et à l'article  
109 du règlement du Conseil communal, nous  
avons l'honneur de vous soumettre notre rapport  
de gestion pour l'année 2021.



# Sommaire

<b>1</b>	<b>Conseil communal</b>	<b>6</b>
<b>2</b>	<b>Municipalité</b>	<b>44</b>
<b>3</b>	<b>Secrétariat général</b>	<b>65</b>
<b>4</b>	<b>Service des finances</b>	<b>79</b>
<b>5</b>	<b>Service des sports et de l'activité physique</b>	<b>89</b>
<b>6</b>	<b>Service des ressources humaines</b>	<b>111</b>
<b>7</b>	<b>Service de la culture</b>	<b>121</b>
<b>8</b>	<b>Service des énergies</b>	<b>149</b>
<b>9</b>	<b>Service jeunesse et cohésion sociale</b>	<b>163</b>
<b>10</b>	<b>Service de la sécurité publique</b>	<b>189</b>
<b>11</b>	<b>Service de défense incendie et secours</b>	<b>211</b>
<b>12</b>	<b>Service des travaux et environnement</b>	<b>219</b>
<b>13</b>	<b>Filière mobilité</b>	<b>239</b>
<b>14</b>	<b>Service de l'urbanisme</b>	<b>245</b>
<b>15</b>	<b>Service des bâtiments</b>	<b>265</b>
	<b>Conclusion</b>	<b>281</b>

# 1 Conseil communal

## Législature

### 2016-2021

Du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2021

---

**Mme Natacha RIBEAUD EDDAHBI**

Présidente jusqu'au 30 juin 2021

**Mme Anne LEUENBERGER**

Secrétaire jusqu'au 30 juin 2021

**Mme Gaëlle VON BERGEN**

Secrétaire adjointe

**Mme Laure FAVRE**

Secrétaire adjointe dès le 1<sup>er</sup> mai 2021

**Mme Véronique FIVAZ SCHLUP**

Huissière

**M. Jean-Claude MONNEY**

Huissier

## Composition du Bureau

Au 01.01.2021 (Lég. 2016-2021)

---

**Mme Natacha RIBEAUD EDDAHBI (PS)**

Présidente

**Mme Judith NOTTER (Verts)**

1<sup>er</sup> vice-présidente

**M. Roland VILLARD (UDC)**

2<sup>e</sup> vice-président

**M. Roger GYGAX (UDC)**

Scrutateur

**M. Anthony REYMOND (PS)**

Scrutateur

**Mme Malory FAGONE (Verts)**

scrutatrice suppléante

**M. Ramesh VASWANI (PLR-CD)**

Scrutateur suppléant

## Législature

### 2021-2026

Du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 31 décembre 2021

---

**Mme Judith NOTTER**

Présidente dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021

**Mme Gaëlle VON BERGEN**

Secrétaire

**Mme Laure FAVRE**

Secrétaire adjointe

**Mme Sonia BLANCO**

Secrétaire adjointe du 1<sup>er</sup> juillet 2021  
au 30 septembre 2021

**Mme Valérie BORGOGNON**

Secrétaire adjointe

dès le 1<sup>er</sup> novembre 2021

**Mme Véronique FIVAZ SCHLUP**

Huissière

**M. Jean-Claude MONNEY**

Huissier

Au 01.07.2021 (Lég. 2021-2026)

---

**Mme Judith NOTTER (V&S)**

Présidente

**M. Roland VILLARD (UDC)**

1<sup>er</sup> vice-président

**Mme Aurélie-Maude HOFER (PS)**

2<sup>e</sup> vice-présidente

**Mme Malory FAGONE (V&S)**

Scrutatrice

**Mme Stefania BEUTLER GABERELL (PVL)**

Scrutatrice

**Mme Claire-Lise MAJOLA (PLR)**

Scrutatrice suppléante

**M. Ervin SHEU (PS)**

Scrutateur suppléant

**Composition du Conseil communal**

Répartition des sièges	Dès 01.01.2021	Dès 01.07.2021
Parti Libéral-Radical et Centre Droite (PLR-CD)	40	--
Parti Libéral-Radical (PLR)		26
Parti Socialiste (PS)	30	26
Union Démocratique du Centre (UDC)	15	11
Les Verts (Verts)	15	--
Vert·e·s et solidaires (V&S)	--	27
Vert'libéraux	--	10
	100	100

**Membres du Conseil communal au 01.01.2021****Parti Libéral-Radical et Centre Droite (PLR-CD)**

ALFONZO Giuseppe	GILLIÉRON Johann	PAVID Philippe
ARMADA François	GONIN Denis	PEREGRINA Catherine
BERNHARD Maximilien	GRANDJEAN David	PIDOUX Thierry
BETTEX Joëlle	GRUET Philippe	POMILIO LEUTHOLD
CHAPUIS Jean-David	GUIGNARD Philippe	Sébastien
COCHAND Daniel	INDULSI Nunzio	RIEDO Pierre-Jean
DI LUCA CARDILLO Antonio	JAQUIER Claude-Anne	ROQUIER Laurent
DYENS Jean-Claude	JAQUIER Olivier	ROULET-GRIN Pierrette
FORESTIER Didier	LEUTHOLD Estelle	SIMON-VERMOT Olivier
GABELLA Laurent	LEVAILLANT Jacques	VASWANI Ramesh
GILLARDIN GRAF Anne	LOPERETTI Christophe	VUITHIER Laurent
GILLET François	MEYSTRE Pierre-Henri	WEILER Christian
GILLIARD Laurent	NICODET Marc	WIND Bart
GILLIÉRON Anne-Louise	NOBS Sébastien	ZARETTI Gianfranco

**Union Démocratique du Centre (UDC)**

BURDET Christophe	GAFNER Pascal	RAMCHURN Ruben
DI MARCO Nicola	GUTIERREZ Nathalie	RANDIN Bahija
DJORDJEVIC Goran	GYGAX Roger	TRAJCHEVSKI Branislav
DUBEY Michel	LOUP Tatiana	VILLARD Raluca
DURUSSEL Nicolas	MIRANDA Antonio	VILLARD Roland

## Les Vert·e·s

---

BALET Khéna  
DI PRINZIO Olivier  
EHRWEIN NIHAN Céline  
FAGONE Malory  
GUILLARD Benoist

HUNKELER Pierre  
JEANNERET Lucie  
LOOS Martin  
MICHAUD Florent  
NOTTER Judith

PITTET Sylvain  
ROMANENS Léa  
SEGHROUCHNI Younes  
SPICHIGER Fanny  
VENIZELOS Vassilis

## Parti socialiste (PS)

---

BALET Stéphane  
BANDERET Mireille  
BURDET Daniel  
CAND Jean-François  
DALL'AGLIO Gildo  
DIBRANI Mergim  
DRUEY Joëlle  
DUVOISIN Valérie  
FISCHER Pascale  
GABERELL Thierry  
GANDER Anne

GENTON Gaspard  
HAJDARI Nuri  
HOFER Aurélie-Maude  
JEYARATNAM Jeyashankar  
MAIBACH Olivier  
MATHYS Mireille  
MILLIOUD Marceline  
PALANY Kassim  
PANASCI Françoise  
PARDO Marisa  
PINTO Maketa Avelino

REYMOND Anthony  
RIBEAUD EDDAHBI Natacha  
SCHOLDER Mireille  
SHEU Ervin  
SHEU Lorena  
VUAGNIAUX Thièry  
WICKI Julien

## Membres du Conseil communal au 01.07.2021

### Parti Libéral-Radical (PLR)

---

ALFONZO Giuseppe  
ARMADA François  
BERNHARD Maximilien  
BILLAUD Lionel  
CAPT Gloria  
CARRARD Apolline  
CHAPUIS Jean-David  
DI FIORE Rosario  
GABELLA Laurent

GILLIÈRON Anne-Louise  
GILLIÉRON Johann  
GONIN Denis  
GRANDJEAN David  
GRUET Philippe  
INDULSI Nunzio  
JAQUIER Claude-Anne  
JAQUIER Olivier  
LEVAILLANT Jacques

MAJOLA Claire-Lise  
NICODET Marc  
NOBS Sébastien  
PAHUD Anne-Laure  
PAVID Philippe  
ROQUIER Laurent  
SIMON-VERMOT Olivier  
VUITHIER Laurent

### Verts'libéraux

---

BEUTLER GABERELL Stefania  
DALL'AGLIO Gildo  
DE RAEMY Basile  
GABERELL Thierry

GILLARDIN GRAF Anne  
MEYSTRE Pierre-Henri  
MICHOUDE Pierre-André  
PLAGELLAT Cécile

RAMIREZ Juan  
WIND Bart

## Les Vert·e·s et solidaires (V&S)

---

CHEVALLEY Ella-Mona  
EHRBAR Josie  
EHRBAR Maude  
EHRWEIN Céline  
FAGONE Malory  
GAILLARD Loann  
GALLARDO Maria  
GENTON Margaux  
GENTON Paul Camille

JEANNERET Lucie  
LOOS Martin  
LOVEY Max  
MARENDAZ Mathilde  
MAYOR Sophie  
NOTTER Judith  
OUTEMZABET Layla  
PEREIRA Joshua  
PILLOUD Vadim

ROKITOWSKA Anita  
ROMANENS Léa  
ROULET Anne  
RYTZ Nadia  
RYTZ Rachel  
SEGHROUCHNI Younes  
SPICHIGER Fanny  
VALCESCHINI Patricia  
VENIZELOS Vassilis

## Union Démocratique du Centre

---

BURDET Christophe  
CUETO Fabio  
DURUSSEL Nicolas  
GAFNER Pascal  
GUTIERREZ Nathalie  
RAMCHURN Ruben

RANDIN Bahija  
ROCHAT Erwan  
ROGANTE Alfredo  
VILLARD Raluca  
VILLARD Roland

Mutations :  
02.09.2021 :  
DELAY Kevin remplace  
ROCHAT Erwan

## Parti socialiste (PS)

---

BALET Stéphane  
BANDERET Mireille  
BURDET Daniel  
CAND Jean-François  
DIBRANI Mergim  
DRUEY Joëlle  
FISCHER Pascale  
FISCHER Xavier  
GASPARINI-KONAN Sally  
GENTON Gaspard

HOFER Aurélie-Maude  
KAROUI Ramzi  
MAIBACH Olivier  
MATHYS Mireille  
MILLIOUD Marceline  
MÜLLER Philipp  
PARDO Marisa  
REYMOND Anthony  
RIBEAUD EDDAHBI  
Natacha

RICHARD-DETREY  
Claire-Lise  
SCHOLDER Mireille  
SHEU Ervin  
SHEU Lorena  
VUAGNIAUX Thièry  
WICKI Julien  
WIDMER Garance

07.10.2021 : RYCHNER David remplace MATHYS Mireille

## Commissions de surveillance et thématiques au 01.01.2021

### → Commission de gestion

**Présidence :** SPICHIGER Fanny

**Membres :**

BETTEX Joëlle (PLR-CD)  
COCHAND Daniel (PLR-CD)  
GYGAX Roger (UDC)  
HOFER Aurélie-Maude (PS)  
MAIBACH Olivier (PS)  
SPICHIGER Fanny (Verts)  
VASWANI Ramesh (PLR-CD)

**Membres suppléants :**

FISCHER Pascale (PS)  
GUILLARD Benoist (Verts)  
NOBS Sébastien (PLR-CD)  
RAMCHURN Ruben (UDC)

### → Commission des finances

**Présidence :** JAQUIER Olivier

**Membres :**

DYENS Jean-Claude (PLR-CD)  
HUNKELER Pierre (Verts)  
JAQUIER Olivier (PLR-CD)  
PARDO Marisa (PS)  
ROQUIER Laurent (PLR-CD)  
SHEU Ervin (PS)  
VILLARD Roland (UDC)

**Membres suppléants :**

BALET Stéphane (PS)  
GUIGNARD Philippe (PLR-CD)  
NOTTER Judith (Verts)  
RAMCHURN Ruben (UDC)

### → Commission des affaires immobilières

**Présidence :** GILLARDIN GRAF Anne

**Membres :**

ARMADA François (PLR-CD)  
BURDET Daniel (PS)  
GAFNER Pascal (UDC)  
GILLARDIN GRAF Anne (PLR-CD)  
PAVID Philippe (PLR-CD)  
VENIZELOS Vassilis (Verts)  
WICKI Julien (PS)

**Membres suppléants :**

DUBEY Michel (UDC)  
FISCHER Pascale (PS)  
NICODET Marc (PLR-CD)  
SEGHROUCHNI Younes (Verts)

### → Commission de recours

**Présidence :** GILLIARD Laurent

**Membres :**

BANDERET Mireille (PS)  
DURUSSEL Nicolas (UDC)  
GILLIARD Laurent (PLR-CD)  
GILLIÈRON Anne-Louise (PLR-CD)  
GUILLARD Benoist (Verts)  
MILLIOUD Marceline (PS)  
WIND Bart (PLR-CD)

**Membres suppléants :**

MICHAUD Florent (Verts)  
PEREGRINA Catherine (PLR-CD)  
VILLARD Raluca (UDC)  
VUAGNIAUX Thierry (PS)

→ Commission des pétitions

**Présidence :** DI PRINZIO Olivier

**Membres :**

BURDET Christophe (UDC)  
BURDET Daniel (PS)  
CHAPUIS Jean-David (PLR-CD)  
DI PRINZIO Olivier (Verts)  
GILLIÉRON Johann (PLR-CD)  
ROULET-GRIN Pierrette (PLR-CD)  
VUAGNIAUX Thiéry (PS)

**Membres suppléants :**

DI MARCO Nicola (UDC)  
FISCHER Pascale (PS)  
GILLET François (PLR-CD)  
SEGHROUCHNI Younes (Verts)

**Commissions de surveillance et thématiques au 01.07.2021**

→ Commission de gestion

**Présidence :** HOFER Aurélie-Maude

**Membres :**

CARRARD Apolline (PLR)  
EHRWEIN Céline (V&S)  
GUTIERREZ Nathalie (UDC)  
HOFER Aurélie-Maude (PS)  
JAQUIER Claude-Anne (PLR)  
MARENDAZ Mathilde (V&S)  
PLAGELLAT Cécile (PVL)  
SHEU Lorena (PS)

**Membres suppléants :**

BALET Stéphane (PS)  
EHRBAR Maude (V&S)  
MAJOLA Claire-Lise (PLR)  
MEYSTRE Pierre-Henri (PVL)  
VILLARD Roland (UDC)

→ Commission des finances

**Présidence :** JAQUIER Olivier

**Membres :**

JAQUIER Olivier (PLR)  
KAROUI Ramzi (PS)  
MAYOR Sophie (V&S)  
PARDO Marisa (PS)  
RAMIREZ Juan-Antonio (PVL)  
ROQUIER Laurent (PLR)  
SEGHROUCHNI Younes (V&S)  
VILLARD Raluca (UDC)

**Membres suppléants :**

DALL'AGLIO Gildo (PVL)  
GAFNER Pascal (UDC)  
GENTON Paul-Camille (V&S)  
NOBS Sébastien (PLR-CD)  
SHEU Ervin (PS)

## → Commission des affaires immobilières

**Présidence** : non définie (droite) 2<sup>e</sup> semestre

**Membres :**

BERNHARD Maximilien (PLR)  
FISCHER Xavier (PS)  
GAFNER Pascal (UDC)  
GENTON Gaspard (PS)  
GILLARDIN GRAF Anne (PVL)  
LOVEY Max (V&S)  
PAHUD Anne-Laure (PLR)  
RYTZ Nadia (Verts)

**Membres suppléants :**

BURDET Daniel (PS)  
MICHOUDE Pierre-André (PVL)  
ROGANTE Alfredo (UDC)  
SIMON-VERMONT Olivier (PLR)  
VENIZELOS Vassilis (V&S)  
Mutation : 03.09.2021 : LOVEY Max  
remplace BERNHARD Maximilien  
comme membre

## → Commission de recours

**Présidence** : GILLIÉRON Anne-Louise

**Membres :**

BANDERET Mireille (PS)  
BEUTLER GABERELL Stefania (PVL)  
DRUEY Joëlle (PS)  
DURUSSEL Nicolas (UDC)  
GONIN Denis (PLR)  
ROQUIER Laurent (PLR)  
RYTZ Rachel (V&S)  
VALCESCHINI Patricia (V&S)

**Membres suppléants :**

MEYSTRE Pierre-Henri (PVL)  
MILLIOUD Marceline (PS)  
PAVID Philippe (PLR)  
ROKITOWSKA Anita (V&S)  
VILLARD Raluca (UDC)  
Mutation : 03.09.2021 : GILLIÉRON  
Anne-Louise remplace ROQUIER  
Laurent comme membre et devient  
Présidente de la Commission

## → Commission des pétitions

**Présidence** : non définie (gauche) 2<sup>e</sup> semestre

**Membres :**

CHAPUIS Jean-David (PLR)  
EHRBAR Josie (V&S)  
GALLARDO Maria (V&S)  
GILLIÉRON Johann (PLR)  
RANDIN Bahija (UDC)  
REYMOND Anthony (PS)  
VUAGNIAUX Thierry (PS)  
WIND Bart (PVL)

**Membres suppléants :**

BEUTLER GABERELL Stefania (PLR)  
LEVAILLANT Jacques (PLR)  
RIBEAUD EDDAHBI Natacha (PS)  
ROGANTE Alfredo (UDC)  
ROMANENS Léa (V&S)  
Mutation : 03.09.2021  
GILLIÉRON Johann remplace  
ROQUIER Laurent comme membre

## → Commission de sécurité

**Présidence** : non définie (gauche) 2<sup>e</sup> semestre

**Membres :**

BALET Stéphane (PS)  
BURDET Christophe (UDC)  
DALL'AGLIO Gildo (PVL)  
GENTON Margaux (V&S)  
GRUET Philippe (PLR)  
MAIBACH Olivier (PS)  
OUTEMZABET Layla (V&S)  
ROQUIER Laurent (PLR)

**Membres suppléants :**

BILLAUD Lionel (PLR)  
DE RAEMY Basile (PVL)  
DRUEY Joëlle (PS)  
GUTIERREZ Nathalie (UDC)  
PEREIRA Joshua (V&S)  
Mutation : 03.09.2021  
GILLIÉRON Anne-Louise remplace  
ROQUIER Laurent comme membre

## Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 10 fois en 2021 dont 5 lors de la nouvelle législature.

## Rapports des commissions

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR19.23RA	La réponse à la motion de Monsieur le Conseiller communal Daniel Cochand du 5 mars 2015 «Réouvrir le passage St-Roch»	22.08.2019	04.02.2021
PR20.19RA	La modification de l'article 40 lit. b et l'introduction d'un nouvel article 49 a du règlement du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains	09.09.2020	04.02.2021+A
PR20.23RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 200'000.- pour la participation de la Ville aux études de requalification de la Rue Clendy-Dessous et d'une partie de la route cantonale RC 402c (DP communaux n° 124 et 118)	06.11.2020	04.02.2021
PO19.01REP	Pour la mise en place d'un plan directeur culturel : «Ensemble pour la culture»	21.10.2019	25.03.2021
PR21.06RA	Une demande de crédit complémentaire extraordinaire de CHF 500'000.- au budget 2021 en vue d'une rallonge financière pour le fonds de secours «Ville d'Yverdon solidaire» et l'opération «Assiettes solitaires»	11.03.2021	25.03.2021
PR20.25RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 602'000.- pour la réalisation des travaux de réaménagement de la Rue de l'Arsenal ainsi que l'adoption du projet en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou)	18.12.2020	25.03.2021
PR21.02RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 800'000.- pour l'installation et le remplacement des compteurs, les modifications et petites extensions des réseaux prévisionnels pour l'année 2021	21.01.2019	25.03.2021
PR21.03RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 530'000.- pour la réaffectation des locaux scolaires laissés vacants suite à la construction du collège des Rives	11.02.2021	25.03.2021
PO20.06RApc	Sur le télétravail	12.03.2020	25.03.2021 Retiré
PO20.09RApc	Pour un projet pilote d'autoroute à vélo à Yverdon	01.10.2020	25.03.2021 Renvoi à la Municipalité
PR21.01RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 215'000.- pour la participation de la Ville aux études de faisabilité et de changement d'affectation du site «Aux Isles», afin d'y accueillir les futures installations de services communaux, de TRAVYS et de CarPostal	21.01.2021	06.05.2021
PR21.04RA	Une demande de crédits d'investissement de CHF 5'000'000.- pour le renouvellement des réseaux eau, gaz, électricité de la Ville et de CHF 350'000.- pour la réfection des chaussées et canalisations relatives aux secteurs d'intervention du Service des énergies pour l'année 2021	11.02.2021	06.05.2021
PR21.05RA	L'adoption du projet de modification des voiries sur la route de Lausanne pour la création d'un by-pass sur le giratoire sud de la jonction autoroutière Yverdon-Sud, en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes et de la loi du 25 novembre 1974 sur l'expropriation	11.03.2021	06.05.2021

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR21.07RA	Une demande de crédits d'investissement de CHF 874'000.- pour le remplacement et l'élargissement de la passerelle sur la Thièle «Bel-Air / Coop» ainsi que pour les aménagements de mobilité douce prévus dans le secteur «Coop» et de CHF 125'000.- pour la rénovation de la passerelle sur la Thièle «Tilleuls»	01.04.2021	03.06.2021
PR21.08RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 1'780'000.- pour la réhabilitation des collecteurs de concentration des eaux usées pour la période 2021-2024	01.04.2021	03.06.2021
PR21.09RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 680'000.- pour l'acquisition de véhicules, engins et poids lourds pour la période 2020-2021	22.04.2021	03.06.2021
PR21.11RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 250'000.- pour la réalisation d'une centrale solaire sur l'ensemble de la toiture du nouveau stade municipal	22.04.2021	03.06.2021
PR 21.14RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 500'000.- pour la poursuite du programme de mise en conformité OIBT du parc immobilier de la Ville, pour la période 2021-2025	22.04.2021	03.06.2021
PR21.10RA	Comptes communaux de l'exercice 2020 d'Yverdon-les-Bains		17.06.2021
PR21.21RA	Les réponses de la Municipalité aux observations de la Commission chargée d'examiner la gestion des biens communaux en 2020	27.05.2021	17.06.2021+A
PR21.18RA	La 1e série de compléments au budget 2021	06.05.2021	17.06.2021
PR21.22RA	Une demande de crédit complémentaire extraordinaire de CHF 200'000.- au budget 2021 en vue d'une 2e rallonge financière pour le fonds de secours Ville d'Yverdon Solidaire et l'opération Assiettes Solidaires	04.06.2021	17.06.2021
PR21.19RA	Concernant les jetons et indemnités diverses des membres du Conseil communal et de son Bureau pour la législature 2021-2026	05.05.2021	17.06.2021
PR21.20RA	La révision des statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois	20.05.2021	17.06.2021
PR21.16RA	Une demande de crédits d'investissement de CHF 1'400'000.- pour la restauration du Château, étape XXVI «Tour des Juifs», et de CHF 900'000.- pour un crédit d'étude portant sur les étapes XXVII à XXX	22.04.2021	17.06.2021
PR21.13RA	Une demande d'un crédit d'investissement de CHF 2'970'000.- correspondant à la part de 49,515 % du financement incombant à la Commune d'Yverdon-les-Bains pour la réalisation de l'équipement de l'étape 4.2 du Parc scientifique et technologique d'Y-Parc et l'adoption, en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou), du plan routier portant sur la réalisation de chaussées	22.04.2021	17.06.2021
PR21.12RA	Une demande de crédits d'investissements de CHF 763'000.- pour la réfection de la pataugeoire de la piscine en plein air, de CHF 230'000.- pour le remplacement de l'éclairage du terrain de football des Isles, de CHF 206'000.- pour la réfection du sol et le remplacement du matériel de la salle de gymnastique du collège Léon-Michaud ainsi que de CHF 1'477'000.- pour la construction de vestiaires au terrain de sport des Vuagères	22.04.2021	17.06.2021

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR21.15RA	La vente à la société Flexos SA des parcelles n° 502 et 5472 situées à l'intersection de la Route de Sainte-Croix et de l'Avenue de Grandson (au lieu-dit «Verdan»), à Yverdon-les-Bains	22.04.2021	02.09.2021
PO20.08REP	Pour des protections hygiéniques gratuites pour les élèves des écoles secondaires yverdonnoises	01.10.2020	02.09.2021 Renvoi à la Municipalité
PROJ20.03	Proposition de modification du règlement de la Municipalité «Articles 10 et 12»	04.02.2021	02.09.2021 Renvoi à la Municipalité
PO20.01REP	Violences faites aux femmes : ça suffit !	06.02.2020	07.10.2021
PR21.30RA	L'arrêté d'imposition pour l'année 2022	06.09.2021	07.10.2021
PR21.17RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 500'000.- pour l'élaboration d'un projet d'agglomération de 4e génération	06.05.2021	07.10.2021
PR21.23RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 14'000'000.- pour la réalisation d'une installation de traitement des micropolluants à la STEP d'Yverdon-les-Bains, dont la charge nette pour la Commune d'Yverdon-les-Bains est de CHF 3'510'000.-	15.07.2021	07.10.2021
PR21.25RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 290'000.- pour la mise en conformité des ouvrages de distribution d'eau potable	19.08.2021	07.10.2021
PR21.33RA	La fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026	23.09.2021	04.11.2021
PR21.24RA	L'adoption du nouveau Règlement sur la perception des indemnités communales liées à la distribution d'électricité, l'adoption du nouveau Règlement sur l'utilisation du fonds communal pour la durabilité et l'adoption du nouveau Règlement sur l'utilisation du fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables	19.08.2021	04.11.2021
PR21.26RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 500'000.- pour la mise en place d'un dispositif de défense incendie et divers travaux à l'intérieur du Temple Pestalozzi	19.08.2021	04.11.2021
PR21.27RA	L'adoption d'une zone réservée pour les localités de Gressy et de Sermuz (plan d'affectation temporaire) et l'adoption de la réponse à l'opposition suscitée par l'enquête publique	26.08.2021	04.11.2021
PR21.31RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 2'160'000.- pour l'aménagement des cours des écoles selon le concept «Cours d'école de qualité – espaces publics de quartier»	16.09.2021	04.11.2021
PR21.29RA	Deux demandes de crédits d'investissement pour la modernisation des ascenseurs et le remplacement des cuisines des immeubles HLM sis au Chemin de Sous-Bois 11 à 23	02.09.2021	02.12.2021
PR21.32RA	Les réponses à diverses motions ayant perdu leur objet ou leur actualité, aux fins d'épurer la liste des objets en suspens	23.09.2021	02.12.2021+A
PR21.34RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 700'000.- pour l'installation et le remplacement des compteurs, ainsi que pour les modifications et petites extensions des réseaux en 2022	30.09.2021	02.12.2021

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR21.35RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 215'000.- pour les études de projet d'une nouvelle passerelle de mobilité douce franchissant la Thièle au droit de la Ruelle Vautier, en remplacement de la passerelle existante et attenante à l'ouvrage ferroviaire TRAVYS	30.09.2021	02.12.2021
PR21.37RA	Le taux de rémunération et le montant des indemnités de fonction des membres de la Municipalité	14.10.2021	02.12.2021
PR21.38RA	L'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale de plaider pour la législature 2021-2026	14.10.2021	02.12.2021
PR21.41RA	La 2e série de compléments au budget 2021	04.11.2021	09.12.2021
PR21.42RA	Une demande de crédit complémentaire extraordinaire de CHF 200'000.- au budget 2021 pour des mesures opérationnelles urgentes suite aux inondations de l'été 2021	04.11.2021	09.12.2021
PR21.36RA	Concernant le budget 2022	07.10.2021	09.12.2021+A

+A = Avec amendement

## Rapports de la Municipalité

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PO19.01REP	Postulat du 21 octobre 2019 de M. le Conseiller communal Roland Villard intitulé «Mise en place d'un plan directeur culturel : Ensemble pour la culture»	24.02.2021	23.03.2021
PO18.01REP	Postulat du 22 mars 2018 de Madame la Conseillère communale Natacha Ribeaud Eddahbi intitulé «Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain»	19.03.2021	Prise d'acte refusée
PO20.01REP	Postulat du 6 février 2020 de M. le Conseiller communal Julien Wicki intitulé «Violences faites aux femmes : ça suffit»	23.09.2021	

## Propositions individuelles et interpellations

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
INT21.01	Maximilien BERNHARD	Sur l'avenir des ateliers CFF à Yverdon-les-Bains	04.02.2021	Résolution acceptée
INT21.02	Julien WICKI	Les Ateliers CFF doivent rester à Yverdon-les-Bains !	04.02.2021	Résolution acceptée
INT21.03	Ruben RAMCHURN	Ateliers CFF	04.02.2021	Résolution acceptée
PO20.13PO	Roland VILLARD	Pour un plan de relance ainsi qu'une augmentation de l'offre culturelle à Yverdon-les-Bains	04.02.2021	Renvoi à la Municipalité
PO20.14PO	Ruben RAMCHURN	Pour une ouverture hivernale du bassin olympique et une ouverture estivale de la patinoire	04.02.2021	Renvoi en commission
INT21.04	Anthony REYMOND	Emeute Quartier Pierre de Savoie	04.02.2021	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
INT21.05	Pascal GAFNER	Trouble à l'ordre public	04.02.2021	
QU21.01	Pierre HUNKELER	Enquêtes publiques	04.02.2021	
INT21.06	Stéphane BALET	Fermeture du Gîte du passant	04.02.2021	
QU21.02	Ruben RAMCHURN	Solidarité avec les personnes vulnérables	04.02.2021	
PROJ20.03	Stéphane BALET	Proposition de modification du règlement de la Municipalité Art. 10 et 12	04.02.2021	Renvoi en commission
QU21.03	Christian WEILER	Macarons pour les habitants à la Rue de la Plaine	04.02.2021	
INT21.07	Younes SEGHROUCHNI	Annulation des ateliers «Je vote, je décide» organisés par la CCSI	04.02.2021	
QU21.04	Mergim DIBRANI	Aide aux personnes en cas d'urgence non vitale	04.02.2021	
PO21.01PO	Céline EHRWEIN	Pour une ville inclusive	25.03.2021	Renvoi en commission
PO21.02PO	Roland VILLARD	Pour une «carte culture et sport»	25.03.2021	Renvoi en commission
PO21.03PO	Maximilien BERNHARD	Planification scolaire yverdonnoise	25.03.2021	Renvoi à la Municipalité
PO21.04PO	Aurélie-Maude HOFER	Pour un aménagement de places de jeux inclusives qui rendent le jeu accessible pour tous	25.03.2021	Renvoi à la Municipalité
PO20.09PO	Mireille BANDERET	Pour une projet d'autoroute à vélo à Yverdon	25.03.2021	Renvoi à la Municipalité
QU21.06	Benoist GUILLARD	Projet d'agglomération de 4e génération	25.03.2021	
INT21.08	Pierre-Henry MEYSTRE	Développement d'Y-Parc	25.03.2021	
INT21.09	Thierry PIDOUX	Démarche d'attribution des mandats de transport d'élèves	25.03.2021	
PO21.05PO	Céline EHRWEIN	Covid-19 : protégeons la santé mentale des jeunes yverdonnoises et yverdonnois	06.05.2021	Renvoi à la Municipalité
PO21.06PO	Léa ROMANENS	Des alternatives locales et écologiques au béton	06.05.2021	Renvoi en commission
INT21.10	Christophe LOPERETTI	Violence et harcèlement scolaire	06.05.2021	
INT21.11	Ruben RAMCHURN	Restaurants et bistrotts	06.05.2021	
QU21.07	Ervin SHEU	Taux de participation élections communales	06.05.2021	
QU21.08	Thierry PIDOUX	Diffusion des images durant les interpellations	06.05.2021	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Vœu	Thierry PIDOUX	Loi sur les Marchés Publics - partie 2	06.05.2021	
QU21.09	Thierry PIDOUX	Nouveaux cycles à 2 roues	06.05.2021	
Vœu	Pierrette ROULET-GRIN	Mise en conformité modification taux activité Municipaux	06.05.2021	
PO21.07PO	Daniel COCHAND	Pour la construction d'une passerelle sur le Mujon	03.06.2021	Refusé
PO21.08PO	Daniel COCHAND	Pour un plan directeur des transports individuels motorisés (TIM)	03.06.2021	Refusé
INT21.12	Sébastien NOBS	Dépassement crédits d'investissement du résumé des comptes 2020	03.06.2021	
QU21.10	Daniel COCHAND	Mobilité douce Haldimand-Clendy	03.06.2021	
QU21.11	Daniel COCHAND	Place de jeux du Collège de Fontenay	03.06.2021	
QU21.12	Daniel COCHAND	Bassin du Temple de Fontenay	03.06.2021	
QU21.13	Michel DUBEY	Circulation deux roues en Ville d'Yverdon	03.06.2021	
INT21.13	Pascale FISCHER	Enfant scolarisé en fauteuil roulant	03.06.2021	
QU21.14	Claude-Anne JAQUIER	Proposition de modification du règlement de la Municipalité Art. 10 et 12	03.06.2021	
Voeu	Pierrette ROULET-GRIN	Mise à jour du règlement de la Municipalité avec les nouveaux taux d'activités	03.06.2021	
QU21.15	Céline EHRWEIN	Réalisations faites en 2020 et 2021 avec les fonds alloués aux mesures environnementales de la taxe forfaitaire déchets	03.06.2021	
Voeu	Pierre HUNKELER	Rapport de la Commission de gestion, Annexe PR21.21PR	03.06.2021	
INT21.14	Ruben RAMCHURN	Horaires terrasses et bistrots	17.06.2021	
INT21.15	Pierrette ROULET-GRIN	Nouvelle municipalité, budget à ajuster	17.06.2021	
Remerciements	Laurent ROQUIER	Remerciements aux Municipaux quittant leurs fonctions	17.06.2021	
INT21.16	Thierry PIDOUX	Cahier des charges pour les appels d'offres	17.06.2021	
QU21.16	Céline EHRWEIN	Salaire horaire des ambassadeurs et ambassadrices du tri de la STRID	17.06.2021	
Voeu	Daniel COCHAND	Couverture et contenu du Plan directeur SSP	17.06.2021	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Remerciements	Mireille SCHOLDER	Remerciements à la Présidente	17.06.2021	
Remerciements	Pierrette ROULET-GRIN	Remerciements aux Conseillers communaux	17.06.2021	
PO20.08PO	Ruben RAMCHURN	Pour des protections hygiéniques gratuites pour les élèves des écoles secondaires yverdonnoises.	02.09.2021	Renvoi à la Municipalité
INT21.17	Julien WICKI	Dérèglement climatique et inondations	02.09.2021	
INT21.18	Ruben RAMCHURN	T-Shirt de la honte dans les écoles	02.09.2021	
QU21.17	Olivier MAIBACH	Articles 40, 41 et 49a lettre g du règlement CC, création de la Commission de sécurité en lien avec la PNV	02.09.2021	
QU21.18	Pascale FISCHER	Suite interpellation un enfant en fauteuil roulant au Collège des Isles	02.09.2021	
INT21.19	Ruben RAMCHURN	Passeport sanitaire dans les théâtres yverdonnois	02.09.2021	
QU21.19	Ruben RAMCHURN	Ouverture prolongée des bistrots et terrasses en septembre et octobre 2021	02.09.2021	
PO21.09PO	Roland VILLARD	Pour le respect du français	07.10.2021	Renvoi en commission
PO21.10PO	Roland VILLARD	Un nom pour chaque arbre	07.10.2021	Renvoi en commission
PO21.11PO	Paul Camille GENTON	Pour une stratégie climatique forte, s'inscrivant dans la durée	07.10.2021	Renvoi à la Municipalité
PO21.12PO	Mathilde MARENDAZ	Yverdon sans publicité commerciale: libérons la ville du royaume de la consommation !	07.10.2021	Renvoi en commission
QU21.20	Claire-Lise RICHARD-DETREY	Répartition des poubelles	07.10.2021	
QU21.21	Pierre-André MICHOU	Engagement Chef de service Mobilité	07.10.2021	
Vœu	Fanny SPICHIGER	Postulat renvoyer en commission, consensus en amont du Conseil	07.10.2021	
QU21.22	Mergim DIBRANI	Panne ascenseur Aula Magna	04.11.2021	
QU21.23	Claude-Anne JAQUIER	Pérennisation des projets en cours au SEY	04.11.2021	
QU21.24	Claude-Anne JAQUIER	Stratégie achat du gaz par le SEY	04.11.2021	
QU21.25	Claude-Anne JAQUIER	Nuisances sonores des vols aéronefs	04.11.2021	
QU21.26	Johann GILLIÉRON	Mobilité à la Rue d'Orbe	04.11.2021	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
PO21.13PO	Pascale FISCHER	Et si on rendait son éclat à la Rue de la Plaine.	04.11.2021	Renvoi à la Municipalité
INT21.20	Julien WICKI & Consorts	Mobilisation en cours chez Smood	04.11.2021	
INT21.21	Mireille SCHOLDER	Présence de dioxine sur le terrain yverdonnois	04.11.2021	
INT21.22	David RYCHNER	Accueil des réfugiés afghans	04.11.2021	
QU21.27	Laurent VUITHIER & Roland VILLARD	Se prémunir contre les cyberattaques	04.11.2021	
QU21.28	Anne GILLARDIN GRAF	Motion 2018 Réaménagement de l'avenue des Sports, quelles mesures et planning sont proposés et mis en œuvre	04.11.2021	
INT21.23	Maximilien BERNHARD	Occupation illicite de Clendy-Dessous	04.11.2021	
QU21.29	Mathilde MARENDAZ	Sur la stratégie de développement des quartiers périphériques	04.11.2021	
INT21.24	Nathalie GUTIERREZ	Zones de dépôt scolaire limitée	04.11.2021	
QU21.30	Layla OUTEMZABET	Logements vides	04.11.2021	
QU21.31	Laurent ROQUIER	Canaux communication de la Ville	04.11.2021	
QU21.32	Laurent ROQUIER	Responsabilité opérationnelle au sein du SEY du Municipal suite au départ du Chef de service	04.11.2021	
PO21.14PO	David RYCHNER	Programme d'occupation EVAM	02.12.2021	Renvoi à la Municipalité
INT21.25	Aurélie-Maude HOFER	Etat de l'école du Pré-du-Canal	02.12.2021	
QU21.33	Julien WICKI	Fermeture de la garderie Kimitri	02.12.2021	
QU21.34	Layla OUTEMZABET	Banderoles Clendy	02.12.2021	
QU21.35	Gildo DALL'AGLIO	Mise au concours d'un poste de «directeur·trice technique» TBB	02.12.2021	

## Observations de la Commission de gestion

### Observation 1.1

La COGE demande à la Municipalité de ne prendre, dans le cadre des réponses aux observations, que des engagements sur les délais réalistes et d'informer la COGE si le délai annoncé ne devait pas être tenu et pour quelles raisons.

**Réponse :**

La Municipalité comprend et partage l'opinion de la COGE quant à la nécessité de prendre des engagements sur des délais réalistes. Il est effectivement arrivé que les délais pour donner suite à une observation ou demande de la COGE dépassent les prévisions, en particulier dans des cas où le projet, mis sur pied à la demande de la COGE, s'est révélé plus complexe que prévu. Par ailleurs, s'agissant des travaux prévus en 2020, et comme le rapport de gestion le mentionne de manière plus détaillée, plusieurs planifications ont dû être complètement revues en

raison de la pandémie de coronavirus Covid-19, qui a certes permis (par la force des choses) de prioriser et d'accélérer certains projets, mais qui en corollaire en a retardé plusieurs autres.

La Municipalité veillera désormais, autant que possible, à se montrer plus prudente dans ses engagements, afin de ne pas pécher par un optimisme excessif, au vu des ressources limitées à disposition. Elle veillera également à informer plus précisément la COGE si les délais annoncés ne peuvent finalement pas être tenus.

## 3 Administration générale

### 3.1 | **SECRETARIAT GÉNÉRAL**

#### Observation 3.1.1

La COGE demande à la Municipalité de s'assurer que les commissions disposent d'un délai suffisant pour traiter l'étude des préavis avec autant de sérieux que nécessaire. Une anticipation

particulière doit être accordée aux préavis d'importance (règlements, enjeux politiques élevés, ...) afin de garantir les conditions nécessaires au fonctionnement démocratique.

**Réponse :**

La Municipalité a pris note de la demande de la Commission, qui, selon les informations complémentaires qui lui ont été apportées, concernait en particulier le préavis du 16 août 2018 concernant la modification du règlement du 3 février 2011 sur la gestion des déchets, en vue de l'introduction d'une taxe forfaitaire de base pour le financement des déchets, accepté dans l'urgence le 6 décembre 2018.

3 octobre 2019.

La Municipalité reconnaît que le processus suivi pour arriver à un règlement conforme au droit, validé par le Canton, et soutenu par une majorité politique - ce qui impliquait des mesures compensatoires complexes et au demeurant souvent contestées devant Commission de recours - n'a pas été sans heurts et ne représente pas un modèle à suivre.

La Municipalité est parfaitement consciente que dans ce cas particulier, et en raison des délais imposés par le Canton, le Conseil communal a dû travailler dans des conditions qui ne lui permettaient pas pleinement de débattre pour proposer en temps utile des alternatives et exercer ainsi son rôle de législatif. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la Municipalité s'était engagée à proposer rapidement un préavis corrigeant certaines dispositions dans le sens du débat démocratique qui s'était fait à cette occasion, et qui a donné lieu au préavis PR19.21PR, du 12 août 2019, accepté par le Conseil communal le

De manière générale, et pour autant que le débat démocratique n'en souffre pas, il est certes important que les projets puissent avancer de manière aussi rapide que possible ; or, le fonctionnement démocratique implique par définition certains délais difficilement compressibles, régulièrement rappelés tant à l'interne de l'administration qu'aux partenaires externes. La Municipalité souligne cependant que de manière générale, le Conseil communal est maître de son ordre du jour et qu'il lui est loisible, si certaines questions nécessitent des compléments d'information ou

des discussions plus approfondies, de requérir la tenue d'une ou plusieurs séances de commission supplémentaires, afin de garantir un débat démocratique mené en connaissance de cause. En tout état de cause, la Municipalité prend bonne note de l'observation de la Commission

et veillera, dès le début du projet et au cours de tout le processus décisionnel, à mieux anticiper et structurer les objets impliquant des enjeux complexes ou politiquement très débattus, afin de garantir que le débat démocratique puisse avoir lieu dans de bonnes conditions.

### Observation 3.1.2

La COGE invite la Municipalité à identifier a posteriori les causes de préavis insuffisamment complets pour le traitement par la commission ad hoc et de les corriger pour les préavis futurs.

#### **Réponse :**

La Municipalité prend bonne note de cette demande. Les différents services sont sensibilisés aux informations essentielles qui doivent être communiquées au Conseil communal et la Municipalité vérifie systématiquement la teneur des préavis et communications avant leur transmission au Conseil communal, afin de s'assurer que les informations communiquées sont suffisamment claires et complètes pour permettre le débat politique. Le cas échéant, certains éléments de détail ou des réponses à certaines interrogations spécifiques de conseillers peuvent être apportés en commission.

Il est néanmoins arrivé que, malgré ces précautions, les éléments communiqués au Conseil se soient occasionnellement avérés imprécis ou que les explications apportées ne satisfassent pas la Commission. La Municipalité ne peut qu'en prendre acte et en analyse systématiquement les raisons, afin d'apporter les correctifs nécessaires. Elle constate à cet égard que certains préavis comportent des éléments techniques qui restent difficiles à appréhender pour des non-spécialistes. Elle renforcera dès lors son implication en tant que Municipalité pour mettre en évidence les enjeux politiques qui y sont liés.

## 3.5 | **AGGLOY**

### Observation 3.5.1

La COGE demande à la Municipalité de clarifier ce qu'elle attend d'AggloY en termes de prestations et de résultats.

#### **Réponse :**

La politique des agglomérations se fonde sur un rapport de l'Office fédéral du développement territorial, du 19 décembre 2001, qui en a jeté les bases au niveau suisse. L'objectif fondamental de la structure AggloY est de pouvoir disposer d'une réflexion globale, à l'échelle de la région, dans les domaines touchant au territoire. Cette structure permet de coordonner et prioriser les besoins au niveau de l'agglomération, en particulier dans les domaines de l'urbanisme et des transports (publics et privés). Il s'agit d'un outil de coordination régionale important que la Confédération a mis en œuvre et qu'elle favorise par des soutiens financiers conséquents, dont profitent les collectivités publiques qui souscrivent à cette démarche.

Outre l'activité, essentielle, de coordination technique des projets assurée de manière très professionnelle par le Bureau AggloY, en concertation étroite avec les services de la Ville, les diverses structures réunissant les autorités politiques des différentes communes (Comité de pilotage, CO-MIN) permettent de prioriser de manière concertée les différents projets, en tenant compte au maximum de l'intérêt régional et en favorisant les synergies plutôt que la mise en avant de seuls intérêts locaux. Ce sont ces principes qui ont guidé la stratégie de priorisation des nouveaux plans d'affectation face aux exigences du Canton, en définissant une ligne politique commune permettant des trouver des équilibres.

Les mesures décidées sont régulièrement évaluées et actualisées. Le Bureau d'agglomération travaille en partenariat étroit et en bonne intelligence avec les services de la Ville, qui participent à la réflexion, mais aussi à la réalisation des mesures.

La décision du COPIL AggloY de déposer un projet d'agglomération de 4e génération (PA4) en décembre 2020 a modifié le planning prévu concernant les grands projets de l'agglomération. Notamment, le démarrage du plan directeur intercommunal (PDI) a été mis en suspens jusqu'au dépôt du PA4.

Il est à souligner que le projet d'agglomération est un travail évolutif et continu. Les moyens mis à disposition pour la réalisation du PA4, dans un délai très court, ont permis de faire avancer considérablement plusieurs études, notamment pour la mobilité. Par exemple, le nouveau

concept pour les transports publics, débuté par la Ville en 2020, a été repris et élargi à l'échelle de l'agglomération. Ainsi et de facto, l'élaboration du PA4 ne vient pas perturber le calendrier des études de l'agglomération, vu que le travail effectué sera repris ultérieurement pour le PDI et ensuite pour le projet d'agglomération de 5e génération (PA5).

AggloY a aussi effectué, en collaboration avec les services de la Ville, un important travail d'actualisation des mesures infrastructurelles du PA1 et PA2 avec pour objectif d'aboutir à une liste de mesures réalistes. Ce travail répond à la demande de la Confédération. La Municipalité s'est engagée à mettre en œuvre la plupart des mesures inscrites dans le PA1 et PA2 d'ici 2027. D'autres mesures ont été soit reportées pour être inscrites dans le PA5, soit définitivement abandonnées. Ce rapport de mise en œuvre sera inclus dans le PA4.

- La Municipalité attend d'AggloY la réalisation des chantiers selon le calendrier prévisionnel ci-après.
- Septembre 2021 : dépôt du PA4 avec notamment l'objectif d'obtenir un cofinancement fédéral pour l'Axe principal d'agglomération (APA).
  - 2021 - 2023 : élaboration du PDI avec, notamment, l'inclusion d'une planification énergétique à l'échelle de l'agglomération, un volet environnement et paysage, ainsi que le plan directeur des zones d'activités élaboré conjointement avec la région (ADNV).
  - 2023 - 2025 : élaboration du PA5 avec le niveau de maturité requis par la Confédération pour le dépôt de nouvelles mesures cofinancées.
  - 2021 - 2027 : accompagnement dans la mise en œuvre des mesures infrastructurelles du PA1 et PA2.

### Observation 3.5.2

La COGE demande à la Municipalité qu'elle s'interroge sur l'adéquation de la gouvernance d'AggloY et des moyens de suivi du bureau d'AggloY

avec les objectifs de la structure. Le cas échéant, qu'elle porte cette réflexion auprès des organes décisionnels d'AggloY.

#### Réponse :

La gouvernance d'AggloY a été confirmée dans le cadre de la convention de mise en œuvre conclue entre le Canton et les communes en mars 2021. Les trois instances d'AggloY sont les suivantes :

- Le comité de pilotage (COPIL), organe décisionnel,
- Le groupe technique (GT) composé des représentants techniques des membres politiques du COPIL,
- Le Bureau d'agglomération, en charge du suivi, de la coordination et de la mise en œuvre des projets en lien avec l'agglomération dans le domaine de l'urbanisme et de la mobilité.

La Ville d'Yverdon-les-Bains est la commune boursière. Le président du COPIL AggloY est le syndic de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Le président assure un suivi avec le bureau d'agglomération par le biais de réunions bimensuelles pour traiter les affaires courantes. AggloY est ainsi, actuellement, rattaché de facto au dicastère du syndic mais reste une structure indépendante de la Ville. Les communes d'AggloY ont confirmé en 2020 ce positionnement du bureau d'agglomération par rapport à Yverdon-les-Bains, avec l'objectif de garder une certaine indépendance et une égalité de traitement pour toutes les communes.

Ceci dit, force est de constater que, d'une part, la ville-centre représente un poids considérable dans l'agglomération (80% de la population envi-

ron) et que, d'autre part, une grande majorité des mesures sont localisées à Yverdon-les-Bains. Le bureau d'agglomération est en constante coordination avec les services de la Ville directement concernés (SSP-MOB, URB et STE notamment) afin de mettre en œuvre le projet d'agglomération. Ces services ont ensuite les relais nécessaires dans leurs dicastères afin de faire remonter les différentes décisions à prendre par la Municipalité concernant l'évolution des projets.

Jusqu'à présent, la Municipalité considère ce procédé adéquat pour le suivi par la Ville d'Yverdon-les-Bains du projet d'agglomération, mais la Municipalité, dans sa nouvelle composition, pourra effectivement réexaminer la situation le cas échéant.

## 4 Service de la culture

### Troupes de théâtre amateur

#### Observation 4.1

La COGE demande à Municipalité de réfléchir à la manière de mieux intégrer les troupes locales et amateurs dans les activités culturelles yverdonnoises.

#### **Réponse :**

La Municipalité donne ci-dessous un état des lieux de ses actions en faveur de l'intégration du théâtre amateur. A l'heure actuelle, les actions suivantes sont déjà menées :

- Bien que le TBB soit dédié aux arts vivants professionnels, des troupes amateurs sont intégrées dans la saison théâtrale du TBB.
- Le Cercle Littéraire d'Yverdon (CLY) se produit depuis de nombreuses années au TBB et à Nouvel An en particulier. Cette association a un local de répétition dans les espaces Leclanché, mais ne se produit que dans le cadre du TBB. Le CLY va fêter cette année les 100 ans de son existence.
- En 2018-2019, le spectacle «Amores de Cantina» intégrait dans sa représentation le chœur Acrotopège comme un chœur invisible qui chantait au milieu du public.
- Cette saison, la production « Mon petit Pays » (Cie Kokodyniack) devait intégrer un chœur d'hommes pour le final.
- La saison prochaine, Fabrice Gorgerat interviendra avec un spectacle «Chambre avec vieux» (sur le mythe de la vieillesse éternelle...) avec un autre chœur d'hommes d'Yverdon-les-Bains (en travail de médiation), qui chanteront et feront de la figuration.

Le mois de juin est généralement mis à disposition au TBB pour des locations de la Cour du Théâtre (cours ado et enfants), d'Art Dance (Marion Cruchet), de Terpsichore (danse classique) et de cours de théâtre amateurs pour leurs spectacles de fin d'année.

L'Echandole est également régulièrement loué ou mis à disposition pour des représentations amateurs (Cour du Théâtre, La troupe au chandelier, etc.).

Dans le cadre du plan directeur de la culture 2030 (ci-après PDC30), la Municipalité s'attellera à intégrer les principes de la durabilité dans les pratiques culturelles. L'un de ces principes consiste à inclure toutes les franges de la population, dont les troupes amateurs, dans la vie culturelle en créant des ponts entre amateurs et professionnels ainsi qu'entre les différents tissus social, économique et culturel de la ville.

Concernant plus précisément l'intégration des troupes amateurs de théâtre dans les infrastructures communales, il s'agira de :

- Simplifier l'accès aux infrastructures (plateforme numérique).
- Adapter les critères et les prix de location pour des répétitions et des représentations publiques, tant dans des salles communales que dans les théâtres.
- Développer l'intégration des amateurs dans la programmation des théâtres communaux via des dispositifs de médiation et de participation.
- Mettre sur pied à Sports 5 des ateliers d'art vivants à destination des amateurs et des professionnels, en collaboration avec les théâtres.

De manière plus générale, concernant les amateurs et leur intégration à la vie culturelle yverdonnoise, dans le 4<sup>e</sup> axe du PDC30 «Accessibilité», ainsi que dans son 5<sup>e</sup> axe, «Professionnalisation», la Municipalité entend réaliser les objectifs suivants, au moyen des mesures listées ci-dessous (liste non exhaustive de mesures) :



#### **AXE 4, Accessibilité**

##### **OBJECTIF**

- Simplifions l'accès aux infrastructures communales.

##### **MESURES**

- Révision des critères et des prix de location des salles et simplification de l'accès en ligne.

##### **OBJECTIF**

- Incluons tous les publics dans notre offre et notre communication.

##### **MESURES**

- Développement d'une plateforme numérique de service, d'échange et de valorisation à destination de la population, des amateurs et des professionnels du secteur culturel.
- Adapter les supports de communication aux différents publics (allophone, mal voyant, etc.).

##### **OBJECTIF**

- Soutenons la participation.

##### **MESURES**

- Revaloriser le bénévolat et les sociétés locales bénévoles.
- Organiser des rencontres thématiques réunissant amateurs et professionnels comme ce fut le cas en 2019 avec la première journée «CULTYV la culture et le handicap».
- Développer et créer différentes commissions thématiques (événementiel amateur, médiation, participation, patrimoine, cinéma, pratique de l'art, etc.) fédérant professionnels et amateurs.
- Mettre sur pied des bourses pour encourager la pratique des arts (danse, théâtre, musique, arts plastiques).



#### **AXE 4, suite**

- Lancement de l'appel à projet «Cabines d'expression» : 3 cabines téléphoniques comme support d'expression à l'attention de la population et des sociétés locales.
- Mise sur pied d'ateliers musique, arts vivants et arts plastiques sur le site Sports 5.



#### **AXE 5, Professionnalisation**

##### OBJECTIF

- Mutualisons nos forces et nos ressources.

##### MESURES

- Mutualiser les locaux entre sociétés amateurs et professionnelles.

##### OBJECTIF

- Actualisons le dispositif de subventionnement et les infrastructures.

##### MESURES :

- Établir de nouveaux critères de subventionnement, facilitant les collaborations entre amateurs et professionnels notamment ainsi que l'accès aux infrastructures.

##### OBJECTIF

- Encourageons la formation et la relève.

##### MESURES

- Soutenir la formation pour les amateurs et les professionnels (gestion de projet, communication, RH, etc.).

A ce dessein, la Municipalité travaille sur un plan d'action qui sera publié en fin d'année 2021, dans le but d'améliorer la participation de la population à la vie culturelle de la ville d'Yverdon-les-Bains.

## 7 Service de la sécurité publique

### 7.1 | POLICE DU COMMERCE | RUE DU LAC

#### Observation 7.1

La COGE demande à la Municipalité de tout mettre en œuvre afin de garantir la circulation sur

les trottoirs (traversée, montée et descente) de la Rue du Lac aux personnes à mobilité réduite.

#### **Réponse :**

La COGE avait relevé dans son rapport 2019, une cohabitation difficile entre certains usages de l'espace public et notamment à la Rue du Lac, où l'existence de trottoirs relativement étroits et leur occupation par des étals compliquent grandement la circulation des personnes à mobilité réduite.

La Municipalité fait tout son possible pour favoriser l'accès aux commerces des personnes à mobilité réduite, notamment à la Rue du Lac. Compte tenu de la situation financière de la Ville, il n'est toutefois pas envisageable, à court

terme, de réaménager complètement la Rue du Lac de façade à façade. Contrairement à ce qui s'entend parfois, aucun commerce n'est inaccessible aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, il est essentiel, pour l'animation de la ville et la survie économique des commerces, que des étals puissent être disposés devant les enseignes commerçantes, en particulier les jours de marché. Au vu des règles de sécurité, qui doivent garantir le passage en tout temps par des véhicules d'urgence, il n'est pas envi-

sageable de déplacer les étals au milieu de la chaussée pour mieux dégager les bords de routes et les trottoirs. La situation n'est certes pas toujours idéale pour les personnes à mobilité réduite, mais elle demeure parfaitement acceptable. Elle découle d'une pesée d'intérêts dans le cadre d'une situation existante et d'un consensus avec les commerçants.

Il est à relever, s'agissant des rues de l'hyper-centre, qu'une nouvelle réglementation de l'usage des rues piétonnes du centre-ville est envisagée, qui mettra l'accès sur l'espace piétonnier. En outre, et malgré le fait que les nouvelles ordonnances d'application de la loi sur la circulation routière permettent aux enfants

jusqu'à 12 ans d'emprunter les trottoirs à vélo, des actions policières sont et seront poursuivies, faisant l'objet d'objectifs mesurés.

Au-delà des actions policières ponctuelles dans le domaine des incivilités routières, la Ville poursuivra les campagnes de prévention ciblées, principalement dans les rues de l'hyper-centre. Concernant la Rue du Lac, aucune modification immédiate de son profil urbain n'est prévue dans les actions de planification en matière de mobilité. Une analyse quant aux besoins et aux conséquences en la matière pourra être effectuée, qui nécessite toutefois une coordination étroite entre les différents services techniques de la Ville.

## 7.2 | MOBILITÉ | PLAN DES CIRCULATIONS

### Observation 7.2.1

La COGE souhaite que la Municipalité communique dans les meilleurs délais au Conseil communal un plan des circulations validé.

#### Réponse :

Les démarches actuelles portent sur une vision du plan des circulations, et non sur un plan des circulations validé, dès lors que celui-ci se fondera précisément sur des études qui doivent encore être menées, et pour lesquelles la Municipalité a demandé par deux fois un crédit d'étude, dans le cadre de deux préavis qu'elle a finalement retirés, compte tenu des remarques de la commission ad hoc.

Selon les vœux de la Commission ad hoc, le rapport stratégique sera complété avec les résultats du Plan directeur des transports publics (PDTP). Par ailleurs, le projet d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération (PA4) en cours de réalisation (cf. Communication CO 21.01, du 11 février 2021) permettra de coordonner les visions stratégiques en matière de mobilité multimodale.

En l'état actuel des prévisions, la vision du plan des circulations complétées avec des éléments ci-dessus pourrait être communiquée au Conseil communal au cours de l'été 2021. Il s'agira d'un document accompagnant une demande de crédit d'étude, laquelle aura pour objectif de vérifier si les mesures proposées sont effectivement ré-

alisables. Il est possible que les études à mener entraînent quelques modifications des mesures actuellement proposées. Le plan des circulations ne pourra ainsi être finalisé que si le crédit d'étude demandé est accordé. Il n'est donc pas possible, à l'heure actuelle, d'apporter des réponses définitives aux questions posées par la commission ad hoc, qui concernent 23 secteurs déterminés. Cependant, en tout état de cause, les travaux entrepris et les mesures décidées sont compatibles avec la vision globale des circulations en ville d'Yverdon-les-Bains. Elles d'inscrivent dans la philosophie générale des circulations demandée par l'Etat de Vaud, et fondée sur les outils que celui-ci promeut, tels que le plan directeur de la mobilité douce et le plan directeur des transports publics. La terminologie cantonale ne prévoit en revanche pas, en tant que tel, de plan directeur du trafic individuel motorisé, raison pour laquelle un tel instrument n'a pas été élaboré. Sur la base des études à effectuer, dans les 23 secteurs concernés et sous réserve de l'octroi des crédits d'étude, le résultat final (plan des circulations proprement dit) donnera toutefois cette vue d'ensemble, y compris pour le trafic individuel motorisé.

## Ressources

### Observation 7.2.2

La COGE invite la Municipalité à réfléchir à l'adéquation entre les ressources de la Filière mobilité, les prestations attendues de sa part et les besoins engendrés par les différents projets dé-

cidés (cf. vœu 1.4) ; le cas échéant à adapter la dotation en personnel de la filière en fonction des différentes priorités fixées et des délais de réalisation souhaités.

#### Réponse :

La Filière mobilité du Service de la sécurité publique gère actuellement environs 70 projets. Il s'agit de différents types de projets, allant de la planification à l'analyse des simples demandes des citoyens (mise en place d'un passage pour piétons ou une expertise pour leur accès car les distances de visibilité ne sont pas respectées). Selon les documents de planification en vigueur,

des directives et les normes VSS, ces analyses se transforment souvent en projets spécifiques.

Afin de définir et de mettre en œuvre une stratégie cohérente de développement de la mobilité et d'amélioration des systèmes de transport pour la Ville d'Yverdon-les-Bains, la filière Mobilité fournit une grande palette des prestations:

- Prestations de la planification de l'offre en transports multimodaux (trafic individuel motorisé, transports publics, mobilité douce) et de l'infrastructure.
- Prestations d'exécution des mesures retenues pour favoriser le développement d'offre en transport et mettre en œuvre la stratégie de mobilité multimodale.
- Prestations de suivi et surveillance de l'exploitation des réseaux de transport afin d'évaluer les impacts effectifs des mesures exécutées, de les comparer avec les impacts planifiés et d'apporter les corrections nécessaires.
- Prestations de l'organisation du stationnement public.

Ce faisant, la charge de travail des collaborateurs au sein de la Filière mobilité est importante, avec un taux d'occupation considérable pour chacun, qui varie de 120 à 130%. Ceci se traduit en problématique majeure dans la gestion du personnel.

risé les différents objets en cours et accepté de reporter certains d'entre eux, ou de procéder par étapes, en fonction des ressources financières, mais surtout humaines disponibles. Il s'agit toujours de choix difficiles, mais la situation actuelle et le flux tendu en matière de personnel pousse à définir des priorités.

Au vu de cette situation, la Municipalité a prio-

### Observations sur gestion 2020 maintenues par le Conseil communal en 2021

#### Observation 3.1.1 Préavis

La COGE demande à la Municipalité de s'assurer que les commissions disposent d'un délai suffisant pour traiter l'étude des préavis avec autant de sérieux que nécessaire. Une anticipation par-

ticulière doit être accordée aux préavis d'importance (règlements, enjeux politiques élevés,...) afin de garantir les conditions nécessaires au fonctionnement démocratique.

#### Réponse de la COGE :

La COGE refuse la réponse de la Municipalité par 6 voix contre et 1 pour. Sur le fond de la réponse, la Municipalité ne donne pas de solution sur la manière dont elle pense améliorer les choses. De plus, une grande partie de la réponse

fait porter la responsabilité sur d'autres, tels que le Canton ou le Bureau du Conseil. Ces aspects ne sont pas à même de rassurer la COGE sur l'enjeu d'anticipation demandé à la Municipalité face à ces préavis d'importance.

**Nouvelle réponse de la Municipalité :**

Dès la nouvelle législature 2021-2026, la Municipalité a cherché à optimiser son fonctionnement, en encourageant la coordination entre les divers services et dicastères. Ces projets se poursuivront en 2022 en vue d'optimiser les processus et de gagner en efficience.

Aux fins de faciliter la transversalité, une Plateforme de coordination interservices, réunissant les chef-fes de service ou leur remplaçant, ainsi que les délégué-es à l'informatique, à la communication, à l'économie, à la mobilité et à la dura-

bilité coordonne, au cours d'une séance hebdomadaire placée sous la présidence du secrétaire municipal, les dossiers transversaux et les objets soumis à la Municipalité. Les membres de cette Plateforme ont été étroitement associés à l'élaboration du programme de législature, qui sera finalisé au printemps 2022.

Cette manière de fonctionner favorisera une meilleure anticipation et coordination des dossiers, dans le sens des attentes de la Commission de gestion.

**Observation 3.1.2 Préavis**

La COGE invite la Municipalité à identifier a posteriori les causes de préavis insuffisamment

**Réponse de la COGE :**

La COGE refuse la réponse de la Municipalité par 4 voix contre, 1 pour et 2 abstentions.

En effet, la COGE prend bonne note du souhait de la Municipalité de mieux identifier les enjeux politiques a priori. Toutefois, le fond de l'ob-

**Nouvelle réponse de la Municipalité :**

La Municipalité est sensible aux critiques qui peuvent lui être apportées soit de manière incitative (vœux), soit de manière plus directe, que ce soit en séance de commissions, dans les rapports de commissions ou en plenum. Elle débat systématiquement de ces remarques et des moyens de mieux tenir compte, dans la mesure du possible, des attentes exprimées par les

complets pour le traitement par la commission ad hoc et de les corriger pour les préavis futurs.

observation tendait à mettre en place une évaluation systématique a posteriori dans le cas où la commission ad hoc relèverait des manques ou lorsque le travail en commission se serait révélé difficile pour des questions de compréhension.

conseillères et conseillers communaux. Chaque situation étant différente, les mesures prises diffèrent de cas en cas. La Municipalité tient à assurer le Conseil de sa volonté de travailler en bonne intelligence et de prendre en compte, de manière constructive, toutes les remarques qui peuvent être émises quant à la qualité des documents soumis au Conseil communal.

**Observation 7.2.1 Plan des circulations**

La COGE invite la Municipalité à réfléchir à l'adéquation entre les ressources de la filière Mobilité, les prestations attendues de sa part et les besoins engendrés par les différents projets dé-

**Réponse de la COGE :**

La COGE refuse la réponse de la Municipalité par 6 voix contre et 1 abstention. La COGE prend acte des différentes étapes nécessaires avant de

cidés (cf. vœu 1.4) ; le cas échéant à adapter la dotation en personnel de la filière en fonction des différentes priorités fixées et des délais de réalisation souhaités.

pouvoir transmettre un plan des circulations validé mais s'inquiète dès lors de la chronologie des décisions prises pour les grands projets de la Ville.

### **Nouvelle réponse de la Municipalité :**

Le projet d'agglomération de 4e génération (PA4) a permis de coordonner les différentes stratégies en matière de mobilité telles que la stratégie des transports individuels motorisés (TIM) développée dans le cadre du Concept TIM (révisé en 2015) et du plan des circulations, le plan directeur des transports publics (TP) et le plan directeur de la mobilité douce. Il s'agit des stratégies cohérentes entre elles et qui tiennent compte des données de base en matière de construction des infrastructures routières et de l'urbanisation prévue.

Cependant, compte tenu des objectifs du report modal définis dans le PA4 déposé en septembre

2021 qui est en cours d'examen et des objectifs globaux du Plan climat vaudois, une mise à jour du plan des circulations est nécessaire pour répondre à ces enjeux.

Les données TIM du plan des circulations seront adaptées et intégrés dans une stratégie de mobilité durable, avec les volets mobilité douce, transports publics, stationnement et logistique, ainsi que la modération du trafic. La filière Mobilité a déjà établi plusieurs planifications ces dernières années, qu'elle va reprendre, mettre à jour et intégrer dans une vision globale et durable pour corroborer les impératifs climatiques et sociaux.

## **Observation 7.2.2 Ressources**

La COGE invite la Municipalité à réfléchir à l'adéquation entre les ressources de la filière Mobilité, les prestations attendues de sa part et les besoins engendrés par les différents projets décidés

(cf. vœu 1.4) ; le cas échéant à adapter la dotation en personnel de la filière en fonction des différentes priorités fixées et des délais de réalisation souhaités.

### **Réponse de la COGE :**

La COGE refuse la réponse de la Municipalité par 6 voix contre et 1 abstention. La COGE s'inquiète de la situation au sein de la filière Mobilité et notamment de la surcharge de travail chronique constaté. La Ville doit de doter des moyens à la hauteur des projets qu'elle entend mener. De

plus, sous l'aspect RH une telle surcharge ne peut pas être simplement constatée sans moyen d'y remédier. La COGE refuse donc la réponse la Municipalité afin que cette importante question puisse être suivie par la prochaine COGE.

### **Nouvelle réponse de la Municipalité :**

Actuellement, la Mobilité se compose de 5 collaborateurs-trices, dont un assistant de direction, trois chefs de projet et une cheffe de filière (ou adjointe).

La création du Service de la mobilité permettra de renforcer la thématique de la mobilité à Yverdon-les-Bains, avec la venue d'une cheffe de service dès le mois de mai 2022. La fonction

de la cheffe de service est de donner un cadre à l'équipe, de prioriser selon le programme de législature, ainsi que de faire la balance des intérêts par rapport aux différents services. L'arrivée d'un-e responsable de projet dès juillet 2022 va également permettre de soulager l'équipe en permettant une répartition des charges de travail plus équilibrée. Les tâches de la Mobilité sont :

- Accompagner et soutenir techniquement les services communaux ;
- Élaborer les planifications en matière de mobilité tous modes confondus ;
- Exécuter les mesures de mobilité issues de ses planifications internes et externes (projets communaux, Programme d'agglomération, Stratégies cantonales, etc.) ;
- Gérer et développer la planification du stationnement ;
- Se renseigner sur les dernières publications officielles (Confédération ou étrangères) pour la mobilité de demain.

Au vu de la quantité de projets à planifier et à réaliser, une priorisation est fondamentale, notamment en regard du plan de législature en cours. Toutefois, les ressources internes.

# Municipalité

## Vœux de la Commission de gestion

### Rapport entre l'Exécutif et ses services

#### → Vœu 2.1

La COGE invite la Municipalité à réfléchir à des moyens et des outils pour rendre plus fluides les

#### Réponse :

La Municipalité a pris bonne note de ce vœu. Dès la nouvelle législature, la Municipalité a cherché à optimiser son fonctionnement, en limitant la production de documents papier au profit du numérique et en encourageant la coordination entre les divers services et dicastères. Ces projets se poursuivront en 2022 en vue d'optimiser les processus et de gagner en efficience.

Aux fins de faciliter la transversalité, une Plateforme de coordination interservices, réunissant

échanges entre le collège municipal et ses services autour des projets et rapports d'importance.

les chef-fes de service ou leur remplaçant, ainsi que les délégué-es à l'informatique, à la communication, à l'économie, à la mobilité et à la durabilité coordonne, au cours d'une séance hebdomadaire placée sous la présidence du secrétaire municipal, les dossiers transversaux et les objets soumis à la Municipalité. Les membres de cette Plateforme ont été étroitement associés à l'élaboration du programme de législature, qui sera finalisé au printemps 2022.

#### → Vœu 2.2

La COGE invite la Municipalité à réfléchir à la manière dont elle pilote les différents projets

#### Réponse :

La Municipalité a pris bonne note de ce vœu. Afin de diminuer les contraintes opérationnelles pour les services, en se concentrant elle-même sur la gestion stratégique des projets, elle a mis en œuvre diverses mesures de coordination générale qui permettent au service de préparer les décisions municipales de manière coordonnée en amont du rapport présenté à la Municipalité (voir ci-dessus voir 2.1). Pour les grands projets, les services sont invités à faire valider périodiquement, tout au long de l'avancement du projet, les grandes options stratégiques qui leur permettent ensuite de travailler sur les aspects opérationnels de manière plus autonome.

La Municipalité a, par ailleurs, réfléchi, en particulier dans le cadre de l'élaboration de son pro-

gramme de législature, aux moyens d'améliorer la transversalité et le pilotage des grands projets stratégiques. Des plateformes thématiques sont prévues, réunissant, autour des principales thématiques transversales et grands projets identifiés par le programme de législature, les principaux acteurs de la politique sectorielle ou du projet considéré. Les modalités opérationnelles et l'organisation de ces plateformes doivent encore être précisées, afin de les rendre efficaces et efficientes. La Municipalité y travaillera en 2022. Elle est convaincue que les décisions stratégiques sur des thématiques transversales, ainsi que la coordination opérationnelle sur les grands projets en seront notablement facilités et améliorés.

impliquant des prises de décisions stratégiques afin de limiter les allers-retours avec les services.

# Grands projets

## → Vœu 2.3

A l'heure des projets de grande envergure et d'une réelle complexité, la COGE invite la Municipalité à se doter d'outils et de méthodologies de gestion de projets de très grande taille, afin

### **Réponse :**

La Municipalité est sensible à ces considérations et a ainsi, lors de l'élaboration du Plan des investissements 2021-2030, intégré les réflexions des services quant aux investissements à effectuer en fonction des besoins, mais également eu égard aux ressources et moyens nécessaires. Les différents projets ont été examinés de manière transversale par les services, de manière à faire une proposition coordonnée et commune à la Municipalité, en s'assurant parallèlement que le report ou l'abandon de certains investissements n'avait pas d'effet pervers ou indirect sur les projets prioritaires pilotés par d'autres services.

de permettre à la fois un pilotage efficace de l'ensemble des ressources à disposition dans la Commune ainsi qu'une prise de décision éclairée tant pour l'exécutif que le législatif.

Certains projets ont ainsi été retardés, considérant que les services de la Ville n'auraient pas la disponibilité ou les moyens de les mener parallèlement à d'autres projets en cours ou prioritaires. Inversement, d'autres investissements ont été maintenus, au vu de leur transversalité et de leur intérêt au-delà du service pilote du projet, ce qui n'apparaissait pas forcément à première vue. La démarche s'est avérée très riche d'enseignements et sera poursuivie au cours des exercices à venir, tant pour les investissements que pour le budget.

# Transversalité

## → Vœu 2.4

La COGE invite la Municipalité à accroître, en son sein, l'émulation et les échanges qui existent aussi bien autour des projets transversaux que sur la valorisation et l'échange de bonnes pra-

### **Réponse :**

La Municipalité est sensible à ce vœu, dont les objectifs seront intégrés au programme de législation. Différents projets transversaux et participatifs ont déjà été mis sur pied et seront poursuivis ou développés au cours des années à venir. Il est particulièrement encourageant, tant pour la Municipalité que pour l'administration, que ces efforts aient été reconnus et valorisés par différents programmes, concours et subventions, tant sur le plan fédéral que par différentes associations. Ainsi par exemple la Ville avait présenté en 2020 un projet, retenu parmi les finalistes,

tiques, en vue d'apprendre en tirant les leçons des réussites des différents services pour accroître l'efficacité générale de la commune.

pour le concours Civic Challenge, patronné entre autres par la Chancellerie fédérale. Elle a également obtenu le soutien de la Confédération pour le projet «Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois-e». La Municipalité tirera profit de tout ce qui a été fait pour fédérer ces efforts, afin de créer une dynamique fondée sur une méthodologie commune, et permettant accessoirement de réunir des ressources externes pour financer au moins en partie des projets innovants et participatifs.

# Suites de la période Covid-19

## → Vœu 2

La COGE invite la Municipalité à tirer le bilan des nouveaux modes de fonctionnement mis en œuvre durant la période de crise et à en faire un rapport

### Réponse :

Les restrictions et fermetures imposées par la situation sanitaire ont poussé la Municipalité et les services de la Ville à repenser leur fonctionnement, afin de garantir dans toute la mesure du possible les prestations à la population. Les possibilités de télétravail et de rencontres en visioconférences ont été utilisées, permettant de limiter les manques d'effectifs en situation de quarantaine, voire d'isolement. La Municipalité en a tiré des enseignements et mettra en œuvre les moyens nécessaires pour permettre à l'ave-

complet afin de capitaliser sur ces apprentissages et de faire perdurer, après la crise, les manières de faire qui pourraient être utiles à la commune.

nir une telle agilité, qui implique un renforcement de moyens et de ressources dans le domaine numérique. Ainsi, des réflexions sont en cours quant à l'optimisation des locaux, à la mutualisation de guichets et à la possibilité d'obtenir plus de prestations sans devoir nécessairement se déplacer personnellement dans les locaux de l'administration, évitant, pour une grande partie de la population, des déplacements chronophages et intempestifs.

## Administration générale

### Secrétariat général

#### Affaires juridiques

#### Recours à des mandataires juridiques externes

## → Vœu 3.1

La COGE invite la Municipalité à se doter d'outils lui permettant de suivre plus finement l'attribu-

### Réponse :

La Municipalité s'applique à se doter, notamment dans le domaine juridique, d'une vue d'ensemble qui lui permette de conseiller de manière plus précise les différents services, ou de les aider à suivre des mandats juridiques. Une réaffectation des ressources au profit d'un renforcement de la Filière affaires juridiques, en 2021, a permis d'avancer dans ce sens. De même, la mise sur pied de séances régulières, sous forme de Cellule juridique réunissant les différentes personnes en charge de dossiers juridiques a permis et permettra encore d'améliorer la coordination, l'échange de bonnes pratiques et l'harmonisation des pratiques au sein de la Ville, en vue de créer au Secrétariat général un véritable centre de compétences dans les domaines

tion de ce type de mandats tant du point de vue financier que de point de vue de la gestion.

transversaux, et en particulier dans le domaine juridique.

Les ressources actuelles de la filière (1.3 EPT), de même que la lourdeur et la spécialisation nécessaire ne permettent cependant pas un suivi direct, par la filière, de l'ensemble des mandats juridiques. Lorsqu'elle n'est pas en mesure de délivrer elle-même les prestations juridiques nécessaires, la Filière affaires juridiques est à disposition pour proposer ou prendre les contacts nécessaires auprès de mandataires spécialisés en fonction de chaque affaire.

Comme c'est également le cas dans de nombreuses villes, et même au Canton, le recours à des mandataires externes, en relation directe

avec les services en charge du dossier, reste indispensable pour certaines affaires complexes ou nécessitant des connaissances spécialisées. Les moyens mis en œuvre permettent cependant à la Municipalité de distinguer et appré-

hender globalement les coûts de ces différents mandats, dont le financement est nécessairement réparti en fonction de différents projets et centres de coûts auxquels ils se réfèrent.

# Finances

## Cyberadministration

### Vœu 3.2

La COGE invite la Municipalité à réfléchir à un moyen de mettre à disposition en ligne les documents aujourd'hui à disposition au greffe, tels

que les dossiers en lien avec la mobilité ou tout autre document utile à une consultation par les administré-es.

#### Réponse :

Il existe actuellement différentes possibilités de mettre à disposition des usager-ères les documents de l'administration communale. Le site internet est actuellement la porte d'entrée pour le citoyen. Celui-ci est ensuite redirigé vers les thématiques l'intéressant (à l'exemple du pilier public virtuel, des prestations du contrôle des habitants, etc.). Chaque service de la Ville est responsable de la mise à disposition des documents.

tion, menés principalement en collaboration entre les services généraux et les services techniques, une centralisation de l'information et une simplification de l'accès aux documents est préconisée. Raison pour laquelle le développement d'un guichet citoyen regroupant l'ensemble des thématiques utiles aux citoyens, quel que soit le fournisseur de la prestation, est en cours de réflexion. Ce développement est effectué en collaboration avec d'autres villes romandes.

Dans le cadre des projets de cyberadministra-

# Service de la culture

## Missions des théâtres communaux | Médiation

### → Vœu 4.1

La COGE invite la Municipalité à renforcer les actions de médiation culturelle auprès de la population.

#### Réponse :

La médiation culturelle dans son ensemble est une des priorités du Service de la culture ; elle constitue une composante importante de l'axe «participation» du Plan directeur de la culture, adopté en 2021. Dans les théâtres communaux, les actions de médiation sont coordonnées et

gérées par les responsables de la communication et de la médiation. Les théâtres cherchent en permanence à enrichir ces actions et une augmentation des ressources est envisagée dans le courant de la législature pour en soutenir le développement.

# Bureau de la Durabilité

## Médiation

### → Vœu 4.2

La COGE invite la Municipalité à renforcer les actions de médiation entre le bureau de la durabilité

et la population ainsi qu'entre le bureau de la durabilité et le reste de l'administration.

#### Réponse :

La médiation et la sensibilisation sont des enjeux importants pour la Durabilité, à réaliser de manière régulière sur les différentes thématiques liées et envers tant l'interne de l'administration que l'externe. Elles dépendent selon les possibilités de calendrier, projet et ressources humaines. Par exemple la démarche participative de 2018, réalisée pour la mise à jour de l'Agenda 21, a permis de renforcer la sensibilisation et médiation. En 2017, la campagne « c'est dans une boîte qu'on emballe » lançait la promotion de la vaisselle réutilisable pour la nourriture à l'emporter. De plus, la bourse aux projets, financée par le Fonds Durabilité, permet de soutenir de nom-

breux projets de médiation et sensibilisation, à l'instar de la médiation dans les écoles (bilan écologique des écoles, promotion de mobilité douce, jardinage au naturel, etc.), auprès de la population par exemple en soutenant STE pour la fête de la nature et le dépliant Biodiversity, par exemple. De plus, la déléguée est de plus en plus sollicitée pour participer des comités de pilotage internes. Le plan climat en cours actuellement prévoit également des actions de sensibilisation. Les ressources humaines actuelles étant limitées (0,8 ETP et 1 stagiaire), elles ne permettent que des actions très ponctuelles.

## Bureau de la Durabilité | formation

### → Vœu 4.3

La COGE invite la Municipalité à réfléchir à une (in)formation pour le personnel politique de la prochaine législature, au-delà des personnes

déjà sensibilisées, qui sera amené à prendre des décisions importantes quant à la mise en œuvre de cette stratégie.

#### Réponse :

La Municipalité prend bonne note de cette proposition. Une information et formation concernant l'évaluation des projets du point de vue de la durabilité est également souhaitable, en particulier concernant l'outil d'évaluation Boussole

21, développé par le Canton. Une mise à jour de cet outil est en cours par le Canton. La Municipalité est en attente de la nouvelle version avant de proposer une formation au Conseil communal, si possible d'ici l'été 2022.

# Service jeunesse et cohésion sociale

## Planification scolaire

### → Vœu 6.1

La COGE souhaite que la Municipalité se penche sur une véritable stratégie du développement des écoles qui intégrerait l'ensemble des questions soulevées. Cela permettrait d'avoir une

vision stratégique globale avant de devoir les ajuster aux différentes contraintes (coût, mobilité, contraintes territoriales, canton...).

### **Réponse :**

Sur la base de la planification scolaire déjà validée par la Municipalité et au vu du fait qu'aucun habitant n'arrivera dans le nouveau quartier de Gare-Lac avant 2029/2030, les services JECOS et BAT travaillent de concert avec les établissements scolaires et la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) pour dimensionner une extension du site scolaire de la Passerelle. Pour rappel, cette construction doit permettre d'absorber la croissance prévue du nombre d'élèves en lien avec la densification de la Ville à l'horizon 2030 et de supprimer certaines constructions temporaires. Elle doit également permettre de construire deux nouvelles salles de gymnastique, une salle de rythmique et des infrastructures destinées au parascolaire (UAPE et APEMS). Alors que la création d'un 3<sup>e</sup> établissement était initialement planifiée en lien avec le nouveau quartier de Gare-Lac, la DGEO a demandé que la logique des trois établisse-

ments scolaires primaires prévus à terme soit déjà intégrée à ce nouveau projet de construction, afin que le dimensionnement de l'agrandissement prévu sur ce site puisse être pris en compte dans la nouvelle organisation scolaire. Cela implique principalement la redéfinition des zones d'enclassement pour le primaire, la définition des besoins en salles de classe et en salles spéciales qui découlent de ces enclassements et la logique des transports scolaires dans le cadre d'une organisation à trois établissements primaires. Même si ce travail retarde malheureusement le projet, il apparaît nécessaire de le réaliser afin de s'assurer que cette nouvelle construction puisse s'intégrer dans une organisation scolaire comportant trois établissements primaires. Cela permet en effet de limiter le risque d'avoir des locaux qui ne soient pas situés au bon endroit et qui exigent des transports scolaires qui auraient pu être évités.

## Service de la sécurité publique

### **Commission urbanisme et mobilité**

#### → Vœu 7.2

La COGE invite la Municipalité à repenser le rôle de la commission et son règlement afin de se doter d'un réel outil consultatif ; qui lui soit utile

quant au pilotage de ses projets et respecte mieux l'engagement des différent-es membres.

### **Réponse :**

(conjointe avec urbanisme)

## Service de l'urbanisme et Service des bâtiments

### **Commission urbanisme et mobilité**

#### → Rappel du vœu 7.2

La COGE invite la Municipalité à repenser le rôle de la commission et son règlement afin de se doter d'un réel outil consultatif ; qui lui soit utile

quant au pilotage de ses projets et respecte mieux l'engagement des différent-es membres.

**Réponse (conjointe avec mobilité):**

La Commission urbanisme et mobilité a été repensée en 2021. Tant sa composition que son fonctionnement ont été revus, ainsi que ses missions, avec l'intégration d'un nouvel objectif visant à associer la commission à l'exploration de différentes pistes dès la genèse des projets. Elle siègera 3 à 4 fois par année, en fonction des be-

soins, selon deux formats distincts : des séances informatives – qui ont pour objectifs d'apporter des éclairages et de générer des discussions sur les projets en cours – ainsi que des ateliers participatifs sur les projets à venir. Les nouveaux membres de la Commission seront prochainement nommés.

**Service des bâtiments | Service de piquet**→ **Vœu 9.2.1**

La COGE invite la Municipalité à évaluer la possibilité de se doter d'un service de piquet pour certains bâtiments : en termes de ressources humaines et de coûts, en corrélation avec les impacts positifs pour les usagers et les usagères.

De plus, la COGE souhaite qu'un numéro d'urgence (Police, pompiers, réparateur d'ascenseur...) soit affiché et visible de toutes et tous dans les différents bâtiments de la Ville.

**Réponse :**

La mise en place d'un service de piquet avait déjà été thématisée dans le passé, mais avait dû être abandonnée pour des raisons budgétaires. Elle a à nouveau été étudiée à l'occasion de l'élaboration du budget 2022. Ainsi, en phase d'élaboration du budget, le plan des postes 2022 proposait la création de 2 ETP pour répondre aux sollicitations des usager·ères en dehors des plages d'ouverture des bureaux (soirées et week-end). Ce service devait être assuré par une équipe d'une dizaine de personnes à

temps partiel, pour un taux annualisé atteignant 2 ETP. Malheureusement, ces 2 postes n'ont pas pu être maintenus en raison des contraintes financières. L'année 2022 sera – nous l'espérons – une année de reprise complète des activités sportives et culturelles. Nous ferons usage de notre expérience sur le terrain pour répondre aux éventuelles sollicitations des usager·ères et pour apporter des solutions alternatives avec les ressources actuelles.

**Mise en service d'un nouveau bâtiment**→ **Vœu 9.2.2**

La COGE invite la Municipalité à mettre en place, lors de la mise en service d'un nouveau bâtiment, un processus temporaire afin d'identifier, remonter et corriger les éventuels problèmes de ma-

nière rapide, efficace et coordonnée. Ce processus pourrait également contenir une démarche d'évaluation auprès des utilisateur·trices.

**Réponse :**

La mise en service d'un nouveau bâtiment répond à un protocole strict. La remise provisoire a lieu environ 1 mois avant la remise officielle – l'état des lieux – et permet de corriger les points identifiés par les parties prenantes, qui comprend les utilisateur·trices ou leurs représentant·es. La transmission d'un questionnaire de satisfaction des utilisateur·trices sera désormais prévue, afin de récolter les feedbacks

concernant l'utilisation du bâtiment et de pouvoir ainsi corriger les éventuels défauts constatés à l'usage. Il faut relever que le processus de remontée des informations et problèmes diffère d'un bâtiment à l'autre, selon l'exploitant. Le Service des bâtiments est en charge de la réalisation du bâtiment, mais remet généralement ensuite son exploitation à un autre service. Pour exemple, le stade municipal est exploité par le

Service des sports et de l'activité physique. Une salle de gymnastique sera sous la responsabilité des établissements scolaires durant les périodes d'enseignement, mais sous celle du Service des sports et de l'activité physique pour les activi-

tés extra-scolaires. Il importe ainsi de clarifier et faire connaître le partenaire de chacun-e des utilisateurs et utilisatrices pour faciliter la remontée d'informations.

## Restaurateurs Patinoire et TBB | Baux à loyer

### → Vœu 9.2.3

La COGE invite la Municipalité à mieux intégrer les besoins des services concernés dans la négociation des futurs baux à loyer avec les res-

taurateurs en question ou d'autres et de les lier à des cahiers de charges plus contraignants.

#### Réponse :

La Municipalité prend note de ce vœu. Les différents services sont systématiquement intégrés dans les échanges concernant les baux à loyer futurs ou actuels. Pour exemple, le Service des sports a participé à l'ensemble des discussions avec l'exploitant du restaurant de la Patinoire et

est systématiquement consulté pour toute question de la Gérance communale au locataire ou inversement. Le Service de la culture a récemment participé aux négociations avec le restaurant de la Grange, de par sa proximité avec le Théâtre Benno-Besson.

# Bureau électoral

L'année 2021 a vu se dérouler 4 scrutins.

## Votation fédérale du 7 mars 2021

Électeurs : 15'093      Participation : 49.65%

### Objet

CH1 Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage ?

CH2 Loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE)

CH3 Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	accepté à 52.17%	accepté à 50.91%	accepté à 51.2%
CH2	rejeté à 75.22%	rejeté à 70.04%	rejeté à 64.4%
CH3	rejeté à 70.39%	rejeté à 65.87%	accepté à 51.6%

**Votation fédérale du 13 juin 2021**

Électeurs : 14'999 Participation : 51.18%

**Objet**

- CH1 Pour une eau potable propre et une alimentation saine  
 CH2 Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse  
 CH3 Loi fédérale du 25.09.2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie du COVID-19  
 CH4 Loi sur le CO2  
 CH5 Mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	rejeté à 63.72%	rejeté à 66.03%	rejeté à 60.7%
CH2	rejeté à 60.46%	rejeté à 62.75%	rejeté à 60.6%
CH3	accepté à 68.48%	accepté à 70.15%	accepté à 60.2%
CH4	accepté à 55.07%	accepté à 53.15%	rejeté à 51.6%
CH5	accepté à 55.74%	accepté à 58.83%	accepté à 56.6%

**Votation fédérale du 26 septembre 2021**

Électeurs : 15'015 Participation : 46.98%

**Objet**

- CH1 Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital  
 CH2 Mariage pour tous

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	rejeté à 54.18%	rejeté à 61.56%	rejeté à 64.9%
CH2	accepté à 61.32%	accepté à 65.02%	accepté à 64.1%

**Votation fédérale du 28 novembre 2021**

Électeurs : 14'984 Participation : 55.99%

**Objet**

- CH1 Pour des soins infirmiers forts  
 CH2 Désignation des juges fédéraux par tirage au sort  
 CH3 Modification de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil Fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	accepté à 68.99%	accepté à 64.73%	accepté à 60.98%
CH2	rejeté à 72.96%	rejeté à 75.07%	rejeté à 68.07%
CH3	accepté à 60.41%	accepté à 63.7%	accepté à 62.01%

## Élections communales du 7 mars 2021

### Renouvellement du Conseil communal (système proportionnel)

Électeurs : 20'283 Participation : 35.20 %

5 listes officielles furent déposées, soit :

No liste	Dénomination	Abréviation	Nbre de candidats
01	Mouvement Citoyen Yverdon	MCY	1
02	Parti Libéral-Radical et Vert'libéraux	PLRVert'libéraux	76
03	Les Vert-e-s et solidaires	V&S	50
04	UDC, artisans et indépendants	UDC	22
05	Parti Socialiste - POP	PS-POP	43

## Résultats

Les 100 sièges ont été répartis comme suit

No	Dénomination	Suffrages	En %	Sièges obtenus
01	Parti Libéral-Radical et Vert'Libéraux	220'231	35.52	36
02	Les Verts-e-s et solidaires	164'790	26.58	27
03	Parti Socialiste -POP	161'552	26.05	26
04	UDC, artisans et indépendants	67'958	10.96	11
05	MCY	5'555		
	Sous-total suffrages de parti	620'086		
	Suffrages blancs	29'114		
	<b>Total</b>	<b>649'200</b>		<b>100</b>

Le quorum est de 31'005.

Le détail des élus figure ci-devant au chapitre «membre du Conseil communal au 01.07.2021».

## Renouvellement de la Municipalité, 1<sup>er</sup> tour (système majoritaire)

Électeurs : 20'283 Participation : 35.20 %

11 listes officielles furent déposée composées de 11 candidats au total, soit :

No liste	Dénomination	Abréviation	Nom des candidats
1	Les Jeunes Vert-e-s	JVD	TANNER Carmen GUILLARD Benoist TUOSTO Brenda RUCHET Jean-Claude DESSEMONTET Pierre

No liste	Dénomination	Abréviation	Nom des candidats
2	Jeunes UDC	JUDC	GAFNER Pascal CARRARD Jean-Daniel CAPT Gloria ALFONSO Giuseppe WEILER Christian GABERELL Thierry
3	UDC, artisans et indépendants	UDC	GAFNER Pascal CARRARD Jean-Daniel CAPT Gloria ALFONSO Giuseppe WEILER Christian GABERELL Thierry
4	Solidarité & Ecologie	S&E	TANNER Carmen GUILLARD Benoist TUOSTO Brenda RUCHET Jean-Claude DESSEMONTET Pierre
5	Parti Socialiste yverdonnois	PSY	TUOSTO Brenda RUCHET Jean-Claude DESSEMONTET Pierre TANNER Carmen GUILLARD Benoist
6	Parti Vert'Libéraux	PVL	GABERELL Thierry CARRARD Jean-Daniel CAPT Gloria ALFONSO Giuseppe WEILER Christian GAFNER Pascal
7	PLR, Les Libéraux-Radicaux	PLR	CARRARD Jean-Daniel CAPT Gloria ALFONSO Giuseppe WEILER Christian GAFNER Pascal GABERELL Thierry
8	Les Vert-e-s	V&S	TANNER Carmen GUILLARD Benoist TUOSTO Brenda RUCHET Jean-Claude DESSEMONTET Pierre
9	Parti Ouvrier Populaire	POP	TUOSTO Brenda RUCHET Jean-Claude DESSEMONTET Pierre TANNER Carmen GUILLARD Benoist
10	Union Démocratique Fédérale	UDF	CARRARD Jean-Daniel CAPT Gloria ALFONSO Giuseppe WEILER Christian GAFNER Pascal GABERELL Thierry
11	Jeunesse Socialiste Vaudoise	JSV	TUOSTO Brenda RUCHET Jean-Claude DESSEMONTET Pierre TANNER Carmen GUILLARD Benoist

## Résultats

Parti	Nom des candidats	Suffrages obtenus	En %	Sièges obtenus
PS	DESSEMONTET Pierre	3'937	55.82	Élu
Les Vert·e·s	TANNER Carmen	3'761	53.32	Élue
PS	TUOSTO Brenda	3'694	52.37	Élue
PS	RUCHET Jean-Claude	3'493	49.53	
Les Vert·e·s	GUILLARD Benoist	3'469	49.18	
PLR	WEILER Christian	3'216	45.60	
PLR	CARRARD Jean-Daniel	3'205	45.44	
PLR	CAPT Gloria	3'134	44.43	
Verts'Libéraux	GABERELL Thierry	3'112	44.12	
UDC	Pascal GAFNER	3'059	43.37	
PLR	ALFONZO Giuseppe	2'863	40.59	
	Voix éparses	301		
		<b>37'244</b>		

3 candidats sont élus au 1er tour ayant obtenus la majorité absolue de 3'527.

### Élection communale du 28 mars 2021

#### Renouvellement de la Municipalité, 2<sup>e</sup> tour (majorité relative)

Électeurs : 20'212 Participation 32.91 %

8 listes officielles furent déposée composées de 6 candidats au total, soit :

No liste	Dénomination	Abréviation	Nbre de candidats
1	PLR Les Libéraux-Radicaux	PLR	CARRARD Jean-Daniel CAPT Gloria WEILER Christian GAFNER Pascal
2	Les Jeunes Vert·e·s	JVVD	GUILLARD Benoist RUCHET Jean-Claude
3	Les Vert·e·s	V&S	GUILLARD Benoist RUCHET Jean-Claude
4	Jeunesse Socialiste Vaudoise	JSV	RUCHET Jean-Claude GUILLARD Benoist
5	Parti Socialiste yverdonnois	PSY	RUCHET Jean-Claude GUILLARD Benoist
6	Solidarité et Ecologie	S&E	GUILLARD Benoist RUCHET Jean-Claude

No liste	Dénomination	Abréviation	Nbre de candidats
7	UDC, artisans et indépendants	UDC	GAFNER Pascal CARRARD Jean-Daniel CAPT Gloria WEILER Christian
8	Parti Ouvrier Populaire	POP	RUCHET Jean-Claude GUILLARD Benoist

## Résultats

Parti	Nom des candidats	Suffrages obtenus	En %	Statut
Les Vert·e·s	GUILLARD Benoist	3'296	50.21	Élu
PLR	WEILER Christian	3'286	50.05	Élu
PS	RUCHET Jean-Claude	3'239	49.34	Élu
PLR	CARRARD Jean-Daniel	3'144	47.89	Élu
UDC	GAFNER Pascal	3'070	46.76	
PLR	CAPT Gloria	3'067	46.72	
	Voix éparses	119		
		<b>19'221</b>		

4 candidats sont élus au second tour, complétant ainsi la Municipalité.

## Élection communale du 29 mars 2021

### Élection à la syndication

Le Bureau électoral de la commune d'Yverdon-les-Bains

Vu le rapport établi par le Greffe municipal attestant qu'une seule candidature a été déposée dans les délais en vue de l'élection du syndic du 25 avril 2021, pour la législature 2021-2026 :

1. proclame élu tacitement syndic d'Yverdon-les-Bains, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, pour la législature 2021-2026, Monsieur Pierre DESSEMONTET, né en 1969, originaire de Belmont-sur-Yverdon (VD), géographe, domicilié à Yverdon-les-Bains, Place de la Tannerie 4.
2. constate que le scrutin populaire prévu le 25 avril 2021 est annulé en ce qui concerne l'élection du Syndic.

## 2 Municipalité 2021-2026

### La Municipalité dans sa composition

à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021



f | e | c | a | b | d | g | h |

a | **Monsieur Pierre Dessemontet (PS)**

Syndic

—

Suppléante : Carmen Tanner

Dicastère (SGFI) : Secrétariat général | Finances | Informatique

Services : Secrétariat général | Service des finances | Office informatique

b | **Madame Carmen Tanner (Les Vert.e.s)**

Vice-syndique

—

Suppléant : Benoist Guillard

Dicastère (URCD) : Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

Services : Service de l'urbanisme | Service des ressources humaines

Service de la culture | Filière Durabilité

c | **Monsieur Jean-Daniel Carrard (PLR)**

Municipal

---

Suppléante : Brenda Tuosto

Dicastère (STB) : Sports | Tourisme | Bâtiments

Services : Service des sports et de l'activité physique | Filière Tourisme

Service des bâtiments | Jumelages

d | **Monsieur Jean-Claude Ruchet (PS)**

Municipal

---

Suppléant : Jean-Daniel Carrard

Dicastère (JECOS) : Jeunesse et cohésion sociale

Service : Service de la jeunesse et de la cohésion sociale

e | **Madame Brenda Tuosto (PS)**

Municipale

---

Suppléant : Christian Weiler

Dicastère (MTE) : Mobilité | Travaux et environnement

Services : Filière Mobilité | Service des travaux et de l'environnement

f | **Monsieur Benoist Guillard (Les Vert.e.s)**

Municipal

---

Suppléant : Pierre Dessemontet

Dicastère (SEY) : Energies

Service : Service des énergies

g | **Monsieur Christian Weiler (PLR)**

Municipal

---

Suppléant : Jean-Claude Ruchet

Dicastère (SP) : Sécurité publique

Services : Service de la sécurité publique | Service de défense incendie et secours

h | **Monsieur François Zürcher**

Secrétaire municipal

# Municipalité

## Fonctionnement de la municipalité

L'année 2021 était une année de transition entre deux législatures. Le premier semestre de l'année a ainsi été largement consacré à l'organisation des élections communales, sous la responsabilité du Secrétariat général, ainsi qu'aux

diverses démarches liées à la fin de la législature et à l'organisation de la nouvelle législature. La Municipalité a publié le 3 mars 2021 son bilan de la législature 2016-2021.

Jusqu'au 30 juin 2021, la Municipalité était composée comme suit :

- M. Jean-Daniel Carrard (PLR), syndic, en charge du Secrétariat général, du Service des finances, du Service des ressources humaines et du Service des sports.
- M. Marc-André Burkhard (PLR), vice-syndic, municipal, en charge du Service des travaux et de l'environnement, ainsi que des Jumelages et du Tourisme.
- Mme Gloria Capt (PLR), municipale en charge du Service de l'urbanisme et du Service des bâtiments.
- M. Pierre Dessemontet (PS), municipal en charge du Service des énergies.
- Mme Valérie Jaggi Wepf (PLR), municipale en charge du Service de la sécurité publique / Police Nord vaudois / SDIS régional ainsi que de la Mobilité.
- M. Jean-Claude Ruchet (PS), municipal en charge du Service de la jeunesse et de la cohésion sociale.
- Mme Carmen Tanner (Les Verts), municipale en charge du Service de la culture ainsi que de la Durabilité.

La nouvelle législature issue des élections du 28 mars 2021 a vu l'arrivée de trois nouveaux membres, un changement de syndic et de vice-syndic, ainsi qu'une répartition différente de certains services au sein de dicastères remaniés. Alors que sous la législature 2016-2021, le syndic occupait son poste à un taux de rémunération de 100% et les autres membres de la Municipalité à 60%, le syndic et la vice-syndic occupent, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021, chacun leur poste à un taux de rémunération de 80%, dans le but de se répartir les charges liées à la syndication. Outre la coordination générale et la conduite des affaires de la Municipalité, le syndic garde dans son dicastère le Secrétariat général et le Service des finances. La vice-syndic conserve le Service de la culture, avec sa Filière durabilité, mais prend également dans son dicastère le Service des ressources humaines et le Service de l'urbanisme.

Le Service des sports - renommé en décembre 2021 en Service des sports et de l'activité physique - et le Service de bâtiments sont désormais réunis au sein d'un même dicastère, com-

prenant également les thématiques du tourisme et des jumelages. Par ailleurs, la Mobilité est détachée du Service de la sécurité publique pour être rattachée au dicastère Mobilité, travaux et environnement. La Municipalité a décidé de transformer cette filière en un service, dès 2022. Les autres dicastères ne subissent pas de changement notable dans leur composition ou leurs attributions.

La Municipalité s'est attelée à recruter la personne qui sera chargée de la direction du nouveau Service de la mobilité dès 2022. Elle a également engagé les démarches en vue de procéder au remplacement du chef du Service des énergies qui a démissionné au 31 mars 2022.

La Municipalité a procédé à la désignation des membres qui la représentent dans les organes des associations intercommunales, au renouvellement des commissions consultatives, ainsi qu'au renouvellement de ses délégations dans les organes dirigeants des associations ou fondations dont la Ville est membre ou dans lesquelles elle est représentée, ainsi que pour les

sociétés commerciales dans lesquelles la Ville détient des participations. Elle a rédigé, sur la base d'un nouveau modèle, les lettres de missions relatives aux délégations prioritaires pour la Ville et les a adressées aux personnes qui la représentent. Les lettres de mission pour les autres entités importantes dans lesquelles la Ville est représentée suivront en 2022.

Dès la nouvelle législature, la Municipalité a cherché à optimiser son fonctionnement, en limitant la production de documents papier au profit du numérique et en encourageant la coordination entre les divers services et dicastères. Ces projets se poursuivront en 2022 en vue d'optimiser

### **Priorités municipales | activités**

Les projets de longue haleine définis comme prioritaires dans le Programme de législature 2016-2021 se sont poursuivis en 2021 : le réaménagement de la Place d'Armes, la stratégie de libéralisation du marché des énergies, la stratégie de mobilité électrique, le déploiement de la fibre optique, la modernisation de la STEP, la

les processus et de gagner en efficacité.

Aux fins de faciliter la transversalité, une Plateforme de coordination interservices, réunissant les chef-fes de service ou leur remplaçant, ainsi que les délégués-es à l'informatique, à la communication, à l'économie, à la mobilité et à la durabilité coordonne, au cours d'une séance hebdomadaire placée sous la présidence du secrétaire municipal, les dossiers transversaux et les objets soumis à la Municipalité. Les membres de cette Plateforme ont été étroitement associés à l'élaboration du programme de législature, qui sera finalisé au printemps 2022.

maîtrise du niveau d'endettement, l'actualisation des lignes directrices pour la mobilité et le stationnement. De nombreux autres projets sont à signaler, même si les projets sportifs et culturels ont été à nouveau sensiblement impactés par la situation sanitaire, en raison des restrictions impliquant des rassemblements importants.

## **Impacts de la pandémie de coronavirus Covid-19**

Les restrictions et fermetures imposées par la situation sanitaire ont poussé la Municipalité et les services de la Ville à repenser leur fonctionnement, afin de garantir dans toute la mesure du possible les prestations à la population. Mis à part le secteur de la culture et les installations sportives, l'administration n'a pas dû fonctionner en mode dégradé. Les possibilités de télétravail et de rencontres en visioconférences ont été utilisées, permettant de limiter les manques d'effectifs en situation de quarantaine, voire d'isolement. La Municipalité en a tiré des enseignements et mettra en œuvre les moyens nécessaires pour permettre à l'avenir une telle agilité, qui implique un renforcement de moyens et de ressources dans le domaine numérique.

Afin de pouvoir prendre les diverses mesures nécessaires de manière efficace dans le cas des

nouvelles vagues de la pandémie, la gestion de crise a été professionnalisée : l'ancien GT COVID qui réunissait l'ensemble des services sous la présidence du syndic et de la Municipale en charge de la police a été remplacé, en décembre, par une Plateforme de suivi COVID composée du chef du Service de la sécurité publique, du secrétaire municipal, du chef du Service RH, du responsable santé et sécurité au travail ainsi que de la responsable de la communication. Cela permet de centraliser l'information en matière de lutte contre le coronavirus Covid-19 et de réagir de manière rapide.

Parallèlement, la Municipalité a mis en œuvre l'opération de soutien aux restaurateur-trices «Assiettes solidaires», qui s'est déroulée du 15 janvier au 29 mai 2021. Cette action a rencontré un vif succès, permettant à la fois de soutenir

une branche particulièrement éprouvée de l'économie locale et de mettre un peu de variété et de festivité dans les foyers yverdonnois, invités à commander un plat à un prix attractif dans un

des nombreux restaurants locaux participants. Durant cette période, les Yverdonnois-es ont passé 12'366 commandes représentant 37'617 assiettes.

## Urbanisme - transports - mobilité

L'ensemble des communes de l'agglomération a décidé d'appuyer une demande de subvention de la Ville d'Yverdon-les-Bains dans le sillage de l'interpellation posée par le conseiller national Jean-Pierre Grin en validant, lors du COPIL d'AggloY du 7 décembre 2020, l'élaboration d'un Plan d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération (PA4) à déposer au plus tard le 15 septembre 2021. Une mise à jour complète du PA2 était dès lors nécessaire, ainsi que la prise en compte du territoire des huit communes de l'agglomération et la réalisation d'une consultation publique. Afin de parvenir, dans toute la mesure du possible, à satisfaire aux exigences de la Confédération dans le délai imparti, la Municipalité a mis en

place une «task force», en engageant pour une durée déterminée des spécialistes et en mandant rapidement les études complémentaires nécessaires à l'aboutissement du dossier pour un dépôt visant son évaluation par la Confédération et l'obtention d'un taux de cofinancement des mesures proposées. En cas d'attribution, le taux est de 30% au minimum, ce qui pourrait signifier un apport d'environ 6,96 millions pour les tronçons Centre et Ouest de l'APA et de 0,78 million pour l'itinéraire de mobilité douce. En tout état de cause, le travail effectué sera profitable pour la suite des études en lien avec le plan directeur intercommunal et le dépôt d'un futur PA5.

## Nature, environnement

L'état de la biodiversité en Suisse se dégrade depuis plusieurs décennies. Afin d'inverser la tendance sur son territoire, la Ville d'Yverdon-

les-Bains a publié une stratégie ambitieuse, orientée sur 5 axes :



1 | Cours d'eau et milieux humides  
2 | Forêts

3 | Domaines agricoles et viticoles  
4 | Espaces verts  
5 | Faune et flore

Le Plan directeur de la nature se décline en près de 100 fiches de mesures concrètes décrivant pour chaque milieu retenu les mesures concrètes à appliquer.

Le début de la nouvelle législature a par ailleurs été marqué par la crue importante du lac de Neuchâtel, qui a entraîné de nombreuses inondations et fermetures d'installations. Dès le 16 juillet 2021, le niveau du lac de Neuchâtel s'est établi à une hauteur record de 430.73 m, soit 29 cm de plus que lors des inondations de 2015. Cette situation exceptionnelle a duré plusieurs

jours. Les services de la Ville ont procédé à l'évaluation des dégâts et à des contrôles de sécurité. Il s'agissait notamment de s'assurer que les arbres, dont le système racinaire a été fragilisé par les inondations, ne représentent aucun danger pour les promeneurs et les usagers. Les travaux de remise en ordre des lieux ont duré plusieurs jours et ont engendré des coûts nécessitant un crédit complémentaire au budget de 200'000 francs, ainsi que des coûts supplémentaires à moyen terme, qui sont encore en cours d'évaluation.

## Activités culturelles, patrimoine, cohésion sociale

Afin de mettre à jour la politique culturelle de la Ville, mise en place en 2011 lors de la création du Service de la culture, un nouveau Plan directeur de la culture à l'horizon 2030 (PDC30) était prévu dans le programme de législature de la Municipalité. Le projet a débuté avec la démarche participative «CULTYV», lors de laquelle la population yverdonnoise a pu s'exprimer sur ses envies et ses besoins dans le secteur culturel. Cette démarche a réuni 480 idées déposées par 220 participant-es. Le PDC30 est un document qui cristallise les intentions et la vision de la scène culturelle d'Yverdon-les-Bains pour les dix prochaines années. Il est structuré en cinq champs d'action : l'augmentation de l'art dans l'espace public, la dynamisation de la vie nocturne, la valorisation du patrimoine local, le renforcement de l'accessibilité aux lieux culturels pour toutes et tous et la garantie de la reconnaissance professionnelle des artistes, actrices et acteurs du tissu culturel. En parallèle, la notion de durabilité, indispensable au bon développement de la société de demain, sera intégrée

dans l'ensemble des activités du service en tant que mission transversale.

Travailler tant sur l'amélioration des espaces publics que sur la valorisation du patrimoine bâti communal constitue un axe fort défendu par la Municipalité. Les rénovations de l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) et de la cour du collège de Fontenay s'inscrivent dans cette logique en renforçant les composantes écologiques du site, en offrant des espaces favorisant l'égalité en matière de genre et la cohésion sociale, l'accès à la culture ou encore la santé par le mouvement. Offrir aux enfants des lieux diversifiés en matière d'usages entre jeu et socialisation, mais aussi calme et contact de la nature, est l'ambition qui a guidé la conception de la nouvelle cour. Ce projet, impliquant sept services de la Ville ainsi que l'école, a permis d'éditer un guide pratique qui accompagnera le réaménagement des autres cours d'écoles, afin d'installer au cœur de chaque quartier des espaces publics de qualité ouverts à toutes et tous.

## Sport et activité physique

Malgré la pandémie, l'agrandissement et la rénovation du stade municipal ont pu avancer comme prévu. Le bâtiment principal et la tribune sont fonctionnels depuis février 2021.

### Tourisme et Jumelages

2021 a vu la poursuite du développement de projets ponctuels et le renforcement des liens avec l'ADNV. Concrètement, le projet de renouvellement de la signalétique, porté par l'ADNV à l'échelle régionale et par la Ville au niveau local, a bien avancé : la première phase relative aux panneaux d'accueil touristique est à bout touchant, et les demandes de financement cantonal auprès du Service de la promotion, de l'économie et de l'innovation (SPEI) pour les 1<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> phases, respectivement la signalétique routière et la signalétique piétonne, ont pu être soumises au Canton. Un préavis au Conseil communal (PR 22.03PR) a été déposé le 20 janvier 2022. Les premiers éléments sur le terrain devraient être visibles dans le courant de l'année 2022.

De plus, la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM) a proposé à l'ADNV et à la Ville une modification de ses horaires de navigation pour la saison 2023. Alors qu'un horaire restrictif avait été proposé en premier lieu, les intérêts économique-touristiques de la Ville ont pu être défendus par les représentants du tourisme, de concert avec l'ADNV, qui ont négocié un horaire aussi attractif, voire meilleur que l'horaire actuel.

En outre, l'année 2021 a permis de poursuivre et renforcer les échanges avec l'ADNV, qui a repoussé la sortie de sa stratégie à 2022.

A noter que M. Marc-André Burkhard a officié en qualité de municipal du tourisme jusqu'au terme

de la législature 2016-2021 et a été remplacé par M. Jean-Daniel Carrard en juillet 2021. La filière reste rattachée au Service des sports et de l'activité physique.

En raison de la pandémie et des restrictions sanitaires, plusieurs activités concernant les jumelages ont été reportées : la participation d'une

délégation de la ville japonaise de Kagamino au Comptoir du Nord vaudois, l'inauguration du Chemin de Collesano à Yverdon-les-Bains et le démarrage d'un échange scolaire avec la ville de Winterthur. L'accueil des élèves et des aînés de Nogent-sur-Marne et celui des athlètes nogen-tais au cross de l'USY ont été annulés.

## **Actes signés par la Municipalité 2021**

### → **Ventes et pactes d'emption**

- Acte de transfert définitif signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction concernant l'exécution de promesse de vente et d'achat la parcelle 6568.
- Promesse de vente et d'achat conditionnelle entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'ECA, l'Etat de Vaud et Y-CAD SA concernant une parcelle d'environ 4'497 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle 3016.
- Transfert immobilier signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et M. David Collet concernant l'exécution de promesse de vente et d'achat conditionnelle des parcelles 3034 et 6565.
- Transfert immobilier signé entre JPF Ducret SA et la Ville d'Yverdon-les-Bains concernant l'exécution de promesse de vente et d'achat conditionnelle de la parcelle 5234.
- Acte de fractionnement et cession signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'ECA et l'Etat de Vaud concernant la division de la parcelle 3016.
- Acte de cession et groupement de biens-fonds signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'ECA et l'Etat de Vaud concernant la division les parcelles 3012, 3013 et 3016.
- Acte de fractionnement entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'ECA et l'Etat de Vaud concernant la division de la parcelle 6443, en vue de la création de la parcelle 6553 et sa vente au Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP) de l'Union suisse des professionnels de l'automobile USPA).
- Acte de transfert définitif signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP) de l'Union professionnelle suisse de l'automobile concernant l'exécution de promesse de vente et d'achat la parcelle 6553.
- Annulation de la promesse de vente et d'achat entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et de M. Philippe Gilliéron concernant la parcelle 1164.

### → **Droits de superficie érigés en DDP**

- Acte modificatif de droit de superficie distinct et permanent signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et La Plage d'Yverdon SA concernant la parcelle 1845.
- Prolongation du droit de superficie signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association la Boule Yverdon-les-Bains concernant la parcelle 1173.
- Prolongation du droit de superficie signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains d'une part et Association Suisse des Sous-Officiers section Yverdon et Environs et la Société de Tir Sportif Yverdon d'autre part concernant la parcelle 1173.

## → Servitudes et charges foncières

- Constitution de servitude signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et STRID SA pour un usage de la toiture avec obligation accessoire de faire sur les parcelles 3001 et 6382.
- Constitution de servitude personnelle entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fondation Saphir concernant un usage de la station électrique 7284 empiétant sur le DDP 6417.
- Constitution de servitudes /constitution à terme de servitude publique signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Y-Technocity SA concernant les aménagements extérieurs du complexe EXPLORiT.
- Modification du tracé de la servitude ID 006-1998/001150, parcelle 6538, signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Grulait SA.
- Modification du tracé de la servitude ID 006-1998/001154, parcelle 6316, signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et M. Jean-Louis Dutoit.
- Convention pour l'usage du domaine public signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Sagenord SA concernant la canalisation d'eau potable et ouvrages accessoires sur le DP 366.
- Acte constitutif de servitude foncière signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Fonseca Réalisations Sàrl concernant les canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) pour les parcelles 1630 et 1652.
- Acte constitutif de servitude foncière signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, NPH Yverdon II AG à Zug et M. Eric Chapuis concernant un droit de passage à pied, s'exerçant en cas d'urgence et à titre de sortie de secours pour le bâtiment ECA n°248 construit sur le fonds dominant, parcelle 2040.

## → Conventions

- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, Y-CAD SA et l'Hôtel et Centre Thermal d'Yverdon-les-Bains SA (CTY) concernant la fixation des principes généraux applicables au paiement des factures énergétiques et des taxes locales dues.
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Etat de Vaud (DIRH) concernant l'octroi d'une subvention cantonale selon Lrou art. 56 pour les travaux de réfection sur la route cantonale 426-C-S en traversée de localité de Sermuz.
- Convention d'objectifs cantonale pour les grands consommateurs d'énergie signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Etat de Vaud (DGE) concernant la mise en œuvre, sur un site, d'actions de performances énergétiques.
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Centre Equestre Yverdon-les-Bains SA concernant un soutien financier annuel en contrepartie de poses publicitaires.
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et SGI Schweizerische Gesellschaft für Immobilien AG concernant la mise en place, l'exploitation, l'entretien et la maintenance d'une station de vélos en libre-service sur le territoire du Centre St-Roch, parcelle 5036.
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et M. Philippe Débat concernant la construction d'une mezzanine sise dans les locaux de la boucherie des Balkans sur la parcelle 3655.
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Travys SA concernant la distribution des billets de groupe émis par les écoles.
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, EPEG et RADIX Fondation suisse pour la santé concernant l'élaboration d'une cour de récréation et de jeux proche de la nature.
- Avenant à la convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fondation Petit-maître concernant une prolongation au 31 juillet 2022 de la mise à disposition gratuite de locaux dans le pavillon parascolaire des Isles.

- Avenant à la convention de partenariat signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fondation Petitmaître concernant le cadre et les modalités de collaboration entre les deux entités pour la gestion du service du restaurant scolaire des Isles.
- Convention cadre signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et STRID SA concernant la gestion du système de taxe au sac.
- Convention cadre de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Unisanté concernant une mise en œuvre commune d'une collaboration en matière de promotion de la santé et préventions accessible au plus grand nombre.
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Ludothèque l'Escargot concernant les modalités de collaboration entre la Commune et la ludothèque dans le cadre de la mise en œuvre d'une prestation d'une ludothèque sur le territoire.
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains pour le réseau RéAÿ et le réseau des Géants concernant l'accès, dans des circonstances particulières, aux prestations d'accueil de jour hors du réseau du domicile de l'enfant.
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la fondation IdéeSport concernant la poursuite du projet «MiniMove Yverdon-les-Bains».
- Convention de partenariat entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Urban Training.
- Convention de prêt à usage signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Poste Immobilier Management et Services SA concernant la mise en place, l'exploitation, l'entretien et la maintenance d'une station de vélos en libre-service sur la parcelle 2231.
- Convention de subvention de la Communauté Israélite de Lausanne (CILV) signée notamment entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud afin d'assumer et de répartir entre elles une partie des charges de la CILV.
- Convention de subventionnement signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Direction générale de la santé (DGS) pour l'organisation d'activités sportives encadrées : MiniMove 2020-2021.
- Convention de subventionnement signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud et l'Association du Castrum & Cie pour les années 2021-2023.
- Convention de subventionnement signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fondation du centre de documentation et de recherche de Pestalozzi Yverdon-les-Bains (FCDRPY).

## → Contrats de collaboration

- Avenant au contrat pour prestations de mandataire signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'État de Vaud (DGMR), la Commune de Treycovagnes et Basler & Hofmann SA concernant les prestations de service de spécialiste SPSC (pédologue) pour la protection des sols du carrefour du Châtelard et mobilité douce.
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association «Je cours pour ma forme» concernant la mise en place de cours de course à pied à l'attention de la population au sein de la Commune d'Yverdon-les-Bains.
- Avenant au contrat de prestations de transport 2020-2021 signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Les Chauffeurs de Rémy SA concernant une prolongation de la durée de validité dans le cadre de la pédagogie spécialisée au 31 juillet 2022.
- Contrat signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Multi Vidéo Sàrl concernant le mandat pour la captation et la transmission des séances du Conseil communal pour la législature 2021-2026.
- Contrat cadre signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Y-CAD SA concernant la fourniture de chaleur par le chauffage à distance «CAD SANTAL».
- Contrat cadre signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Y-CAD SA concernant la fourniture de chaleur par le chauffage à distance «CAD STEP».

- Contrat de subventionnement entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fondation Le Relais concernant les prestations fournies par Rel'og aux habitants d'Yverdon-les-Bains.
- Contrat cadre entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'HEIG-VD concernant leur partenariat dans le cadre de collaborations et synergies dans la recherche appliquée et le développement des branches relatives à tout type d'énergie Avenant n°1 à la convention de prestations du 6 novembre 2020 signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et YCAD SA.

## → Autres

- Déclaration de cautionnement signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Confédération, représentée par le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) en garantie du prêt de Fr. 120'000.- octroyé à l'UNY Union Nautique d'Yverdon pour la construction d'un hangar, d'une salle d'exercice et d'un ponton.
- Avenant à la convention des futurs actionnaires d'aliunid SA du 6 janvier 2021.
- Annulation du contrat de prêt subordonné signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Gaznat SA le 12 octobre 2012.

## → Règlements

- Règlement fixant les tarifs maximaux applicables par les taxis A de la Commune à Yverdon-les-Bains, du 5 mai 2021.
- Règlement d'application sur l'accès, le chargement/déchargement, la livraison et le stationnement en zone piétonne, du 12 mai 2021.
- Modification du règlement et tarif du Contrôle des habitants, du 15 septembre 2021.
- Règlement relatif à l'attribution des subventions sportives, du 15 décembre 2021.

## Commissions et délégations

au 31 décembre 2021

### Commissions extraparlimentaires

#### Commission consultative des énergies

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Guillard	Benoist
Secrétaire hors commission	Thuillard	Stéphane
Service des énergies	Gendret	Philippe
Service de l'urbanisme	Woessner	Julien
Service des bâtiments	Czáka	Thomas
Service des travaux et de l'environnement	Pürro	Marcel
Société industrielle et commerciale d'Yverdon, Grandson et environs (SIC)	Gabella	Laurent
Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV)	Loup	Frédéric
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD)	Besson	Christophe

**Commission consultative des énergies | SUITE**

<b>Fonction/représentation</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Yverdon en Transition	Matthey	Régis
TRAVYS SA	Gex	Christian
Les Vert.e.s et solidaires	Jaquet	Pierre-Alain
Parti socialiste yverdonnois	Karoui	Ramzi
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Simon-Vermot	Olivier
Union démocratique du centre	Cueto	Fabio
Parti vert'libéral	Plagellat	Sylvain

**Commission des sports**

<b>Fonction/représentation</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Président	Carrard	Jean-Daniel
Secrétaire hors commission	Perrenoud	Greg
Cheffe du Service des sports et de l'activité physique	Dysli-Jeanneret	Ophélie
Spécialiste des sports	Camps	Pedro
Les Vert.e.s et solidaires	Ming	Julien
Les Vert.e.s et solidaires	Balet	Morgane
Parti socialiste yverdonnois	Hofer	Aurélie-Maude
Parti socialiste yverdonnois	Vuagniaux	Thierry
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Billaud	Lionel
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Grognez	Lilian
Union démocratique du centre	Gutierrez	Nathalie
Parti vert'libéral	Thiémond	Laurent

**Commission des plantages**

<b>Fonction/représentation</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Présidente	Tuosto	Brenda
Secrétaire hors commission   Responsable des plantages	Nançoz	Nicolas
Chef du Service des travaux et de l'environnement	Rosselet-Christ	Sandro
Surveillant	Di Prinzio	Olivier
Les Vert.e.s et solidaires	Outembzabet	Layla
Les Vert.e.s et solidaires	Ehrbar	Maude
Parti socialiste yverdonnois	Guenat	Guillaume

## Commission des plantages | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Parti socialiste yverdonnois	Banderet	Mireille
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Grandjean	David
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Pavid	Philippe
Union démocratique du centre	Burdet	Christophe
Parti vert'libéral	Beutler	Stefania

## Commission de jumelage

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Carrard	Jean-Daniel
Secrétaire hors commission	Gudit	Sindy
Service des sports et de l'activité physique	Jobin	Laetitia
Service de la jeunesse et de la cohésion sociale	Junod	Pierre-André
Service de la culture	Funk	Adrien
Union des sociétés locales yverdonnoises (USLY)	Pidoux	Thierry
Les Vert.e.s et solidaires	Lovey	Max
Les Vert.e.s et solidaires	Daridon	Maëlle
Parti socialiste yverdonnois	Mathys	Mireille
Parti socialiste yverdonnois	Panasci	Françoise
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Riedo	Pierre-Jean
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Alfonzo	Giuseppe
Union démocratique du centre	Delay	Kevin
Parti vert'libéral	Gaberell	Thierry

## Commission culturelle

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Funk	Adrien
Directeur du Centre d'art contemporain d'Yverdon-les-Bains (CACY)	Bassetti	Rolando
Directeur du Théâtre Benno-Besson	Grbic	Georges
Directeur du théâtre l'Echandole	Maradan	Sylvain
Directrice de la Bibliothèque publique & scolaire d'Yverdon-les-Bains	Meier	Marie-Laure
Directeur du Musée d'Yverdon & Région	Fontana	Vincent

**Commission culturelle | SUITE**

<b>Fonction/représentation</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Directeur de l'Amalgame	Kerninon	Mathias
Directeur de la Maison d'ailleurs	Atallah	Marc
Les Vert.e.s et solidaires	Boss	Gilles
Les Vert.e.s et solidaires	Romanens	Léa
Parti socialiste yverdonnois	Gulpinar	Ozman
Parti socialiste yverdonnois	Jeanneret	Victor
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Jaquier	Claude-Anne
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Tétaz	Jean-Claude
Union démocratique du centre	Rogante	Alfredo
Parti vert'libéral	Meystre	Pierre-Henri

**Commission de durabilité**

<b>Fonction/représentation</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Mona	Silli
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD) - Durabilité	Jenny	Clotilde
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD) - Mobilité	Barbey Horvath	Julie
Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC)	Currit	Sofia
Association de la Grande Cariçaie	Le Nédic	Christophe
Centre Pro Natura Champittet	Pellet	Thierry
Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV)	Mettraux	Nadia
Membre ad personam	Luliano Chamot	Marie-Claire
Membre ad personam	DuPasquier	Anne

**Commission d'achat des œuvres d'art**

<b>Fonction/représentation</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Bassetti	Rolando
Doyenne de l'école de photographie du CEPV	Veya	Léonore
Historienne de l'art	Jaquier	Camille
Service de l'urbanisme	Savioz	Hervé

**Commission d'urbanisme et de mobilité**

<b>Fonction/représentation</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Co-présidente	Tanner	Carmen
Co-présidente	Tuosto	Brenda
Co-secrétaire hors commission (MOB)	Christen	Nicolas
Co-secrétaire hors commission (URB) a.i.	Guzzardi	Lydia
Service de l'urbanisme	Woessner	Julien
Responsable de la filière Mobilité	Stankovic	Vesna
PRO VELO	Graf	Bernard
TCS	Kellenberger	Yves-Stéphane
STOP aux BOUCHONS	Cochand	Daniel
Les Vert.e.s et solidaires	Ortega	Mathias
Les Vert.e.s et solidaires	Gaillard	Loann
Parti socialiste yverdonnois	Schalbetter	Luca
Parti socialiste yverdonnois	Fischer	Xavier
PLR.Les Libéraux-Radicux	Vuithier	Laurent
PLR.Les Libéraux-Radicux	Nicodet	Marc
Union démocratique du centre	Ramchurn	Ruben
Parti vert'libéral	de Montmollin	Gilles

**Commission des constructions**

<b>Fonction/représentation</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Architecte	Lardieri	Michel
Architecte paysagiste	Hermabessière	Gaëlle
Ingénieur-e en mobilité	Christe	Pascal

Jusqu'au 30 juin 2021, la Commission des constructions était composée de membres internes à l'administration communale et d'experts issus du secteur privé. A l'occasion du changement de législature, le Service de l'urbanisme a étudié la possibilité d'externaliser complètement

cette commission. La Municipalité ayant validé la nouvelle dénomination et composition de la commission en sa séance du 12 janvier 2022, seuls les noms des trois experts ayant été maintenus d'une législature à l'autre figurent dans le présent rapport de gestion.

#### Commission de salubrité

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Service de l'urbanisme	Dal Pont	Raphaël
Service de l'urbanisme	Wernuss	Charles
Service de l'urbanisme	Chatelan	Romaine
Service des travaux et environnement	Anguita	Conception
Service de défense incendie et secours	Stehlé	Serge
Service de défense incendie et secours Suppléant de Serge Stehlé	Masson	Christophe
Cheffe de la Police du commerce	Champion	Amaëlle
Médecin	Jolidon	René-Marc

#### Commission d'éligibilité du Parc scientifique et technologique

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Service de l'urbanisme	Dal Pont	Raphaël
Directeur d'Y-Parc a.i.	Collet	Olivier
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD)	Liley	Martha

#### Commission consultative AggloY

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Les Vert.e.s et solidaires	Chevalley	Ella-Mona
Les Vert.e.s et solidaires	Seghrouchni	Younes
Parti socialiste yverdonnois	Balet	Stéphane
Parti socialiste yverdonnois	Fischer	Pascale
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Gilliéron	Johann
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Gruet	Philippe
Union démocratique du centre	Gafner	Pascal
Parti vert'libéral	Wind	Bart

## Commission consultative Suisses-Immigrés

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Ruchet	Jean-Claude
Secrétaire hors commission	Dolci Gindroz	Marie-Christine
Coordinatrice JECOS	Blanc	Catherine "Katja"
Chef de service JECOS	Junod	Pierre-André
SSP Responsable observatoire sécurité	Garcia	Marylaure
SSP Préposée au Contrôle des habitants	Franssen	Jeanne
Allemagne	Reiter	Alfons
Association Afrique Paix et Développement	Niang	Moussa
Association AMEX VD-NE Mexique	Naescher	Teresa
Association AMEX VD-NE Mexique	Sanchez Urban	Eduardo
Association des Camerounais de Suisse	Ntsama	Elodie
Association des Camerounais de Suisse	Valet Ntsama Essono	Charlotte
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Diomande	Gouesse
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Doua Bi	Roger
Association du Souvenir Français	Brisse	Roland
Association du Souvenir Français	Dos Santos	Christiane
Association Erythréenne Suisse Yverdon	Tekie	Tesfaldet
Association Erythréenne Suisse Yverdon	Kiflezghi	Tesfu
Association inspiration brésilienne	De Oliveira Requena	Mima
Association ligue des enseignants et parents albanais	Sheu	Ervin
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Miteva	Jasmina
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Trajchevski	Branislav
Association Oasis du Nord Vaudois	Aroub	Leila
Association Pro Chine	Wang	Guodong
Association pro-russki-Y	Plygunov	Yuliya
Association Tamil Mandram	Subramaniam	Chenthusa
Association Tamil Mandram	Subramaniam	Gnanaseelan
Portugal Vice-président	Das Neves	Manuel
Centre culturel Kosovo	Bruti	Behajdin

<b>Fonction/représentation</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Pérou	Bocanegra	Lilyan
Roumanie	Chivara	Mihaela Oana
Umurusuru Burundi	Girukwishaka	Guy-Emmanuel
Umurusuru Burundi	Ndikumana	Ferdinand
Cartons et Jardins du cœur	Alves Silva Do Campos	Flavia
Cartons et Jardins du cœur	Masplet	Jean-Pierre
EVAM	Berseth	Maria Luz
EVAM	Zurbrugg	Andréas
GAMYR	Auger-Micou	Matteo
GAMYR - EERV Solidarité	Aubert	Thérèse
Tisserands du Monde	Heller	Pierre-Olivier
Conseil des jeunes	Conod	Carmen
Conseil des jeunes	Hodel	Diana
Conseil des seniors	Jobin	Caroline
Conseil des seniors	Poulin	Jean-Marc
Les Vert.e.s et solidaires	Küçük	Onurhan
Les Vert.e.s et solidaires	Behar	Rosa
Parti socialiste yverdonnois	Rychner	David
Parti socialiste yverdonnois	Wicki	Julien
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Capt	Gloria
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Tchatchoua	Florin
Union démocratique du centre	Villard	Raluca
Parti vert'libéral	Beutler	Stefania

## DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

### Pierre Dessemontet

---

Président du Comité directeur du projet d'agglomération AggloY

---

Représentant de la Ville au sein de la Copropriété du Parc Scientifique et Technologique

---

Membre du Conseil d'administration d'Y-Parc SA

---

Membre du Comité des syndicats du district

---

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

---

Membre du Bureau exécutif de l'Association pour le développement économique du Nord Vaudois (ADNV)

---

Représentant de la Ville auprès du Comité de pilotage de l'Aire de proximité Mont d'Or-Chasseron

---

Représentant de la Ville auprès de la Coordination des villes de Suisse romande

---

Représentant de la Ville auprès du Réseau des villes de l'Arc jurassien

---

Délégué à l'Union des communes vaudoises

---

Délégué à l'Association des communes suisses

---

Délégué à l'Union des villes suisses

---

Président de la Commission de la Paroisse catholique d'Yverdon

---

Délégué à la Caisse intercommunale de pension

---

### Carmen Tanner

---

Membre du Comité directeur du projet d'agglomération AggloY

---

Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

---

Membre du Conseil intercommunal de l'Association régionale d'action sociale Jura Nord vaudois

---

Membre du Conseil de la Fondation du Centre de documentation et de recherche Pestalozzi

---

Membre du Conseil de la Fondation du Musée d'Yverdon et région

---

Membre du Conseil de la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM)

---

Membre du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour le logement

---

Membre de la Plate-forme culturelle Ville-Canton

---

Membre du Réseau Santé Nord Broye

---

Membre du Syndicat d'amélioration foncière Coteau Est

---

Déléguée à la Caisse intercommunale de pension

---

## **Jean-Daniel Carrard**

---

Président du Comité directeur de l'Association des responsables communaux des services des sports de Suisse romande et du Tessin

---

Président du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour le logement

---

Président du Conseil d'administration de la Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA

---

Membre du Conseil d'administration de la Maison du Nord Vaudois SA

---

Membre du Comité directeur du projet d'agglomération AggloY

---

Membre du Comité de l'Association pour la restauration du Château (ARCHY)

---

Membre du Comité de l'Association Jura & Trois-Lacs

---

Membre du Conseil d'administration de Parking Place d'Armes SA

---

Membre du Comité Directeur des eHnv (jusqu'à juin 2022)

---

Membre du Conseil d'administration de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM)

---

## **Jean-Claude Ruchet**

---

Président du Comité directeur de l'Association régionale d'action sociale Jura Nord vaudois

---

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

---

Membre du Comité de l'Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile de la zone sanitaire VI/Vla (ASPMAD)

---

Président du Conseil d'établissement

---

Représentant de la Ville auprès du Centre Professionnel du Nord Vaudois

---

Représentant de la Ville auprès de l'École des métiers PERFORM

---

Membre du Conseil de la Fondation de soutien en faveur de la Fondation yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance (FYAE)

---

Membre du Conseil de la Fondation Ernest et Adelina Francioli-Hainzelin

---

Membre du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance (FYAE)

---

Membre du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour le logement

---

Membre du Conseil d'administration de la Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA

---

Délégué à la Caisse intercommunale de pension

---

## **Benoist Guillard**

---

Président du Conseil d'administration de la Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois (SAGENORD)

---

Président du Conseil d'administration d'Y-CAD SA

---

Membre du Conseil d'administration d'Energies naturelles Mollendruz SA

---

Membre suppléant du Conseil intercommunal de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) Jura Nord vaudois

---

Représentant de la Ville auprès de Gaznat SA

---

Représentant de la Ville auprès de Vaud-Fribourg TV SA (La Télé)

---

**Brenda Tuosto**

---

Présidente du Conseil d'administration de STRID SA

---

Membre du Comité de pilotage et de la COMIN du Projet d'agglomération AggloY

---

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale du Centre de collecte de sous-produits animaux

---

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

---

Membre du Comité directeur de l'Association de la Grande Cariçaie

---

Membre du Conseil de Fondation Petitmaître - maisons d'accueil

---

Membre du Comité d'OUESTRAIL

---

Membre du Conseil d'administration de TRAVYS SA

---

Déléguée à la Caisse intercommunale de pension

---

Représentante de la Ville auprès de CRIDEC SA

---

Déléguée suppléante au Groupement forestier du Vallon du Nozon

---

**Christian Weiler**

---

Président du Comité directeur de l'Association intercommunale Police Nord Vaudois

---

Président du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

---

Membre du Comité directeur de l'Office régional de la Protection civile

---

Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Centre de collecte de sous-produits animaux

---

Membre de la Conférence des directeurs des Polices communales vaudoises

---

Membre du Conseil cantonal de sécurité

---

Représentant de la Ville auprès du Centre de Secours et d'Urgences du Nord Vaudois et de la Broye

---

Représentant de la Ville auprès de l'Organisme de sauvetage des Iris

---

Membre du Conseil d'administration de la Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA

---

Représentant de la Ville auprès de la Société Industrielle et Commerciale - groupe commerce

---

Délégué à la Caisse intercommunale de pension

---

Représentant de la Ville auprès du Comité de gérance des Fondations Petitmaître

---

Représentant de la Ville auprès de l'Union des sociétés locales yverdonnoises

---





Secrétariat  
général

# 2021 Rapport de gestion

**Dicastère**

Secrétariat général | Finances | Informatique

# Secrétariat général

## **M. Jean-Daniel Carrard**

Syndic jusqu'au 30 juin 2021

## **M. Pierre Dessemontet**

Syndic à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021

---

## **M. François Zürcher**

Secrétaire municipal

### Affaires juridiques (1.3 ETP)

..... **Chef de filière**  
80%

↙ **Juriste**  
50%

**Nombre de postes : 14.3 ETP**  
**Nombre de personnes : 20**  
**Hors calcul personnel ETP : TOTAL 17**

Auxiliaires y compris VPC : 5  
Civiliste : 1  
Apprentis : 2  
Stagiaire : 1  
Organistes : 8

### Archives (1.8 ETP)

..... **Cheffe de filière**  
80%

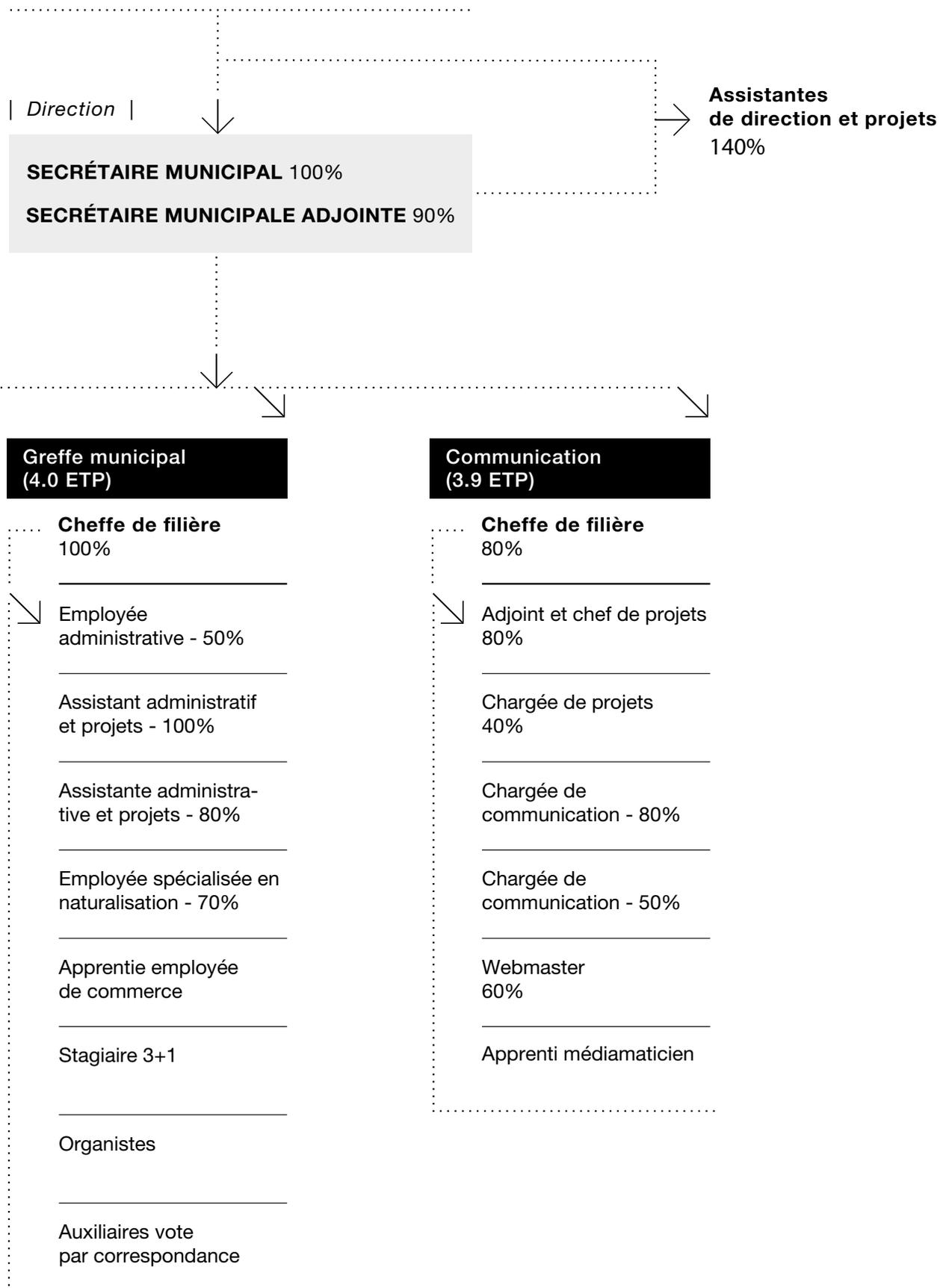
↙ **Archiviste**  
60%

Agente information  
documentaire - 40%

Auxiliaire archiviste

Civiliste

# SYNDIC | MUNICIPAL SUPPLÉANT



# Secrétariat général

## MISSIONS

Le Secrétariat général est l'état-major de la Municipalité. Il veille à ce que la Municipalité puisse prendre des décisions fondées qui seront communiquées de manière coordonnée. Le Secrétariat général :

- prépare les décisions de la Municipalité ;
- communique les décisions de la Municipalité ;
- assure le traitement et la conservation des archives communales ;
- établit des instruments de planification ;
- assure la coordination au sein de l'administration communale ;
- organise les votations et les élections.

## POINTS FORTS

### Organisation

A la suite de l'élection des autorités politiques au 1<sup>er</sup> juillet 2021, le Secrétariat général a accompagné étroitement la nouvelle Municipalité pour la préparation de la législature 2021-2026 : organisation de la cérémonie d'assermentation ; organisation d'une démarche participative pour la publication du Programme de législature 2021-2026 ; suivi organisationnel pour le renouvelle-

ment des commissions et délégations extra-parlementaires ; rédaction des préavis de début de législature ; organisation des séances de Municipalité ; lancement de la révision du règlement de Municipalité ; développement et mise en œuvre de nouveaux outils de communication (Infolettre; magazine Rive Sud).

### Coordination avec les services de la Ville

Le Secrétariat général a assuré la coordination et le suivi auprès du Conseil communal de 46 préavis et de 13 communications. Le Secrétariat général a en particulier assuré la coordination au sein de l'administration communale d'un préavis d'épuration des motions, un rapport d'épuration des postulats étant actuellement en cours de rédaction. Le service a également conduit une procédure d'appel d'offres concernant la captation et la retransmission des séances du Conseil communal pour la législature 2021-2026. Les séances du Conseil communal sont désormais captées et retransmises par l'entreprise Multi Vidéo Sàrl, basée à Yverdon-les-Bains.

Le Secrétariat général assume le pilotage d'un groupe de travail qui a pour objectif la mise en place d'un référentiel commun pour la gestion des procédures d'appel d'offres selon la loi sur les marchés publics. En collaboration avec l'Office informatique, le Secrétariat général a également lancé les travaux pour le développement d'un plan directeur pour la gouvernance numérique de la Ville. Ce plan directeur comprendra aussi bien des éléments tels que les prestations numériques au bénéfice de la population, la digitalisation des processus de l'administration, que la gestion du changement.

## Conduite du service

Le Secrétariat général a développé son organisation, en vue d'adapter les ressources, processus et outils aux évolutions sociétales, technologiques et juridiques.

Une notable diminution des activités a été constatée ces dernières années dans le domaine de la naturalisation, ainsi qu'une charge de travail irrégulière selon les périodes. Ces événements ont conduit à la réorganisation de la filière, dont les tâches administratives ont été intégrées à la Filière greffe et l'expertise en matière de naturalisation à la Filière affaires juridiques. Grâce à cette nouvelle organisation, les prestations en matière de naturalisation continuent à être délivrées à la satisfaction des usagers.

Au vu de la proximité des thématiques, la fonction de délégué à l'économie a été rattachée au Service des finances depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021.

Il a été constaté, comme dans de nombreuses administrations, un besoin en prestations transversales, que ce soit dans le domaine de la digitalisation, de la protection des données, de l'accès à l'information et la transparence, des prestations juridiques et de la communication. Pour répondre à ces besoins, le Secrétariat général a pu s'adjoindre les compétences d'une juriste spécialisée en protection des données et réallouer à la Filière communication des ressources libérées à la Filière naturalisation. Ces ressources s'ajoutent au 0.5 ETP octroyé par le Conseil communal au budget 2021.

## Administration

84 notes et rapports ont été adressés à la Municipalité par le Secrétariat général.

Le transfert de l'assistante de l'ancien syndic au Service des sports et de l'activité physique a permis la mise en place efficace d'un partage de poste (job-sharing) entre l'assistante pour le syndic et l'assistante de direction du SGE. Comme cela se fait souvent dans de tels cas, un 10% supplémentaire a été attribué pour la coordination et la communication entre les deux personnes. Cette nouvelle organisation répond en particulier aux enjeux de disponibilité sur tous les jours de la semaine et de remplacements lors des vacances ou absences.

Le Secrétariat général mène régulièrement une réflexion visant à faire évoluer ses prestations pour s'adapter aux évolutions sociétales et technologiques. Pour la législature 2021-2026, le Secrétariat général a lancé les travaux pour formaliser la construction de son avenir et impliquer ses collaborateur·trices afin de porter l'évolution ensemble. Dans une première étape de cette réflexion, chaque filière (communication, greffe, affaires juridiques, archives, économie) a mené une réflexion autour de ces évolutions et leurs conséquences. Ces travaux vont continuer en 2022 pour élaborer une feuille de route, une sorte de «mini programme de législature 2021 – 2026». Cette feuille de route donnera du sens aux orientations prises et devrait motiver les collaborateur·trices à évoluer dans la même direction et développer une ambiance de confiance et de co-construction.

# Greffe

## MISSION ET ACTIVITÉS

La mission du Greffe municipal consiste à gérer les affaires courantes de la Municipalité afin de garantir la qualité des prestations offertes à la population. A cet effet, le Greffe collabore activement, en qualité de plateforme administrative et financière, tant avec les filières et la direction

du service que de manière transversale avec tous les services de la Ville collabore à des projets spécifiques notamment en matière de digitalisation. En particulier, le Greffe a les missions suivantes :

- assurer l'accueil et l'orientation des usager-ères au guichet ainsi qu'au téléphone ;
- gérer et assurer une transversalité interservices pour tous les aspects en lien avec les séances et dossiers de la Municipalité (rapports, préavis, correspondances, invitations, etc.) ;
- élaborer avec les différentes filières le budget de fonctionnement, vérifier les comptes et participer au processus de bouclage des comptes annuels ;
- gérer les aspects financiers en lien avec les frais des cultes catholiques et protestants à la charge des communes, en particulier la rémunération des organistes ;
- assurer la supervision des processus de vote par correspondance ainsi que l'organisation des votations et élections ;
- traiter les demandes de naturalisation transmises par le Canton, compléter les rapports d'enquête et accompagner les requérants dans leurs démarches ;
- organiser les visites aux nonagénaires et centenaires ;
- gérer les commissions extraparlimentaires et les délégations municipales ;
- assurer la gestion documentaire du service ;
- gérer des projets administratifs (digitalisation, processus, etc.) ;
- mettre en place des outils et tableaux de bord afin de faciliter la gestion administrative interne et interservices ;
- mettre en œuvre des procédures et directives internes ;
- gérer et/ou collaborer à des projets en matière de digitalisation et de transition numérique.

## Rétrospective

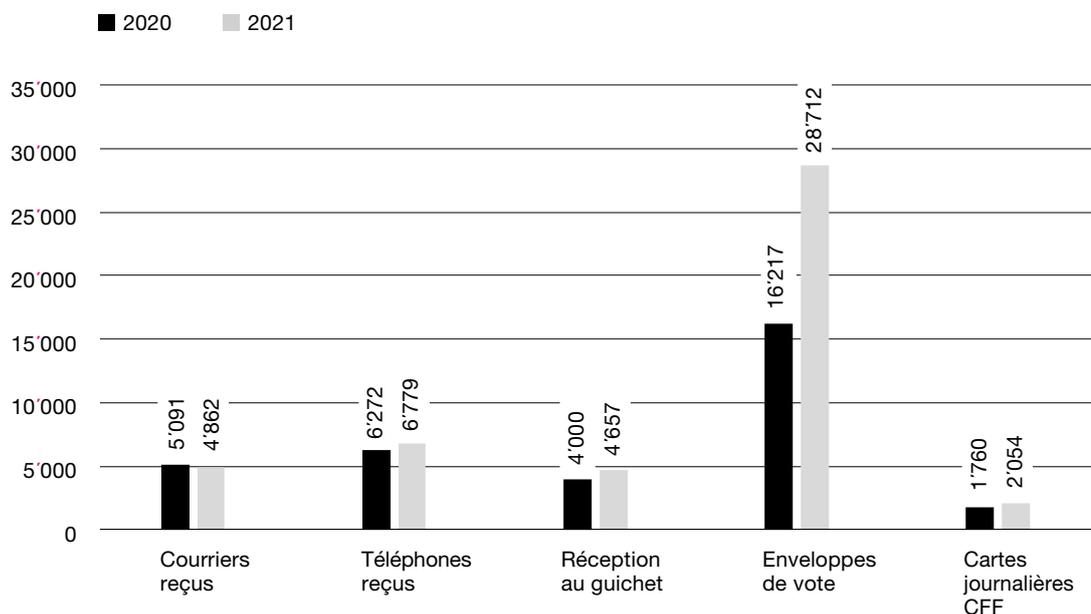
Une année 2021 riche en défis pour la filière, principalement axée sur les activités et projets suivants :

- organisation des élections communales générales 2021, avec les contraintes particulières liées à la situation sanitaire (Covid-19) ;
- reprise des affaires de naturalisation, processus et recrutement suite à une réorganisation interne du Secrétariat général ;
- mise à jour de l'organigramme de la filière suite à l'engagement d'une employée administrative spécialisée en naturalisations et à l'accueil d'un stagiaire 3+1 ;
- développement de projets en matière de digitalisation et de transition numérique ;
- collaboration au développement du logiciel eSéances pour la gestion des séances de Municipalité ;
- soutien à la mise en place de mesures de lutte dans le cadre de la pandémie et de renforcement de la sécurité informatique ;
- mise en place d'un tableau de suivi des questions et interpellations du Conseil communal ;

- changement de législature :
- réflexion et développement en cours d'une nouvelle structure des séances de la Municipalité ;
- renouvellement des commissions extraparlimentaires et des délégations municipales ;
- lancement de l'organisation des élections cantonales 2022.

## → Guichet unique et VPC

Ce graphique offre une vision d'ensemble des volumes traités tant au guichet unique que pour le vote par correspondance :



## Archives

### POINTS FORTS

#### Rattrapage d'archivage

La filière a archivé environ 44 mètres linéaires, dont le fonds de l'architecte Julien Mercier, à l'origine de nombreuses constructions dans le quartier des Prés-du-Lac (Coin de Terre, immeubles à loyer modéré) et lauréat du concours

du collège Léon-Michaud. Des dossiers administratifs en lien avec le soutien à la construction de logements à loyer modéré (années 1950 à 1970) ont été traités à la suite de ce fonds.

#### Bibliothèque des Archives

Finalisation du catalogage, environ 500 occurrences.

## Gouvernance de l'information et gestion documentaire

On mentionnera les éléments suivants :

- contribution aux réflexions sur la gouvernance de l'information dans l'administration communale dans la perspective de sa digitalisation ;
- engagement soutenu auprès des filières et de la direction du SGE pour proposer des solutions aux nombreuses demandes concernant l'arborescence, le classement de documents numériques et un modèle de structuration des dossiers d'affaire ;
- réponses aux sollicitations de différents services et entités ;
- participation aux groupes de travail Records management de l'Association vaudoise des archivistes (AVA) et Référentiel de conservation des archives communales des Archives cantonales vaudoises (ACV).

### Archivage

#### Archives papier : versements et archivage en 2021

Pour la première fois depuis la tenue de cette statistique, le volume archivé a dépassé le volume des nouveaux versements. suivants :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Versements administratifs (nbre)	8	11	11	16	11	10	5	7	4
Versements privés (nbre)	6	3	5	3	8	12	8	13	5
Longueur versements (m. linéaires)	113	39	70.5	31.0	44.0	25.0	85.0	40.5	4.5
Longueur archivée (m. linéaires)	13	14	9.5	47.5	20.0	4.0	12.2	26	44
Objets archivés (nbre)	*	*	*	*	*	*	*	74	13

\* non renseigné

#### Archives audiovisuelles

Depuis plusieurs années, les Archives valorisent les documents audiovisuels en les diffusant sur la chaîne <http://www.dartfish.tv/yverdon>. Chaque vidéo est décrite à deux niveaux (vidéo et séquences) afin d'augmenter les possibilités de recherches. Pour les séances du Conseil communal, chaque point de l'ordre du jour est

traité comme une séquence, sauf le dernier où chaque interpellation et question correspond à une séquence. Les séances de 2021 sont traitées et disponibles en ligne, sauf une. En outre, quatre films de cinéastes amateurs yverdonnois ainsi que deux vidéos produites par la Ville ont été ajoutés sur la chaîne Dartfish.

#### Inventaire : notices descriptives

Depuis 2018, les archives d'Yverdon-les-Bains sont présentes sur la plateforme qui accueille les inventaires de vingt-quatre communes vaudoises (<https://vaud.archivescommunales.ch/>). Cette plateforme fonctionne avec le logiciel AtoM (Access to Memory) conçu pour la description archivistique sur la base des normes internationales (ISAD, ISAAR, ISDIAH et ISDF). Cette description exige des réflexions régulières sur la structuration de l'inventaire pour y intégrer les fonds nouvellement traités.

Notices créées	2021
ISAD	979
ISAAR	5
Total nouvelles notices	984
<b>Total notices disponibles</b>	<b>19'610</b>

**Communication d'archives**

## Demandes d'informations | consultations en salle de travail | prêts

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Demandes	107	114	101	117	106	107	111	118	137	107	110
dont internes	41	46	23	45	42	45	48	54	63	43	41
Usager·ères	75	99	91	100	85	100	95	94	81	83	96
dont internes	18	33	16	31	25	38	32	36	41	30	29
Consultations	62	37	33	33	81	283	124	30	50	33	23
PdC* demandes	68	106	83	73	68	74	66	61	70	68	62
PdC prêt dossiers	169	250	166	178	149	165	134	108	182	158	138
PdC retour dossiers	153	230	132	171	144	125	97	100	172	130	129

\*PdC : Police des constructions

**Valorisation**

On mentionnera les contributions suivantes :

- tiré à part d'un article sur le patrimoine matériel des sociétés locales dans les collections yverdonnoises (Archives et Musée) ;
- rédaction de post pour les réseaux sociaux sur la même thématique ;
- article paru dans Rive Sud sur le changement de nom de la ville intervenu en 1981 ;
- contribution à un article sur la représentation partisane et féminine aux élections communales dès 1950 pour Rive sud ;
- mise à jour de l'historique de la galerie des portraits des syndics, suite aux élections du printemps (disponible sur le site de la Ville et en dépliant) ;
- prêts de documents pour des expositions (Musée d'Yverdon et région, Musée Eugène Burnand) ;
- visite de l'Hôtel de Ville et présentation des archives à deux classes de l'école obligatoire ;
- visite du dépôt et présentation de documents en lien avec la justice à une classe du Gymnase ;
- 5 autorisations de reproduction de documents des archives.

**Restaurations et conservation**

- Dessin Mercier, maison du Coin de Terre.
- Affiches «Grande Kermesse» 1899, «Grand bal» 1905.
- Burnand, plan de l'hôtel de ville, 1767.
- Registre des naissances et baptêmes, 1603-1841 (Ea 1).
- Registre des décès, 1842-1886 (Ea 8).
- Registres des Conseils, 1684-1684 (Aa 36), 1755-1756 (Aa 67), 1757-1758 (Aa 68).

# Communication

La communication institutionnelle a été intensément sollicitée en 2021. La filière a ainsi produit 94 communiqués de presse et écrit 28 discours. Elle a organisé 12 conférences de presse et géré toutes sortes de sollicitations de la presse (en moyenne 2 à 3 par semaine) avec la collaboration des services. Afin de rendre compte des événements et activités de la Ville, elle a mandaté 25 reportages photo.

La page d'accueil du site internet a été adap-

tée afin d'y faire place à des «actualités», qui peuvent être repartagées immédiatement sur les réseaux sociaux. Les pages du site internet ont été consultées 728 055 fois. Les plus consultées ont été : la page d'accueil, «assiettes solidaires», «piscines et patinoire», «travailler à la commune», «élections communales», «contrôle des habitants», et «stationnement». Par un travail de synthèse, mené en collaboration avec tous les services de la Ville, la filière a également piloté le bilan du programme de législature 2016-2021.

## Le nouveau magazine Rive Sud

Le développement de la communication sur les supports numériques, aussi réjouissant soit-il en termes de rapidité et d'audience, ne permet toutefois pas de toucher toute la population. La complexité de certains dossiers requiert également qu'ils puissent être exposés en détails et de manière agréable aux lecteur-trices sur

un support papier. C'est pourquoi la newsletter Rive Sud (qui paraissait occasionnellement dans La Région) a été transformée en magazine de 8 pages, au rythme de 5 éditions par année. La première édition a été distribuée aux foyers yverdonnois en novembre (version disponible en ligne sur le site internet de la Ville).

## Le lancement de l'infolettre

En novembre également a été lancé le projet d'infolettre. Inspiré par la pratique du BIC (Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud), ce nouveau format hebdomadaire est dédié aux décisions prises par la Municipalité. Il répond ainsi à une exigence de transparence envers les citoyen-nes. L'infolettre est adres-

sée au Conseil communal, aux partenaires de la Ville, à la presse, aux collaborateur-trices de l'administration, ainsi qu'à toute personne qui manifeste le souhait de s'y abonner (1500). Les décisions de la Municipalité y sont synthétisées en quelques lignes (version disponible en ligne sur le site internet de la Ville).

## Le Guide de la communication

La Municipalité a validé un Guide de la communication externe de la Ville. En 14 chapitres, ce document présente les récentes évolutions du paysage médiatique, sous l'influence du numérique, et renseigne les services sur les principes et les bonnes pratiques à adopter dans leurs démarches de communication (rédaction de communiqué de presse, organisation d'événement, présence sur les réseaux sociaux, ...). En fonction des besoins ou de l'apparition de nouvelles problématiques, ce guide sera régulièrement mis à jour.

Ce document clarifie également les règles de parole face aux demandes de la presse. Le principe

de validation préalable par le syndic de toute communication avec la presse a été aboli. Les chef-fes de service sont habilité-es à répondre directement à des questions techniques ou factuelles. Ils peuvent aussi, sous leur responsabilité, déléguer à un-e chef-fe de projet cette tâche. Ils doivent informer leur municipal-e de tutelle de toute sollicitation par la presse. Comme c'était déjà le cas auparavant, toute question stratégique et politique doit être réorientée sur le-la municipal-e de tutelle. Dans ce cadre, la Filière communication conserve son rôle de conseil, d'appui et d'accompagnement des services et de la Municipalité.

## Une stratégie de diffusion multicanal

En 2021, la Filière communication a fait valider par la Municipalité une stratégie de diffusion multicanal des contenus de la communication institutionnelle. Cette stratégie repose sur une dizaine de supports possibles en fonction du type d'informations, du public visé et de la temporalité souhaitée, et tire parti des opportunités

- Nombre d'abonnés Facebook : 4945 (+ 15%)
- Nombre d'abonnés Instagram : 1628 (+ 84%)
- Nombre d'abonnés Twitter : 223 (+ 80%)
- Nombre d'abonnés LinkedIn : 1710 (+ 44%)
- Nombre de publications Facebook : 433 (+ 32%)
- Nombre de publications Instagram : 128 (+ 205%)
- Nombre de publications Twitter : 74 (+ 14%)
- Nombre de publications LinkedIn : 60 (+ 88%)

offertes par les outils numériques. L'utilisation des réseaux sociaux pour informer rapidement et directement la population a confirmé sa pertinence pour toucher un large public, notamment lors des inondations de juillet 2021. Tout au long de l'année, l'audience de la Ville sur les réseaux sociaux s'est notablement accrue et diversifiée.

## Posts Facebook ayant atteint la plus forte audience

Titre	Date	Vues
Économisez l'eau!	12.07.2021	34364
Intempéries : pas de retour à la normale avant plusieurs jours	23.07.2021	26594
Interdiction des chiens à la plage et chiens en laisse	23.04.2021	18327
Intempéries : précautions à adopter face aux risques d'inondation	15.07.2021	17942
Les risques d'inondation restent très élevés, les services de la Ville sont en état d'alerte tout le week-end	16.07.2021	17056
Retraite portugaise pour un camion du SDIS	21.10.2021	12601
Nouvelles infrastructures pour la mobilité douce	21.09.2021	12215
Classement des villes romandes	26.05.2021	12258
Impact des intempéries - l'accès aux bords du lac reste interdit pour le week-end du 1er août	28.07.2021	11697
Fermeture de la piscine	17.07.2021	11593

## Affaires juridiques

L'année 2021 a été riche et intense pour la Filière des affaires juridiques, dont les activités peuvent, à l'instar des années précédentes, être scindées en deux volets. Le premier, opérationnel, consiste à conseiller et appuyer juridiquement les différents services de la Ville et la Municipalité. Ce volet – qui représente la part prépondérante des activités de la filière – consiste principalement en la co-rédaction de documents déployant des effets juridiques (préavis, règlements, décisions, conventions, etc.), en la formulation d'avis de droit et en la

défense des intérêts de la Ville dans des procédures, le cas échéant avec l'appui de mandataires. S'agissant de ce dernier point, la filière a été particulièrement occupée par les demandes de droit à l'information et les procédures en matière de marchés publics. En outre, du fait de la réorganisation du Secrétariat général, la filière a repris la responsabilité des aspects juridiques liés aux procédures de naturalisation. Elle s'assure ainsi que les demandes de naturalisation respectent les conditions posées par la législation en matière de nationalité et de droit de cité

et que leur traitement se fasse conformément aux exigences légales en la matière.

Le second volet se rapporte à la mise en œuvre de projets juridiques, le plus souvent interservices. Conséquence de la nouvelle législature, la filière s'est attelée à revoir les lettres de mission à l'attention des représentant·es de la Ville au sein des organes de haute direction des personnes morales, en affinant les objectifs stratégiques et financiers qui doivent être défendus. En parallèle, elle a complété et renforcé le cahier des charges commun à l'ensemble des représentant·es. La filière a également débuté les travaux de révision du règlement de Municipalité. A cet égard, elle a repris le vœu exprimé par la commission ad hoc chargée d'étudier le préavis PR21.37PR en proposant à la Municipalité d'établir deux règlements distincts, l'un concernant l'organisation interne de la Municipalité, qui est de son seul ressort, et l'autre portant sur les prérogatives du Conseil communal, à savoir notam-

ment les règles de fixation des indemnités des membres de la Municipalité. On notera encore que la filière est également appelée à jouer un rôle important dans un projet interservices d'envergure relatif à la politique de protection des données de la Ville, qui a connu ses premiers développements en 2021. Enfin, la filière, avec le concours de notaires mandatés à cet effet, a procédé à la prolongation et à la régularisation à titre provisoire de droits de superficie érigés en droits distincts et permanents (DDP) arrivant à échéance dans l'attente de la politique foncière en cours d'élaboration par la Municipalité.

En conclusion, le renforcement des ressources de la filière lui a permis de poursuivre ses activités avec les gages d'efficience et de célérité auxquels elle est très attachée, tout en initiant et participant à davantage de projets, dont certains, compte tenu de leur envergure, seront menés tout au long de la législature 2021-2026.

# AggloY

## Projet d'agglomération

Fin 2020, les communes de l'agglomération yverdonnoise ont souhaité déposer un projet d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération (PA4) en vue notamment de l'obtention d'un cofinancement fédéral pour l'Axe principal d'agglomération.

Les délais de réalisation ont été très courts pour un projet de cette ampleur. Le Bureau d'agglomération a organisé une «task force», composée de personnes issues de bureaux spécialisés dans le domaine de l'urbanisme, de la mobilité et du graphisme, ainsi que des collaborateur·trices des principales entités et services communaux concernés. En particulier, toute l'équipe de la Filière mobilité de la Ville a apporté une contribution soutenue au projet.

Le PA4 AggloY a respecté toutes les directives

imposées par la Confédération concernant les projets d'agglomération. Aussi, toutes les étapes de validation ont pu être respectées et le projet a fait l'objet d'une consultation publique.

Le Canton a validé le PA4 en vue de son dépôt auprès de la Confédération. L'Office fédéral du développement territorial (ARE) a confirmé la recevabilité du projet et celui-ci est actuellement à l'examen par les services fédéraux concernés.

Suite au dépôt du PA4, AggloY a poursuivi les études concernant le plan directeur intercommunal. Un plan d'action a été validé par les communes et le Canton. La première phase sera dédiée à un processus de concertation afin de poser les orientations de cette planification.

## Planification cantonale et régionale

Le plan directeur régional, pour lequel le Bureau d'agglomération a fourni un appui technique à l'ADNV, est actuellement en fin de processus d'adoption auprès des communes du Nord vaudois.

## Zones d'activités

Dans le cadre de la mise en conformité avec le Plan directeur cantonal, les communes de l'agglomération, en collaboration avec l'ADNV, portent un important travail en vue de la mise en place d'un système de gestion des zones d'activités, avec pour objectif d'assurer une utilisation efficace des terrains voués à accueillir les activités économiques de la région. La première phase de l'étude (diagnostic et scénarios) a été achevée en 2021.

## Mobilité douce

- L'étude d'avant-projet visant à l'aménagement d'itinéraires de mobilité douce le long des canaux à Yverdon-les-Bains a été validée.
- Les projets d'itinéraires en direction de Treycovagnes et Pomy se sont poursuivis.
- Le projet de réaménagement de la route cantonale entre Grandson et Yverdon-les-Bains s'est poursuivi.
- Les études de projet de réaménagement des passerelles COOP et Thièle se sont poursuivies.

## Transports publics

- L'étude du réaménagement de l'interface de transports publics de la gare d'Yverdon-les-Bains s'est poursuivie en coordination avec les projets en cours sur le secteur (Front-Gare, Place d'Armes).

## Trafic motorisé et stationnement

- L'étude globale d'exploitation de la Route de Sainte-Croix est en suspens, dans l'attente de nouvelles décisions du point de vue de la gestion du trafic, concernant les planifications en cours dans le secteur (Verdan et Chamard).

## Planifications territoriales en cours

Plusieurs projets se sont développés en matière d'urbanisation. AggloY accompagne les communes pour les aspects relatifs à l'agglomération.



### Grandson

- La révision du plan d'affectation communal (PACom) est en cours.
- L'enquête publique du plan partiel d'affectation (PPA) du Bas-Grandsonnet s'est achevée fin décembre.
- Le PPA Borné-Nau Est a reçu un préavis préliminaire favorable du Canton.

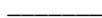


### Pomy

- La révision du PACom est en cours.

### Treycovagnes

- L'élaboration du PPA Sous-les-Pins est en cours.



### Valeyres-sous-Montagny

- L'élaboration du PPA «La Combe» est en cours.



### Yverdon-les-Bains

- Le plan directeur communal et le PACom sont en cours de révision.
- Le PPA «Ancien-Stand» est en cours.

## Pôles de développement

- AggloY accompagne les études concernant le secteur «Gare-Lac».
- Chamard : les études se poursuivent.
- Y-Parc : la Ville poursuit le développement du site en prenant en compte la future halte CFF (mise en œuvre prévue en 2031).

## Communication

La communication s'est poursuivie au travers des infolettres, parues quatre fois durant l'année 2021, ainsi que par le site internet.



Finances

2021  
Rapport de gestion

**Dicastère**

Secrétariat général | Finances | Informatique

# Service des finances

**M. Jean-Daniel Carrard**

Syndic jusqu'au 30 juin 2021

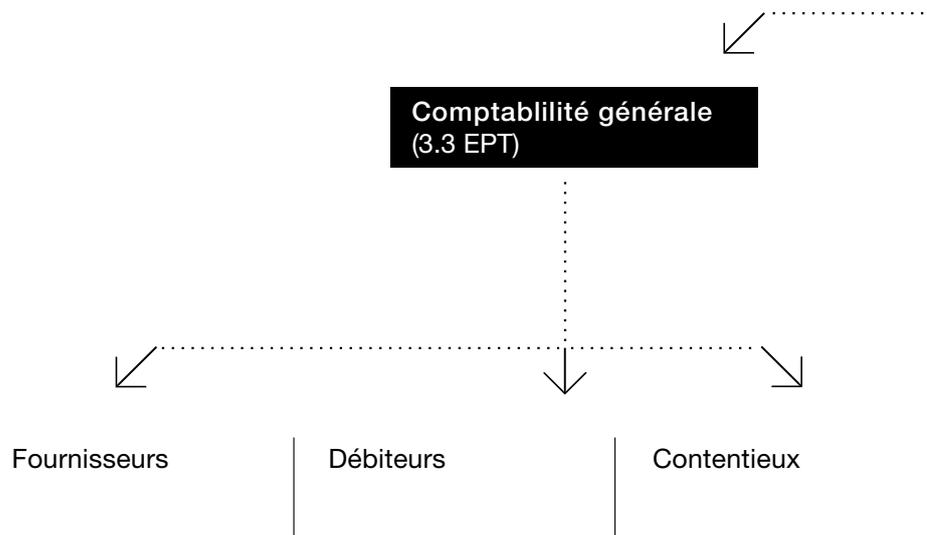
**M. Pierre Dessemontet**

Syndic à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021

---

**M. Fabrice Weber**

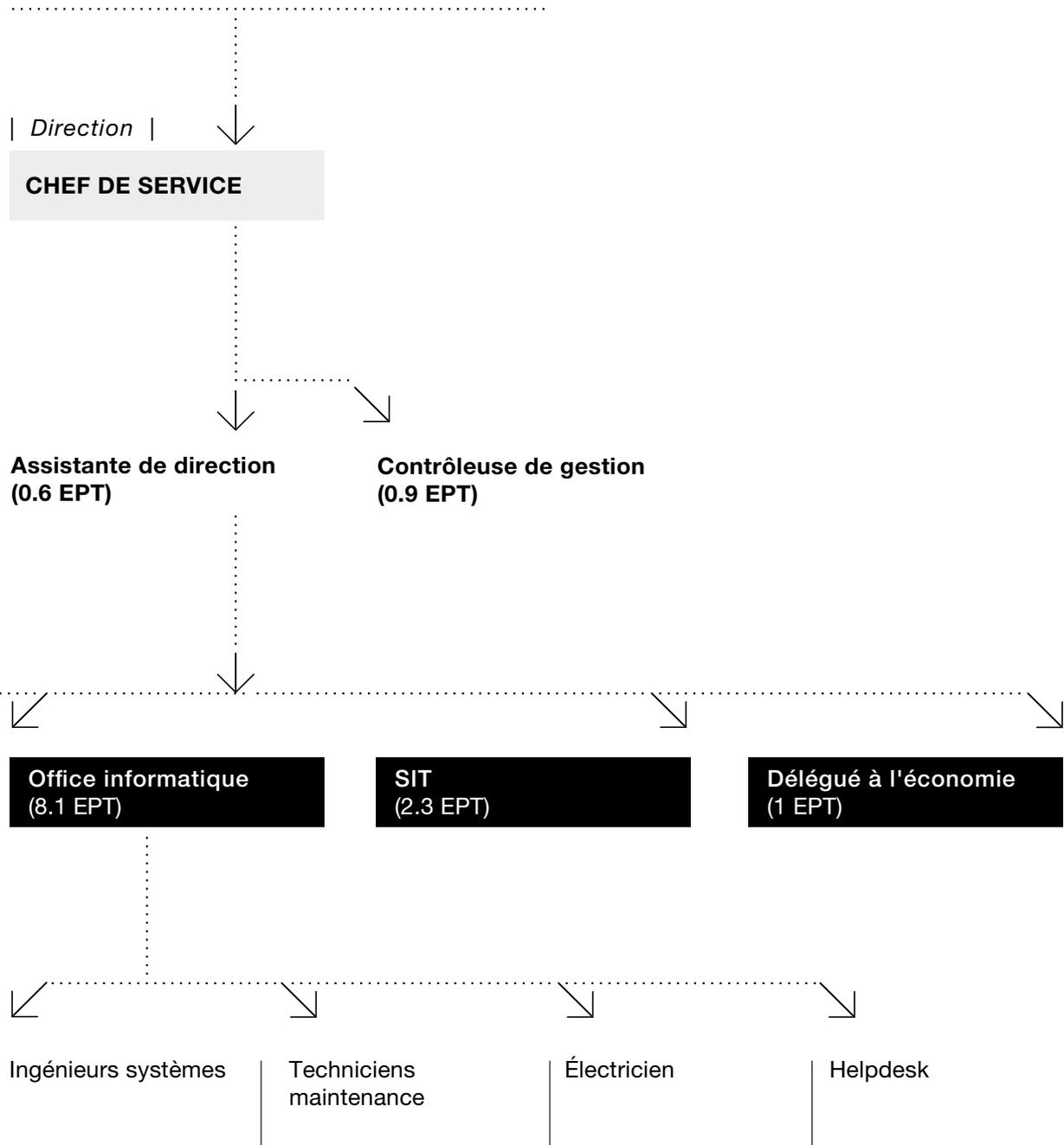
Chef de service



**Nombre de postes:** 17.2 EPT

*Situation au 31 décembre 2021*

# SYNDIC | MUNICIPAL SUPPLÉANT



## Service des finances

Le Service des finances comprend les domaines liés à la comptabilité générale, au contrôle de gestion, à l'informatique, au système d'information du territoire (SIT).

### MISSIONS

- Synthétiser les informations budgétaires transmises par les services communaux et les présenter à la Municipalité.
- Préparer les budgets, contrôler leur respect et en analyser les écarts.
- Établir les comptes selon les normes légales en vigueur et préparer le processus de révision.
- Planifier les investissements, gérer les immobilisations des patrimoines administratifs et financiers et établir le plan des investissements.
- Gérer la trésorerie, optimiser les flux financiers et gérer les risques en relation avec les engagements financiers, rechercher les modes de financements nécessaires aux projets d'investissements communaux.
- Planifier et gérer le plafond d'endettement et les risques de cautionnement.
- Gérer la comptabilité générale, assurer l'exactitude et la transparence conformément aux procédures et prescriptions légales en vigueur, analyser et commenter les comptes.
- Gérer les rappels et les sommations envoyés aux débiteurs.
- Gérer le contentieux, les mises en poursuite, assurer le suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et suivre les actes de défaut de biens.
- Gérer la comptabilité fournisseurs.
- Assurer le suivi du portefeuille des assurances.
- Agir en tant que conseiller, proposer et établir des règles de gestion et processus financiers, des crédits complémentaires, des préavis et participer activement aux projets transversaux touchant les activités du service.
- Assurer le suivi du maintien du système de contrôle interne dans les services.
- Agir dans le respect du cadre légal (Code des obligations, loi sur les communes, sur la comptabilité des communes, sur les impôts communaux, sur les participations) et les recommandations de la fiduciaire.
- Représenter le service dans différents groupes de travail, au sein du collège des chefs de service, auprès des autorités politiques et des divers partenaires.
- Être le garant de la bonne image et réputation du service auprès du public et à l'intérieur de l'administration.
- Établir toutes les relations transversales utiles avec les services communaux et cantonaux, ainsi qu'avec les partenaires privés et publics.
- Gérer les activités financières d'autres institutions telles que l'Entente scolaire intercommunale d'Yverdon-les-Bains et région, l'Association de la Police Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDIS régional du Nord Vaudois.

Comme chaque année, le résultat financier des comptes de l'exercice 2021 est commenté dans le résumé des comptes, dans une brochure séparée qui est établie une fois les comptes bouclés.

### POINTS FORTS

L'année 2021 a été marquée pour la 2<sup>e</sup> année consécutive par la crise sanitaire qui a nécessité la mise en place de nouveaux processus financiers, ainsi que des plans d'actions de continuité permettant notamment le télétravail. Sur le plan du personnel, le Service des finances a connu

l'arrivée au 1<sup>er</sup> novembre 2021 du délégué à l'économie suite à la nouvelle répartition des dicastères avec le changement de Municipalité, ainsi que l'engagement d'un nouvel apprenti à l'Office informatique.

Les procédures comptables et financières de la Ville ont fait l'objet d'une revue périodique dans le but de garantir le respect des principes comptables en matière de gestion financière. La mise en conformité du logiciel comptable Abacus se poursuit en vue d'une optimisation des activités opérationnelles par le passage sur la Version 2020 de l'ERP. De nouveaux tests d'intégration ont ainsi été effectués dans le courant de l'automne 2021 en vue de la mise à niveau du logiciel utilisé, ainsi que la mise en place de nouveaux modules, tels que les prestations complémentaires communales et le nouveau mandant de la Fondation yverdonnoise pour le logement.

L'Office informatique a assuré pour l'ensemble de l'année 2021 l'accès à distance pour les collaborateurs concernés. L'enjeu étant critique afin de pouvoir garantir à l'ensemble de l'administration communale et des entités gérées par l'Office informatique toutes les prestations à la population et l'accès aux outils métiers aux collaborateurs des services. L'analyse des applications métiers a été initiée en 2021. Le contexte a accéléré la réflexion et la réalisation des processus. Pour le SIT, l'effort sur la mise en place de solutions mobiles a été encore renforcé.

Face aux augmentations des attaques informatiques, à l'image des communes de Rolle et de Montreux, l'Office informatique a mandaté en date du 7 juin 2021 l'entreprise Seculabs SA afin d'effectuer des tests d'intrusion (pentests internes et externes) sur l'infrastructure informatique de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Les résultats des tests d'intrusion sont encourageants et n'ont présenté aucun degré élevé de vulnérabilité du système de sécurité informatique présent. L'Office informatique répond depuis 2019 à tous les points essentiels aux directives relatives à l'existence d'un système de contrôle interne conformément à la norme d'audit suisse 890. Nous assurons ainsi la mise en place de bonnes pratiques à savoir le «patching» régulier de l'infrastructure, le suivi et le respect des règles concernant les sauvegardes ainsi que la gestion de la sécurité dont les plateformes antivirus, les filtrages réseaux et le blocage d'applicatifs malveillants.

Le SIT continue d'entreprendre ses activités dans le domaine de l'intercommunalité, en offrant ses prestations de géoportail aux communes avoisnantes (Grandson, Concise, Yvonand, Orbe, Bon-

villars, Cuarny, Giez, Sainte-Croix ainsi qu'avec la société Sagenord SA), moyennant une contribution financière. De nouvelles conventions ont pu être signées dans le courant de l'année 2021 avec la commune de Baulmes, AggloY et l'AIVB (l'association intercommunale du Vallon de la Baumine). Cette politique d'appui est également en cours dans le domaine informatique avec les communes de Grandson, d'Yvonand et de Baulmes.

Sur le plan des assurances, cette année a été consacrée aux renouvellements, par appel d'offres, de la couverture de nos diverses assurances, à l'exemple de l'assurance des visiteurs, de l'assurance responsabilité civile commune, de l'assurance bureautique et diverses assurances techniques. Une couverture d'assurances pour les risques cyber est actuellement à l'étude.

En 2020, un plan des investissements avait été réalisé pour un montant de 130.49 millions de francs. La Municipalité, en collaboration avec l'ensemble des services, a procédé à une nouvelle révision approfondie et complète de l'ensemble des investissements pour définir un inventaire des besoins financièrement plus acceptable.

Ainsi, le total des crédits d'investissement nets à voter du nouveau plan des investissements 2021-2030 se monte à 329.73 mios, comprenant des actifs réalisables pour environ 126 mios, dont une partie à Sagenord SA, et la valorisation foncière/vente de terrains situés au PST, à Verdan et dans le secteur Gare-Lac. Le total des dépenses d'investissement nets prévues pour la période 2022 à 2026 est de 164.4 mios. Le plan des investissements proposé reste axé sur des priorités politiques répondant à des besoins avérés pour la population (ex. STEP, réaménagement de rues, 2<sup>e</sup> point d'injection électrique, fibre optique FTTH, réfection du Château, etc.) ainsi qu'au respect des obligations légales. Pour financer certains projets (ex. Place d'Armes, Stade municipal, Sport 5), la Municipalité fait appel à des partenariats « public-privé », voire la possibilité d'externaliser une partie des activités de la commune, à l'image des énergies renouvelables (Y-CAD, Y-Solaire SA).

Une planification financière quinquennale 2021-2026 a été revue dans le but de veiller à respecter les limites du nouveau plafond d'endettement fixé à 423 mios pour la législature 2021-2026, les cautionnements se montant à 30 mios.

Le Service des finances a finalement apporté son appui technique à divers dossiers impactant la Ville et son administration, à l'exemple du Stade municipal, de la Place d'Armes, de Sports 5, du projet Front-Gare, d'Y-Solaire SA, de la gérance immobilière et autres investissements dont les enjeux financiers sont importants.

En 2021, le Conseil communal a voté des crédits d'investissements pour une valeur de 39.1 mios. Parmi les montants importants, on peut citer

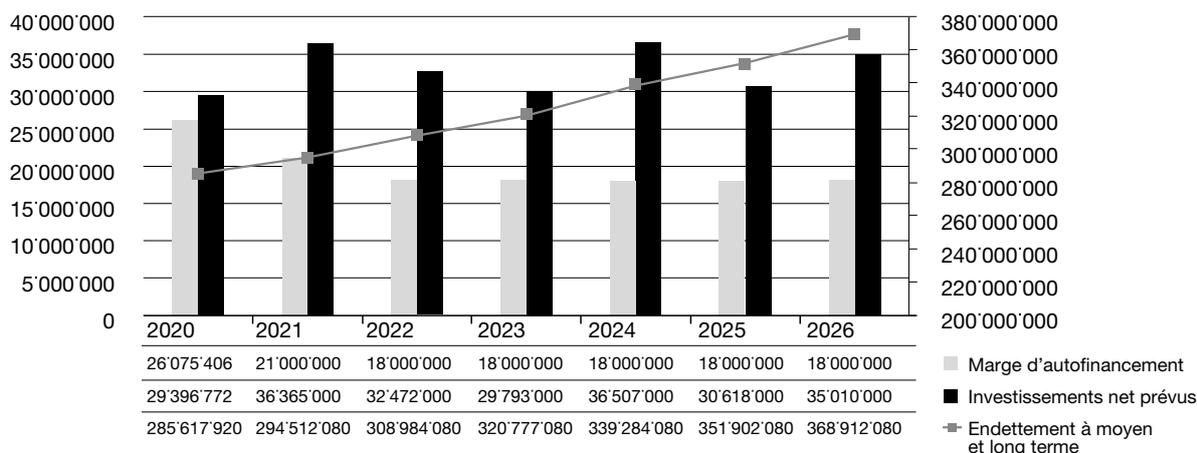
l'installation de traitement des micropolluants à la STEP pour 14 mios, la réhabilitation des collecteurs de concentration des eaux usées pour 1.78 mio, la restauration du Château pour 2.3 mios, la mise en place du Plan directeur des circulations pour CHF 0.89 mio, le renouvellement des réseaux et réfections des chaussées pour 5.35 mios, la construction de vestiaires Sport des Vuagères pour 1.47 mio, la passerelle Thièle Bel-Air et Coop pour 0.87 mio et l'aménagement des cours des écoles pour 2.16 mios.

## Budget 2022

Le budget soumis au Conseil communal et accepté par celui-ci présente un excédent de charges de 8.69 mios et une marge d'autofinancement de 14.60 mios. Cette marge d'autofinancement, inférieure à l'année précédente, ne permettra pas de couvrir l'entier des dépenses

d'investissements qui a été estimé à 32.47 mios. Bien que les montants investis soient en général inférieurs aux prévisions, il est à relever que la commune devra, sous toute réserve, avoir recours à l'emprunt en 2022 pour y faire face.

## Planification financière 2021 - 2026



## Activités

Pour l'année 2021, le Service des finances a mené à bien les projets suivants :

- Bouclement des comptes 2020 et budget 2022.
- Arrêté d'imposition 2022.
- Planification financière 2021-2026 et le plan de investissements 2021-2030.
- Plafond d'endettement et de cautionnements 2021-2026.
- Rajout de nouveaux modules de gestion au progiciel comptable (PCC, Abaimmo) et migration sur la nouvelle version 2020 d'Abacus et Nest.
- Mise en place d'un plan de financement, en vue de faire face aux investissements conséquents.
- Renforcement des couvertures d'assurances de la Ville.
- Suivi efficient du système de contrôle internet.
- Amélioration du suivi des investissements.
- Suivi des dossiers financiers Etat/communes (facture sociale, MCH 2, péréquation, réforme policière, etc.).

# Office informatique

## MISSIONS

L'Office informatique gère l'ensemble des systèmes d'information et de télécommunication de l'administration communale, y compris l'informatique de structures régionales comme la Police Nord Vaudois (PNV), le Service Défense Incendie et Secours (SDIS), la commune de Grandson, etc. L'office a pour mission de fournir aux utilisateurs et services de l'administration communale

des outils informatiques performants, d'assurer la disponibilité de tous les systèmes sous sa responsabilité, d'assister les utilisateurs en cas de problèmes, de garantir la sauvegarde des données et de mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions répondant à leurs besoins actuels et futurs.

## POINTS FORTS ET ACTIVITÉS 2021

La crise liée au Covid-19 s'étant poursuivie sur l'ensemble de l'année, l'Office informatique a consolidé les outils et méthode d'accès en télétravail pour l'ensemble des collaborateurs de la Ville. Les places d'apprentissage se faisant rares dans les entreprises privées, et afin de répondre au vœux du Conseil communal, un deuxième poste d'apprenti en informatique a été ouvert et un apprenti engagé au 1<sup>er</sup> août.

L'effort de sécurisation des systèmes d'information s'est poursuivi tout au long de l'année. Trois tests d'intrusions distincts ont été effectués par une entreprise spécialisée et les éventuelles failles ont été corrigées. Ces tests ont eu lieu avant la médiatisation des attaques sur les communes de Rolle et de Montreux. Un test d'intrusion spécifique à la plateforme internet geocity.ch a permis de valider l'outil mis à disposition des citoyens pour les demandes d'aide. Les communes de Baulmes et d'Yvonand ont profité de cette phase et de l'expérience de la commune de Grandson pour définir une convention de gestion de leur informatique par Yverdon-les-Bains. Ces conventions ont été finalisées en fin d'année.

La téléphonie a été revue et migrée entièrement sur un nouveau central. Ceci permet de pouvoir se passer, là où cela fait sens, des appareils téléphoniques physiques et de pouvoir utiliser les ordinateurs ou les téléphones mobiles pour les communications fixes. L'entier des éléments actifs du réseau a été revu et remplacé.

Le câblage des bâtiments scolaire est en cours de rénovation (projet avec le Service des bâtiments) et l'infrastructure du réseau pédagogique a été séparée de celle de la Ville afin d'améliorer la sécurité et la stabilité des communications.

L'équipement de nouveaux locaux a été rendu nécessaire par le déménagement de diverses unités (Sports, CACY, Echandole, Service des énergies).

L'Office informatique a participé à diverses mises en place ou évolutions de logiciels métiers ou appels d'offre, tels que pour la captation du Conseil communal, la mise en place du nouveau logiciel de gestion de la gérance immobilière, l'évaluation de la convergence des ERP du Service des énergies (SEY) et de la Ville, la définition d'un portail citoyen unique, l'évolution de l'outil de gestion de séances, etc.

## Chiffres clés

- 500 ordinateurs personnels (PC), 37 stations de travail (WorkStation), 220 portables (Notebook).
- 2700 groupes de sécurité.
- 800 comptes informatiques.
- 170 serveurs tous virtualisés.
- 130 applications ou logiciels.
- 150 éléments réseau (Switch).
- 450 téléphones fixes VoIP, 820 numéros mobiles (téléphones, compteurs, smartphones).
- 160 systèmes d'impression.
- 33 Teraoctet de données, soit l'équivalent de plus de 18 millions de livres de 300 pages.

# Système d'information du territoire (SIT)

## MISSIONS

La section a pour principale mission de gérer l'infrastructure communale de données géographiques, en particulier le système d'information du territoire (SIT) et le géoportail intercommunal mapnv.ch. Elle assure un support aux services communaux dans les domaines de la géoinfor-

mation, des applications métiers liées au territoire ainsi qu'un point de contact pour les services cantonaux et les partenaires extérieurs. Le SIT fonctionne aussi comme bureau technique pour les services ne disposant pas de ressources en interne.

## POINT FORTS 2021

Le SIT concentre ses efforts sur les solutions cartographiques web. En particulier, le géoportail du Nord vaudois a bénéficié d'une nouvelle version améliorant, entre autres, son interface afin de le rendre encore plus accessible aux personnes n'étant pas des spécialistes de la géoinformation.

La cyber-sécurité a occupé une place prépondérante dans les activités 2021 du SIT qui a globalement augmenté le niveau de protection des solutions en places. De nouvelles protections seront implémentées début 2022.

Le projet de (géo)-cyberadministration Geocity a poursuivi son évolution et accueilli de nouveaux partenaires qui contribuent aux évolutions. Le SIT a consacré beaucoup d'énergie à la diffusion

de cette solution novatrice et unique dans le paysage numérique suisse afin de permettre une mutualisation avec des partenaires plus nombreux. Geocity a été présenté au forum Georomandie 2021, où 600 acteurs de la géoinformation étaient présents. Le succès a été au rendez-vous.

Le géoportail Régional du Nord vaudois mapnv.ch poursuit son développement. Il regroupe désormais les communes de Bonvillars, Cuarny, Concise, Giez, Grandson, Orbe, Sainte-Croix, Yvonand, Yverdon ainsi que le SDIS, l'AGGLOY, l'AIVB et Sagenord SA. De nombreuses discussions sont en cours et le projet devrait selon toute vraisemblance poursuivre son développement en 2022.

## Chiffres clés

Parmi plus de 600 couches d'information géographique, le SIT gère entre autres :

- 3'000 km de conduites dont :
- 700 km de conduites d'eau potable.
- 332 km de conduites de gaz.
- 1022 km de conduites d'assainissement.
- 557 km de câbles électriques.
- 761 km de tubes électriques.
- 3'740 signaux routiers.

---

Plus de 500 utilisateurs disposent d'un compte sécurisé sur mapnv.ch leur permettant un accès simple à des données complexes. Le SIT perçoit avec une acuité particulière les effets de la transition numérique et fait face à un nombre de demandes en constante augmentation.

## Activités

### Géodonnées et outils métiers

- Constant effort d'automatisation, de surveillance et d'amélioration des processus de mise à jour.
- Nouveaux outils en lien avec le patrimoine routier et la mobilité.
- Automatisation de la génération des documents relatifs au réseau électrique.
- Démarrage de la migration de la solution GEONIS vers la version 2022.
- Mise à jour des solutions Open Source QGIS et QFIELD.
- Conseil au bénéficiaire du SEY dans le cadre de l'interfaçage de ses différents systèmes d'information.

### Géoportail et intercommunalité

- Intégration des géodonnées des nouveaux membres.
- Présentation de la plateforme aux communes intéressées.
- Migration du géoportail à la version Geomapfish 2.6 avec de nouvelles fonctionnalités.
- Solution de cartographie mobile pour le contrôle des vannes. Plus de 1600 contrôles ont ainsi été effectués directement en ligne. Un travail laborieux de double saisie a ainsi été épargné au SEY.
- Préparation des prérequis pour la mise en œuvre de l'authentification par double facteur.
- Poursuite de l'intégration des bâtiments de la Ville dans le géoportail.

### Plateforme Technique Interservices

- Animation des séances.

### Administration et divers

- Mise en place d'une gestion de projet AGILE au sein de l'équipe.
- Réalisation de plans pour divers événements (Triathlon, courses populaires, marché de Noël).
- Les formations organisées à l'interne de la Ville ont connu un vif succès.
- Stand Geocity lors de la journée romande de la géoinformation georomandie.com.

### Cyberadministration : gestion des demandes de permis dans l'espace public

- Poursuite du développement de la plateforme en partenariat avec un prestataire externe.
- Développement des fonctionnalités cartographiques par le SIT.
- Intégration des nouveaux partenaires :
  - Ville de Vevey.
  - Association Sécurité Riviera qui a pu à l'aide de Geocity remplacer des dizaines de formulaires papier par une solution en ligne rationnelle et efficace.
  - Groupement de géomètres Géocommunes.
- Développement de nombreux contacts avec les villes vaudoises et les cantons romands.
- Définition avec les partenaires d'un modèle tarifaire pour l'utilisation de la plateforme geocity.ch afin de régler les contributions financières pour le travail réalisé par la Ville.
- Rédaction des conditions d'utilisation qui seront applicables début 2022.

# Économie

## MISSIONS

La mission du délégué à l'économie est de fournir à la Municipalité et aux services de l'administration l'expertise nécessaire en matière économique, ainsi que de coordonner le traitement

des demandes des entreprises et des instances actives dans le domaine du développement économique.

## POINTS FORTS 2021

Avec le changement de législature, le poste de délégué à l'économie est venu enrichir le Service des finances à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2021.

Ce changement, sans conséquence sur le fond des activités du délégué à l'économie, amène un plus sur la forme, l'économie devenant ainsi

plus proche des finances, de l'information du territoire (SIT), de l'informatique : de bonne augure au vu des défis de développement et de positionnement auxquels Yverdon-les-Bains devra faire face ces prochaines années, ceci spécialement en lien avec la dynamisation de son centre-ville.

## Activités

Bon nombre des activités effectuées par le délégué à l'économie en 2021 ont été répertoriées au sein du Secrétariat général sous SGE-ECO, celles-ci s'étant déroulées avant transfert.

De manière à ne pas être redondant, il est ici fait mention des éléments clés qui s'inscrivent dans la durée, soit :

- Participation régulière à des groupes de travail pluridisciplinaires et transversaux de manière à intégrer systématiquement la dimension économique dans les réflexions.
- Ecoute attentive de toutes les parties prenantes, en tant que porte d'entrée de la Ville pour les entreprises, dans le but de comprendre leurs attentes et offrir un service pragmatique et efficace tant aux entreprises déjà présentes sur le territoire communal qu'à celles désireuses de s'y installer.
- Collaboration avec la copropriété et la direction d'Y-Parc SA pour coordonner les demandes des maîtres d'ouvrage avec les solutions techniques proposées par les services communaux.
- Présence auprès des commerçant-es et participation aux séances du Groupe Commerce de la Société Industrielle et Commerciale (SIC).
- Coordination et supervision du marché de Noël.
- Relance de l'action «sapin de Noël» en collaboration avec la SIC et les services de la Ville.



Sports et  
activité physique

# 2021 Rapport de gestion

**Dicastère**

Sports | Tourisme | Bâtiments

# Service des sports et de l'activité physique

## **M. Jean-Daniel Carrard**

Syndic jusqu'au 30 juin 2021

## **M. Jean-Daniel Carrard**

Municipal à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021

---

## **Mme Ophélie Dysli-Jeanneret**

Cheffe de service

---

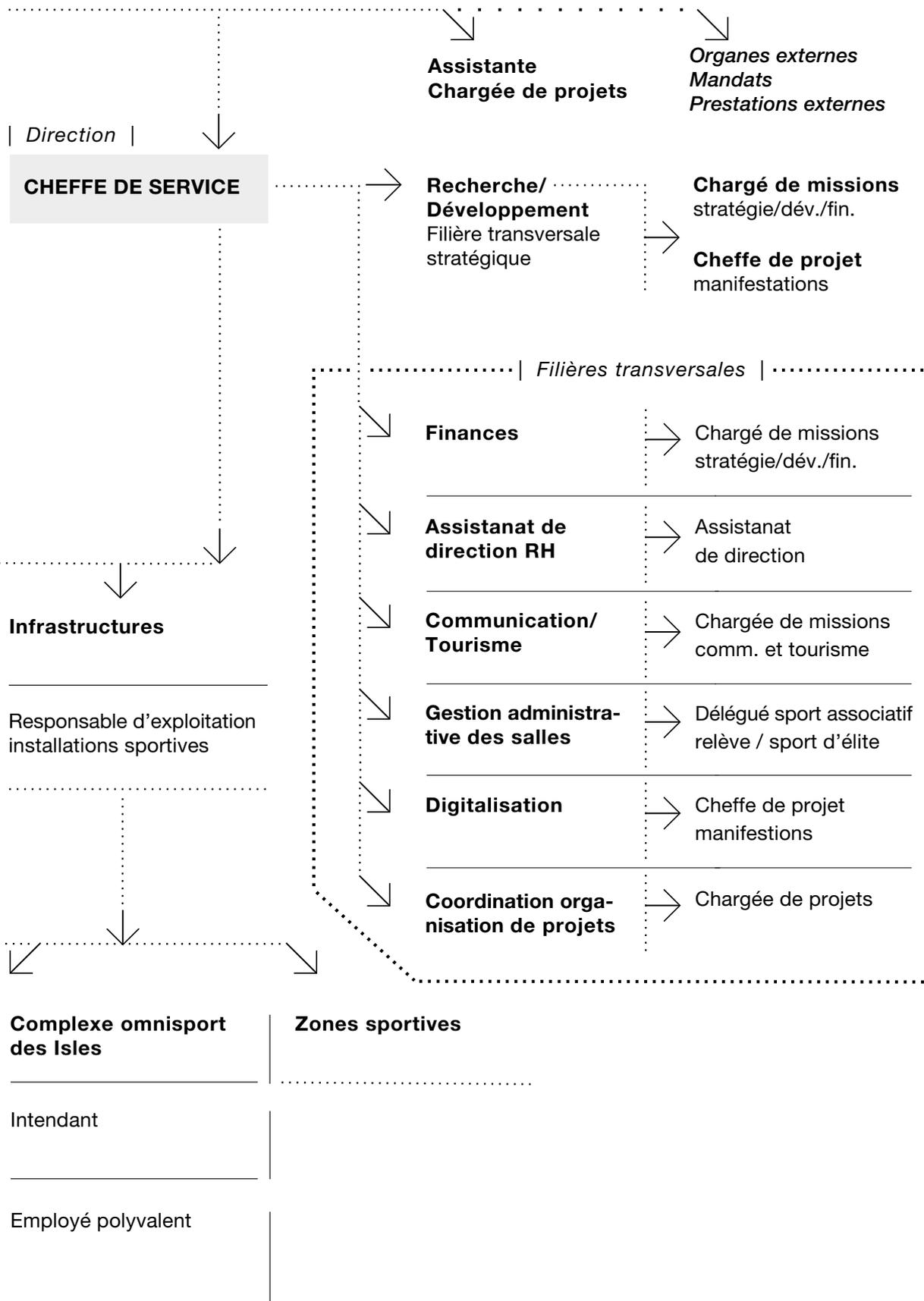
↙	↙	↙
<b>Sport associatif Relève &amp; sport d'élite</b>	<b>Manifestations</b>	<b>Sport et activité physique libre</b>
Délégué sport associatif / relève / sport d'élite	Cheffe de projet manifestations	Cheffe de projet pro- motion activité physique

---

↙	↙	↙
<b>Patinoire/Piscines</b>	<b>Stades</b>	<b>Terrains sportifs</b>
Intendant complexe piscines-patinoire	Intendant pour les stades sportifs	Intendant des terrains de sports
Coordinateur technique Employé polyvalent Caissier Garde de bains Auxiliaire	Employé polyvalent Employé d'entretien Aide de conciergerie	Jardiniers Aide-jardiniers

---

# MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT



# Sports et activité physique

## MISSIONS

Le plan directeur du sport et de l'activité physique est l'outil de pilotage de la gouvernance du Service des sports et de l'activité physique. Ce

dernier est composé d'une vision, d'une mission et de valeurs comme ancrage de départ servant au développement des axes stratégiques.

## Vision

Dans son plan directeur du sport et de l'activité physique, la Ville d'Yverdon-les-Bains se positionne de façon innovante comme pôle du sport

et de l'activité physique au service de la formation des jeunes, du bien-être et de la santé durable.

## MISSION

Le plan directeur du sport et de l'activité physique met en œuvre la politique municipale en matière de sport et d'activité physique en lien avec le réseau communal, le Canton et la Confédération. Son action porte sur :

- le soutien aux sociétés et plus particulièrement à celles actives dans la formation des jeunes ;
- la promotion de la relève et le sport d'élite ;
- l'organisation de manifestations sportives ;
- la pratique de l'activité physique libre ;
- la planification et la gestion des infrastructures.

## Valeurs

Le plan directeur du sport et de l'activité physique se base sur les valeurs faisant vivre les atouts yverdonnois et régionaux :

- formation ;
- santé durable ;
- innovation ;
- bien-être ;
- éthique.

Le plan directeur du sport et de l'activité physique est réparti en cinq axes stratégiques numérotés ci-après.

## Changement de nom

En 2021, le nom du service a évolué pour devenir le «Service des sports et de l'activité physique». Dans la continuité de son engagement en faveur de la promotion de l'activité physique véhiculé à travers son Plan directeur du sport et de l'activité physique – Horizon 2030, la Ville d'Yverdon-les-Bains va plus loin en inscrivant et assumant

son positionnement jusque dans le nom de son service, qui devient ainsi le premier «Service des sports et de l'activité physique» de Suisse. Ce nouveau nom est désormais en accord avec les documents stratégiques du service ainsi qu'avec les activités que ce dernier met en place.

## 1. Sport associatif

- Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux sociétés sportives, en particulier pour leur action de formation des jeunes, par :
- la formalisation et la mise à jour d'un règlement du subventionnement, par la récolte systématique de données sur la pratique sportive, qui tient compte des efforts des sociétés sportives en matière de formation et de qualité d'encadrement des jeunes, d'intégration du sport de masse et du sport de compétition, etc. ;
  - la mise en place d'un programme de soutien au développement des sociétés sportives (ex. communication, digitalisation) qui permet de valoriser l'engagement bénévole et de renforcer la professionnalisation et la durabilité de leur gestion ;
  - la mise en réseau d'acteurs locaux et nationaux permettant aux sociétés sportives de se développer, d'innover et d'évoluer dans un contexte éthiquement reconnu.

## 2. Relève et sport d'élite

- Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux talents, sportif-ves et équipes de l'élite par :
- un soutien financier plus systématique aux sportives et sportifs individuels qui résident dans la commune ou sont membres d'un club sportif d'Yverdon-les-Bains, accompagné d'un suivi personnalisé, en se basant sur les critères fixés par la formalisation et la mise à jour du règlement de subventionnement ;
  - le renforcement des conditions cadres favorables au développement des équipes de l'élite dans les sports collectifs, notamment par la construction ou la rénovation des infrastructures ;
  - le renforcement, en collaboration avec le Canton de Vaud, des dispositifs sport-études à Yverdon-les-Bains et l'accueil d'un centre national de performance ;
  - la sensibilisation à un accès à la formation professionnelle compatible avec le sport d'élite ;
  - la mise en réseau d'acteurs locaux et nationaux permettant aux athlètes de développer une carrière à long terme (pré- et post-carrière), d'agir dans des conditions à la pointe de la technologie dans le respect de leurs individualités et de la charte éthique.

## 3. Manifestations

- Encourager et poursuivre le développement du calendrier des manifestations sportives d'Yverdon-les-Bains, organisées par le Service des sports et de l'activité physique, les sociétés sportives et les organisateurs privés par :
- la mise en place d'une planification pluriannuelle des manifestations en veillant à leur répartition dans l'année et à leur cohérence avec la priorisation des axes stratégiques prévue dans le Plan d'actions du sport et de l'activité physique ;
  - l'appui (ex. communication) aux manifestations à fort potentiel déjà organisées par les sociétés sportives et les organisateurs privés (ex. Week-end 100% basketball, Challenge des Bains d'unihockey, Coupe des Bains de gym, Festyv'hockey, etc.) ;
  - l'accueil d'un événement ponctuel d'envergure chaque année (ex. manifestation sport-handicap, manifestation mobilité douce, etc.) ;
  - la prise en considération des atouts régionaux et des valeurs du plan directeur, notamment en termes de durabilité.

## 4. Sport et activité physique libre

- Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux programmes de pratique libre du sport et de l'activité physique par :
- l'appui au développement d'une offre en matière d'activité physique complémentaire à celle des sociétés sportives, avec un accès facilité pour tous les publics : seniors, enfants (éveil sportif), actif·ves, sédentaires, femmes, collaborateur·trices d'entreprises, etc. ;
  - la promotion auprès de la population de l'activité physique comme élément en faveur de la santé des individus (dimensions physique, psychique, sociale et d'intégration), de prévention en faveur d'une vie saine, et de traitement annexe de maladies chroniques ;
  - l'utilisation des atouts régionaux afin de créer les conditions favorables à l'activité physique dans le respect de la santé durable des individus, en leur permettant de se former aux techniques innovantes afin de bouger dans un contexte favorisant le bien-être et l'éthique.

## 5. Infrastructures

- Poursuivre et renforcer la planification, la réalisation et la rénovation des infrastructures sportives de la Ville d'Yverdon-les-Bains par :
- la finalisation des projets de rénovation du stade municipal et du stade de l'USY suite à la reprise des infrastructures et de la gestion par la commune, par le biais du Service des sports et de l'activité physique ;
  - la réalisation à moyen terme des projets de rénovation de la patinoire municipale, de l'aménagement de la zone sportive des Vuagères et des Rives du Lac (construction d'un port, création d'un fitness extérieur, d'un parcours mesuré, de nouveaux terrains de beach sports, etc.) ;
  - un développement urbanistique favorable à la mise en œuvre d'une stratégie de santé durable pour Yverdon-les-Bains ;
  - une gestion durable des équipements sportifs en optimisant leur utilisation et en respectant les normes environnementales dans les nouvelles constructions ;
  - l'intégration des sociétés sportives concernées dans les projets mis en œuvre.

### POINTS FORTS 2021

En 2021, le Service des sports et de l'activité physique a présenté son «Évaluation du Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2018-2021». Ce document stratégique donne suite au Plan directeur du sport et de l'activité physique – Horizon 2030 et au premier Plan d'actions qui en a découlé. L'évaluation en format digital pré-

sente une cartographie de l'avancement des actions et projets yverdonnois en lien avec le sport et l'activité physique jusqu'à juin 2021. Dans la continuité de l'atteinte de ses objectifs stratégiques, le Service des sports et de l'activité physique présentera le Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2021-2026.

## 1. Sport associatif

- Sont inscrites au Service des sports et de l'activité physique :
- 115 sociétés sportives yverdonnoises dont :
    - 91 sociétés sportives ;
    - 2 sociétés de sport-handicap ;

- 3 sociétés sportives de stratégie ;
  - 4 sociétés sportivo-culturelles ;
  - 9 associations corporatives, communauté et club service ;
  - 5 associations privées ;
  - 1 fédération suisse région ouest.
- 
- 4 sociétés ont cessé leur activité :
    - les clubs de marche, de minigolf et ARDEC en raison du manque de relève ;
    - Azul Capoeira qui est devenue une association à but lucrative.
- 
- 22 subsides communaux ont été accordés par le Service des sports et de l'activité physique ;
  - 8 soutiens financiers liés à des projets spécifiques ont été accordés par la Commission des sports.

## 2. Relève et sport d'élite

- 9 subsides communaux accordés aux mouvements juniors ;
- 5 subsides communaux accordés aux sportif-ves/jeunes sportif-ves d'élite.

## 3. Manifestations

→ Manifestations organisées par des tiers :

- seule une dizaine de manifestations ont pu être organisées par les sociétés sportives yverdonnoises en raison des fréquents changements des mesures sanitaires en vigueur et à la difficulté pour les organisateurs à faire respecter les règles ;
- la majorité des grandes manifestations prévues telles que le Tournoi international de hockey sur glace M13, les tournois de futsal, la Coupe des Bains de gymnastique, le tournoi international de basket, le tournoi national d'unihockey, le concept de skate-bord, et la Fête cantonale de gymnastique ont tous été annulés et reportés à 2022 en regard de la pandémie de Covid-19 et des restrictions sanitaires imposées par la Confédération et le Canton ; seule la Coupe des Bains des Festyv'hockey a pu avoir lieu.

→ Manifestations organisées par le Service des sports et de l'activité physique :

- **Course de la Bonne Résolution**, 4e édition, le 16 janvier 2021  
Annulée en raison de la pandémie de Covid-19 ; reportée au 15 janvier 2022.
- 
- **Bike to work**, 1<sup>ère</sup> édition, du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2021  
2'150 entreprises (dont 7 entreprises yverdonnoises) avec 60'255 participants ;  
60 employés communaux yverdonnois ayant parcouru 12'641 km.
- 
- **Festival yverdonnois du sport et de l'activité physique (FYSAP)**, 3<sup>e</sup> édition  
Journée de lancement le 13 juin 2021  
2'631 personnes sur la journée (en raison des mesures sanitaires, maximum 1'500 personnes simultanément) ;  
5 cours collectifs Santé ActYv avec 49 participants dont 94% de femmes et 6% d'hommes ;

6 concours (toboggan-plongeurs) pour les 6-16 ans avec 98 participants, dont 72% de garçons et 28% de filles ;  
1 chasse au trésor pour les 4-12 ans avec 89 participants, dont 50% de filles et garçons.

---

- **Festival yverdonnois du sport et de l'activité physique (FYSAP)**, remanié en raison de la pandémie de Covid-19, du 19 juin au 29 août 2021  
123 participants, dont 62% de femmes et 38% d'hommes (à noter que 26 activités n'ont pas fourni le nombre de personnes) ;  
50 activités, dont 10 ont dû être annulées en raison de la météo, des inondations ou encore par le prestataire ;  
40 cours collectifs Santé ActYv, dont 28 cours annulés en raison de la météo, des inondations ou encore de l'absence de la monitrice.

---

- **Urban Project**, 4<sup>e</sup> édition le 21 août 2021  
Annulé en raison de la pandémie de Covid-19 ; reportée au 20 août 2022.

---

- **Cyclomania** du 1er au 30 septembre 2021  
236 cyclistes yverdonnois-es ;  
16 communes/villes/régions participantes ;  
8e place au classement pour Yverdon-les-Bains avec 13'000 kilomètres parcourus.

---

- **Triathlon d'Yverdon-les-Bains**, édition spéciale le 5 septembre 2021  
3<sup>e</sup> édition – Journée de lancement le 13 juin 2021  
238 participants, 95 femmes et 143 hommes ;  
la 10<sup>e</sup> édition du Triathlon d'Yverdon-les-Bains est reportée au 4 septembre 2022.

---

- **Rallye Cyclo Touriste**, réinventé en jeu de piste, du 26 septembre au 31 octobre 2021  
3 parcours à énigmes de 7 km, 23 km et 32 km ;  
204 participant-es, dont 69 enfants (3-15 ans), 7 km = 84 participant-es, 23 km = 57 participant-es, 32 km = 63 participant-es.

---

- **Conférence Activité Physique - Innovation - Santé (APIS)**, 4<sup>e</sup> édition, le 2 décembre 2021  
81 participant-es en présentiel et 39 participant-es en ligne ;  
6 présentations sur la thématique de la conférence «Living lab santé durable».

#### 4. Sport et activité physique libre

- **Balade ActYv**  
1 parcours en phase de test du 20 février au 14 mars 2021 ;  
374 vues sur l'application mobile izi.travel ;  
37 réponses au sondage avec 78% de satisfaction globale sur le projet.

---

- **Santé ActYv été**  
Programme couplé au Festival yverdonnois du sport et de l'activité physique ayant dû être remanié en regard de la pandémie de Covid-19.

**▪ Santé ActYv été**

Disco sur glace «Carnaval» prévue en mars 2021 annulée en raison de la pandémie de Covid-19 ;  
155 entrées gratuites (dont 112 enfants) et 114 locations offertes lors de la Disco sur glace «Halloween» le 3 novembre 2021 ;  
259 entrées gratuites (dont 195 enfants) et 178 locations offertes lors de la Disco sur glace «Noël» le 15 décembre 2021.

---

**▪ MiniMove**

1 événement de lancement pour la saison 2020-2021 le 25 octobre 2020 avec 130 participant-es, dont 68 enfants (restrictions sanitaires : quota de maximum 100 personnes simultanément) ;  
19 évènements annulés en regard de la pandémie de Covid-19 et des restrictions sanitaires imposées par la Confédération et le Canton.

---

**▪ Urban Training**

36 cours entre mai et septembre 2021 ;  
10 cours de prolongation de septembre à novembre 2021 ;  
603 participant-es (pour 667 inscrit-es) dont 452 sur la saison et 151 sur la prolongation ;  
90% de taux de participation.

---

**▪ Seniors**

8 nouveaux cours entre le 3 novembre et le 22 décembre 2021, suite à la reprise de «Pas de retraite pour ma santé» ;  
15 inscrits (73% femmes – 27% hommes) dont 80% de résident-es yverdonnois-es ;  
82 participant-es avec un taux de participation global de 68%.

---

**▪ Rugbytots**

26 cours avec 2 niveaux durant le premier semestre et 3 niveaux dès le deuxième semestre 2021 ;  
41 inscrits (6% filles – 94% garçons) ;  
85% de taux de participation ;  
80% de participant-es résidant à Yverdon-les-Bains.

---

**▪ Les programmes de la forme**

3 sessions offertes à la population du 1er mars au 30 juin 2021 ;  
14 inscrits au niveau 1 (93% femmes – 7% hommes), 47% de taux de participation ;  
33% de résident-es yverdonnois-es, 40 ans de moyenne d'âge ;  
18 inscrits au niveau 2 (83% femmes – 17% hommes), 61% de taux de participation ;  
33% de résident-es yverdonnois-es, 45 ans de moyenne d'âge ;  
14 inscrits au niveau 3 (71% femmes – 29% hommes), 71% de taux de participation ;  
36% de résident-es yverdonnois-es, 45 ans de moyenne d'âge.

---

**▪ Activité physique-Sport-Santé en entreprise**

148 employé-es communaux-ales inscrit-es ;  
67 cours dispensés et 1 cours annulé (moniteur malade) entre le 13 septembre et le 29 octobre avec 241 participant-es et un taux de participation global de 61.88% ;  
60 cours dispensés et 10 cours annulés (8x mesures liées au Covid-19, 2x autres motifs) entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 17 décembre avec 291 participant-es et un taux de participation global de 62.95%.

- **BoxUp**  
3'175 utilisations au parc des rives (26% femmes – 74% hommes) pour un total de 4'308 heures depuis l'installation 2019 ;  
237 utilisations à la plage d'Yverdon-les-Bains (223% femmes – 77% hommes) pour un total de 209 heures depuis l'installation en 2021.

---

- **Application mobile Runnin'City**  
157 départs du parcours d'Yverdon-les-Bains (parcours test Balade ActYv).

---

- **Application mobile Urbirun**  
946 vues dont quelques 500 lectures du parcours Urbirun d'Yverdon-les-Bains avec l'application mobile izi.travel.

---

- **Parcours Allez Hop Romandie**  
2 parcours mesurés de 5 km et 10 km de Nordic Walking en libre accès à la population.

## 5. Infrastructures

### Ouverture des installations selon les mesures sanitaires en vigueur

Les installations sportives ont été maintenues ouvertes tout au long de l'année selon les mesures sanitaires en vigueur. Les concepts de protection ont été adaptés par le service selon l'évolution des mesures ; ainsi, à titre d'exemple, le concept de protection de la piscine couverte a été adapté 8 fois durant l'année.

### Exploitation

- Durant la semaine, 93% des créneaux horaires des salles de gymnastique étaient occupés en été et 98% en hiver.
- 25'352 entrées (public, écoles et clubs) à la piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA et 867 abonnements.
- 43'375 entrées payantes (38'099 public et 5'276 écoles) à la piscine plein air et 320 abonnements.
- 12'590 entrées (public et écoles) à la patinoire et 12 abonnements.
- 3 clubs résidents au stade municipal.
- 2 clubs résidents au terrain des Isles.
- 2 clubs résidents au terrain des Vuagères.

# Détail des activités

## 1. Sport associatif

### Soutiens financiers

	2021	2020	2019	2018
Nombre de subsides communaux accordés pas le Service des sports et de l'activité physique	31	44	71	79
Nombre de soutiens financiers accordés par la Commission des sports	8	8	16	21
Nombre total de sociétés sportives inscrites et enregistrées au Service des sports et de l'activité physique	115	116	108	115

En 2021, les différents bénéficiaires des subsides sont :

- 21 associations ou clubs sportifs ;
- 5 sportif-ves d'élite ;
- 7 organisateurs de manifestations sportives.

Événements sportifs yverdonnois ayant eu lieu et soutenus en 2021 :

- Badminton Club - Tournoi vaudois  
Tournoi élite | Championnat Suisse juniors ;
- La Boule Lyonnaise – Quadrette ;
- Centre équestre – Concours 2021;
- La Cassaya Run ;
- Urakan Summer Battle ;
- Triathlon - Régio League ;
- FSG Yverdon Ancienne - Gala ;
- Cyclosportive - La Favorite ;
- Coupe des Bains – Festyv'hockey ;
- Run for Cause 2021,
- Forget Yesterday Festival.

### Commission des sports

Cette commission, composée d'élus politiques et présidée par le municipal des sports a fonctionné par échanges d'e-mail en début d'année et a pu se réunir physiquement le 24 novembre 2021. Lors de ces séances, la Commission des

sports a attribué des soutiens financiers aux sociétés locales pour l'acquisition de matériel ou d'équipement ainsi que l'organisation de camps d'entraînement.

## 2. Relève et sport d'élite

### Soutien de la relève

Le Service des sports et de l'activité physique a soutenu au total 9 mouvements juniors dans leur activité annuelle 2021. Les différents sports soutenus sont le football, le badminton, le basketball,

le tennis, le hockey et le rugby. Avec la pandémie, les clubs n'ont pu organiser que peu de camps d'entraînement. La Commission des sports a soutenu 2 camps sportifs dédiés aux juniors.

	2021	2020	2019	2018
Nombre de subsides communaux accordés aux mouvements juniors pour la formation	9	9	9	8

### Soutien au sport d'élite

Durant l'année 2021, cinq sportif-ves d'élite ou jeunes sportif-ves d'élite ont été soutenus. Ils ont obtenu le soutien du service à travers le

formulaire de demande d'aide aux jeunes sportifs. Ces athlètes sont actif-ves dans divers clubs de la Ville.

	2021	2020	2019	2018
Nombre de subsides communaux accordés aux sportifs/jeunes sportifs d'élite	5	3	4	9

### 3. Manifestations

#### **Course de la Bonne Résolution**

La course de la Bonne Résolution, créée en 2018, est une course à pied ouverte à toutes et tous qui accueille chaque année de nombreux coureurs et marcheurs, jeunes et moins jeunes, en famille ou en solo sur différents parcours. En partenariat avec le Centre Thermal d'Yverdon-les-Bains

et soutenue par quelques sponsors suisses et locaux, cette manifestation permet à tout un chacun de débiter l'année par une bonne résolution mêlant à la fois activité physique et bien-être puisque l'entrée aux bains thermaux est offerte à chaque participant·e.

#### **Bike to work**

Bike to work est une action nationale de Pro Vélo Suisse qui a pour but de promouvoir la santé au sein des entreprises, sous forme de challenge ; l'objectif est de parcourir la plus grande distance possible à vélo pour se rendre au travail. Cette

action a été relancée en 2021 auprès des employé·es communaux·ales par le Bureau de la durabilité ainsi que les services de la mobilité, des ressources humaines et des sports et de l'activité physique.

#### **Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique**

Le Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique (FYSAP), créé en 2018, a pour but de permettre aux sociétés sportives publiques et privées ainsi qu'aux prestataires santé, installés dans la cité thermale, d'exposer leur activité à la population. Destinée à toutes et à tous, la manifestation comprend différents espaces permet-

tant la découverte des sports pratiqués sur le territoire, l'organisation de cours dispensés par des privés et diverses démonstrations pour toutes les catégories d'âge. L'événement se déroule à la piscine plein air d'Yverdon-les-Bains et ses alentours avec l'entrée gratuite pour toutes et tous.

#### **Urban Project**

L'Urban Project, implanté à Yverdon-les-Bains depuis 2017, est un événement se déroulant sur le site des Rives du Lac qui est dédié aux activités sportives et culturelles à consonance

urbaine (basketball, skateboard, breakdance, beatbox, etc.). Le but de cette manifestation est d'assurer la promotion, la défense et le développement des cultures et sports urbains en Suisse.

#### **Cyclomania**

Cyclomania est une action de promotion du vélo en milieu urbain organisée par Pro Vélo Suisse. Les communes, les villes et les régions participantes proposent à leur population un défi cycliste d'une durée d'un mois avec différents prix à la clé. L'objectif de l'action est d'encourager

la population, dans un cadre ludique et stimulant, à utiliser davantage le vélo au quotidien. La première édition yverdonnoise, organisée par le Bureau de la durabilité, le Service de la mobilité et le Service des sports et de l'activité physique a eu lieu en 2021.

#### **Triathlon d'Yverdon-les-Bains**

Le Triathlon d'Yverdon-les-Bains, organisé depuis 2011 par la Ville d'Yverdon-les-Bains, figure comme chaque année en septembre au calendrier national du triathlon. Se déroulant à

la plage et sillonnant les rues de la ville, cette manifestation propose différentes catégories de compétitions ouvertes autant aux amateur·trices qu'aux athlètes licenciés.

En raison de la situation sanitaire, l'édition anniversaire des 10 ans du Triathlon d'Yverdon-les-Bains a été repoussée au 4 septembre 2022. En 2021, une édition spéciale a été mise en place en bassin fermé à la piscine plein air d'Yverdon-les-Bains sur des parcours raccourcis. Cette édition a été marquée par la présence excep-

tionnelle de l'élite suisse avec les demi-finales et les finales de la National League (U18, U20, U23 et l'Elite) qui se sont affrontés sur des distances plus courtes et bien plus intensives (Super sprint). Des catégories ouvertes aux enfants, familles et à toute personne souhaitant découvrir le triathlon étaient également au programme.

### **Rallye Cyclo Touriste**

Le Rallye Cyclo Touriste, créé en 1982 par la Police Municipale et repris par le Service des sports et de l'activité physique en 2013, promeut l'activité physique libre et la mobilité douce, sans compétition ni chronométrage. Cet événement propose à la population trois parcours accessibles à

toutes et tous, pour petits et grands au départ de la patinoire d'Yverdon-les-Bains. De nombreux lots sont tirés au sort et les participants ont accès à la piscine plein air. En raison de la pandémie de Covid-19, cette manifestation a été réinventée en format jeu de piste en 2020 et 2021.

### **Conférence APIS (Activité Physique - Innovation - Santé)**

La Conférence APIS (Activité Physique - Innovation - Santé), mise en place avec la HEIG-VD depuis 2017, est destinée à toutes les institutions publiques ou privées, ainsi qu'aux personnes intéressées par le développement d'une ville active. Elle a pour vocation de collaborer et co-construire avec des partenaires internationaux issus entre autres de la Francophonie,

le Québec notamment, afin d'échanger sur des bonnes pratiques en matière de santé durable et de réfléchir ensemble aux solutions de demain en matière de développement d'une ville active pour la population, tant d'un point de vue de santé publique, d'animation du territoire que de cohésion sociale.

## **4. Sport et activité physique libre**

L'initiative Santé ActYv, proposée par le Service des sports et de l'activité physique, englobe différents programmes d'activités physiques libres pour toutes et tous à Yverdon-les-Bains. Le programme Santé ActYv favorise et facilite l'accès au sport et à l'activité physique dès le plus jeune

âge et tout au long de la vie. En permettant de lutter notamment contre l'expansion des méfaits de la sédentarité, les prestations offertes par Santé ActYv visent à donner goût au mouvement à l'ensemble de la population et à compléter les offres des entités sportives publiques et privées.

### **Balade ActYv**

Pour inciter la population à pratiquer une activité physique, des parcours santé intergénérationnels nommés «Balade ActYv» ont été pensés avec l'idée d'utiliser le mobilier urbain comme support aux exercices proposés. Ce projet est porté conjointement par le Service des sports et de l'activité physique et le Département promotion de la santé et préventions (DPSP) d'Uni-

santé. Afin de concevoir des itinéraires qui répondent aux besoins de chaque utilisateur, dans un esprit d'accessibilité et d'inclusion, une démarche participative réunissant des spécialistes de la santé et les représentants de plusieurs associations locales (Conseil des jeunes, Conseil des seniors, services de la Ville notamment) a été lancée en décembre 2020. À terme, l'objectif

est de promouvoir le bien-être de la population en proposant une trame de balades accessibles et porteuses de plus-value touristique et culturelle à travers toute la ville, tout en gardant à l'esprit l'accessibilité pour un large public (seniors, handicap, petite enfance, sédentaires, sportifs, etc.) ainsi que la notion de collaboration inter-services et participative avec différents groupes représentatifs de la population (COSY, Conseil des jeunes, eHnv, associations, etc.). Les balades n'auront

pas de lieu de départ ni d'arrivée afin qu'elles soient accessibles depuis n'importe quel poste permettant ainsi un meilleur accès à l'ensemble de la population. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus large sur la ville comme espace de bien-vivre. Il permet des synergies avec d'autres initiatives existantes ou à venir, comme le projet «Un espace public à moins de 5 minutes de chaque Yverdonnois-e», Sports 5, MiniMove ou la Conférence APIS notamment.

### **Programme d'été**

Depuis juin 2018, le programme d'été de Santé ActYv permet à la population de pratiquer une activité physique durant la période estivale. Ce pro-

gramme propose des cours ciblés pour différents publics à la piscine plein air d'Yverdon-les-Bains.

### **Programme d'hiver**

Depuis novembre 2019, le programme d'hiver de Santé ActYv permet à la population de pratiquer une activité physique durant la période hivernale. Lors de sa mise en place, des cours ciblés pour différents publics étaient proposés à la population. Après analyse de ces prestations, il a été constaté que ce programme hivernal ne répon-

dait pas aux attentes et besoins de la population. Ainsi, il a été décidé de le réorienter avec uniquement la mise en lumière de la patinoire d'Yverdon-les-Bains, avec l'organisation de discos sur glace offrant l'accès gratuit et la location de patins offertes à la population.

### **MiniMove**

MiniMove, coordonné par la Fondation Idée-Sport, s'adresse aux familles avec des enfants en bas âge (dès la marche jusqu'à 5 ans). Ce programme encourage l'activité physique et la mise en réseau des enfants, des familles et des professionnel-les. Le programme vise, dans le cadre de la promotion de la santé, le renforce-

ment des ressources des enfants et également celles de leurs parents. Depuis 2019, la Ville d'Yverdon-les-Bains ouvre la salle de gymnastique des Rives à la population chaque dimanche matin d'hiver (d'octobre à mars), et ce gratuitement et sans inscription au préalable.

### **Urban Training**

Encadré par des coaches professionnels, Urban Training propose un parcours sportif d'une heure en ville d'Yverdon-les-Bains, aux personnes désireuses de bouger, de tonifier leur silhouette ou de retrouver le plaisir du sport. Les exercices

sont réalisés à l'aide du mobilier urbain et les déplacements se font en marchant. Depuis 2010, la Ville d'Yverdon-les-Bains offre à la population des sessions gratuites d'Urban Training les lundis à 19h et à 20h, de mai à septembre.

## Seniors

«Pas de retraite pour ma santé» est un projet de promotion du mouvement et de l'alimentation favorable à la santé dédiée aux seniors. Il est le fruit d'une collaboration entre le programme cantonal «Ça marche!», Pro Senectute, le Service de gériatrie du CHUV et le Service de l'éducation physique et du sport. Il s'inscrit dans la politique «Vieillesse et Santé» du Canton de Vaud. Unisanté a dénoncé les conventions avec

l'ensemble des villes partenaires au 31 décembre 2020 ; ainsi, la Ville d'Yverdon-les-Bains élabore la reprise de ce programme pour 2022, sous un format de cours intergénérationnels afin de ne pas cloisonner les populations. Dans l'attente de cette nouvelle offre, des «cours seniors», animés par une monitrice en activité physique adaptée, ont été proposés aux anciennes participant-es de «Pas de retraite pour ma santé».

## Rugbytots

Rugbytots est un programme d'éveil et de motricité (sans contact) pour les filles et les garçons âgés de 2 à 7 ans. Le programme permet également de développer les capacités linguistiques grâce aux cours dispensés en français et en anglais. Les cours sont répartis par tranche d'âge et les sessions jusqu'à 5 ans nécessitent

la pleine participation des parents et offrent ainsi des moments de partage parents-enfants pour acquérir de nouvelles compétences et connaissances. Actif à Yverdon-les-Bains depuis 2019, Rugbytots organise des cours les dimanches matins à la salle de gymnastique du Cheminet.

## Les Programmes de la Forme

Les Programmes de la Forme permettent à des personnes sédentaires ou peu sportives d'être encadrées pour pratiquer une activité physique. Ces programmes encadrés par des animateurs formés sont progressifs et évolutifs et permettent aux participant-es de respecter leur propre rythme. Programme payant et d'une durée moyenne de 12 semaines, ils se caractérisent par leur convivialité et leur accessibilité. Actifs à Yverdon-les-Bains depuis 2015, les Programmes de la Forme, désireux de donner un

nouvel élan à leur engagement à Yverdon-les-Bains, ont proposé à la Ville de financer plusieurs sessions. Ainsi, la population a pu profiter gratuitement de trois sessions en 2020 puis d'une session en 2021. Au terme de ces sessions offertes par la Ville à la population, constatant que le programme «Je Cours Pour Ma Forme» ne rencontrait pas le succès escompté, le Service des sports et de l'activité physique a décidé de ne pas reconduire cette offre.

## Activité physique-Sport-Santé en entreprise

Depuis 2017, la Ville d'Yverdon-les-Bains offre à ses employé-es communaux-ales la possibilité de pratiquer une activité physique régulière encadrée par des professionnels hors des heures de travail à tarif préférentiel. Le programme ASSEC (Activité physique-Sport-Santé-Employés com-

munaux) propose ainsi des cours hebdomadaires d'activité physique mais également des ateliers sur les thèmes de la santé, de la durabilité, du bien-être, etc., ainsi que des rabais sur les abonnements des installations sportives et auprès de partenaires yverdonnois.

## BoxUp

BoxUp est une solution innovante qui permet d'utiliser du matériel de sport (ballons, raquettes, matériel divers) pour la pratique de loisirs via une application mobile gratuite. Depuis 2019, la Ville

d'Yverdon-les-Bains propose à la population une BoxUp avec six casiers au Parc des Rives ainsi qu'une autre à la place depuis 2021.

### **Application mobile Runnin'City**

En 2021, l'application mobile Sport City Tour (active à Yverdon-les-Bains depuis 2014, développée par Urban Training) a été rachetée par l'application mobile Runnin'City. Cette application gratuite propose des circuits de course à pied avec déclenchement de vidéos d'exercices

### **Application mobile Urbirun**

Urbirun (utilisant l'application mobile izi.travel) propose des audio-runningtours gratuits afin de visiter une ville en courant sur un itinéraire défini en étant audio-guidé et en découvrant le patrimoine de la ville grâce à des récits audio. Depuis 2017, Yverdon-les-Bains compte un cir-

### **Parcours Allez Hop Romandie**

A ce jour, la Ville d'Yverdon-les-Bains propose deux parcours mesurés de 5 km et 10 km de Nordic Walking au départ de la Plage d'Yverdon-les-Bains. Le maintien et l'entretien de ces parcours est en cours d'étude en regard du projet

physiques lors du passage sur des postes prédéfinis. A ce jour, la Ville d'Yverdon-les-Bains évalue le partenariat avec cette nouvelle application mobile via la mise en place du parcours test de Balade ActYv.

cuit de 11.8 km, avec une alternative de 10 km, de dénivelé plat proposant 15 points d'intérêts touristiques tels que le Castrum, les menhirs de Clendy, la Maison d'Ailleurs, la Place Pestalozzi, le lac de Neuchâtel, etc.

«Balade ActYv» et du fait qu'ils aient été mis en place avec les ligues vaudoises de la santé et Allez Hop Romandie, entités dissoutes et reprises sous l'égide d'Unisanté qui n'effectue plus d'entretien sur ces parcours.

## **5. Installations**

### **Salles de gymnastique**

Alors que les salles pour les compétitions sont très prisées la semaine, les réservations du week-end ont été très en deçà des moyennes habituelles. En effet, avec les incessantes modifications des mesures sanitaires, il était difficile voire impossible aux sociétés d'organiser une manifestation, ce qui a eu pour effet notamment que les salles omnisports n'avaient pas les occupations habituelles.

En 2021, seule une manifestation en janvier durant le premier semestre et 4 durant le second semestre ont pu avoir lieu à la salle omnisports des Isles. Une douzaine d'événements sportifs ayant

dû être annulés en 2021 tels que : la Coupe des Bains et la Fête de printemps de gymnastique, le tournoi international et la Journée Fédérale du Mini-Basket, les deux tournois populaires et les championnats suisses des cheminots de Volleyball, la Coupe des Bains d'Unihockey, les finales régionales d'athlétisme kids, la journée annuelle de découverte des sports handicaps ainsi que 2 tournois régionaux de Futsal.

Divers événements prévus au stade d'athlétisme et à la patinoire ont également dû être annulés. A ceux-ci s'ajoutent divers camps d'entraînements qui n'ont pas pu avoir lieu.

Malgré la situation pandémique, les créneaux réservés par les sociétés sportives ont été maintenus étant donné la gratuité la semaine. L'utilisation approximative des salles est la suivante :

Utilisation durant la semaine	Eté	Hiver
Isles 1	100%	100%
Isles 2	100%	100%
Isles 3	100%	100%
Léon-Michaud 1	100%	100%
Léon-Michaud 2	100%	100%
Léon-Michaud 3	100%	100%
Rives 1	100%	100%
Rives 2	100%	100%
Rives 3	100%	100%
Marive Nord	100%	100%
Marive Sud	100%	100%
4 Marronniers	90%	90%
Cheminet gymnastique	95%	100%
Cheminet rythmique	90%	100%
Fontenay 1	80%	90%
Fontenay 2	90%	100%
Montagny	70%	90%
Passerelle gymnastique	100%	100%
Passerelle rythmique	85%	95%
Villette	80%	95%
Place d'Armes	95%	95%
Pestalozzi - de septembre à décembre	90%	95%
Pestalozzi rythmique 1 et 2	80%	80%
<b>Moyenne</b>	<b>93%</b>	<b>98%</b>

## **Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA**

La piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA a été ouverte au public cette année, en dehors de périodes avec restrictions expliquées ci-dessous, du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00, ainsi que le samedi et le dimanche de 9h00 à 19h00. Ceci à l'exception des nettoyages et révisions obligatoires chaque semestre, soit du 15 au 28 février et du 3 juillet au 13 août 2021, et de deux jours fériés (25 décembre et 1er janvier).

La piscine couverte a été partiellement fermée en raison du Covid-19 pour la période du 2 janvier au 14 février durant laquelle elle était ouverte uniquement aux clubs -16 ans et aux élites. Du 1er mars au 20 avril, elle était ouverte aux clubs (-20ans), écoles et élites. Du 21 avril au 30 mai, elle était ouverte au public avec horaires spéciaux sur réservation de maximum 15 personnes (entrées gratuites), clubs -20 ans et écoles. Du 31 mai au 13 juin, elle était ouverte au public avec horaires spéciaux sur réservation de maximum 25 personnes (entrées gratuites), clubs (-20ans) et écoles. Du 14 juin au 2 juillet, elle était ouverte au public sur réservation de maximum 25 personnes (entrées payantes), clubs (-20ans) et écoles. Le 26 juin a eu lieu le meeting Interclubs avec une fermeture dès 12h pour le public. Le 14 août, la piscine a été rouverte de manière normale pour le public, les écoles et les associations jusqu'au 12 septembre. Du 13 au

19 septembre, le Pass sanitaire 3G était obligatoire. Le 25 septembre a eu lieu le Meeting des Rives avec une fermeture toute la journée. Du 20 au 31 décembre, le Pass sanitaire 2G+ est devenu obligatoire.

Les clubs résidents sont le Cercle des Nageurs et le Club de Triathlon.

Trois lignes d'eau sont en permanence mises à disposition du public. Les trois autres lignes d'eau du grand bassin ainsi que les 2/3 du bassin d'apprentissage sont utilisés le matin et l'après-midi jusqu'à 16h00 par les écoles et la Fondation Verdeil. Le soir et le samedi, ces lignes sont utilisées par des moniteurs qui donnent des cours dans les différents clubs locaux ainsi que par d'autres sociétés telles que la Société de sauvetage, les Fondations USCADE et PluSport ainsi que Unisanté.

Quelque 24'485 entrées (public, écoles, clubs, associations) ont été enregistrées en 2021, soit une augmentation d'environ 13% par rapport à 2020 (18'146 entrées).

867 abonnements ont été vendus en 2021, dont 46 abonnements annuels uniquement pour la piscine couverte, 23 pour les deux piscines, 375 abonnements de 12 entrées, 0 abonnement entreprise, 75 abonnements pour les clubs et 348 forfaits 20.- par enfant pour l'école de natation.

## **Piscine plein air**

La piscine plein air a été ouverte du 15 mai (2 semaines plus vite que prévu, en raison des restrictions à la piscine couverte) jusqu'au 26 septembre 2021, ce qui représente 135 jours d'exploitation (déduction de 3 jours manifestations et 13 jours de fermeture à cause de la crue du lac de Neuchâtel). Durant cette période, il y a eu 67 jours de beau, 40 jours couverts ainsi que 28 jours de pluie. 43'375 entrées payantes (38'099 public et 5'276

écoles) ont été enregistrées, ce qui représente une diminution d'environ 8,86 % par rapport à 2020 (-3'845 entrées).

320 abonnements ont été vendus en 2021, dont 95 abonnements de saison uniquement pour la piscine plein air, 25 pour les deux piscines, 93 abonnements de 12 entrées, 1 abonnement entreprise et 106 abonnements pour les clubs.

## **Patinoire**

La patinoire a été ouverte le 2 et 3 janvier 2021 et fermée au public jusqu'à fin mars (fermeture due au Covid-19). Les leçons pour les écoles ont

pu reprendre dès le 8 mars jusqu'à la fermeture prévue le 31 mars, puis du 29 septembre au 31 décembre 2021.

La mise en glace s'est effectuée dès le 12 juillet 2021 afin d'accueillir, les Festyv'hockey (sous restrictions dues au Covid-19) et la Coupe des Bains (3 matchs de ligue nationale) du 20 juillet au 30 août 2021.

Les clubs résidents sont le Hockey club et le Club de patinage artistique. Ces derniers n'ont pas été impactés concernant les heures de glace. Tous deux ont dû supprimer les entraînements des plus de 16 ans lorsque les mesures sanitaires l'exigeaient. Un mois supplémentaire (avril) leur a été accordé étant donné les restrictions d'accès durant l'hiver. En dehors des heures d'utilisation de la glace réservées par ces deux clubs, des heures sont réservées au public (le mercredi de 13h30 à 16h30, le samedi de 14h00 à 17h00 et le dimanche de 9h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h00) et aux écoles (du lundi au

vendredi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30).

La patinoire a pu être louée de manière sporadique à d'autres utilisateurs tels que le Hockey club Vallorbe, Hockey club Husky Yverdon, Hockey club La Gendarmerie vaudoise, HC Morges et une réservation privée. Ils ont pu utiliser la glace uniquement de septembre à mi-décembre (de janvier à mars, la patinoire est fermée à tous les clubs extérieurs).

Quelque 12'590 entrées (public 4'340 et écoles 8'250) ont été enregistrées durant la période d'exploitation, soit une diminution d'environ 22,28% par rapport à 2020 (-2'806 entrées). Le nombre de locations pour le public est de 2'946 et pour les écoles de 6'148.

12 abonnements «12 entrées» ont été vendus en 2021.

### **Patinoire mobile**

La patinoire mobile a été fermée du 2 au 6 janvier (en raison du Covid-19) et l'exploitation a pu être maintenue du 20 novembre au 31 décembre 2021. Le CPAY et le HCY ont tenu le chalet pour la location de patins.

Pour la 12e année consécutive, le public de la capitale du Nord vaudois et de ses environs a eu le loisir de patiner gratuitement durant 36 jours sur la patinoire mobile.

### **Stade municipal**

Les clubs résidents au stade municipal sont le FC Yverdon Sport SA, composé de deux équipes d'actifs et de 15 équipes juniors ; le FC Yverdon Féminin, composé de deux équipes d'actives et de deux équipes juniors ; le FC Azzurri Yverdon, composé de deux équipes d'actifs et de l'école de foot les P'tits footeux.

La coordination pour l'utilisation des terrains et des vestiaires est faite par le Service des sports et de l'activité physique via l'intendant du stade. L'entretien des terrains est effectué par le service.

A noter que les championnats ainsi que les entraînements ont été suspendus durant plusieurs mois en raison du Covid-19.

### **Terrain des Isles**

Deux clubs sont locataires du terrain des Isles, soit : le FC Bosna Yverdon, composé de deux équipes d'actifs et de cinq équipes juniors, ainsi que le FC Centre Portugais Yverdon, composé de deux équipes d'actifs. Durant la journée, le terrain des Isles est utilisé par les écoles et par le public le reste du temps.

du Covid-19.

La coordination des plannings d'utilisation du terrain est faite par le Service des sports et de l'activité physique via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du Service des sports et de l'activité physique. Les vestiaires sont à la charge des services de l'urbanisme et des bâtiments.

Les championnats ainsi que les entraînements ont été suspendus durant plusieurs mois en raison

## Terrain des Vuagères

Le Rugby Club et l'American Football Club Ducs se partagent l'installation sportive des Vuagères. La coordination des plannings d'utilisation est

faite par le Service des sports et de l'activité physique via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du service.

## Skatepark

Nous constatons toujours une magnifique affluence sur cette installation où se côtoient petits et grands. Son accès est libre au public avec la possibilité de pratiquer jusqu'à tard dans la nuit, ceci grâce à l'installation de projecteurs LED.

Tant les débutants que les plus aguerris y trouvent leur plaisir avec les différentes difficultés des modules proposés au sein du skatepark d'Yverdon-les-Bains.

# Communication Promotion | Digitalisation

## Communication | Promotion

En 2021, le Service des sports et de l'activité physique a dû continuer à adapter sa communication aux différentes mesures sanitaires et de surcroît faire preuve de réactivité, de prudence et de flexibilité. Ainsi, la signalétique sur les installations, les concepts de protection communiqués au public et aux sociétés sportives, des publications sur les réseaux sociaux et diverses mesures en lien avec la situation sanitaire ont continuellement été adaptés au cours de l'année.

Les documents stratégiques du Service des sports et de l'activité physique sont rythmés par les législatures. En ce sens, l'année 2021 était synonyme de la «fin» de la mise en œuvre du Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2018-2021. Ainsi, une évaluation digitale de ce dernier a été réalisée avec l'outil Klynt, puis communiquée aux différents partenaires stratégiques du service ainsi qu'au grand public. En parallèle, la conception du Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2021-2026 a été menée tant du point de vue du contenu que du design. Ce document sera présenté en 2022. En complément, une stratégie de communication et un plan de communication à usage interne et alignés aux différents axes du plan d'actions sont élaborés afin d'apporter encore plus de cohérence à la

communication des activités du service.

A l'occasion de la 4<sup>e</sup> Conférence APIS du 4 décembre 2021, le nouveau nom du «Service des sports et de l'activité physique» a été annoncé au grand public. Avec ce premier service de Suisse qui porte «l'activité physique» dans son nom, la Ville d'Yverdon-les-Bains a été plus loin dans l'ancrage de son positionnement. Ce changement de nom a impliqué différents ajustements et corrections sur les supports de communication utilisés, parmi lesquels les plus notoires sont le nouveau logo du service et le nouveau nom de la page Facebook du service désormais intitulée «Yverdon-les-Bains Sports et Activité physique». A noter qu'une présence plus fortement marquée sur Facebook ainsi qu'une plus grande diversification des contenus relayés au public et une meilleure présentation des activités à faire à Yverdon-les-Bains ont également été l'objet d'un travail conséquent en 2021.

Du côté des manifestations, ce sont principalement des annulations qui ont dû être communiquées en début d'année. En remplacement de la Course de la Bonne Résolution, un défi sur plusieurs mois de «bonnes résolutions» a activement été partagé sur les réseaux sociaux ainsi que via un emailing. En dehors de la manifesta-

tion Urban Project pour laquelle aucune action de communication n'a été réalisée du fait de son annulation, toutes les autres manifestations ont pu avoir lieu dans des formats parfois revisités et la communication habituelle a pu être réalisée. L'édition 2021 du FYSAP a par ailleurs permis d'inaugurer le nouveau stand du Service des sports et de l'activité physique avec des éléments colorés conçus pour inviter au mouvement et qui ont grandement plu au public. A no-

ter que la communication propre à la Conférence APIS a été uniquement faite via des supports digitaux cette année.

La communication du Service des sports et de l'activité physique a été diffusée via différents canaux en 2021. Certains canaux, notamment les canaux internes, ont systématiquement été utilisés, et d'autres canaux externes ont été actionnés pour des communications ciblées.

### → ▪ **Canaux internes :**

Rive Sud, Agenda et actualités sur le site internet institutionnel, réseaux sociaux (Ville + Sports et activité physique), signatures email des collaborateurs du Service des sports, sites internet du Service des sports et de l'activité physique (Santé ActYv et manifestations), mailing.

### ▪ **Canaux externes :**

Agenda de l'Office du tourisme – site internet [www.yverdonlesbainsregions.ch](http://www.yverdonlesbainsregions.ch), réseaux sociaux d'Yverdon-les-Bains Région, newsletter HEPA, relais des partenaires (Unisanté, HEIG-VD, IdéeSport, etc.).

Finalement, différents projets multimédias ont été réalisés. Tout d'abord, le site internet Santé ActYv a été modernisé et entièrement mis à jour selon la ligne graphique définie pour cette initiative. Des shootings pour le programme MiniMove, le Rallye Cyclo Touriste, le nouveau Stade municipal et sur toutes les manifestations ont été réalisés. Puis, la création graphique et l'impression d'une Stratégie APIS a été conduite. En parallèle, l'accueil de journalistes en dehors des manifestations sportives a également fait l'objet de plusieurs reportages et articles : BoxUp (RTS – 19h30), système de chauffage à distance des piscines (Canal Alpha), entretien de la pelouse du Stade municipal (La Région).

## **Digitalisation**

Le Service des sports et de l'activité physique poursuit ses efforts sur la voie de la digitalisation en cherchant à optimiser certains processus qui faciliteront l'accès à l'information pour

les citoyens. Ainsi, deux outils sont en cours de finalisation et seront mis à la disposition des utilisateurs et du public dans le courant 2022.



### **Gelore-Geco4 :**

outil permettant l'inscription et l'organisation de cours et de camps. Cet outil facilitera les relations avec les clients du service pour les différents programmes organisés et soutenus.



### **Dootix et Geocity :**

plateformes permettant de gérer de manière numérique avec l'automatisation de certains processus, les profils (composition des comités, personnes de contact, etc.) des associations sportives, leurs demandes de soutiens financiers et subventions ainsi que l'annonce et la publication de leurs manifestations sportives. Ces outils pourraient, à terme, être ouverts à d'autres partenaires. Un potentiel développement d'une application de parcours connecté est également à l'étude.



Ressources  
humaines

# 2021 Rapport de gestion

**Dicastère**

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

# Service des ressources humaines

**M. Jean-Daniel Carrard**

Syndic jusqu'au 30 juin 2021

**Mme Carmen Tanner**

Municipale à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021

---

**M. Julien Crot**

Chef de service

**Bureau des salaires**

**Responsable bureau  
des salaires**  
1.0 EPT

Spécialiste en gestion  
des salaires  
0.8 EPT

Assistante Bureau  
des salaires  
0.6 EPT

Stagiaire 3 +1  
poste vacant

# MUNICIPAL · E | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

**CHEF DE SERVICE**

**Adjoint au chef du service**  
1.0 EPT

**Administration RH**

**Assistants en gestion  
du personnel**  
1.1 EPT

Employée administrative  
0.4 EPT

Apprenti-e

**Sécurité et santé  
au travail**

**Coordinateur MSST**  
0.8 EPT

**Gestion RH**

**Spécialistes RH**  
3.4 EPT

# Ressources humaines

## MISSIONS

Les Ressources Humaines doivent assumer une double mission en concevant et mettant en œuvre des processus de Gestion des Ressources Humaines (GRH) efficaces et efficients : assurer la productivité du personnel dans le cadre des missions, prestations et projets que la Ville doit fournir et veiller à la satisfaction et à la motivation du personnel, dans le cadre des projets professionnels et personnels de chacune et chacun. Ce défi nécessite donc une forte implication dans la connaissance de l'administration, dans l'élaboration des stratégies et développements, ainsi que dans la capacité à entrer

en relation avec chaque individu la composant.

Durant cette année 2021, la crise sanitaire a nécessité de la part du Service RH des prestations complémentaires notamment dans la gestion des plans de protection et des adaptations aux exigences fédérales ou cantonales permettant de lutter contre la propagation du Covid-19. Le Service RH a donc, notamment par l'intermédiaire de la SST communale et de la gestion RH, proposé à la Municipalité les mesures nécessaires permettant à notre administration d'effectuer ses différentes missions dans le respect des exigences légales.

## POINTS FORTS 2021

L'activité du Service RH a été marquée par les principaux faits suivants :

- propositions des mesures cadres concernant la gestion du personnel communal dans le cadre de la crise sanitaire et communication de celles-ci ;
- prévention et sensibilisation du personnel communal aux recommandations de l'OFSP ;
- différents travaux menés en collaboration avec les partenaires sociaux dans le cadre du projet du nouveau Statut du personnel ;
- installation et mise à disposition des services communaux de NovaTime, une plateforme de gestion et de transmission numériques des heures ou variables salaires ;
- mise en place de formations internes destinées au personnel ayant un rôle d'encadrement concernant l'atteinte à la personnalité et le harcèlement moral et sexuel, ainsi que des formations destinées au personnel d'accueil concernant la gestion de l'accueil du public et de la relation client ;
- mise en place de séances d'information pour l'ensemble du personnel afin de les sensibiliser aux thématiques de harcèlement et de conflit au travail.

## Effectifs 2021

Nombre de collaborateur·trices et ETP (équivalent plein temps) par service au 31.12.2021

Services	01.01.2021		31.12.2021	
	Pers.	ETP	Pers	ETP
Secrétariat général	39	17.65	43	20.75
Ressources Humaines	14	11.4	17	13.25
Sports	46	28.98	51	31.35
Finances	20	17.1	21	18.4
Urbanisme	18	15.6	16	13.4
Bâtiments	93	57.65	94	58.73
Travaux et environnement	102	96.21	106	97.71
Jeunesse et cohésion sociale	238	74.54	231	77.33
Sécurité publique	174	131.4	168	126.41
Mobilité	0	0	5	4.8
Défense et incendie	10	8.6	10	8.6
Culture	107	41.22	109	39.45
Energies	78	72.4	75	71.15
Divers	13	9.3	16	9.81
<b>Total</b>	<b>952</b>	<b>582</b>	<b>962</b>	<b>591.14</b>

Nombre de collaborateur·trices et ETP par type de contrats au 31 décembre 2021

Types de contrat	2018		2019		2020		2021	
	Pers.	ETP	Pers	ETP	Pers	ETP	Pers	ETP
Fonctionnaires (droit public)	504	436.74	511	442.14	534	459.38	529	456.33
Droits privés à durée indéterminée	215	43.99	242	44.43	241	41.39	243	43.04
Droits privés à durée déterminée	144	37.33	144	42.81	138	49.08	143	46.92
Apprentis	25	25	28	28	32	32	36	36
Emplois d'intégration	6	4.55	6	4.25	6	4.25	6	4.25
Municipalité	7	4.6	7	4.6	7	4.60	7	4.6
<b>Totaux</b>	<b>901</b>	<b>552.21</b>	<b>938</b>	<b>566.23</b>	<b>958</b>	<b>590.70</b>	<b>962</b>	<b>591.14</b>

## Les activités

### Engagement du personnel

Le nombre de mises au concours entre 2020 et 2021 est en très légère augmentation. Notons que le nombre de départs naturels entre 2019 et 2020 a été quasiment identique et que le nombre de nouveaux postes attribués au 1<sup>er</sup> janvier 2021 a été inférieur à ceux octroyés au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (13.64 ETP en 2020 et 8.7 ETP en 2021). Les nouveaux postes accordés sont attribués au sein des différents services de l'administration.

Nos canaux de recrutement restent similaires

depuis plusieurs années. Nous favorisons la gestion numérique des candidatures, qui amène un flux important de dossiers, mais qui nous permet de gagner en efficacité dans le traitement et la gestion des flux. Notons que nous avons standardisé, depuis quelques années, la diffusion de nos annonces sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook). Cette mesure permet de renforcer l'image employeur de l'administration communale ainsi que d'offrir une plus grande visibilité pour un faible coût.

	Nbre de mises au concours	Nbre de dossiers réceptionnés	Nbre de personnes reçues en entretien
2015	80	3685	371
2016	85	4287	419
2017	76	3722	367
2018	82	3600	382
2019	73	3353	306
2020	85	4193	313
2021	87	3568	271

### Management des performances

Le Service RH accorde une importance particulière à la conduite de l'entretien annuel de collaboration entre la hiérarchie et la collaboratrice ou le collaborateur. Chaque année, les cadres de l'administration doivent réaliser l'exercice, qui est une méthode efficace pour la gestion de

la performance, ainsi que pour obtenir des indications sur le climat et l'ambiance de travail au sein des équipes. Le Service RH effectue le suivi des données et procède, dans certaines situations, à des accompagnements spécifiques pour répondre aux problématiques identifiées.

### Développement des compétences

Durant l'année 2021, les efforts de formation déployés par le Service RH se sont principalement concentrés autour de deux campagnes de formation. L'une, proposée à l'ensemble du personnel d'accueil, portait sur l'accueil du public et la gestion de la relation client, rôle parfois peu valorisé alors qu'il représente un élément important pour l'image de l'administration. L'autre, à caractère

obligatoire pour tout le personnel ayant un rôle d'encadrement, portait sur les thèmes de l'atteinte à la personnalité et du harcèlement moral et sexuel. Ce premier module de formation, qui s'inscrit dans le cadre de la volonté conjointe de la Municipalité et du Service RH de renforcer le dispositif de prévention du harcèlement et des conflits au sein de l'administration communale,

sera suivi en 2022 par un deuxième module sur la gestion des conflits. De plus, des séances d'information ont également été proposées à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs afin de les sensibiliser aux thématiques de harcèlement et de conflit au travail, et de les renseigner sur les services de médiation proposés au sein de notre administration.

Le Service RH a également mis en place, en collaboration étroite avec le Service de la culture, une nouvelle version de formation sur la gestion des emails et l'organisation personnelle. Au vu de l'intérêt suscité par cette formation, il est envisagé d'organiser de nouvelles sessions.

En parallèle, comme chaque année et malgré le contexte persistant de la crise du Covid-19, les collaboratrices et collaborateurs de l'administration ont eu l'opportunité de suivre des formations ponctuelles, afin de parfaire et développer leurs compétences.

Enfin, le Service RH a continué à répondre à des besoins spécifiques, en offrant des accompagnements individualisés de coaching ou en soutenant des collaboratrices et collaborateurs dans le cadre de formations continues de plus grandes envergures.

#### Répartition des frais de formation – budget RH

▪ Cours cadres et collaborateurs + séminaires «maisons»	50.7%
▪ Formations «maison» pour les Services	12.9%
▪ Frais liés à l'apprentissage (dont cours interentreprises)	11.7%
▪ Formations CEP (Centre d'Éducation Permanente)	11.0%
▪ Formations individuelles hors CEP	7.6%
▪ Mesures de coaching	6.1%

## Santé et sécurité au travail (SST)

Pour la seconde année consécutive, 2021 fut majoritairement marquée par la crise sanitaire liée au Covid-19. Cependant, contrairement à l'année précédente, des périodes d'accalmie ont permis de réaliser des formations d'envergures en termes de santé et sécurité au travail (SST). Par exemple, l'entier du Service des énergies a été formé à la réanimation cardio-pulmonaire et aux gestes de premiers secours, soit un total de 60 personnes. De plus, 109 personnes, réparties dans différents services de l'administration communale, ont suivi une formation à l'utilisation des petits moyens d'extinction et aux gestes en cas de départ d'incendie.

D'une manière générale, l'année fut marquée par une charge de travail importante en lien avec le suivi des cas de Covid-19 internes à notre administration et la gestion du matériel sanitaire pour

les services. Bien que ces points soient devenus des tâches de routine, la charge de travail est néanmoins restée conséquente. De plus, 2021 a vu notre administration s'inscrire au programme de dépistage cantonal et ainsi proposer des tests de dépistage à l'ensemble de son personnel. Des autotests rapides ont été mis à disposition dans ce but. Ce moyen de dépistage a été fortement sollicité par les services puisqu'environ 5'000 autotests ont été utilisés au sein de notre administration entre le début de la démarche (juin) et la fin de l'année. La mise en place de ces dépistages systématiques a demandé une coordination entre l'ensemble des services, la SST et le canton, de manière à ce que l'information circule au mieux entre les différentes parties prenantes.

Hormis les aspects liés à la crise sanitaire, l'année

2021 a vu l'aboutissement de différents projets SST importants. Par exemple, la généralisation des formations aux moyens de prévention des chutes de hauteur (travail au harnais) et les formations cariste, grutier, arrimage et élingage ont eu lieu de manière interservices. Conjointement avec le Service de la sécurité publique, des séances d'information concernant la signalisation routière de chantier ont également été don-

nées à l'ensemble des personnes concernées de notre administration, réparties sur une dizaine de sessions.

A la demande de la SST communale, différents audits SUVA ont été réalisés exclusivement pour les services techniques de notre administration, dont aucun n'a relevé de non-conformités majeures.

## Bureau des salaires

Le bureau des salaires gère l'ensemble des tâches liées à la rémunération du personnel communal, de la paie aux assurances sociales, en passant par l'administration du logiciel de gestion des temps, le conseil personnalisé aux collaboratrices et collaborateurs ou encore la gestion, le contrôle et le suivi de l'ensemble des absences. L'élaboration du budget des salaires et la bonne tenue de la comptabilité salariale sont également des tâches qui lui sont dévolues. Son action fait partie intégrante du Service des ressources humaines, et sa collaboration est très étroite avec le Service des finances.

par la gestion des nombreuses absences du personnel communal en lien avec la pandémie, isolements et quarantaines, ainsi que la gestion des démarches administratives y relatives comme par exemple les démarches auprès de l'APG.

Comme l'ensemble de l'administration communale, le bureau des salaires a aussi dû adapter ses méthodes de travail pour assurer ses prestations malgré la crise sanitaire. L'équipe a également été renforcée par l'engagement d'un collaborateur temporaire depuis le mois d'août 2021.

L'année 2021 a été marquée par l'installation et la mise à disposition des services communaux de NovaTime, une plateforme de transmission informatisée des heures ou des autres variables salaires, transférées automatiquement en paie après validation de la hiérarchie. NovaTime a permis la suppression d'environ 200 documents papiers transmis mensuellement au bureau des salaires pour le paiement des variables salaires.

En 2021, la masse salariale totale a été de Fr. 55'344'726.70 répartis sur 1'293 employés (tous contrats confondus), 170 conseillères communales et conseillers communaux, ou membres de commissions et 42 retraités-es.

Notons encore que cette année a été marquée

Le bureau des salaires compte trois collaboratrices et collaborateurs se partageant 2.4 EPT, complétés par un poste de stagiaire 3+1. L'effectif sera complété par 0.5 EPT supplémentaire, dès le 1<sup>er</sup> mai 2022.

## Apprentissages et stages

Malgré le contexte de crise sanitaire, divers services, en étroite collaboration avec le Service RH, ont créé de nouvelles places d'apprentissage pour la rentrée scolaire 2020-2021, donnant lieu à l'engagement d'apprenti-es supplémentaires. En quelques années, le nombre de places d'apprentissage proposées au sein de l'administration communale a augmenté d'une dizaine.

Au 31 décembre 2021, l'ensemble des 37 places d'apprentissage disponibles étaient repourvues ainsi que celle de maturité professionnelle commerciale (MPC).

Métiers d'apprentissage	Places pourvues au 31.12.2020	Places pourvues au 31.12.2021	Prévision rentrée 2022
Employé-e de commerce	11	13	12
Floriculteur-trice	3	4	4
Paysagiste	2	2	1
Agent-e en information documentaire (AID)	2	2	2
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	4	5	5
Agent-e d'exploitation	3	3	3
Electricien-ne de réseau	1	2	2
Mécanicien-ne en maintenance automobile	1	1	1
Informaticien-ne	1	2	2
Menuisier-sière	1	1	1
Techniscéniste	2	1	1
Médiamaticien-ne	1	1	1
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>37</b>	<b>35</b>
MPC (maturité professionnelle commerciale)	1	1	1
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>38</b>	<b>36</b>

En 2021, une soixantaine de personnes ont bénéficié d'un stage non-rémunéré au sein de l'administration communale. Leur provenance était diverse (école obligatoire, gymnase, le Repuis, Connexion ressources, CGPI, BNF, Office AI, Oseo, Orif, etc). La durée des stages varie d'une journée pour les stages d'orientation, à plusieurs mois pour les stages de réinsertion.

Une trentaine de personnes ont par ailleurs bé-

néficié d'un stage rémunéré en 2021 au sein de notre administration. Il s'agit principalement de stages préalables à une formation, de stages durant le cursus d'études, ou de stages post formation. Cela représente un nombre de stages rémunérés équivalent à l'année précédente. Ainsi, malgré le contexte de crise liée au Covid-19, l'administration communale a également réussi à maintenir l'effort de formation en ce qui concerne les stages.

## Événements

En 2021, le traditionnel repas pour les collaboratrices et les collaborateurs arrivé-es à l'âge de la retraite en 2020 n'a malheureusement pas pu avoir lieu au vu de la situation sanitaire en février de l'année dernière. Il a donc été décidé d'organiser un repas en 2022 pour le personnel ayant pris sa retraite en 2020 et en 2021.

En 2021, au vu de la situation sanitaire toujours préoccupante et afin de garder de la flexibili-

té dans l'organisation des repas du personnel, il a été décidé de reporter le repas avec toute l'administration et de privilégier l'organisation de repas au sein des services ou des dicastères. La Municipalité a également convié l'ensemble du personnel de l'administration ainsi que les retraités à un apéritif de fin d'année au foyer de l'Aula Magna du Château le vendredi 26 novembre 2021.





Culture  
et Durabilité

# 2021 Rapport de gestion

**Dicastère**

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

# Culture et durabilité

**Mme Carmen Tanner**

Municipale jusqu'au 30 juin 2021

**Mme Carmen Tanner**

Municipale à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021

---

**M. Raphaël Kummer**

Chef de service

La Marive

L'Echandole

Théâtre  
Benno Besson

Centre d'art  
contemporain

Bibliothèque  
publique

# MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

**CHEF DE SERVICE**

**Adjoint de direction**

**Chef de projet**

**Location des salles**

**Durabilité**  
(ancien Agenda 21)

Stagiaire

**Commission**  
**Durabilité**

**Associations et fondations subventionnées dont:**

- Musée d'Yverdon
- Maison d'Ailleurs
- Musée de la Mode
- L'Amalgame
- Les Artpenteurs
- Fanfare L'Avenir
- Castrum & Cie
- La Dérivée
- Les Brandons
- Numerik Games
- NovaJazz
- La Fête de la Musique
- Centre doc. Pestalozzi

**Commission Culturelle**  
Soutien aux artistes d'Yverdon-les-Bains

**Réseau culturel régional**

## Service de la culture

### Effectif du personnel

Unité administrative	1er janvier 2021				31 décembre 2021			
	COLLABORATEUR·TRICES				COLLABORATEUR·TRICES			
	Fixes		Auxiliaires		Fixes		Auxiliaires	
	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre
Direction	3,2 + 1	4 + 1 apprenti	1	1	3.2	4	1	1
Yverdon durable	0.8	1	0.8	1	0.8	1	0.8	1
Théâtre Benno Besson	6.25 + 3	8 + 3 apprentis	0.3	22	6.25 + 2	8 + 2 apprentis	0.3	22
L'Echandole	3.4	5	0.45	14	3.4	5	0.6	10
Administration des théâtres	0.45	1	0.3	6	0.45	1	0.4	8
Centre d'art contemporain	2.1	3	0.3	3	2.1	3	0.3	2
Bibliothèque publique	10.85	14	0.45	8	10.85	14	0.83	10
La Marive	3	3	2.5	12	3	3	1.8	11
<b>Total service</b>	<b>30.05 + 4</b>	<b>39 + 4</b>	<b>6.1</b>	<b>67</b>	<b>30.05 + 2</b>	<b>39 + 2</b>	<b>6.03</b>	<b>65</b>

### MISSIONS

- Mettre en œuvre le Plan Directeur de la Culture 2030 (PDC30), qui se résume en 5 axes :
  - **AXE 1** - Espace public – Réinjecter l'art dans la ville  
Rendre la culture accessible sur l'ensemble de la commune afin d'améliorer la qualité de vie de la population, la cohésion sociale et l'image d'Yverdon-les-Bains.
  - **AXE 2** - Vie nocturne – Sortir tous les soirs de l'année  
Donner un «coup de jeune» aux soirées à Yverdon-les-Bains, notamment grâce au développement des offres de théâtres, de cinémas, de concerts et de soirées festives, afin d'encourager les étudiant-es à s'établir durablement dans la ville.
  - **AXE 3** - Patrimoine – Réveiller les murs et les traditions  
Construire du lien entre les habitant-es et leur région en valorisant le patrimoine local et régional afin de raconter son histoire, de renforcer le sentiment d'appartenance et d'améliorer l'attractivité du chef-lieu et de sa région.
  - **AXE 4** - Accessibilité – Vivre la culture sans entrave  
Faciliter l'accès à la culture pour toutes et tous afin d'encourager la population à s'investir pour la vie culturelle de la cité et à favoriser le bien être de chacune et chacun.

→ **AXE 5** - Professionnalisation – Garantir l’emploi

Assurer l’emploi et la création artistique témoigne d’un soutien et d’une reconnaissance pour les artistes tout en assurant une offre culturelle diversifiée et de qualité.

- Administrer les cinq entités culturelles communales nommées ci-après : le Théâtre Benno Besson, L’Echandole, la Bibliothèque publique et scolaire, le Centre d’art contemporain et La Marive.
- Subventionner, accompagner et superviser les acteurs et actrices culturel·les et les manifestations culturelles subventionnés par la Ville, tels que le Musée d’Yverdon et région, la Maison d’Ailleurs, le Musée suisse de la Mode, L’Amalgame, Les Artpenteurs, la Fête de la musique, les Jeux du Castrum, Numerik Games Festival et bien d’autres encore.
- Soutenir la création à travers la Commission culturelle dans des domaines tels que le théâtre, la danse, la musique, les beaux-arts, la littérature et le cinéma.
- Promouvoir et coordonner l’offre culturelle au moyen d’actions de communication et de participation à des réseaux culturels tels que le réseau culturel régional, la CORODIS, la Conférence des villes en matière culturelle et des réseaux artistiques professionnels nationaux et internationaux.

## POINTS FORTS

L’année 2021 a à nouveau été marquée par la pandémie de Covid-19, dont l’impact s’est fait sentir tout au long de l’année sur les activités culturelles. Ainsi le Service de la culture a continué son travail de suivi et de soutien aux acteurs et actrices culturel·les déjà commencé en 2020 : maintien des subventions à hauteur des frais engagés, suivi des nouvelles mesures et besoins sanitaires, accompagnement de l’adaptation des événements, etc. A noter que, contrairement à l’année 2021, l’activité culturelle et plus particulièrement les événements ponctuels ont été maintenus plus aisément en 2021 qu’en 2020, grâce notamment à la mise en place du certificat COVID : seuls 2 événements ont été complètement annulés (les Brandons et la Fête de la musique) – l’ensemble des autres événements a pu être maintenu, sous une forme ou sous une autre. Dans ce cadre, le Service de la culture a eu à cœur d’accompagner l’ensemble des actrices et acteurs culturel·les afin de leur permettre de s’adapter au contexte pandémique et de continuer à délivrer leurs services à la population.

Il est néanmoins à noter que si une grande partie des événements prévus a pu avoir lieu, la fréquentation de l’ensemble des événements culturels (et leurs recettes) a été impactée : entre les restrictions sanitaires d’accès aux lieux culturels

(certificat COVID, successivement 3G, 2G et 2G+) et la peur de se faire contaminer, le taux de remplissage de l’ensemble des événements a fortement diminué. Dans ce cadre, le maintien des subventions, le suivi des mesures sanitaires et l’accompagnement des organisatrices et organisateurs a pris une importance prépondérante dans le travail du service.

Parallèlement à cet accompagnement, le Service de la culture a pu lancer la mise en œuvre de son nouveau Plan directeur de la culture, communiqué à la population au début de l’année 2021. Ce nouveau Plan directeur a amené de nombreux nouveaux éléments dans l’activité du SCU : d’une part la transition vers un nouveau système de fonctionnement à la direction du service, plus participatif et mieux à même de répondre aux sollicitations grandissantes, et d’autre part la réalisation d’un intense travail autour de la réalisation d’un plan d’action du Plan directeur, qui sera finalisé dans les premiers mois de 2022. Ce dernier planifie les actions à réaliser à l’horizon 2026 pour arriver aux objectifs fixés dans le Plan directeur de la culture 2030. La réalisation de ce plan d’action génère également la mise en place de nombreux nouveaux projets, qui ont été préparés en 2021, et dont la réalisation débutera en 2022.

La direction du Service de la culture a accompagné et collaboré aux projets suivants :

- organisation des «Rdv des terrasses», anciennement «Rdv de la Place», en collaboration avec la faïtière des restaurateur-trices yverdonnois-es «Afterworkless» ;
- organisation de la Nuit des Musées ;
- organisation de la septième édition du Prix culturel régional à la Marive ;
- participation, avec le Service des sports et de l'activité physique, à la création du «Fonds culturo-sportif», qui réunit l'ensemble des communes du district du Nord vaudois ;
- participation au projet «Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois-es» mené par le Service de l'urbanisme ;
- travail préparatoire pour le projet «Yverdon : culture accessible» qui sera réalisé en 2022 et 2023, en collaboration avec l'association Ecoute-Voir et co-financé par la Ville et le Canton de Vaud ;
- finalisation du plan d'action de dynamisation de La Marive qui sera mis en œuvre de 2022 à 2024 ;
- analyse des infrastructures de l'ensemble des cinq institutions culturelles communales et prévision des travaux à entreprendre pour les années à venir ;
- mise en place d'un nouveau projet d'art public au travers de la mise à disposition d'artistes de 3 cabines téléphoniques. Deux projets tests ont été menés en partenariat avec le CACY, puis un appel à projet a été lancé en fin d'année. Trois projets ont ainsi pu être sélectionnés pour 2022 par la Commission culturelle ;
- accompagnement des actrices et acteurs pendant la période de crue en été afin de maintenir les activités prévues (déplacement de la Dérivée sur le site de Sports 5 pendant plusieurs semaines, notamment) et de garantir la sécurité des collections des différents Musées et fonds.

Outre ces différents éléments, le Service de la culture a soutenu, durant l'année 2021, les acteurs et actrices culturel·les suivants, pour un montant total de CHF 2'469'259.- :

Subventions pluriannuelles fixes	Cotisation	Financement ponctuel
Amalgame	Artos	Association le 1er août
ArTpenteurs	Association Danse transition	Association ARPA
Association Ma non troppo	Association Films plan-fixes	Association des Compagnies vaudoises
Castrum	Association vaudoise de danse contemporaine	Association Doc'it Yourself
Centre de documentation et de recherche Pestalozzi	Cinéforum	Association Ecoute voir
Conservatoire de Musique du Nord vaudois	Commission romande de diffusion des spectacles	Association la Marmite
Ecole de cirque d'Yverdon-les-Bains	Conférence des villes en matière culturelle	Association les XVIIIèmes d'Yverdon et région
Ecole de Musique de l'Avenir	Fondation pour la chanson et les musiques actuelles	Association Midi, théâtre !

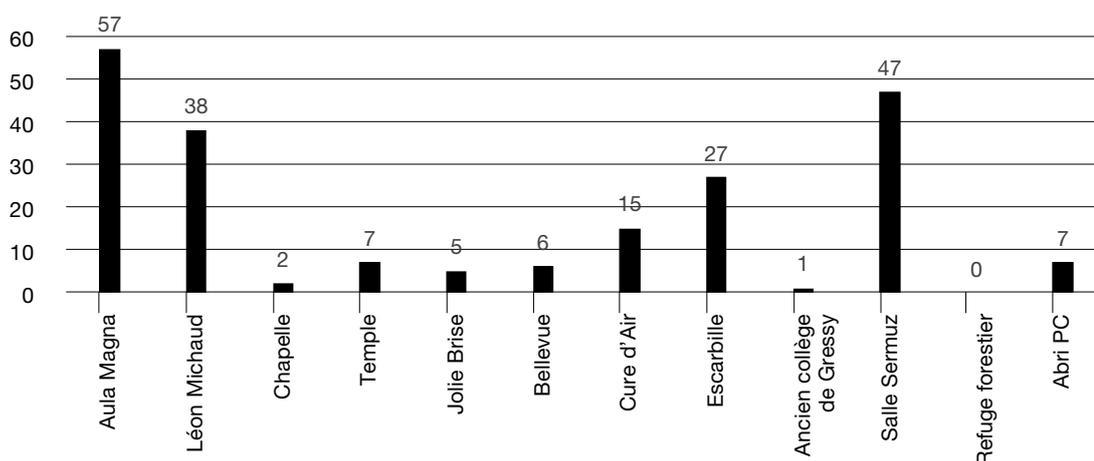
Subventions pluriannuelles fixes	Cotisation	Financement ponctuel
Fanfare l'Avenir	Le Bureau culturel Vaud	Cédric Bregnard
La Dérivée		Carte musicale de l'été
La Fête de la Musique		Compagnie du Cachot
Maison d'Ailleurs		Destination 27
Musée d'Yverdon et région		Ecole de cirque d'Yverdon-les-Bains
Musée suisse de la mode		Ecole de musique ATEMPY
Nova Jazz		Exposition 50 ans du droit de vote des femmes
Numerik Games		Fanfare balnéaire illimitée
Orchestre d'Yverdon-les-Bains		Festival du livre de jeunesse
		Forget Yesterday festival
		Full Frame project
		Jazz Contreband
		La cour du théâtre
		La F.C.
		La Lanterne magique d'Yverdon-les-Bains
		Les Scènes du Chapiteau
		Nuit des Musées
		Nuit du court métrage
		Open Air cinéma
		Pianos de Si de La
		Rapsodia
		RDV des terrasses
		Spectacle «sufragettes»

## La location des salles communales

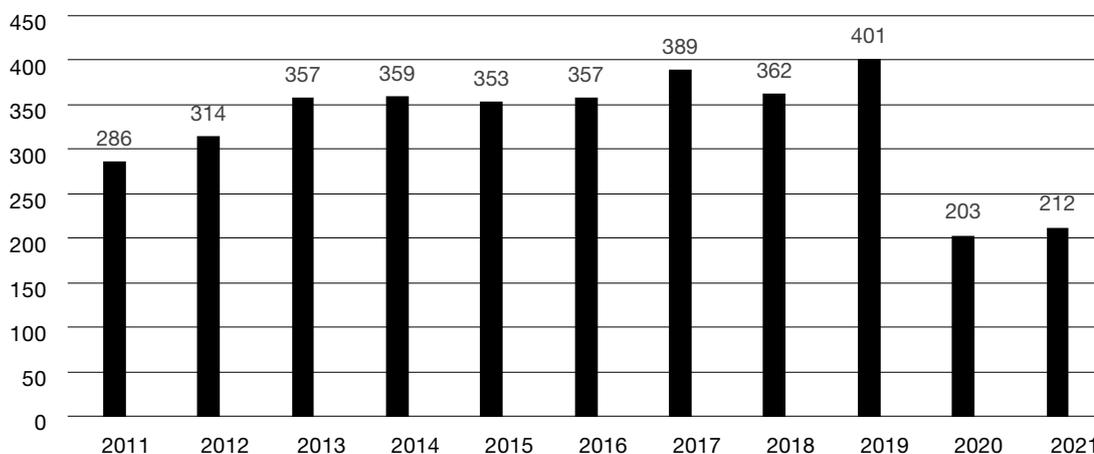
Les locations des salles ont à nouveau fortement subi l'impact de la crise sanitaire en 2021. Les incertitudes concernant les mesures sanitaires et l'imposition du certificat COVID, y compris

pour les réunions privées, ont fortement diminué les demandes de locations par rapport à une année normale.

### Nombre de locations en 2021 par salle



### Nombre total de location (toutes salles confondues)



## Yverdon-les-Bains Durable | Durabilité

Après avoir validé, en 2020, la Stratégie de durabilité à l'horizon 2030-Agenda 2030, qui est la mise à jour de l'Agenda 21 communal, Durabilité a débuté en 2021 une nouvelle démarche

transversale d'envergure : l'élaboration d'un plan climat communal. Parallèlement à ce projet, les prestations usuelles ont continué à être délivrées.

## Fonds communal pour la durabilité

La concrétisation du développement durable sur le territoire yverdonnois est facilitée par les prestations proposées grâce au Fonds communal pour la durabilité, alimenté par la taxe sur la consom-

mation d'électricité. Les quatre prestations délivrées sont les subventions pour la population, le volet pour les entreprises, les subventions en faveur de la biodiversité et la bourse aux projets.

	2018	2019	2020	2021
<b>Subventions population</b>				
Nombre	438	654	675	601
Montant	42'242 CHF	58'868 CHF	77'329 CHF	57'641 CHF
<b>Subventions entreprises</b>				
Nombre	7	12	11	3
Montant distribué	3'908 CHF	6'478 CHF	4'061 CHF	584 CHF
<b>Subventions biodiversité</b>				
Nombre			20	9
Montant distribué			47'087 CHF	21'218 CHF
<b>Bourse aux projets</b>				
Nb de projets soumis	18	15	11	16
Nb de projets soutenus	11	14	8	14
Montant distribué	133'140 CHF	153'613 CHF	123'071 CHF	250'183 CHF
<b>TOTAL</b>	<b>179'290 CHF</b>	<b>218'959 CHF</b>	<b>251'548 CHF</b>	<b>329'626 CHF</b>

## Subventions : population et entreprises

Proposées depuis 2009, les subventions à disposition de la population yverdonnoise sur la mobilité et la consommation responsable sont toujours fort appréciées. Les subventions proposées portent sur les vélos classiques, électriques, cargos ainsi que sur des accessoires comme des charrettes pour vélos, cadenas et puce Trakyv. Des aides sont également proposées sur des abonnements de transports publics (demi-tarif et Mobilis), sur la mutualisation de voitures (Mobility) et de vélos-cargos (carvelo-2go) ainsi que sur les kits de vaisselle réutilisable. Si l'année 2020 a été caractérisée par une forte demande en vélos, l'année 2021 est caractérisée par un marché du vélo tendu et présentant des problèmes d'approvisionnement dus à la pandémie,

ce qui explique le nombre inférieur de subventions délivrées.

2021 a impliqué un grand changement dans le système de distribution des subventions souhaité par la Municipalité afin d'obtenir une meilleure utilisation du budget et une augmentation des bénéficiaires. Alors qu'auparavant les personnes sollicitaient la subvention avant l'achat, avec le nouveau système, la subvention est remboursée après. Un bilan intermédiaire a mis en évidence une augmentation du travail administratif, et pour le moment, une meilleure utilisation du budget n'a pas été démontrée. Afin d'avoir un bilan plus précis de cette manière de faire, le système de remboursement après achat va perdurer sur 2022.

Les entreprises peuvent également bénéficier d'un programme de subventions spécialement conçu pour elles. Elles peuvent y recourir pour

des plans de mobilité, du management durable ou pour une promotion de la santé ou de l'égalité dans le milieu professionnel.

## Subventions biodiversité

Lancées en mars 2020, des subventions sont proposées afin de favoriser la biodiversité dans les espaces privés. La population et les entreprises peuvent bénéficier d'aides pour des conseils personnalisés d'un-e spécialiste, une végétalisation des toitures ou des façades, le remplacement de haies de lauriers ou thuyas par des espèces locales ou pour des projets personnels avec une plus-value pour la biodiversité.

Ces subventions continuent à se faire connaître. La visite d'un-e biologiste pour des premiers conseils sur les aménagements possibles est fort appréciée et a été demandée à trois reprises. Pour ce qui concerne l'arrachage et/ou la plantation de haies indigènes, l'action de l'AVPN menée en 2020 a permis de bien faire connaître l'enjeu des haies vivantes. En 2021, 173 mètres linéaires ont été remplacés par une haie indigène.

## Bourse aux projets

La bourse aux projets durables soutient tout-e yverdonnois-e souhaitant promouvoir une société plus équitable, un environnement mieux préservé et une économie plus efficiente. L'objectif est de soutenir la concrétisation du développement durable autant pour des projets de la société civile que de l'administration. Innovation, exemplarité et originalité sont les maîtres mots des projets soutenus.

suivre cette démarche, réalisée en 2020 par l'école Léon-Michaud.

Quatorze projets ont été validés pour recevoir un soutien financier, à l'instar du projet Cœur d'Artichaut des jardins scolaires mutualisés, qui propose un espace de jardinage et de formation aux écoles yverdonnoises, sur le site des Jardins du Cœur. Le but est de découvrir et d'expérimenter le jardin au fil des saisons, d'appréhender en jouant les enjeux liés à l'alimentation, la nature et plus largement à la durabilité. La sensibilisation et la formation des jeunes est primordiale. C'est pour cette raison qu'une rallonge à «eCO2profil – bilan climatique pour les écoles» a été donnée afin que le Gymnase d'Yverdon puisse également

La médiation à la durabilité et en particulier aux enjeux climatiques peut se faire via plusieurs canaux et auprès de différents publics. Au-delà des jeunes via les écoles, c'est la population yverdonnoise qui est visée. Sensibiliser par l'art peut se faire via des spectacles également, comme par exemple le soutien accordé à la compagnie Calmez-vous pour le prochain spectacle sur l'effondrement climatique à travers des chansons de Freddie Mercury. Le projet Vel'EAU du CPNV a également bénéficié d'un soutien. Porté par l'école et en particulier par l'association qui gère le jardin en permaculture existant depuis 2018, Vel'EAU sensibilise à la gestion de l'eau et aux énergies renouvelables, via la création d'un puits didactique. Des démarches innovantes menées par les services communaux ont également reçu un soutien financier pour leur lancement, notamment le plan climat, la stratégie de végétalisation ainsi que l'accessibilité des lieux culturels.

## Projets, conseils et transversalité

### Plan climat communal : démarrage

Suite à l'adoption par le Conseil communal de la motion «urgence climatique, il ne reste plus beaucoup de temps», la Municipalité a chargé Durabilité du pilotage pour l'élaboration du plan climat communal en étroite collaboration avec

les services communaux. Un appel d'offres sur invitation a été mené pour le mandat de coordination externe avec le détachement d'une personne au sein de l'administration yverdonnoise. Débuté en automne 2021, le mandat court

pendant une année au cours de laquelle il s'agira d'établir un diagnostic, de proposer des objectifs et un plan d'actions afin de répondre aux enjeux climatiques. La démarche prévoit d'être

co-construite en interne ainsi qu'avec la population. Le plan climat fera partie du plan d'actions de la Stratégie de durabilité ainsi que l'accessibilité des lieux culturels.

## Mobilité douce : Bike to work et carvelo2go

La promotion de la mobilité douce est importante pour inviter à adopter les bons réflexes au quotidien. L'administration yverdonnoise a participé à l'action Bike to work – à vélo au boulot – pendant les mois de mai et juin. Piloté par Durabilité en étroite collaboration avec Mobilité, Sport et Santé et Sécurité au travail, la proposition de Pro vélo Suisse a été accueillie par 60 collaboratrices et collaborateurs de la Ville, regroupés en 15 équipes qui ont parcouru 12'641 km à vélo ou à pied. De plus, des actions

spécifiques ont été proposées, malgré la situation instable de la pandémie, comme des check vélos et une conférence sur les vacances à vélo.

Carvelo2go est une plateforme proposant la location de vélos-cargo électriques présente dans toute la Suisse. À Yverdon-les-Bains, le concept est proposé depuis 2018. La convention liant la Ville au porteur du projet encourait jusqu'à 2021. La Municipalité a décidé de renouveler le partenariat jusqu'en 2024, en finançant un vélo-cargo sur les quatre qui seront disponibles à Yverdon-les-Bains.

## La commission culturelle

Depuis 2005, la Commission culturelle attribue des subventions à des artistes en lien avec la proche région d'Yverdon-les-Bains. Les domaines touchés sont ceux des arts plastiques et visuels (hors achats d'œuvres), de la musique et des arts scéniques. En 2021, 24 demandes

pour un montant total de 108'640 francs ont été traitées par la Commission culturelle, qui s'est réunie à 4 reprises. 13 projets parmi les 24 proposés ont été sélectionnés pour répartir l'enveloppe disponible de 60'000 francs.

Nom de l'artiste /groupe/compagnie	Nom du projet	Type du projet
Compagnie Calmez-vous!	MERCURY	Spectacle
Plume Ducret	Comme un Bro	Spectacle
Sebastien Heintz	Univers-ils - voyager 2	Musique
Chantal Quéhen	Grand tour Caspar Wolf	Peinture
Delphine Costier	L'instant présent	Livre d'art
Sarah Carp & Priscille Oehninger	ELEMENTS	Pluridisciplinaire
Priscille Oehninger et Ihab Radwan	Shagara	Musique
Sarah Carp	Parenthèse	Photographie
Sophie Sciboz	Feuilletons radiophoniques	Musique
Daniel Troillet	La course des pirogues	Bande dessinée
Erren Sun	Lotus Bleu	Musique
Etienne Machine	EP quatre titres	Musique
Les Diatomées	Nature, You Are	Pluridisciplinaire

## L'Echandole (ECH)

Salle de spectacle située dans le Château d'Yverdon-les-Bains, L'Echandole propose une programmation pluridisciplinaire, teintée de théâtre, d'impro, de concerts et de spectacles jeune public valorisant la découverte et l'émergence, tout en se voulant accessible. L'Echandole collabore régulièrement avec les autres acteur·rices culturel·les de la Ville et développe des projets pour tout type de public. Cette petite salle pleine de charme et de cachet séduit autant le public que les artistes.

→ **Réalisations principales** : Malgré 11 spectacles annulés et 16 reportés de quelques mois,

## Le Théâtre Benno Besson (TBB)

Le Théâtre Benno Besson (TBB) est un théâtre d'accueil, avec deux salles, l'une de 450 places et la seconde de 50 places. Lieu incontournable dans le paysage théâtral suisse romand et international, sa programmation est riche et variée (théâtre, danse, musique et arts numérique et circassiens). Soutenu par le canton, il joue un rôle important dans le soutien à la création et à la diffusion des compagnies vaudoises.

→ **Réalisations principales** : L'année s'est déroulée au rythme des ouvertures et des ferme-

des créations de compagnies régionales ont pu être menées jusqu'au bout. Les spectacles pour les écoles ont été maintenus à jauge réduite. Cette nouvelle configuration a cependant représenté une charge de travail supplémentaire. Des projets de médiation ont vu le jour. Les projets initiés par les bourses «Théâtres Solidaires» ont pu être présentés au public à l'occasion de festival ou d'événements estivaux. Une collaboration avec quatre théâtres communaux vaudois (Scènes communes) a aussi vu le jour. Notons encore en fin d'année une forte fréquentation du public avec cinq soirées «sold out» consécutives durant le mois de décembre.

tures en raison des mesures sanitaires. Au total, 22 spectacles ont été annulés comprenant 47 représentations. Quatre spectacles se sont joués à une jauge limitée à 50 et deux spectacles à une jauge limitée à 100. Pendant les périodes de fermetures, le TBB a proposé quatre événements en streaming et a ouvert ses portes à des représentations pour des professionnel·les du spectacle. Les représentations scolaires ont été maintenues. Suite à l'opération «Scènes communes», cinq théâtres vaudois dont le TBB ont également proposé des spectacles pendant l'été 2021.

## La Marive

La Marive, en exploitation depuis mai 1994, est une salle de spectacles et de congrès pouvant accueillir 1'100 personnes. Elle accueille principalement des sociétés locales, des entreprises et associations pour l'organisation d'assemblées, de congrès, des séminaires, d'expositions ou de spectacles, ainsi que les services de la Ville et des écoles à l'occasion d'événements officiels.

→ **Réalisations principales** : En 2021, La Marive a accueilli, entre autres, six fois le Conseil communal, quatre assemblées générales, cinq promotions scolaires communales et cantonales. La salle a également accueilli les examens pour l'EIVD et la BioDiv. En termes d'offre culturelle, seuls deux spectacles n'ont pas été annulés, les

organisateur·s ayant pour la plupart renoncé à leurs événements au vu de la situation sanitaire.

Par ailleurs, suite à la validation par la Municipalité des nouvelles orientations stratégiques de La Marive en 2018, l'équipe de La Marive a collaboré, avec la direction du Service de la culture, à l'élaboration d'un plan d'action de sa redynamisation, validé en 2021. Il consiste à expérimenter différentes mesures sur trois ans, de 2022 à 2024, que cela soit dans les domaines des événements publics et privés, de la communication, de l'infrastructure, de la tarification que dans son fonctionnement. Elle s'attellera donc à l'appliquer dès 2022 sous la direction du Service de la culture.

### → Quelques informations supplémentaires :

Suite au Covid-19, le chiffre d'affaire des locations de La Marive a baissé de 2.2% par rapport à 2020. Cette diminution est due aux arrêtés fédéraux et cantonaux et surtout à des contrats qui n'ont pas été signés, soit 60 jours annulés sur 118 jours de prévus.

Différence selon le type location par rapport à 2019:

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Occupation (nbre de jours)</b>	166	164	168	182	165	165	168	156	63	58

**Tarif I : - 8.- | Tarif II : + 3.- | Tarif III : + 3.- | 15 lotos et + 2 montages-répétitions.**

### Le Centre d'Art Contemporain (CACY)

Le CACY est un lieu d'expérimentation, de production et de diffusion des pratiques contemporaines d'arts visuels, ouvert à tous les publics.

→ **Réalisations principales** : Production de deux expositions, développement des volets

communication, médiation culturelle et événementiel en soirée. Restructuration de l'activité avec intégration progressive du pour-cent culturel et de divers projets d'art public. Gestion des conséquences de la pandémie.

### La Bibliothèque publique et scolaire (BPY)

Lieu de documentation et de conservation, lieu de formation, lieu de rencontre et d'échanges, lieu de découvertes culturelles, la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains (BPY) est parvenue malgré la pandémie à remplir ses nombreuses missions auprès de ses différents publics et à poser les bases d'un projet de réaménagement de la section adulte.

→ **Réalisations principales** : Il faut relever le grand succès des activités récurrentes pour les enfants, l'importante fréquentation des Cafés smartphone senior, la présentation de l'exposition Parenthèse de Sarah Carp et le Qwertzédaire de Romain Buffat. Les prestations pour le public scolaire ont été délivrées «normalement» et le nombre de prêts a retrouvé son niveau de 2019.

### Le Musée d'Yverdon et région (MY)

Installé dans un château médiéval d'exception, le Musée d'Yverdon et région conserve et valorise le patrimoine archéologique et historique régional.

→ **Réalisations principales** : En 2021, le Musée d'Yverdon et région a monté une exposition

temporaire originale (SEL), organisé de nombreux événements dont la Journée des châteaux suisses, développé ses outils administratifs (RH, procédures, etc.) et amorcé un important chantier des collections.

## Maison d'Ailleurs (MdA)

La Maison d'Ailleurs est un musée dédié à la science-fiction, à l'utopie et aux cultures populaires. C'est aussi un centre de recherche accueillant de nombreuses personnes chaque année et l'institution en charge de l'organisation du Numerik Games Festival, une manifestation consacrée à la créativité numérique.

## Les Artpenteurs

Les Artpenteurs ont pour but de promouvoir et développer les valeurs du théâtre populaire itinérant et la formation professionnelle au travers de résidences, de spectacles et de médiations accessibles à tous les publics, alliant divertissement et réflexion sur le territoire d'Yverdon, du canton de Vaud et au-delà, en collaboration avec les communes, les théâtres, les écoles et les réseaux associatifs locaux... et internationaux.

→ **Réalisations principales :**

- Événement anniversaire Théâtre et chapiteaux

## L'Amalgame

La salle de concert L'Amalgame est gérée par l'association à but non lucratif G.A.M.E. Ses objectifs sont de promouvoir la culture et les musiques actuelles, tout en favorisant la cohésion sociale, dans la région du Nord vaudois et à Yverdon-les-Bains. Elle œuvre pour offrir une programmation éclectique et de qualité, tant avec des artistes émergent-es que des groupes confirmés, en valorisant la scène suisse et locale ainsi que les associations régionales.

→ **Réalisations principales :** Impactée par la crise sanitaire, la direction artistique a été contrainte de limiter ses activités à l'annulation/report d'événements, ainsi qu'à l'étude de nou-

→ **Réalisations principales :** L'année 2021 a vu le musée réorganiser ses espaces pour accueillir deux expositions différentes en même temps – une dans le bâtiment principal («Je est un monstre») et une dans l'Espace Jules Verne («Rock me baby»). L'institution a aussi obtenu le label «Culture inclusive».

au bord de l'eau - 20 + 1 ans à la Plage d'Yverdon-les-Bains. Une semaine de spectacles, contes, lecture, concert, musique, animations, expos, ateliers, restauration, en lien avec Les Baladins du Miroir.

- Tournée en Belgique de If et Nehemo et création de Festin Forain avec les Baladins du Miroir.
- Adaptation-création du Rêve de Nehemo au Petit Théâtre de Lausanne et tournée (CH & BE).
- Création de la première pépinière : la maison ambulante à La Tour-de-Peilz.

veaux concepts. L'accueil de résidences et la mise en place de collaborations ont rythmé l'été. Une ouverture puis une nouvelle fermeture en fin d'année a de nouveau privé la salle de son public.

L'Amalgame maintient toujours son objectif de professionnalisation et de pérennisation de la structure, de recherches de fonds, de négociations et de stabilisation des subventions, conjointement à la mise à disposition de moyens supplémentaires destinés aux événements externes, à la fidélisation du public et au recrutement de bénévoles. Plus que jamais, expériences, cohésion sociale et synergies demeureront les pierres angulaires du futur de cette salle et de son association.

## Conservatoire de musique du nord vaudois (CMNV)

Membre de l'Association vaudoise des conservatoires et écoles de musique (AVCEM) et de l'Association suisse des écoles de musique (ASEM), le CMNV est reconnu par la Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM) et propose une

formation musicale instrumentale, vocale et théorique jusqu'au niveau du certificat de fin d'études non professionnelles AVCEM-FEM et du certificat supérieur non professionnel en conformité avec la loi cantonale sur les écoles de musique (LEM).

→ **Réalisations principales** : 112 candidat-es ont participé aux examens et trois certificats de fin d'études non professionnelles ont été décernés. Le Palmarès a récompensé sept lauréat-es et 30 Prix d'encouragement Raffeisen ont été décernés. La Soirée des Bourses d'études a

repensé 11 lauréat-es pour les bourses suivantes : Fondation Valérie de Gasparin (3x) – Ville d'Yverdon-les-Bains (3x) – Fondation Prévaille (1x) – BCV (1x) – Zurich Assurance (2x) – Raiffeisen (1x). Une quinzaine d'auditions de classes ont été réalisées en présentiel selon les directives sanitaires.

### **Le Musée Suisse de la Mode (MuMode)**

Le MuMode abrite dans ses réserves 12'000 vêtements et accessoires, allant du 18<sup>e</sup> siècle à nos jours, ainsi que les archives du couturier yverdonnois Robert Piguët, composées de 3'000 croquis. Il s'attache à conserver, enrichir, mettre en valeur et étudier ses collections dans l'intérêt de la société et de son développement.

→ **Réalisations principales** : L'exposition «Col-

lection Haute couture» au CACY, prévue en mars 2020, puis en janvier 2021, a finalement dû être reportée au 6 février 2022 en raison de la pandémie. Une nouvelle collaboratrice a été engagée au poste d'administratrice et chargée de communication à un taux de 20% ; elle a commencé en janvier 2021. Mini exposition «Tout Noir Tout Blanc» dans la vitrine du MuMode (Tour) au Musée d'Yverdon et région.

### **Le Centre de documentation et de recherche Pestalozzi d'Yverdon (CDRPY)**

La Fondation du Centre de documentation et de recherche Pestalozzi a pour missions principales de : susciter et maintenir l'intérêt public pour Pestalozzi et son œuvre ; diffuser des informations et répondre aux questions de chercheur-euses ou autres en présentiel (au Musée) ou en distanciel (ZOOM et/ou courriels) ; préparer des présentations adaptées à un public-cible sur des thématiques en rapport avec la vie et l'œuvre de Pestalozzi ; publier cahiers et articles sur des sujets en lien avec le pédagogue yverdonnois.

En ces temps de pandémie, les activités du Centre ont été plus que restreintes. Des petits groupes de bénévoles se sont rencontrés pour assurer la gestion du Centre ainsi que le déménagement des ouvrages et du matériel dans le nouveau local du Collège de Fontenay. Trois séances du Conseil de fondation en présentiel ont été tenues et une du

Conseil scientifique en distanciel. Il y a eu des sollicitations à 7 reprises pour effectuer des recherches et répondre à des questions de chercheur-euses ou du public. Plusieurs groupes de visiteur-euses annoncé-es pour des présentations ont renoncé à leur visite à Yverdon-les-Bains en raison des restrictions sanitaires imposées (3G et 2G).

→ **Quelques informations supplémentaires** : Chaque année, le Centre publie un Cahier élaboré par un comité de rédaction avec la collaboration et caution scientifique d'un-e ou plusieurs chercheur-euses. C'est un membre bénévole qui assure la direction du comité de rédaction. Quelques membres ont assuré la rédaction et la supervision de quarante-huit articles pour le journal La Région. Une mention particulière va à notre vice-président qui a été le principal auteur des textes.

### **Nova Jazz**

Nova Jazz, coordonné par l'association «Les Cygnes création», a pour but la promotion du jazz actuel dans le Nord vaudois en proposant une saison de concerts et un festival.

→ **Réalisations principales** : Un concert en live

streaming depuis L'Echandole (remplacement festival 2021), deux concerts en public restreint + live stream, adhésion à JazzContreBand, organisation de la 1<sup>e</sup> édition du concours de composition, 10 concerts (automne) en 6 soirées.

## **Castrum & Cie**

Festival pluridisciplinaire principalement gratuit qui propose une programmation de spectacles d'arts vivants en espace public.

→ **Réalisations principales** : Tenue de près de 30 projets artistiques, 52 moments de représen-

tations publics, malgré les conditions incertaines liées à la crise sanitaire. Radio Castrum : radio éphémère (web, FM) qui a proposé une série d'émissions thématiques, d'interviews d'artistes, etc.

## **La Fête de la Musique (LaFMY)**

La Fête de la musique a pour but la création, l'organisation et la promotion d'une manifestation musicale annuelle gratuite, promouvant la musique et les musicien·nes, chaque 21 juin. Depuis sa création, LaFMY met l'accent sur un ou plusieurs projets de création, produits et réalisés à cette occasion.

→ **Réalisations principales** : Au vu de la situation sanitaire, LaFMY a été contrainte d'annuler une nouvelle fois sa manifestation. Une alternative «light» a bien été envisagée mais celle-ci n'a malheureusement pas pu être mise en place. Un événement de la Fanfare balkanique a cependant été soutenu.

## **La Dérivée**

La Dérivée est un centre culturel estival intergénérationnel promouvant la culture, la cohésion sociale et la durabilité.

→ **Réalisations principales** : En 2022, La Dérivée fêtait son cinquième anniversaire. La rési-

lience est le point fort de cette année car le lieu a été forcé de se déplacer dans la cour de Sports 5 au vu de l'inondation des rives du lac. Le public multigénérationnel ainsi que l'ensemble des intervenant·es et les collaborations a suivi l'équipe d'organisation dans cette aventure.

## **Numerik Games (NG)**

Le Numerik Games Festival est une manifestation interdisciplinaire dédiée à la créativité numérique. Cet événement accueille un public intergénérationnel et de provenances socioculturelles variées, afin de lui proposer des activités qui, de près ou de loin, impliquent la créativité provenant du monde digital.

→ **Réalisations principales** : En 2021, et suite au double report du Numerik Games Festival en 2020, l'Association Numerik Games a eu deux grandes réalisations : les six week-ends qui, de mars à juillet 2021, ont eu lieu, gratuitement, à Yverdon-les-Bains pour présenter la programmation 2020 ; l'édition 2021 du festival, fin août (payante).

**Situation** →

Ressources humaines  
des acteurs et actrices  
culturel·les

	Employé-es fixes				Employé-es auxiliaires en CDI			
	Nb	EPT	% H	% F	Nb	EPT	% H	% F
Echandole	6	3,725	17	83	14	0,6	57	43
Théâtre Benno Besson	11 dont 3 apprenti-es	6.25 et 3 apprenti-es	50	50	22	0,3	36	64
La Marive	3	3	100	0	11	1,8	91	9
Centre d'art contemporain	3	2,1	33,3	66,6	3	0,3	0	100
Bibliothèque publique et scolaire	14	10,85	25	75	6	0,83	33,5	66,5
Musée Yverdon	5	3,4	40	60	12	1,5	66	44
Maison d'ailleurs	14	8,3	58	42	-	-	-	-
Les ArTpenteurs	5,5	2,2	55	45	-	-	-	-
Amalgame	6	2.8	50	50	29	-	90	10
CMNV	40	12	57.5	42.5	-	-	-	-
MuMode	2	1	0	100	-	-	-	-
CDRPY	-	-	-	-	-	-	-	-
Nova Jazz	3	Rémunéré : 30% Effectif : 60%	100	0	-	-	-	-
Castrum	4	1.9	75	25	5	0,42	80	20
Fête de la musique	1	0.3	0	100	-	-	-	-
La Dérivée	-	-	-	-	-	-	-	-
Numerik Games	8	2,3	75	25	-	-	-	-
<b>TOTAUX</b>		<b>125,5</b>				<b>102</b>		

	Employé-es temporaires				Bénévoles			
	Nb	EPT	% H	% F	Nb	EPT	% H	% F
Echandole	2	1,1	50	50	1	0	100	0
Théâtre Benno Besson	7	-	15	85	-	-	-	-
La Marive	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre d'art contemporain	-	-	-	-	-	-	-	-
Bibliothèque publique et scolaire	4	compris dans 0.83	50	50	-	-	-	-
Musée Yverdon	1	0,3	0	100	-	-	-	-
Maison d'ailleurs	13	-	23	77	-	-	-	-
Les ArTpenteurs	28	4,2	54	46	20-25	-	-	-
Amalgame	1	0.6	0	100	61	-	-	-
CMNV	-	-	-	-	-	-	-	-
MuMode	1	0,6	0	100	5-6	0,5	20	80
CDRPY	-	-	-	-	10	0	50	50
Nova Jazz	-	-	-	-	16 total 6-8 / année	-	62	38
Castrum	35	0,73	65	35	-	-	-	-
Fête de la musique	-	-	-	-	-	-	-	-
La Dérivée	-	-	-	-	27	2,14	52	48
Numerik Games	14	-	60	40	~50	-	50	50
<b>TOTAUX</b>		<b>106</b>				<b>~ 196</b>		

## Remarques :

**BPY :** 2 apprenti-es agent-es en information documentaire complètent l'équipe. Une stagiaire de la Haute école de travail social et de la santé a été accueillie pendant cinq mois. Un auxiliaire a été engagé à partir de mi-septembre pour la vérification des certificats COVID.

**MdA** Le nombre de CDI et CDD intègre tous les collaborateur-trices sous contrat, que ce contrat concerne la Maison d'Ailleurs ou le Numerik Games Festival. La Maison d'Ailleurs n'a pas de bénévoles et d'employé-es auxiliaires en CDI, mais des employé-es temporaires (à temps partiel ou sur appel).

**CDRPY :** Le Conseil de fondation se compose de 18 personnes toutes bénévoles. Ne figurent dans le tableau ci-dessus que les dix retraité-es bénévoles qui ont plus de temps à consacrer au bon fonctionnement du Centre Pestalozzi et de son site internet.

**Nova Jazz :** Emplois d'indépendant-es : un graphiste et un photographe, quelques heures à chaque évènement en saison, davantage pour le festival ; 1 technicien son en général pour les

concerts au CMNV.

**LaFMY :** Gérée par une association composée d'un comité de six personnes (cinq femmes et un homme). L'édition n'ayant pas eu lieu, les quelques 120 bénévoles normalement engagé-es ne sont pas indiqués dans ce tableau.

**La Dérivée :** L'ouverture du lieu est également soutenue par des bénévoles au bar et à l'entrée; cette année ils et elles ont été plus de 150 à donner de leur temps au lieu.

**NG :** L'Association Numerik Games mandate la Maison d'Ailleurs, par le biais d'un contrat de prestations, pour l'organisation et la tenue du festival. Les données ci-dessus sont donc à considérer avec parcimonie : il n'y a ni CDI, ni CDD spécifique au festival. Quant aux employé-es temporaires, ce sont les soutiens engagés durant le festival, afin d'épauler les responsables de secteurs (un à la billetterie, cinq pour les bars, quatre pour la technique, un pour la gestion des bénévoles, un pour les zones jeux vidéo, un pour le stage manager, un pour la logistique).

# Événements

## organisés par les lieux culturels

	Nature	Occurrence	Sous-total	Total	Taux de remplissage
<b>Echandole</b>					
ponctuels	événements dont 14/51 hors les murs	8 annulés, 6 reportés, 38 réalisés	38 représentations	168	-
	représentations publiques	11 annulées, 16 reportées, 79 réalisées	79 représentations		72
	représentations scolaires	51 réalisées	51 représentations		100
<b>Théâtre Benno Besson</b>					
à l'année	Théâtre	26	50 représentations	141	Indications difficiles à donner à cause des jauges fluctuantes
	Jeune Public	3	3 représentations		
	Danse	3	7 représentations		
	Musique	6	6 représentations		
	Jazz	1	1 représentation		
	Scolaires	9	48 représentations pour 4525 élèves		
ponctuels	Fête de la danse	-	11 représentations	100	
	CASTRUM	2	5 représentations	60	
	Numerik Games	3	6 représentations	85	
	Exposition Virtuelle (EDEN)	1	4 jours	-	
hors les murs / Scènes Communes	Théâtre / Musique	3	4 représentations	141	100
annulations	Théâtre	22	38 représentations	45	-
	Jeune Public	1	2 représentations		-
	Danse	1	1 représentation		-
	Musique	2	2 représentations		-
	Jazz	2	2 représentations		-

Nature	Occurrence	Sous-total	Total	Taux de remplissage
--------	------------	------------	-------	---------------------

## La Marive

à l'année	Loto s	-	1	118	-
	Loto D	-	2		-
	Tarif spécial	-	22		-
	Tarif I	-	14		-
	Tarif II	-	8		-
	Tarif II	-	6		-
	Montage	-	4		-
	Répétition	-	1		-
	Annulation	-	60		-

## CACY

ponctuels N.B. : fréquentation journalière pour les activités de médiation et les événements culturels.	Prolongation Rock me Baby	141 jours	2039 visiteur-euses	3 expositions pour 5648 visiteur-euses	-
	Exposition Supernature	78 jours	2089 visiteur-euses		-
	Exposition Lisa Lurati Raving Cosmos	75 jours	1520 visiteur-euses		-
hors les murs	Mizuhiki (Rat) Théâtre Benno Besson	environ 500 jours (jusqu'à l'été 2022)	-	9	-
	Atelier Land Art Centre Pro Natura de Champittet Supernature	1 jour	3 participant-es		-
	Performance et projections de Maya Rochat NG & Supernature	2 jours	-		-
	Parcours Biodiversity - le Service des parcs et jardins Supernature	1 jour	6 participant-es		-
	Cabines d'expression par Maya Rochat SCU + Supernature	78 jours	-		-
	Cabines d'expression par Caroline Tschumi Raving Cosmo	75 jours	-		-
	Kiosque des artistes d'Yverdon et région Marché de Noël	27 jours	-		-

Nature	Occurrence	Sous-total	Total	Taux de remplissage
--------	------------	------------	-------	---------------------

**Bibliothèque publique et scolaire**

à l'année	Activités Enfants	47	490 participant-es		-
	Biblio club	11	81 participant-es		-
	Rencontre des lecteurs	6	26 participant-es		-
ponctuels	Atelier JN	5	61 participant-es		-
	Atelier AD	8	129 participant-es		-
	Atelier mixte	3	25 participant-es		-
	Conférence-dis-cussion-concert... adulte	15	207 participant-es		-
	Exposition	5	60 visiteur.ses (vernissage)		-
	Activités JN	3	29 participant-es		-
	Activités mixtes	2	60 participant-es		-
	Visite	4	61 participant-es		-
online	Albums lus	89	-		-
	Lecture au bout du fil	4	17 participant-es		-
	Entracte online	24 courts-métrages	-		-
	Coffre à histoires	8	714 participant-es		-
	Podcast jeunesse	4	388 participant-es		-
	Podcast adulte	6	367 participant-es		-
hors les murs	Activités AD	4	204 participant-es		-
	Activités Enf	4	75 participant-es		-
	Activités JN	5	34 participant-es		-
	Jeu de piste	1	14 participant-es		-
	Entracte nomade	5 déploiements	-		262

**MuMode**

ponctuels	Exposition «Tout Noir Tout Blanc»	1	1		-
	Journée des châteaux suisses	1	233 visiteur-euses		-
	Nuit des musées	3 visites guidées	21 visiteur-euses		5

**Nova Jazz**

à l'année	Festival (1 concert)	annuelle	1		stream
ponctuels	Concerts de saison	mensuelle	8 soirées (12 concerts)		9

Nature	Occurrence	Sous-total	Total	Taux de remplissage
--------	------------	------------	-------	---------------------

## Musée d'Yverdon et région

à l'année	Conférences (Une Bibliothèque des Lumières)	Mensuel	4	21	71 personnes
	Médiation scolaire (Le p'tit Ciné)	Saisonnier	3		249 personnes
	Nuit des musées	Annuel	1		521 personnes
	Journée des châteaux suisses	Annuel	1		233 personnes
	Médiation scolaire (Pakômuzé)	Annuel	4		365 personnes
	Atelier d'animation enfants (passeport vacances)	Annuel	3		50 personnes
ponctuels	Atelier d'animation enfants (Salon du livre Jeunesse)	Annuel	2	21	19 personnes
	Activités familles (jeux de piste)	Occasionnel	2		39 personnes
	Activités scolaires (Expo Rock Me Baby)	Annuel	7		133 personnes
	Concert (atempy)	Occasionnel	1		17 personnes
	Vernissage (Exposition SEL)	Occasionnel	1		30 personnes
	Inauguration (Salle Bleue)	Occasionnel	1		15 personnes
hors les murs	Conférence (Institut Suisse de Rome)	Occasionnel	1	21	35 personnes
	Performance (Banyans Menhir / C. Bregnard)	Occasionnel	1		120 personnes
	Mini-expo (Confé- rence du chateau)	Occasionnel	1		98 personnes

## Les Artpenteurs

ponctuels	spectacles	2	52 représentations	129	-
	spectacles 20+1 ans	3	9 représentations		-
	Médiation	5	68 actions		représenta- tions

## Amalgame

à l'année	Soirée DJ	8	8	30	90
	Concerts	15	15		41
co productions	Concerts / événements en co-production	5	5		70
hors les murs	Concert au TBB	1	2	30	30
	Atelier écriture BPY	1			80

Nature	Occurrence	Sous-total	Total	Taux de remplissage
--------	------------	------------	-------	---------------------

**Maison d'Ailleurs**

à l'année	Exposition	-	2		-
ponctuels	Soirée adultes	-	9		70
	Soirées entreprises	-	16		-
	Nuit des musées	-	650 entrées/jour		-
	PâKOMUZé	-	900 entrées /2 semaines		-
	Atelier enfants	-	7		80
	Visites guidées	-	36		-
	Visites classes	-	140		-
	Anniversaires enfants	-	19		100
hors les murs	Exposition	-	4		-
	Conférence	-	26	261	-

**Castrum & Cie**

à l'année	Le Castrum Festival	3 jours	1		80
hors les murs	Panorama (Saison Nomade)	1 jour	1	2	85

**La Dérivée**

ponctuels	Concerts	-	16		-
	DJ sets	-	17		-
	Conférences	-	5		-
	Ateliers Découverte	-	18		-
	Ateliers Pratiques	-	12		-
	Ateliers Enfants	-	9		-
	Performances	-	4		-
hors les murs	Finissage à l'Amalgame	-	1	81	-

**Numerik Games**

à l'année	Festival	-	1		-
ponctuels	Week-ends thématiques	-	6	7	-

<b>CMNV</b>	Pas d'événements
<b>CDRPY</b>	Pas d'événements
<b>La FaMY</b>	Pas d'édition 2021
<b>TOTAL :</b>	<b>1243 événements en tout genre</b>

Remarques : **TBB et ECH** : Les jauges évoluant en fonction des mesures sanitaires, les taux de remplissage ont été difficiles à calculer de façon exacte.

# Artistes invité·es

par les acteurs et actrices culturel·les

Cies, groupes invités	Artistes par cie, groupe	Provenance %
-----------------------	--------------------------	--------------

## Echandole

Nombre	66	191	Régionaux	29
			Nationaux	50
			Internationaux	21
% Hommes	58	70		
% Femmes	42	30		

## Théâtre Benno Besson

Nombre	36	358	Régionaux	45
			Nationaux	37
			Internationaux	18
% Hommes	-	59		
% Femmes	-	41		

## CACY

Nombre	-	69	Régionaux	58
			Nationaux	30
			Internationaux	12
% Hommes	-	42		
% Femmes	-	58		

## Bibliothèque publique et scolaire

Nombre	45	-	Régionaux	40
			Nationaux	60
			Internationaux	-
% Hommes	44,5	-		
% Femmes	55,5	-		

## Musée d'Yverdon et région

Nombre	8	13	Régionaux	46
			Nationaux	46
			Internationaux	8
% Hommes	-	54		
% Femmes	-	46		

Cies, groupes invités	Artistes par cie, groupe	Provenance %
-----------------------	--------------------------	--------------

**Maison d'Ailleurs**

Nombre	2	1	Régionaux	-
			Nationaux	-
			Internationaux	100
% Hommes	100	100		
% Femmes	-	-		

**Les Artpenteurs**

Nombre	-	19	Régionaux	79
			Nationaux	15,8
			Internationaux	5,2
% Hommes	-	52,6		
% Femmes	-	47,4		

**Amalgame**

Nombre	45	3	Régionaux (18 groupes / artistes)	40
			Nationaux (17 groupes / artistes)	37,5
			Internationaux (26 groupes /artistes)	12,5
% Hommes	69	-		
% Femmes	31	-		

**Nova Jazz**

Nombre	13	1 à 4 en moyenne 3	Régionaux	20
			Nationaux	50
			Internationaux	30
% Hommes	94	-		
% Femmes	6	-		

**Castrum & Cie**

Nombre	24	93	Régionaux	25
			Nationaux	42
			Internationaux	33
% Hommes	44	49		
% Femmes	56	51		

Cies, groupes invités	Artistes par cie, groupe	Provenance %
-----------------------	--------------------------	--------------

### La Dérivée

Nombre	-	243	Régionaux	88
	-		Nationaux	10
	-		Internationaux	2
% Hommes	-	55,6		
% Femmes	-	43,6		

### Numerik Games

Nombre	44	~ 200	Régionaux	70
			Nationaux	20
			Internationaux	10
% Hommes	65	-		
% Femmes	35	-		

**La Marive** Pas de données

**CMNV** Pas d'artistes

**MuMode** Pas d'artistes

**CDRPY** Pas d'artistes

**La FaMY** Pas d'édition 2021

**TOTAL :** environ 1'229 artistes pour 243 groupes d'artistes

Remarques : **ECH** : les porteur-euses de projets par compagnie ont été comptés ainsi que le nombre d'artistes au plateau.

**Castrum** : le 85% de taux de remplissage 2021 correspond à une attente pour 2021 d'environ 8'000 personnes.

## Fréquentation

### des lieux culturels

Entrées payantes	Entrées évén.gratuits	Entrées invités	Entrées scolaires	Provenance
------------------	-----------------------	-----------------	-------------------	------------

### Echandole

Nombre	3419	477	247 invit. 169 cartes réduc.	3004	Régionaux	34
					Nationaux	65
					Internationaux	1

### Théâtre Benno Besson

Nombre	5604	800	1067	4525	Régionaux	34
					Nationaux	65
					Internationaux	1

Entrées payantes	Entrées évén.gratuits	Entrées invités	Entrées scolaires	Provenance
------------------	-----------------------	-----------------	-------------------	------------

**La Marive**

Nombre	12618	-	-	-	Régionaux	-
					Nationaux	-
					Internationaux	-

**CACY**

Nombre	-	4279	-	1378	Régionaux	-
					Nationaux	-
					Internationaux	-

**Bibliothèque publique et scolaire**

Nombre	-	4806 personnes dont 3875 lecteur·trices actif·ves 931 nouveaux·elles lecteur·trices pour 189846 prêts au total	6661 336 (fondations)	Yverdon	53,3
				Hors Yverdon	46,7
% Hommes	-	37,3	-	-	-
% Femmes	-	62,3	-	-	-

**Musée d'Yverdon et région**

Nombre	4445	2263	982	482	Régionaux	-
					Nationaux	-
					Internationaux	-

**Maison d'Ailleurs**

Nombre	15945	3643 (dont 650 pour la NDM)	140 classes	Régionaux	60
				Nationaux	31
				Internationaux	9

**Les Artpenteurs**

Nombre Spectacles (59 représentations)	12618	Non comptées «Théâtre et Chapiteau au bord de l'eau»	415	1335	Régionaux	-
					Nationaux	-
					Internationaux	-
Nombre Médiations (68 interventions)	1640					

**Amalgame**

Nombre	2875	674	332	-	Régionaux	69
					Nationaux	29
					Internationaux	2

**Nova Jazz**

Nombre	350	Live stream ~ 800 connexions / 2700 vues	25	-	Régionaux	80
					Nationaux	20
					Internationaux	-
% Hommes	51	-	-	-	-	-
% Femmes	49	-	-	-	-	-

Entrées payantes	Entrées évén.gratuits	Entrées invités	Entrées scolaires	Provenance
------------------	-----------------------	-----------------	-------------------	------------

### Castrum & Cie

Nombre	438	6000	132	-	Régionaux	73
					Nationaux	23
					Internationaux	4

### La Dérivée

Nombre	-	6'164	-	-	Régionaux	92
					Nationaux	6
					Internationaux	2

### Numerik Games

Nombre	4 500	500	-	-	Régionaux	80
					Nationaux	10
					Internationaux	10

<b>CMNV</b>	Pas de fréquentation
<b>MuMode</b>	Se référer à la fréquentation du Musée d'Yverdon et région
<b>CDRPY</b>	Pas de fréquentation
<b>La FaMY</b>	Pas d'édition 2021
<b>TOTAL :</b>	<b>environ 283'000 entrées au total et 20'462 élèves</b>

### Remarques :

**Remarque générale :** Il est à noter que les différentes périodes de fermetures, jauges limitées et autres mesures sanitaires ont fortement impacté la fréquentation et le taux de remplissage de l'ensemble des actrices et acteurs culturel·les sur l'année 2021.

**ECH :** Avec le Covid-19, les habitudes du public ont changé. Le public n'anticipe plus l'achat de billets, mais décide au dernier moment de sa sortie culturelle. De plus, avec l'introduction du certificat COVID, on compte une diminution moyenne d'environ 30% du taux de remplissage. Ce nouveau paradigme s'observe un peu partout dans le domaine culturel.

**MY :** Les entrées scolaires du tableau correspondent uniquement aux groupes scolaires de la commune d'Yverdon-les-Bains et des communes régionales donatrices, dont l'entrée est gratuite.

**TBB :** En ce qui concerne le nombre d'invitations, il se divise de la manière suivante : 237 invitations production, 428 invitations, 183 invitations collaborateurs (pass commune), 203 pass culture et 16 cartes famille. Les pass commune et pass culture sont refacturés à la Ville et au Canton.

**Nova Jazz :** Les chiffres de fréquentation comprennent deux soirées au printemps avec public.

**La Dérivée :** La Dérivée est un site en plein-air sans délimitation. Les mesures sanitaires ont forcé l'équipe d'organisation à fermer le périmètre et a donc permis de faire quelques statistiques.



Énergies

2021  
Rapport de gestion

—  
**Dicastère** | Energies

# Service des énergies

## **M. Pierre Dessemontet**

Municipal jusqu'au 30 juin 2021

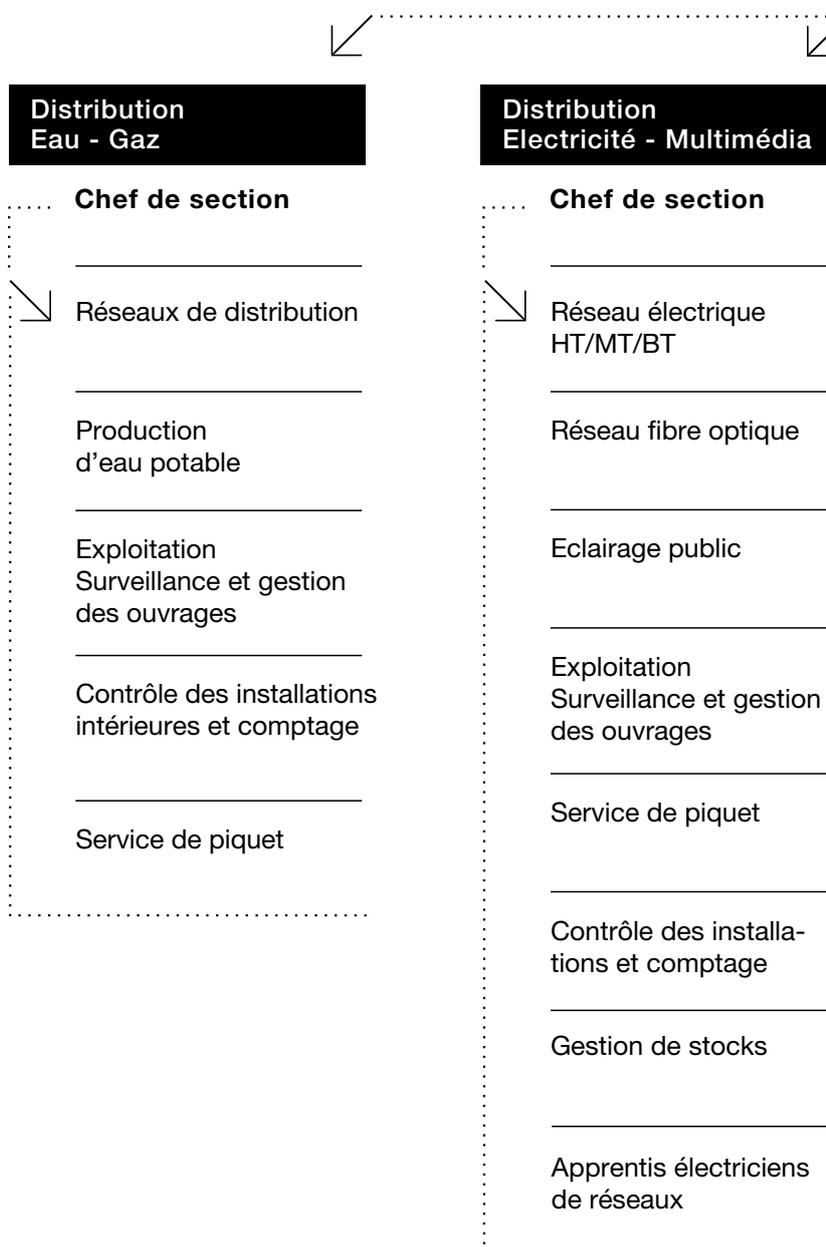
## **M. Benoist Guillard**

Municipal à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021

---

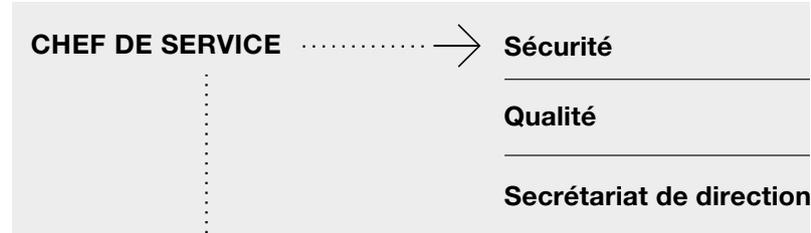
## **M. Philippe Gendret**

Chef de service



# MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |



## Logistique & Engineering

### Chef de section

Bureau technique  
Projets / Chantiers  
Coordination projets  
Géomatique SIT  
Gestion Génie civil

Participation et soutien technique aux projets:

- Villes
- SAGENORD
- Y-CAD SA

Gestion parc véhicules du service

Sécurité au travail

Conciergerie

## Commercial & Développement

### Chef de section

Gestion grands comptes

Approvisionnement énergies

Marketing et vente

Planification énergétique

Energies renouvelables

Efficience énergétique

## Administration & Finance

### Chef de section

Finances et Controlling

Réception / Secrétariat

Gestion clients / Relevés

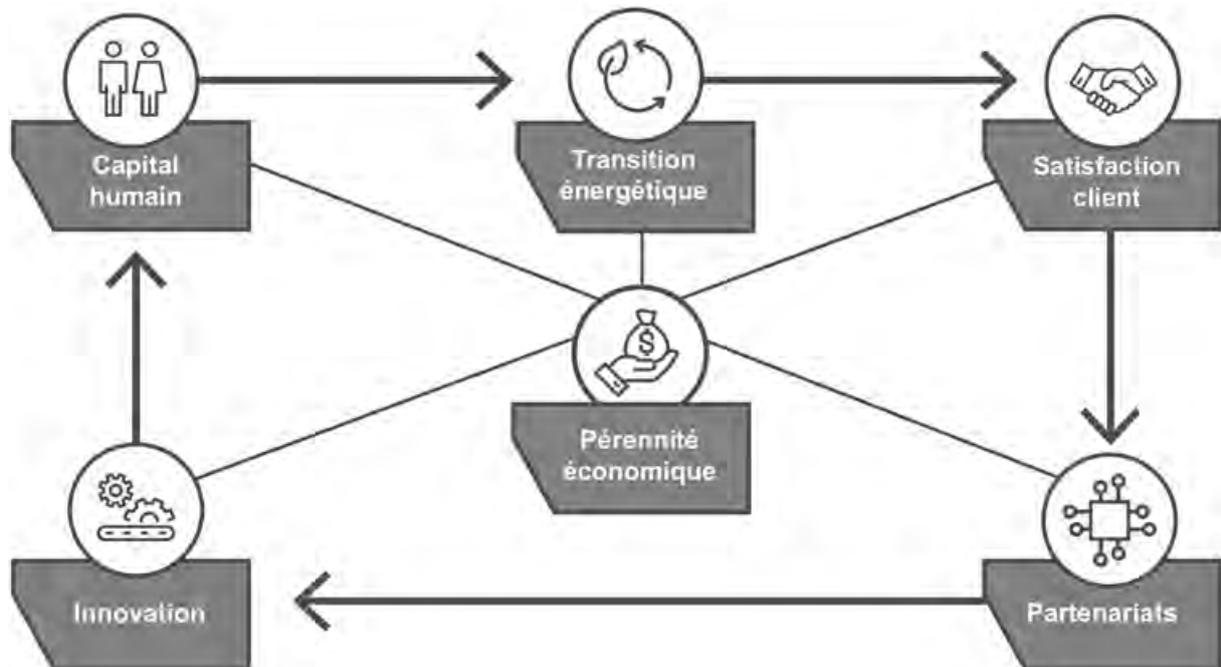
Facturation / Contentieux

Comptabilité / Factures fournisseurs

Achats

Secrétariat RH

## VALEURS D'YVERDON ÉNERGIES



### MISSIONS

Optimiser durablement le bilan énergétique des usager·ères d'Yverdon-les-Bains et de sa région

en apportant les énergies, les fluides et les solutions dont ils ont besoin.

### Proximité

Yverdon Énergies met le client au centre de son fonctionnement. Les collaborateur·trices d'Yverdon Énergies sont à l'écoute de leurs client·es.

Ils sont également le relais de l'information sur les projets et chantiers qui impactent la ville et sa région.

### Responsabilité

Yverdon Énergies s'investit dans la gestion responsable et durable des énergies et favorise le développement des productions locales. Elle

s'engage dans sa mission de service public et défend l'éthique et le respect du personnel, des fournisseurs et des client·es.

### Performance

Yverdon Énergies s'engage dans l'efficacité auprès de ses client·es, avec leur satisfaction comme seul objectif, leur offre des conseils pertinents, des services au meilleur coût et facilite leur gestion au quotidien. Yverdon Énergies

s'assure du respect des normes et de la garantie d'approvisionnement de ses prestations. Elle maîtrise les risques et les processus et garantit ainsi la sécurité des biens et des personnes.

## Ressources humaines

- Les effectifs sont stables avec 65 postes, auxquels il faut ajouter 2.5 postes pour la société Sagenord et des chef-fes de projets externes (stagiaires, contrôle de gestion, gestion de projet, compteurs intelligents (Smart metering), digitalisation, développement de la chaleur et des nouveaux produits et services énergétiques).
- La part des femmes intégrées dans le service reste à 20% en 2021.
- 150 heures de formation à la cyber-sécurité ont été suivies.
- Une formation générale sur le harcèlement a été suivie par les collaborateur-trices dans le cadre des formations organisées par les RH de la Ville.
- 70 jours de formations externes à l'entreprise ont été suivis, soit 1 jour par personne, correspondant au budget de formation de 1'000 francs par personne/an.
- Suite au télétravail de la période de Covid-19 en 2020, une distension des liens et un manque de communication ont été évoqués lors des entretiens de collaboration de fin d'année 2020, corrigés par une remise en route des séances d'information des collaborateur-trices en présentiel et online, complétées par des petits déjeuners organisés par petits groupes avec le chef de service, qui se sont déroulés tous les 15 jours de mai à septembre 2021.
- 30% des effectifs totaux, incluant les stagiaires et chef-fes de projets externes, soit 30 personnes, bénéficient d'un niveau d'études supérieures (maîtrises, ingénieurs, brevets) contre 15% (estimés) en 2013.
- Un suivi des formations et habilitations professionnelles permet de valoriser les compétences et de gérer l'évolution professionnelle de chaque collaborateur-trice. La garantie d'équité de traitement salarial entre femmes et hommes est garantie par l'échelle communale des salaires et le contrôle des RH de la commune.
- Des efforts restent à faire dans l'intégration de femmes au comité de direction d'Yverdon Énergies.
- 14 postes en sus des 65 officiels sont gérés par des contrats à durée déterminée en 2021, facturés par portage hors des effectifs communaux.

### POINTS FORTS 2021

#### → FÉVRIER Stratégie Immobilier

La stratégie Immobilier, démarrée en février 2021, a permis de rencontrer 18 gérances et propriétaires de parc immobilier d'Yverdon-les-Bains, d'analyser leur parc de bâti, d'identifier une première liste de mesures d'efficacité énergétique pouvant être entreprises et de les accompagner dans leur mise en œuvre. Ainsi, plus de 600 bâtiments ont été analysés et près de 700 mesures

d'efficacité énergétique ont été identifiées, allant d'une expertise énergétique (CECB+) à l'optimisation de la chaufferie existante, en passant par l'étude du potentiel de mise en œuvre d'une installation photovoltaïque ou le raccordement à un chauffage à distance (CAD) majoritairement renouvelable.

#### → MARS 3'000 client-es raccordés à la fibre optique yverdonnoise

Le 3'000<sup>e</sup> client a été raccordé à la fibre optique communale en mars et la progression a continué tout au long de l'année 2021. La part de fibre activée dépasse les 30%. Le raccordement du

4'000<sup>e</sup> client est prévu à fin 2022. A partir de 2022, hormis l'amortissement, la commercialisation de la fibre optique offrira un résultat positif à la commune.

## → AVRIL Optisolar | Mise en service de la communauté d'autoconsommation du Centre St-Roch

Avec une production annuelle d'environ 800'000kWh, le Centre St-Roch est non seulement la plus grande centrale solaire sur le territoire de la commune depuis 2013, mais également la plus grande communauté d'autoconsommation (CA), avec 70 membres. La CA St-Roch a été mise en service le 1<sup>er</sup> avril et a vu son taux d'autoconsommation dépasser les 70% de sa production solaire en 2021. Plus de

40% de la consommation totale en électricité du Centre St-Roch provient dorénavant de sa centrale solaire. Ces chiffres très encourageants prouvent que la mise en place d'une installation photovoltaïque couplée à une communauté d'autoconsommation est une solution écologique et très rentable, particulièrement pour les bâtiments abritant des entreprises ou des locaux de production qui consomment la journée.

## Officialisation du partenariat avec la HEIG-VD

La Ville d'Yverdon-les-Bains et la HEIG-VD ont officialisé leur collaboration par la signature d'un contrat-cadre le 21 avril 2021, confirmant ainsi leur objectif conjoint de bâtir et faire rayonner la ville de demain. Une «feuille de route» de pro-

jets de collaboration entre les deux partenaires concrétise ce partenariat et contribuera à la mise en œuvre de la transition énergétique du territoire yverdonnois.

## Parking des Rives Bornes de recharge pour véhicules électriques

L'installation de six nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques au Parking des Rives constitue la première étape de mise

en œuvre de la stratégie de déploiement de la mobilité électrique sur le domaine public, validée en décembre 2020 par le Conseil communal.

## → JUIN OSTRAL | Gestion des pénuries d'électricité

Les risques de pénuries d'électricité sont en augmentation. Une organisation de crise a été mise en place conjointement entre le Service de la sécurité publique et le Service des énergies. Un premier test de simulation a été organisé en juin 2021 et a mis en évidence de nombreux

points à améliorer, dont la sécurisation de l'alimentation des sites critiques de la commune, tels que les locaux de la Police Nord Vaudois, ceux de l'Hôtel de Ville et du Services des énergies. Des mesures concrètes seront proposées à la Municipalité dans le courant de l'année 2022.

## → JUILLET Crues du lac

La montée rapide des eaux du lac de Neuchâtel suite à des précipitations importantes, en particulier dans la partie alpine du bassin versant du lac de Biemme, a impacté les adductions d'eau

de la ville et mobilisé les équipes de terrain pour sécuriser des ouvrages eau, gaz et électricité, ainsi que pour contrôler la qualité de l'eau potable.

## Parking de l'esplanade du Château Borne de recharge pour véhicules électriques

L'installation d'une nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques sur le Parking de l'esplanade du Château porte à 12 le nombre

de points de recharge publics sur le territoire communal.

## → SEPTEMBRE Portail web au service de notre clientèle

Dès son lancement en septembre 2021, l'Espace Clients proposé par Yverdon Énergies a bénéficié d'un excellent accueil de la part de la clientèle puisqu'à fin décembre 2021, le service a été plébiscité par environ 10% des client-es et que les inscriptions continuent à progresser chaque mois. L'Espace Clients s'inscrit pleinement dans le processus de digitalisation du service à la clientèle et est un outil indispensable dans la

palette des services offerts à nos client-es. La remontée des données via l'Espace Clients est l'exemple d'un nouveau service qui facilite la vie du client, tout en optimisant le temps attribué à cette tâche par les collaborateur-trices d'Yverdon Énergies. Tout au long de l'année 2022, le portail web profitera de nouvelles fonctionnalités, qui rendront la plateforme encore plus incontournable pour notre clientèle.

## → NOVEMBRE Plan OSTRAL - Contingentement

Afin de se préparer à gérer une éventuelle pénurie d'électricité, OSTRAL, une organisation mise en place par la Confédération, a mandaté les gestionnaires de réseau de distribution pour informer les gros consommateurs du fait

qu'en cas de crise, ces derniers seront appelés à réduire leur consommation afin d'éviter un délestage voire un black-out électrique. A fin novembre 2021, les 110 gros clients du réseau yverdonnois ont été contactés et informés.

### Petit déjeuner des partenaires

Le petit déjeuner des partenaires a offert à Yverdon Énergies l'opportunité de rencontrer ses partenaires, en présence d'un panel de spécialistes internes. Cet évènement a permis ainsi

de créer et renforcer des liens durables autour d'une conférence interactive ayant pour thèmes la vision et les grands projets d'Yverdon Énergies.

## → DÉCEMBRE Relocalisation des électriciens

En décembre 2021, 20 électriciens, logés historiquement au Quai de Nogent, ont déménagé dans les locaux réaménagés du Service des énergies à la Rue de l'Ancien-Stand 2. La construction d'un tunnel temporaire, abritant dorénavant les

stocks des électriciens, a permis l'optimisation des surfaces anciennement dédiées à l'usine à gaz de la ville et de regrouper toutes les activités du service sur un seul site.

# ACTIVITÉS 2021

## EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

### Label Cité de l'énergie

Dans le cadre du label Cité de l'énergie, la Ville d'Yverdon-les-Bains ainsi que 12 autres villes suisses ont mené une démarche pilote visant à mesurer le niveau d'adaptation de leurs territoires respectifs aux effets du changement climatique. Ce travail d'analyse, piloté par Yverdon Énergies, en collaboration des autres services de l'administration communale, a permis de mettre en évidence nos forces et faiblesses, ain-

si que d'identifier les pistes d'actions permettant encore de s'améliorer. En se classant quatrième, la Ville d'Yverdon-les-Bains démontre que les actions entreprises depuis 2004, date de son adhésion à la démarche Cité de l'énergie, ont permis non seulement de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, mais également d'améliorer la résilience de notre territoire aux effets du changement climatique.

## Commission consultative des énergies (CCE)

En 2021, la Commission consultative des énergies a traité 7 demandes de soutien financier, pour un montant accordé total de 677'000 francs. Les versements effectués sur l'exercice

2021, pour les 12 projets en cours, totalisent 360'324 francs. La plus grande partie des soutiens concernent le bouquet de subventions Equiwatt.

## Enquête de satisfaction client-es

Une première enquête de satisfaction client-es avait été menée fin 2020, montrant un taux de satisfaction globale élevé et des pistes d'amélioration dans différents domaines. En 2021, Yverdon Énergies a mis en place des mesures pour tenir compte des retours des client-es et améliorer la qualité de ses services, telles que

le développement de solutions clé en main pour l'installation de bornes de recharge pour les particuliers et les parkings collectifs, la révision du bouquet de subventions Equiwatt ainsi que de nombreuses mesures pour améliorer la communication et la compréhension de ses différents produits, services et programmes d'efficacité.

## Bouquet de subventions Equiwatt

Yverdon Énergies assure la gestion du bouquet de subventions énergétiques communales. Ces subventions attribuées au cours de l'année 2021 aux citoyen·nes et entreprises d'Yverdon-les-Bains représentent un total de 250'969 francs pour 265 dossiers traités (remplacement des

appareils ménagers, rénovations ponctuelles de bâtiments et installation de panneaux photovoltaïques). En fin d'année, une évaluation du bouquet avec quelques adaptations a été proposée à la Commission consultative des énergies de la Commune (CCE).

## Éco-logement

Un travail de ciblage et de prospection auprès des régies immobilières de la place a permis la poursuite et le déploiement de l'action éco-logement. Cette dernière permet aux locataires de bénéficier de conseil et de matériel efficace pour réaliser des économies d'énergie.

Au total pour l'année 2021, 1'027 visites d'appartement ont été réalisées. Ce qui représente 135 MWh/an d'économies d'électricité (soit l'équivalent de la consommation de 54 ménages du même type), 492 MWh/an de chaleur et l'équivalent de 1'300 TeqCO<sup>2</sup> (actualisées sur 10 ans).

## Ymotion | des solutions de recharge clé en main pour véhicules électriques

La mobilité électrique est en pleine croissance. Toujours plus accessibles et plus performants, les véhicules électriques et hybrides rechargeables font désormais partie de notre quotidien. Pour répondre aux nouveaux besoins de recharge de véhicules électriques, Yverdon Énergies propose une gamme complète de solutions de recharge pour les particuliers (maisons individuelles) et les parkings collectifs (entreprises, PPE, immeubles

locatifs) sous la marque Ymotion, en parallèle de ses points de recharge publics. Pour faciliter la mise en place de ces bornes, Yverdon Énergies conseille gratuitement ses client-es sur la meilleure solution de recharge adaptée à leurs besoins et propose désormais un forfait d'installation clé en main attractif et simple, en partenariat avec des entreprises locales.

## SunnYparc

Le projet pilote SunnYparc vise la mise en place d'un microgrid à Y-Parc, autour d'une production locale d'énergie renouvelable importante et d'un développement de la mobilité électrique. Il s'agit de tester, dans un cas réel, l'intégration de la mobilité électrique et de démontrer l'optimisation de la pénétration d'énergie renouvelable grâce à la technologie Vehicle2Grid, qui permet de stocker de l'énergie dans les véhicules

électriques lorsque la production est abondante et de la reprendre pour soutenir le réseau électrique lorsque que celui-ci est le plus chargé. En décembre 2021, la Municipalité a autorisé Yverdon Énergies à poursuivre la mise en œuvre de ce démonstrateur ; les investissements nécessaires sont partiellement couverts par des subventions de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et du Canton de Vaud (DGE).

## RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX EN 2021

Rue Basse à Grandson  
→ **Gaz**

Clendy | passage niveau CFF  
→ **Eau/Electricité**

Avenue de Grandson  
→ **Gaz**

Rue des Charmilles  
→ **Eau/Gaz/Electricité  
Eclairage public**

Rue du Cheminet  
→ **Electricité**

Rue du Valentin  
→ **Eau/Gaz/Electricité  
Eclairage public**

Rue de Félice  
→ **Eau/Gaz/Electricité/  
Eclairage public**

Rue des Champs-Lovats  
→ **Eau/Gaz/Electricité  
Eclairage public**

## RÉSEAUX EAU ET GAZ

Pour les réseaux gaz, l'année 2021 a été marquée par d'importants progrès au niveau de la sécurité et par un accord avec GAZNAT sur le service de piquet.

### Sécurité | Réparation de fuites de gaz

La réparation de certaines fuites de gaz est complexe et n'est pas forcément exempte de risques, puisque ces travaux se font en général en présence de gaz. La préparation de chaque chantier requiert une analyse de risques et la préparation d'ordres de travaux écrits détaillés. En 2021, Yverdon Énergies a réparé un nombre record de

fuites de gaz : 39 en tout, dont 8 présentaient un danger immédiat et ont dû être réparées en urgence. Les 8 fuites réparées se trouvaient sur des conduites haute pression, et représentaient donc des interventions particulièrement complexes. Les facteurs ayant permis de réparer efficacement autant de fuites sont essentiellement :

- le haut niveau de compétence technique de l'équipe réseaux eau et gaz, avec plusieurs titulaires du brevet fédéral ;
- l'utilisation de matériel moderne, en particulier les systèmes permettant d'insérer des ballons afin d'interrompre le flux de gaz dans une conduite sans dégager de gaz ;
- une utilisation accrue de sous-traitants pour les grands chantiers et certaines opérations de maintenance ;
- un gain de temps par la digitalisation de la saisie des résultats des contrôles d'éléments du réseau.

### Accord avec GAZNAT pour le piquet gaz haute pression

La société GAZNAT est la société de transport régionale de gaz naturel pour la Suisse romande. En 2021, GAZNAT a mandaté Yverdon Énergies pour assurer le service de piquet pour les postes de détente haute pression de Pomy, qui alimente notre réseau, et d'Orbe, qui alimente le

réseau de VOénergies ainsi que l'usine Nestlé. Les exigences de GAZNAT, qui opère des réseaux relevant du droit fédéral, sont élevées. Le fait qu'Yverdon Énergies soit mandaté pour le service de piquet de cette société est une reconnaissance de ses compétences.

## Qualité de l'eau et chlorothalonil

Dans l'ensemble du réseau, l'eau d'Yverdon-les-Bains est de très bonne qualité. Les fortes précipitations du mois de juillet 2021 et la crue consécutive du lac de Neuchâtel ont affecté temporairement les installations d'eau potable de la ville. L'impact le plus durable s'est produit sur les puits d'Onnens, dont les zones de protections ont été inondées. La charge organique des puits et la chloration ont engendré des modifications organoleptiques de l'eau, qui ont pu être décelées par certains consommateurs. La qualité microbiologique et chimique de l'eau a pu être maintenue par une chloration adaptée et une surveillance accrue. Aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé concer-

nant les paramètres de la chimie de l'eau.

Concernant les pesticides, comme tout le plateau suisse, Yverdon-les-Bains constate la présence de chlorothalonil dans l'eau potable dans des normes supérieures aux prescriptions fédérales pour le métabolite R 471811. L'eau distribuée reste consommable. Des mesures de correction sont en cours.

Le chlorothalonil est une substance active utilisée depuis les années 1970. Ce fongicide est désormais interdit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Après quatre campagnes de mesures, les contrôles, effectués par la Ville d'Yverdon-les-Bains, indiquent les teneurs suivantes:

- 40% de l'eau distribuée issue de la source Cossaux, appartenant à la Ville, présente une teneur proche de la norme de 0,1 microgramme par litre maximum autorisé par la Confédération, pour le métabolite R 471811, les autres métabolites étant inférieures aux normes ;
- 60% de l'eau distribuée issue de diverses sources présente une teneur moyenne de 0,2 microgrammes par litre, pour le métabolite R 471811, les autres métabolites étant inférieures aux normes.

Selon l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), l'eau distribuée reste consommable, bien qu'en l'état actuel des connaissances, l'innocuité de ces métabolites n'a pas pu être démontrée. Plusieurs essais cantonaux sont actuellement en cours pour définir et optimiser des moyens de traitement de ces résidus de pesticides dans l'eau (charbon actif, osmose inverse, etc.). En collaboration avec

Sagenord (Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord vaudois), la Ville d'Yverdon-les-Bains, en relation étroite avec les autorités cantonales, a débuté une révision de sa stratégie d'approvisionnement en eau potable (possibilités de dilution d'eau avec des distributeurs voisins, ressources régionales à traiter, prospection nouvelles ressources, etc.).

### **SAGENORD**

- Intégration de l'Association Intercommunale du Vallon de la Baumine (AIVB) dans Sagenord : l'Assemblée générale d'avril 2021 a validé les modalités d'intégration de cette association, regroupant les communes de Baulmes, Champvent et Vuiteboeuf. Ce nouveau membre remplace la commune de Champvent par reprise de ses actions, dans l'optique de devenir un approvisionneur complémentaire de Sagenord.
- Révision du plan d'approvisionnement régional : compte tenu de la nouvelle problématique de résidus de chlorothalonil, ce plan est en cours de révision par nos experts, en coordination avec nos partenaires (approvisionneurs, autorités communales et cantonales), afin de trouver la meilleure solution de traitement.
- Régénération du puits des Râpes à Vugelles-La Mothe au moyen du procédé Hydropuls : construit dans les années 1990, ce puits présentait des performances en diminution, dues à des colmatages dans le massif filtrant environnant. Ce procédé, sans adjonction de produits chimiques, a permis de revenir à l'état initial.

- Raccordement entre Chamblon, Suscévaz, Treycovagnes et les Marais : les travaux ont démarré à l'automne 2021 en coordination avec les communes concernées.
- Préparation du projet de nouvelle station du Cossaux : plusieurs études ont été menées de front afin d'approfondir le contexte hydrogéologique du système Feurtille-Cossaux-Moulinet (notamment l'influence limitée du Bey par essais de coloration), de définir les besoins de traitement des eaux brutes et de promouvoir une coopération saine et participative avec le milieu agricole.
- Réhabilitation des cuves du réservoir de Chamblon : le revêtement actuel en fin de vie est en cours de dépose par égrésage et sera remplacé par un nouveau revêtement Vandex. Le travail se réalise cuve par cuve, et hors période d'étiage.

## RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Une caractéristique du réseau électrique de la ville d'Yverdon-les-Bains est sa fiabilité. Cette stabilité est le résultat de l'entretien annuel systématique des stations et armoires électriques, ainsi que du suivi de la distribution de l'énergie par un système de contrôle-commande.

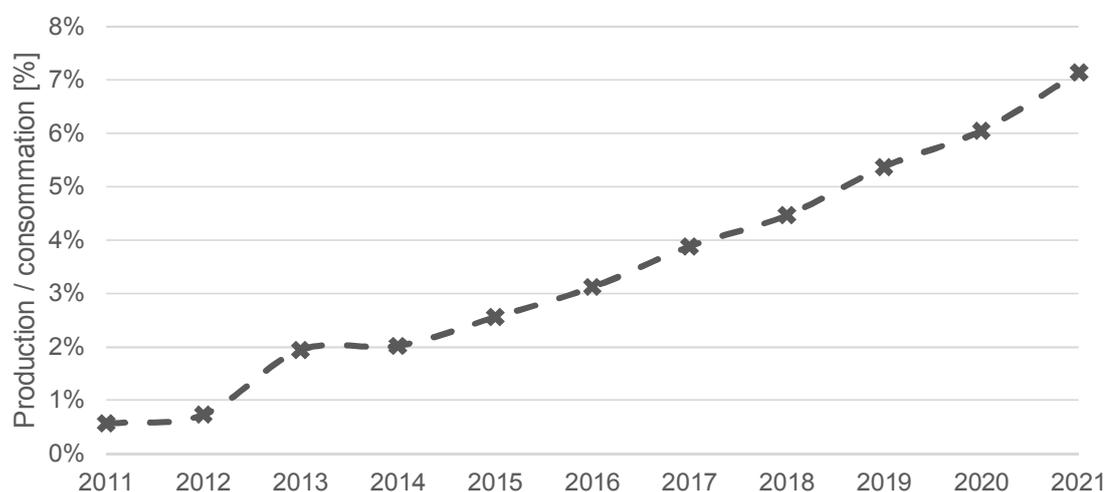
### Travaux régionaux

- Le réseau s'étend au rythme de développement de la ville. Les dernières stations transformatrices mises en service sont les stations INCYTE (située dans les locaux de l'entreprise du même nom) et COPERNIC (qui alimente les bâtiments de l'Avenue des Découvertes 14).
- Le réseau électrique permet aussi d'absorber l'énergie photovoltaïque produite sur le territoire yverdonnois.
- En 2025-2026, l'alimentation 40 kV de la ville sera supprimée. Yverdon Énergies étudie, en collaboration avec Romande Energie, diverses variantes pour le remplacement de cette deuxième alimentation indispensable à la sécurité d'approvisionnement de la ville en électricité.

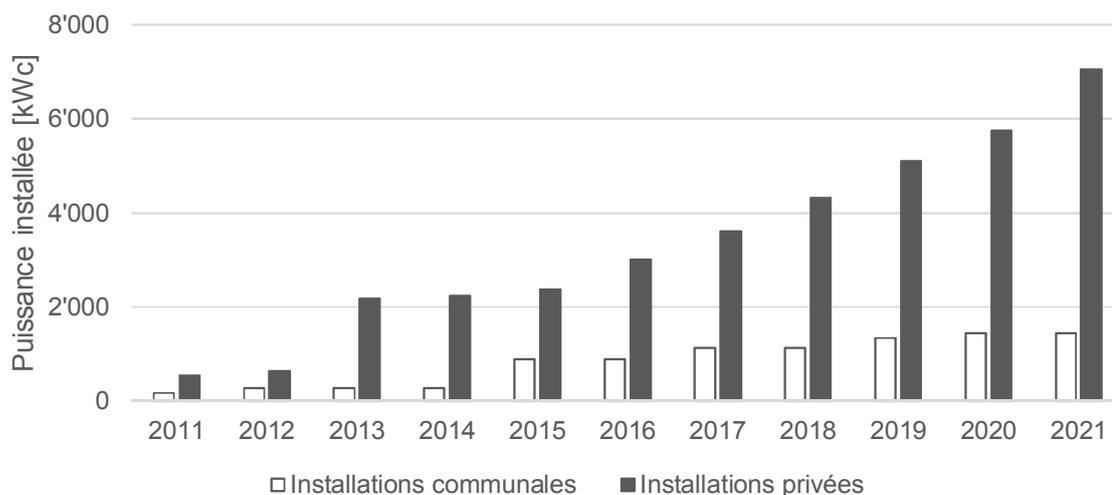
### Production solaire yverdonnoise

En 2021, la production solaire photovoltaïque représente plus de 7% de la consommation d'énergie électrique de la ville d'Yverdon-les-Bains. Parmi les installations présentes sur le territoire, 15 centrales sont en main communale, dont 2 centrales participatives (Découverte 20 et Route de Cheseaux 1), ce qui représente 17% de la puissance installée sur le territoire communal.

### Taux de la couverture de la consommation pour la production PV



## Production photovoltaïque



## Éclairage public

En 2020, 200 lampes LED ont remplacé des lampes à décharge, permettant une économie annuelle de près de 200'000 kWh. En 2010, l'éclairage public consommait près de 1'900'000 kWh.

En 2021, il consomme moins de 1'000'000 kWh, en baisse de près de 20% par rapport à 2020. L'objectif est de réduire à 400'000 kWh pour 2024.

## Fibre optique jusqu'au domicile FTTH (Fiber to the Home)

Le réseau de fibre optique a été complètement déployé sur le territoire communal à fin 2019. Dès 2022, les recettes couvriront l'entier des coûts d'exploitation et le réseau de fibre optique deviendra bénéficiaire. Il permet de fiabiliser la

collecte de toutes les informations liées à la gestion de la ville, tant pour les énergies que pour le pilotage synchronisé du trafic routier. Il offre également une fiabilité de connexion hors pair aux habitant·es et entreprises.

## Smart metering – Poursuite du déploiement

Après les phases pilotes de 2019 et 2020, le déploiement effectif des compteurs a démarré. A la fin de l'année 2021, 1'600 nouveaux client·es étaient équipés de « smart meters ». A partir de 2022, ce seront 2'500 nouveaux client·es qui seront équipés chaque année. Avec la fibre optique, ce projet est techniquement l'un des plus importants déployés par Yverdon Énergies. Il implique une adaptation de l'ensemble des systèmes d'information depuis le client jusqu'à la facturation. Il permet à la commune d'accéder au concept de Smart City, soit une Ville qui peut désormais

piloter une partie de ses activités liées à l'énergie. En accédant à une information suffisante pour prendre des mesures d'efficacité, Yverdon Énergies pourra notamment lisser les pics de demandes de consommation et optimiser les infrastructures techniques en cas de sous-capacités momentanées (batteries, chauffe-eaux, pompes à chaleur, production d'hydrogène, recharges des bornes pour la mobilité électrique). Ces compteurs permettront également de détecter les anomalies de consommation, notamment des fuites d'eau et de gaz.

## Digitalisation

Pour mener à bien la digitalisation du service et permettre à terme le pilotage par les données, Yverdon Énergies a lancé un programme de transformation numérique grâce auquel un certain nombre de projets ont vu le jour en 2021. Ainsi, les premiers tableaux de bord ont été développés, permettant aux équipes et à la direction de suivre les investissements en temps réel. Grâce au succès de ce projet, un chantier d'envergure pour la mise en place d'un « data lake » (stockage centralisé des données à grand échelle) et le dé-

veloppement d'une « business intelligence » (informatique décisionnelle) a pu démarrer.

En parallèle et afin de garantir le respect de la sphère privée et des données de ses client-es et collaborateur-trices, Yverdon Énergies a lancé une campagne de sensibilisation à la sécurité numérique afin de permettre à chaque collaborateur-trice d'acquiescer les bonnes pratiques d'utilisation des outils numériques, tant au travail que dans la vie privée.

## LES PARTICIPATIONS GÉRÉES PAR YVERDON ÉNERGIES

### Y-CAD SA – Chauffage à distance

Depuis la création de la société Y-CAD SA pour la gestion et le développement des réseaux de chauffage à distance (CAD) en juillet 2020, la Ville d'Yverdon-les-Bains a franchi une nouvelle étape dans la mise en œuvre de sa politique énergétique et climatique. Trois réseaux

distincts alimenteront les bâtiments situés dans le quartier Gare-Lac (CAD STEP), le secteur de l'hôpital (CAD LOTUS) et un plus large périmètre entre Y-Parc et le quartier à proximité de la Rue des Charmilles (CAD SANTAL).

### CAD I - CAD LOTUS

En activité depuis 2016, ce réseau alimente en chaleur le Centre Thermal et le Grand Hôtel des Bains à partir de chaudières à gaz haute per-

formance et d'un couplage chaleur-force situés dans les locaux des Établissements Hospitaliers du Nord Vaudois.

### CAD II - CAD STEP

Depuis 2019, ce réseau récupère la chaleur des eaux épurées de la STEP d'Yverdon-les-Bains, juste avant leur rejet dans le lac de Neuchâtel. Cette chaleur est ensuite transportée grâce à un réseau de canalisations souterrain à basse

enthalpie (9°C à 21°C) qui l'achemine jusqu'aux sous-stations situées dans chaque bâtiment, où des pompes à chaleur l'élèvent à la température souhaitée.

### CAD III - CAD SANTAL

Ce nouveau réseau de chauffage à distance, dont la chaleur sera majoritairement produite à partir de bois-énergie, est en cours de développement dans le sud de la ville. Il est destiné à alimenter les bâtiments situés dans une vaste zone entre Y-Parc et le quartier des Moulins, le long de la route de contournement (axe principal d'agglomération).

En 2021, Y-CAD SA a poursuivi le développe-

ment du CAD SANTAL en raccordant plusieurs bâtiments d'importance à proximité du CPNV : le Collège Léon-Michaud, ainsi que plusieurs bâtiments locatifs des rues des Chaînettes et de Roger-de-Guimps, sont désormais alimentés en chaleur à partir de la chaufferie du CPNV reprise par Y-CAD SA. Le réseau de transport entre le CPNV et la future chaufferie à bois située à Y-Parc a également été développé en vue d'une mise en service du tout en 2023.

## SAGENORD

### Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord vaudois

- La Ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de Sagenord à 66%.
- Périmètre Sagenord (~60'000 habitants) : consommation d'eau totale ~ 6'000'000 m<sup>3</sup>/an (1/2 des besoins d'Yverdon-les-Bains).
- Echanges d'eau via Sagenord ~2'300'000 m<sup>3</sup>/an (3/4 des besoins d'Yverdon-les-Bains).
- Suivi du plan de développement 2018-2045, incluant le plan directeur de 2016
- Mise en œuvre de la reprise d'infrastructures yverdonnoises à vocation régionale.
- Recherche d'un approvisionnement sans chlorothonil.

---

## ENM SA

### Énergie naturelle du Mollendruz sa

- La Ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de ENM SA à 10%.
- Projet éolien de 12 éoliennes bloqué au Tribunal fédéral depuis septembre 2019.
- Mise en production prévue pour 2025-26 : 90 à 140 GWh.

---

## GAZNAT SA

- La Ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de GAZNAT à 2,25%.

---

## ROMANDE ÉNERGIE

- La Ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de Romande Energie à 1%.



Jeunesse et  
cohésion sociale

# 2021 Rapport de gestion

**Dicastère**  
Jeunesse et cohésion sociale

# Service jeunesse et cohésion sociale

**M. Jean-Claude Ruchet**

Municipal

---

**M. Pierre-André Junod**

Chef de service

**Conseil d'Établissement  
et Entente scolaire**

---

**Plateforme Écoles-Commune**

---

**Réseau d'accueil de jours  
des enfants (RéAjy)**

---

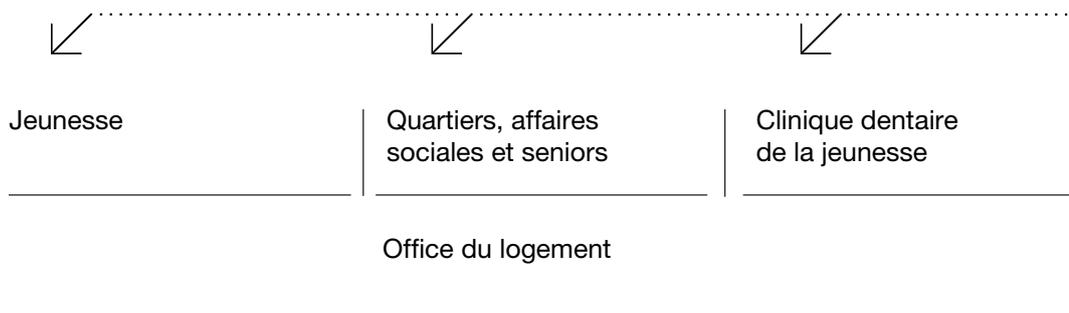
**Commission Consultative  
Suisse-Immigrés**

---

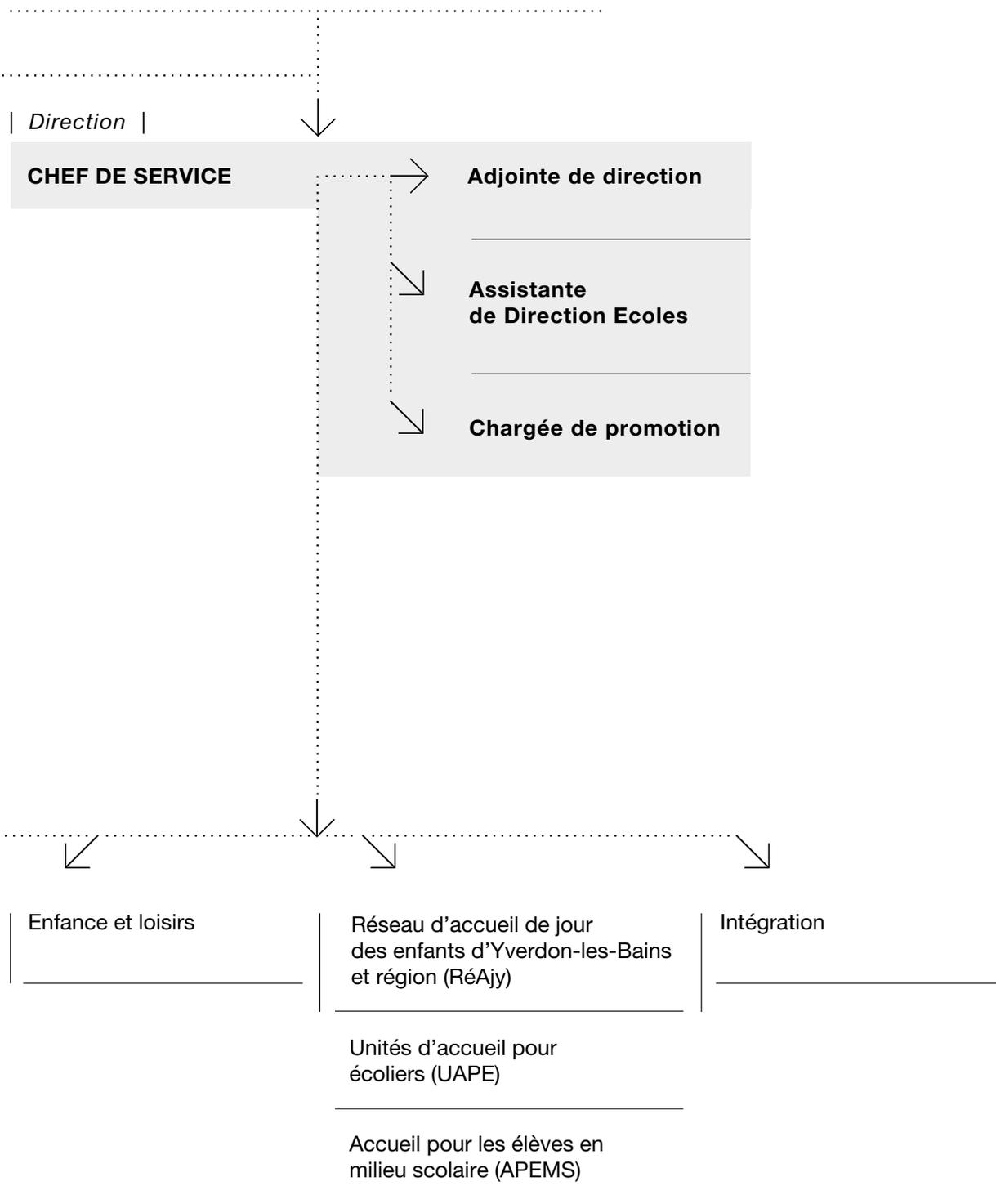
**Conseil des Seniors**

---

**Conseil des Jeunes**



# MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT



# Direction

## Introduction

### MISSION DU SERVICE

La mission du Service jeunesse et cohésion sociale (ci-après JECOS) consiste à promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale en créant des conditions favorables à l'épanouissement et

à l'intégration de toutes et tous.

Pour ce faire, il incombe au service de proposer les grands axes de politiques publiques suivantes et de les mettre en œuvre :

- politique école ;
- politique quartiers et affaires sociales (y inclus la politique en faveur des seniors et l'Office du logement) ;
- politique enfance et famille (y inclus la clinique dentaire de la jeunesse) ;
- politique jeunesse ;
- politique d'intégration.

### POINTS FORTS 2021

#### Impact de la crise sanitaire

La crise sanitaire a continué à fortement influencer les activités du JECOS. Les équipes ont continuellement dû adapter les activités à la situation sanitaire. On peut notamment citer le remplacement des camps de ski par des activités scolaires à la journée, le remplacement de Noël Ensemble par des animations de rue dans les quartiers, un passeport vacances réalisé presque exclusivement avec des activités locales pour limiter au maximum les transports, l'expérimentation par les travailleur·euses sociaux·ales de nouvelles façons de maintenir le lien dans les quartiers ou avec les jeunes, l'organisation du centre aéré à la journée ou encore l'adaptation des accueils en faveur des jeunes citoyen·nes et des nouveaux et nouvelles retraité·es. Il faut absolument souligner le travail

admirable des équipes qui ont su, durant ces deux ans de pandémie, s'adapter à des mesures sanitaires en constante mutation. Mais il faut aussi reconnaître que cette situation a eu des conséquences importantes en terme de fatigue et d'épuisement du personnel. Cette pression constante sur une durée aussi longue va certainement avoir des conséquences à moyen terme sur les équipes du service qui ont été au front durant tous ces mois. Encore plus inquiétant se profile certainement l'impact de cette pandémie pour la jeunesse de notre ville. Même s'il est difficile d'en mesurer précisément les conséquences, il est fort à craindre que la crise sanitaire aura des conséquences sérieuses sur la santé psychique de nos jeunes et notamment des plus fragiles.

#### Ouverture de l'UAPE de Fontenay

Ouverte en janvier 2021, cette nouvelle structure d'accueil de jour a été installée sur le site du Collège de Fontenay grâce à la transformation de l'ancien pavillon scolaire. Elle offre 48 places d'accueil, dont 12 de reprise et 36 toutes nouvelles places. Les élèves scolarisé·es aux collèges de Cheminet et de Fontenay y sont accueilli·es : en garantissant la proximité avec les écoles, le temps de trajet est réduit et les enfants

profitent ainsi d'une pause de midi plus sereine. Grâce à cette ouverture, les enfants qui bénéficiaient depuis 2019 d'un accueil parascolaire au Lapin Bleu, structure habituellement dévolue au préscolaire, peuvent être réparti·es entre les UAPE selon leur lieu de scolarisation. Les 12 places qu'ils occupaient sont revenues dès le 4 janvier 2021 au préscolaire, augmentant ainsi la capacité d'accueil des garderies.

## 10 ans de Femme-Tische à Yverdon-les-Bains

L'année 2021 a marqué l'anniversaire des 25 ans du programme Femmes-Tische, et ses 10 ans à Yverdon-les-Bains. Ce programme propose des rencontres sous forme de tables rondes de 6 à 8 personnes, animées par des personnes issues de la migration en français ou dans la langue d'origine des participant-es. Elles se tiennent dans un cadre convivial, sont menées par un animateur ou une animatrice et se concentrent à chaque fois sur une thématique précise, comme l'école, la prévention des discriminations, la santé, les as-

surances, le logement ou le budget équilibré. La participation aux rencontres est gratuite, et ces dernières sont, à Yverdon-les-Bains, ouvertes aux hommes comme aux femmes. Les participant-es sont principalement des personnes isolées socialement, en situation familiale et financière précaire et peu touchées par les offres sociales existantes. L'échange de pair à pair met en confiance et permet tant des partages d'expérience que des conseils très concrets, directement utiles aux personnes concernées.

## Office du logement

Suite aux résultats des deux audits sur le fonctionnement de l'Office du logement, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a pris, en mars 2021, un certain nombre de mesures de réorganisation. Celles-ci se basent sur les recommandations émises par un groupe de travail dédié, constitué de représentants du JECOS, des Ressources humaines, ainsi que des services des bâtiments et des finances. La Municipalité a notamment

décidé que la structure de l'Office du logement serait revue : afin de partager la charge de travail et d'assurer un contrôle systématique des décisions d'attribution, le préposé au logement se verra adjoint une seconde personne, dotée d'un profil plus administratif. Cette nouvelle organisation a également pour objectif de doter la commune à terme d'une véritable politique du logement.

## Élections communales

Les élections communales n'ont pas eu de véritables impacts sur le JECOS. Son Municipal a été en effet réélu au second tour de ces

élections et va poursuivre son travail au sein du JECOS durant cette nouvelle législature.

## Réception

Sur la base d'un échantillonnage réalisé entre le 6 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre 2021, soit durant quatre semaines, il ressort que la réception a traité 24 courriers, 19 visites au guichet, 16 courriels et 29 appels téléphoniques par jour. Les usagères et usagers viennent principalement au JECOS pour avoir des renseignements. Ils

viennent également inscrire leurs enfants aux différentes prestations et activités proposées par le service. Une part importante du travail effectué par la réception est le soutien apporté à l'interne du service pour ce qui est des billets de train, des clés, ou encore du matériel mis à leur disposition (vélo, ordinateur portable, économat).

# Secteur Écoles

## CET

Le Conseil d'établissement, ci-après CET, est un organe principalement consultatif mis en place par les autorités communales de l'Entente scolaire et composé d'une délégation de tous les acteurs et actrices prenant une part active à la

vie scolaire. Le CET a renouvelé ses membres lors du changement de législature en juillet 2021. En 2021, une seule séance a eu lieu au vu de la situation sanitaire durant laquelle les points suivants ont été abordés :

- présentation des membres ;
- validation des deux demi-journées de congé accordées aux élèves ;
- validation d'un soutien financier de 400 francs annuel par établissement secondaire concernant le projet LIFT mis en place dans les deux établissements secondaires de la Ville ;
- validation des sujets des quatre groupes de travail.

### **Entente scolaire**

L'Entente scolaire regroupe les municipaux·ales en charge des écoles des communes de Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Champvent, Method, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins, Ursins et Yverdon-les-Bains, ainsi que les directrices et directeur des établissements scolaires yverdonnois.

L'Entente s'est réunie à trois reprises dont deux séances sous la nouvelle législature avec des membres élu·es pour la nouvelle législature. Les sujets suivants ont notamment été abordés :

- rédaction d'un règlement des transports afin d'harmoniser les pratiques ;
- mise à zéro de l'annexe 1 de la convention ETACOM pour la rentrée d'août 2022 ;
- création d'un 3<sup>e</sup> établissement primaire ;
- construction d'un nouveau site scolaire primaire ;
- gestion du sentier pédagogique Forêvasion à Clar Chanay ;
- courrier de remerciement au corps enseignant pour son engagement indéfectible auprès des élèves en cette période difficile.

### **Plateforme école-commune**

Les Directions des établissements scolaires de la Ville et le JECOS se sont rencontrés à 17 reprises, en invitant divers partenaires internes ou externes à l'administration communale. Les principales thématiques traitées sont :

- organisation de la rentrée scolaire ;
- mobilier scolaire ;
- transports scolaires (ramassage et courses diverses) ;
- planification scolaire avec la création d'un 3<sup>e</sup> établissement primaire et la construction d'un nouveau bâtiment scolaire ;
- évolution des mesures sanitaires et leur impact sur la vie scolaire.

### **Planification scolaire**

Suite à la validation de la planification scolaire par la Municipalité en décembre 2020 et au vu du fait qu'aucun·e nouvel·le habitant·e n'est prévu·e dans le futur quartier de Gare-Lac avant 2030, il a été décidé d'envisager l'extension du site scolaire de la Passerelle afin d'absorber la croissance prévue de la population yverdonnoise en lien avec la densification de la Ville. Cette nouvelle construction doit également permettre de résoudre en partie les problématiques en lien avec le manque de salles de gymnastique et de

places pour le parascolaire. Des groupes de travail ont été mis sur pied avec les Directions des établissements scolaire, la Direction générale de l'enseignement obligatoire, le Service des bâtiments et le JECOS afin de définir le programme de cette future extension, ainsi que de revoir les zones d'enclassement aussi bien pour le primaire que le secondaire. Cela a comme conséquence que la construction scolaire prévue pour Gare-Lac ne couvrira les besoins que pour ce futur nouveau quartier.

## Fourniture de mobilier scolaire

Durant l'année 2021, les achats suivants ont été réalisés :

- renouvellement de 6 classes ;
- finalisation du bureau de la Direction d'EPP ;
- équipement de 40 classes en petit mobilier et matériel divers ;
- entretien du matériel et mobilier existant ;
- renouvellement du matériel d'éducation physique.

## Transports scolaires

Le service a également organisé six tournées de ramassage scolaire, soit le trajet du domicile à l'école, pour les élèves scolarisé-es hors de leur quartier. Par ailleurs, afin de permettre aux élèves de se rendre aux cours de gymnastique, de rythmique, de piscine ou à la patinoire, à la bibliothèque, au musée, aux spectacles scolaires ou autres activités scolaires, quelque 4'450 courses ont été financées par le JECOS.

La Ville a également soutenu 125 familles concernant les frais de transport de leur enfant :

- 55 remboursements d'abonnement Mobilis en raison d'une distance domicile-école supérieure à 2.5 km ;
- 60 remboursements d'abonnement Mobilis en lien avec la motion Cotting basée le revenu familial annuel ;
- cinq élèves suivant un cursus SAE (sport, art, études) ont reçu une participation aux frais de transport ;
- cinq élèves ont bénéficié d'un soutien exceptionnel en raison de difficultés passagères nécessitant un transport.

## Camps sportifs

Au vu de la situation sanitaire, les camps sportifs ont été remplacés par des journées sportives. Près de 1'600 élèves ont bénéficié d'activités sportives pour un coût total de 155'000 francs.

## Ecoles à la montagne

Au vu de la situation sanitaire, un seul séjour a eu lieu en septembre à la colonie de Bellevue à Mauborget.

## Spectacles scolaires

Chaque élève a assisté à deux (parfois trois) spectacles gratuits organisés par la Ville à leur intention. Le budget mis à disposition du Service de la culture s'élève à 36 francs par élève et par année.

## Sorties scolaires

Chaque élève a pu bénéficier de plusieurs sorties culturelles diverses (cinéma, musée, visites en lien avec la formation professionnelle etc.) ou d'activités en lien avec le bien-vivre ensemble (récréations saines, ferme pédagogique de Champvent, sapin de Noël, etc.). Une vingtaine de projets ont eu lieu pour les élèves du primaire. Les établissements secondaires ont bénéficié d'une dizaine de projets dont le spectacle des Suffragettes et les Germanofolies. De plus, 179 classes sont parties en courses d'école sur les 229 classes des établissements scolaires de la Ville.

## Voyage de fin d'études

Les voyages de fin d'études ont été remplacés par deux journées spéciales en extérieur pour les élèves en fin de scolarité obligatoire.

## **Enseignement spécialisé (PPLS)**

Un transport de ramassage spécialisé a été organisé pour 12 des 18 élèves des deux classes régionales de pédagogie spécialisée (CRPS) situées au Collège des Jordils. Ces transports sont intégralement pris en charge par le SESAF qui a versé

un montant total de Fr. 146'986.60 à la commune, montant englobant le remboursement des transports, une partie des frais administratifs de gestion desdits transports ainsi qu'une participation aux frais de fonctionnement des deux classes CRPS.

## **Orientation scolaire et professionnelle**

Le Centre OSP-Région Nord basé à Yverdon-les-Bains n'a pas pu déménager comme prévu à Explorit. Un futur déménagement dans des locaux plus adaptés reste d'actualité dans les 3 prochaines années. L'équipe de 30 collaborateurs a pu maintenir les prestations de

conseil et d'orientation en faisant preuve d'une grande capacité d'adaptation. La valorisation de la formation a été un thème central des activités avec les jeunes et de nouvelles prestations ont vu le jour tel le projet VIAMA - analyse de l'employabilité pour les plus de 40 ans.

## **Service médical**

Diverses actions, financées en partie par la commune, ont été menées dans les établissements scolaires de la Ville :

- prévention et éducation aux médias numériques : formation, ateliers, conférences et activités diverses ;
- récréés saines au printemps : achat de récréation au marché, valorisation des légumes et fruits de saison ;
- récré + : 10 minutes de récréations supplémentaires avec des jeux d'agilité pendant 3 semaines ;
- manger-bouger le vendredi : activités sportives et des ateliers en lien avec la nutrition le vendredi midi ;
- méthode de la préoccupation partagée : intervention dans des situations d'intimidation, atelier de formation ;
- climat scolaire : interventions en classe avec le matériel «Grandir en paix», mise en place d'une commission avec des élèves et des enseignant-es au Collège de la Place d'Armes ;
- LeShip : éducation sexuelle hollistique par les pairs ;
- école en action : programme de prévention climat d'établissement ;
- précarité menstruelle : projet pilote cantonal pour la mise à disposition gratuite de protections hygiéniques ;
- cours de gestion du stress : sur inscription pour les élèves intéressé-es ;
- oser bouger : programme alimentation et mouvement sur inscription pour les élèves ;
- PROFA : programme d'éducation sexuelle ;
- projet LIFT : accompagnement d'élèves pour l'entrée dans le monde professionnel.

## **Sport scolaire facultatif**

Le sport scolaire facultatif a proposé 30 activités sportives dont des cours d'agrès, badminton, billard, danse classique, danse moderne, danse zumba, escalade, escalade parent/enfant, hockey, équitation, judo, karaté, kinball, rugby, sauvetage, sport stacking, tennis, tennis de table, tir à l'arc, tir au pistolet, unihockey, volley et yoseikan budo. Le handball, l'escrime et la course d'orientation ont fait leur retour, et le panel de cours a

été étoffé avec des activités de cirque, de jeux de balles pour les plus petits, de danses orientales et de võ vietnâm, ainsi qu'une ouverture culturelle, en favorisant l'accès à une initiation musicale, grâce à une collaboration avec l'Ecole de musique de la fanfare de l'Avenir. 848 élèves ont pu participer aux sports proposés, dont la grande majorité est totalement gratuite.

# Secteur quartiers et affaires sociales

## Quartiers – création de liens sociaux

### → Moulins

En moyenne, 184 personnes fréquentent le local chaque mois que ce soit pour un suivi individuel ou la participation à une activité ou un groupe habitant-es. Une trentaine de suivis individuels dont une moitié d'adultes. Les problématiques abordées vont de l'écoute à l'orientation en passant par de la médiation. Le groupe habitant-es est composé de 17 personnes et l'association compte 90 membres. Au total, ce sont plus de 1'600 heures de bénévolat qui ont été

offertes aux habitant-es du quartier : pour la balade gourmande qui a vu la participation de 450 personnes, le coup de balai qui a rassemblé 15 adultes et une trentaine d'enfants, les 25 mercredis après-midi avec à chaque fois une trentaine d'enfants et quelques parents, etc. A noter la volonté du groupe habitant-es de rester ouvert à tous malgré les restrictions sanitaires tout en respectant les directives (adaptation des activités).

### → Pierre-de Savoie

L'association compte 70 membres, elle est en phase d'autonomisation. En 2021, un peu plus de 2'500 heures de bénévolat ont été réalisées pour les différents projets : balade au fil du temps qui ont rassemblé une douzaine de personnes, le tour du lac de Neuchâtel sur deux jours avec 25 personnes (familles, adultes et jeunes), une trentaine d'enfants pour les Mercre'anim ou des ateliers de cuisine, le repas de fin d'année organisé par les jeunes avec une vingtaine de personnes inscrites, les tournois de pétanque, les grillades ou plancha, les rangements au local ou

les café-papotes, la participation à une journée à la Dérivée, les stands avec la COSEDEC, les rêveries dans le quartier. Ces activités dans le quartier, pour ne citer que les principales, ont réuni au total environ 300 personnes. Dans le cadre d'un mandat de la COSEDEC, la création d'un clip vidéo «Zoom sur le compost» a rassemblé des habitant-es comme acteur-trices, clip réalisé par l'association SMS-Tribu. Un trentaine d'accompagnements individuels ont été réalisés tout au long de l'année principalement pour de la médiation, de l'écoute et du soutien psychosocial.

### → Vilette et Sous-Bois

L'association est en phase de reconstruction, le groupe habitant-es se composant de cinq personnes. Les 30 mercredi-défis ont réuni à chaque fois entre 12 et 25 enfants. Cette activité a aussi été l'occasion d'y associer les résidents de la Fondation Echaud qui ont préparé, avec le soutien de l'association Destination 27, des défis à l'intention des enfants. La fête de quartier a eu lieu le 31 juillet et elle a réuni une septantaine de personnes dont 2/3 d'enfants et de jeunes. Cette soirée a été suivie de près par la RTS qui projetait de faire un reportage pour Mise au point consacré au 1<sup>er</sup> août à la Vilette, reportage finalement abandonné car il ne s'est (pratiquement) rien passé. Soupe à la courge à l'occasion d'Halloween avec une septantaine de personnes. Durant les vacances d'automne une dizaine d'ateliers créatifs, sportifs ou nature ont été proposés aux en-

fants du quartier. Mise en place d'un café rencontre animé par deux habitantes, en fin d'année envoi de 200 cartes de vœux aux personnes rencontrées durant l'année. Participation active au groupe interservices concernant le projet de réaménagement de la cour d'école du Collège de la Vilette et avec la bibliothèque dans le cadre du projet 2 Lunes (mini-bibliothèque mobile dans les quartiers). Dans le cadre du 1<sup>er</sup> août, il y a eu un gros travail de recherche d'outils de prévention destinés aux jeunes et la participation active à la rédaction d'un courrier de sensibilisation aux parents. La participation au thé de Noël en lien avec les rêveries dans les quartiers a réuni environ 75 personnes. Pour le moment, il y a relativement peu de demandes de suivi (une dizaine), pour de l'écoute et de l'orientation principalement.

## Autres démarches

Cheminet-Fontenay : la démarche se poursuit sous la conduite de Pro Senectute, un 2<sup>e</sup> forum a eu lieu en septembre autour du thème : «création d'animations de quartier» qui a réuni une vingtaine de personnes. Une idée s'est concrétisée assez rapidement : l'organisation d'un repas communautaire une fois par mois dans la salle de paroisse de Fontenay. Plusieurs activités ont été proposées : une brisolee, la visite d'Explorit, un café contact, des après-midi de jeux, la création d'un calendrier de Noël, des biscuits, des repas aux Alizès ou au restaurant ou encore la participation à la journée de la Dérivée. Le groupe habitant s'est réuni régulièrement tout au long de l'année. Les animateurs de Pro Senectute

ont mis beaucoup d'énergie afin de maintenir le lien avec le groupe habitant, s'agissant de travailler avec des seniors particulièrement visés par les mesures liées au Covid-19. Il n'a pas été simple de garder la dynamique des débuts de la démarche.

A noter également : premier contact avec l'association Sablonaire à l'occasion des rêveries dans les quartiers ; présence à l'Assemblée générale de la Société de développement du quartier des Cygnes ; des échanges réguliers avec toutes ces associations en lien avec divers projets de la Ville tels que la réfection des cours d'école et le concept d'espaces publics à 5 minutes.

## Fête des voisins

La situation liée au Covid-19 a encore impliqué un report de date de mai à septembre et certain-

nement aussi freiné pas mal d'initiatives. Au final, neuf lieux ont participé.

## Noël ensemble

Le repas traditionnel de la Marive a été annulé à cause du Covid-19. Il a été remplacé par huit spectacles de rue proposés aux habitant-es les 23 et 24 décembre. Un peu plus de 500 personnes en ont profité. Les associations de quar-

tier ont été invitées à offrir un thé au public à cette occasion. Ce sont ainsi une trentaine de bénévoles qui ont apporté leur concours à la bonne marche de cette édition 2021 (environ 140 heures de bénévolat).

## Education de rue/orientation

Un projet de lieu d'accueil destiné aux publics marginalisés a été soumis à la Municipalité, il pourrait se concrétiser en 2022. Les tournois de pétanque du mercredi ont été reconduits et ont vu la participation de 32 personnes dont huit femmes. Cette activité, à priori anodine, a permis de travailler la notion de respect des règles avec ces personnes. Des effets positifs ont été

relevés par nos partenaires, notamment Zone bleue. Les accompagnements, au nombre d'une septantaine, sont toujours très variés, de même que leur durée : cela peut aller d'une rencontre (temps d'écoute et/ou d'orientation) à plusieurs rendez-vous (médiation, réinsertion, démarches et soutien psychosocial).

## Contact avec les autres services de l'administration communale

Malgré l'annulation de trois séances, le groupe consultatif a continué à se réunir mensuellement. Ces rencontres se veulent une plateforme d'échange entre les différentes associations de quartier, les services de la Ville et les partenaires.

Dans le cadre de ces rencontres, nous avons eu entre autres la présentation de la nouvelle coordinatrice de l'EVAM et de sa mission, et une présentation du projet «Nouveaux Jardins de l'EPER».

## Affaires sociales

### Prestations sociales communales

#### Prestations complémentaires

748 personnes ont bénéficié des Prestations complémentaires communales (PCC) ; montant distribué : Fr. 1'281'055.75.

1'753 familles au bénéfice d'un subside OVAM ont eu droit aux bons d'aide aux famille ; montant distribué : Fr. 597'800.-.

#### Mesures d'accompagnement de la taxe forfaitaire

3'023 personnes au bénéfice des PC, RI ou EVAM et 3'320 jeunes entre 18 et 25 ans ont été exempté-es de la taxe et 4'246 personnes âgées

de 65 ans ou plus et ont bénéficié d'une réduction de 50%.

#### Soutien aux associations

Les soutiens suivants ont été réalisés : l'association des Soupes d'ici et d'ailleurs (Fr. 7'500.), l'association des Jardins et Cartons du Cœur (Fr. 32'000.-), Pro Cap (Fr. 1'000.-), Fil Rouge (Fr. 3'500.-), la Roulotte (Fr. 1'500.-), Porte-Bonheur

(Fr. 1'500), Asnova (Fr. 3'000.-), Tisserands du monde (Fr. 500.-), Nouveaux jardins EPER (Fr. 2'000.-), Association suspend'us (Fr. 1'000.-) et SOS futures mamans (Fr. 1'000.-).

#### Mesures pour le marché du travail

Protravail : Fr. 106'487.15 principalement pour l'entretien du mobilier urbain et le nettoyage des

abris bus. Caritas: Fr. 1'472.80.-, principalement pour des déménagements de mobilier.

#### Plan grand froid

Durant l'hiver 2020-2021 et pour se conformer aux directives sanitaires émises par le Médecin cantonal, le Gîte du passant a été mis à disposition de Caritas (qui assure la gestion de la Lucarne). Ainsi, toutes les personnes ayant besoin d'un lit ont pu être accueillies dans de bonnes conditions. Ce déménagement aura permis aux habitant-es du quartier de manifester leur soli-

darité en offrant : les tresses du dimanche, des couvertures et habits chauds ou encore des cadeaux de Noël. En raison de la situation, c'est le Canton qui a pris en charge les frais d'accueil, la commune ayant quant à elle pris en charge les frais de déménagement avec le soutien de Protravail et quelques menus travaux, ainsi que les frais de chauffage et d'électricité.

#### Frais funéraires pour indigents

Nombre de cas traités (Fr. 17'006.-) : neuf situations ont été traitées en 2021, ce qui est plus que d'ordinaire, mais cela s'explique principalement par un temps de traitement des successions ral-

longés en raison d'un nombre plus important de décès (Covid-19), qui ont occasionné un report de frais de 2020 sur 2021.

## Seniors

### COSY

En 2021, on a décompté 46 nouvelles admissions contre 15 «démissions» dont cinq décès, ce qui porte le COSY à 217 membres. Diverses participations, que ce soit au projet «Vieillir 2030», traitant de la future politique seniors du Canton et «Vaud 2040», visant à établir un rapport prospectif sur les enjeux et les défis auxquels la société vaudoise pourrait être confrontée dans les 20 ans à venir, ont engagé le COSY. A relever que dans le cadre de «Vieillir 2030», une des mesures proposées demande la création d'un conseil des seniors dans chaque commune du canton. Participation également au projet «Un espace public à 5 minutes» et à «Balade act'v». Des rencontres ont eu lieu avec des représentant-es de plusieurs communes intéressées à découvrir ce qu'est un conseil des seniors. A cela, il convient d'ajouter une multitude d'activités «covid compatibles» proposées par le comité tout au long de l'année (wifimédia, lecture, sorties, en lien avec l'artiste Cédric Brégnard la création d'une œuvre collective à l'Aula Magna ou encore les pianos de Si de La). Le renouvellement du comité a eu lieu en décembre, avec la nomination d'une présidente,

## Office du logement

### Logements subventionnés

Au vu de l'absence longue durée du préposé, et en accord avec la Direction cantonale du logement, il a été décidé de suspendre temporairement la révision des conditions d'occupation et de revenu de locataires et de se concentrer uniquement sur les contrôles pour les nouvelles entrées.

### Soutien financier à Rel'og

Le montant 2021 s'est élevé à Fr. 34'000.-.

## Enfance et Loisirs

### Introduction

Au vu des besoins grandissant des enfants et de leurs familles, une nouvelle organisation s'est mise en place en 2021 avec la création du nouveau secteur enfance et loisirs.

le comité étant composé pour 2022 de quatre dames et un homme. Les dépenses 2021 se sont montées à Fr. 26'639.45.- et le solde a été versé au fond de réserve.

### Accueil des nouveaux retraités

En raison des restrictions, il a été décidé d'adresser un courrier municipal aux 567 retraité-es 2020 et 2021, accompagné d'un bon pour une entrée au TBB ou à L'Echandole.

### Railfair

Arrivée de sept nouvelles personnes et deux départs. Les marraines-parrains de gare comptent, au 31 décembre 2021, 17 bénévoles qui ont accompli 467 services de 3 heures (1401 heures).

### Bons Travys

Fr. 35'969.95.- (Fr. 28'445.- en 2020).

### Les Alizés

Subvention de Fr. 80'000.- au Semo-Nord.

### Conseil

Nombre d'appels téléphoniques/courriels reçus : plus de 200.

### Aides individuelles

Nombre de bénéficiaires au 31 décembre : 42 familles avec enfant(s) à charge pour un montant total (dont part communale 50%) de Fr. 96'562.-.

## Activités vacances

### Centre aéré

Le centre aéré a accueilli durant les vacances d'été 296 enfants de 4 à 10 ans. Grâce aux inscriptions à la journée, nous avons pu répondre à tout le monde. Les équipes étaient composées de 41 jeunes qui ont encadré les journées en tant que co-responsables, aide-moniteurs, aide-

monitrices ou moniteurs et monitrices. Le centre aéré 2021 a été marqué par les inondations qui ont nécessité le transfert, durant cinq semaines, du centre aéré au Collège des Rives et une réorganisation complète des activités.

### Colonies

La colonie d'été s'est déroulée à Jolie Brise aux Replans durant les deux premières semaines des vacances d'été, en accueillant 58 enfants âgés de 8 à 12 ans. Une équipe de 19 personnes a encadré ces deux semaines. La colonie d'automne

s'est déroulée à Bellevue à Mauborget durant les vacances d'automne, en accueillant 27 enfants âgés de 8 à 12 ans. Une équipe de 15 personnes a encadré ces deux semaines. Nous avons pu répondre à toutes les inscriptions.

## Soutien aux associations

### CRA

L'année 2021 a été à nouveau marquée par les mesures sanitaires. Les capacités d'accueil du CRA, qui est un accueil libre et gratuit pour des enfants de 6 à 12 ans, ont été limitées. Une importance à la communication auprès des enfants

et des parents a continué à se développer ainsi que des collaborations avec des acteurs locaux comme un atelier troc avec La Dérivée durant l'été. La commune a versé une subvention de Fr. 101'000.-.

### Parents rescousses

La Ville a versé une subvention de Fr. 8'000.- à la Croix-Rouge vaudoise pour leur service de Parents rescousses. L'année 2021 a été marquée par la pandémie et la prestation a été élargie pour répondre aux besoins spécifiques des pa-

rents liés au contexte de la situation pandémique (garde habituelle défaillante, parents en télétravail avec besoin de soutien pour la garde de leur enfant, enfant en quarantaine).

### Jardin ouvert

La Ville a versé une subvention de Fr. 5'000.- au Jardin ouvert, qui est un lieu d'accueil, de jeux, de rencontres, destinés aux enfants de 0 à 5 ans

avec une personne accompagnante. C'est de plus un lieu anonyme et gratuit, sans inscription où on y reste le temps que l'on veut.

### Ludothèque

La Municipalité a signé une convention avec la Ludothèque afin de clarifier les missions, les activités et le partenariat avec la commune. Malgré les restrictions dues au Covid-19, la ludothèque

a pu ouvrir pendant toute l'année 2021 et le nombre de location de jeux a atteint le même niveau qu'en 2019, soit avant la pandémie. La Ville a versé une subvention de Fr. 62'200.-.

### Pro Juventute 147

La Ville a versé une subvention de Fr. 500.- à Pro Juventute pour sa prestation Conseils + aide 147 en faveur des enfants et des jeunes. L'année

2021 a été marquée par une augmentation des contacts en raison de problèmes personnels amplifiés par la situation sanitaire.

## Point Rencontre Nord

La commune a versé une subvention de Fr. 6'300.- au Point Rencontre Nord, une prestation de la Fondation Jeunesse et Famille qui œuvre

au maintien du lien entre l'enfant et le parent détenteur du droit de visite dans le cadre de divorce ou d'une séparation source de conflits.

## APEY

La commune a versé une subvention de Fr. 6'000.- afin de soutenir et faire la promotion des activités pédibus à Yverdon-les-Bains. A l'heure

où ces lignes sont écrites, le rapport d'activité de l'APEY n'est pas encore disponible.

## Messages aux parents Pro Juventute

En collaboration avec Pro Juventute depuis 2011, il est proposé aux parents d'un premier enfant de souscrire gratuitement un abonnement pour recevoir durant une année des brochures élaborées par des spécialistes de l'enfance. Ces brochures

fournissent des renseignements utiles et pratiques aux nouveaux parents. En 2021, l'offre a été envoyée à 145 nouvelles familles dont 38 ont souscrit à l'abonnement.

## Devoirs accompagnés

Au vu de la situation sanitaire, le plan de protection s'est adapté pour le personnel et les élèves aux devoirs accompagnés. A l'exception de la formation de base pour le nouveau personnel, il n'a pas été possible d'organiser la formation

continue. 678 enfants ont bénéficié des devoirs accompagnés, réparti-es en 76 groupes et encadré-es par 81 accompagnantes et accompagnants aux devoirs. Cela fait une moyenne de neuf enfants par groupe.

## Ville amie des enfants

Le projet de labellisation Ville amie des enfants, avec l'UNICEF, a à nouveau souffert de la situation sanitaire empêchant les rencontres. Les

collaborations se sont développées avec la responsable UNICEF ainsi que par la participation à deux rencontres à Berne et Martigny.

# Secteur RéAjy

## Introduction

Le Réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs (RéAjy) est composé de 12 communes : Belmont, Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Ependes (uniquement pour l'accueil préscolaire), Method, Suchy (uni-

quement pour l'accueil préscolaire), Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Yverdon-les-Bains. Il compte également parmi ses membres sept entreprises.

## Faits marquants

La division du secteur enfance et famille a permis la création de deux secteurs séparés, le secteur en charge du réseau RéAjy et des restaurants scolaires, et le secteur enfance et loisirs en charge des devoirs accompagnés et des activi-

tés vacances. Ceci permet aux deux secteurs de mieux se concentrer sur les différentes prestations et d'absorber la croissance des activités en faveur des enfants.

## Réseau RéAjy

### Liste d'attente

A la fin de l'année 2021, la liste d'attente faisait état de 89 enfants inscrit-es : 59 pour le présco-

laire dont 27 demandes de socialisation ; 25 enfants pour les UAPE et 5 enfants pour les APEMS.

### Nombre d'enfants accueilli-es

En 2021, le réseau RéAjy a accueilli un total de 1'374 enfants en accueil collectif, réparti-es comme suit : 684 dans les garderies, 488 dans les UAPE (1-4P) et 202 dans les APEMS (5-8P).

La prestation UAPE vacances a, de plus, accueilli 59 enfants pour les vacances de Pâques et 76 enfants pour les vacances d'octobre.

### Accueil préscolaire

Les enfants jusqu'à l'âge d'entrée à l'école sont accueilli-es au sein des cinq garderies du réseau. L'accueil collectif préscolaire totalise 244 places réparties comme suit : 44 places à l'Arche de

Noé, 28 places au Lapin Bleu (dont 12 nouvelles ouvertes en janvier 2021), 44 places au P'tit Phare, 69 places aux Goélands et 59 places à Tom Pouce.

### Accueil parascolaire

L'année 2021 aura été marquée par l'ouverture de la nouvelle UAPE de Fontenay, offrant 48 places d'accueil parascolaire pour les enfants scolarisés de la 1P à la 4P et de la création de

6 places supplémentaires en APEMS pour les élèves de la 5P à la 8P. L'accueil collectif parascolaire a offert au total en 2021 :

- 216 places d'accueil en UAPE réparties comme suit : 36 places à l'Arche de Noé, 48 places aux Cygnes, 48 places à la Croquette, 12 places à l'Antenne des Bains, 24 places à Chamblon et 48 places à Fontenay ;
- 102 places d'accueil en APEMS réparties comme suit : 36 places aux 7 Tilleuls (Place d'Armes), 30 places aux 4 Saisons (Cheminet) et 36 places aux Isles.

### Accueil familial de jour

La gestion de la prestation d'accueil familial de jour a été confiée à l'ARAS Junova par le biais de son service d'accueil de jour. A l'heure où ces

lignes sont écrites, le rapport de gestion de l'accueil familial de jour n'est pas encore disponible.

### Restaurants scolaires

Offre des restaurants scolaires pour les enfants scolarisés de la 1P à la 11S

Restaurant scolaire	Places	Inscriptions au 30 juin	Inscriptions au 31 déc.	Repas servis
Les 4 Marronniers	50	53	47	4'386
La Thièle	50	52	54	5'077
Les Isles	2x134	216	235	14'971
Les Rives	2X200	221	216	15'996
<b>Total</b>	<b>768</b>	<b>542</b>	<b>552</b>	<b>40'433</b>

A cela, il faut ajouter les élèves accueilli-es en places pique-niques aux restaurants scolaires des Isles et des Rives : les enfants peuvent alors venir avec leur propre repas. Cette année 2021, le nombre d'inscriptions pour ces places a été de :

Rest. scolaire	Inscriptions au 30 juin	Inscriptions au 31 déc.
Les Isles	49	41
Les Rives	172	160
<b>Total</b>	<b>221</b>	<b>201</b>

## Clinique dentaire de la jeunesse

La CDJ a pu réaliser en 2021 toutes les missions collectives auprès l'ensemble des élèves de l'entente scolaire : les dépistages bucco-dentaires et la prophylaxie dentaire. En revanche,

un nombre important de rendez-vous individuels ont été annulés en dernière minute en raison de la pandémie de Covid-19.

### Dépistage bucco-dentaire 2020-2021

Pour la première année, l'ensemble des dépistages bucco-dentaires des 252 classes de l'entente scolaire (3'587 élèves) ont été réalisés dans les locaux de la CDJ, permettant des meilleures conditions pour les diagnostics que celles rencontrées dans les écoles. 3'446 enfants et adolescent-es ont été examiné-es (96,01%). 25 élèves (0,7%) ne désiraient pas bénéficier de cet examen offert et présentaient une attestation de leur médecin-dentiste certifiant un contrôle bucco-dentaire datant de moins de six mois. 141 élèves étaient absents de leur classe le jour du dépistage (3,93%). Une invitation à nous recontacter pour rattraper cet examen a été transmise aux parents des élèves absents.

Peu de parents répondent positivement à cette dernière ; seuls six élèves se sont rendu-es à la CDJ pour rattraper cet examen. Chez les 3'446 élèves examiné-es, 27,4% présentaient une ou plusieurs dents cariées. Ce pourcentage était de 24% en 2020. La moyenne de dentitions cariées de ces dix dernières années est de 29,8%.

L'identité des 14 enfants (0,41%) présentant une dentition négligée a été transmise aux infirmières scolaires afin que ces dernières accompagnent les parents dans leurs démarches de soins dentaires. En 2020, ce nombre était inhabituellement élevé (35 élèves) ce qui correspondait à 1,1%. Le pourcentage moyen de dentitions cariées des dix dernières années est de 0,62%.

### Prophylaxie bucco-dentaire

#### Prophylaxie collective

240 classes ont pu bénéficier d'une animation en prophylaxie dentaire (1-8P, y compris les classes d'accueil et les classes de l'enseignement spécialisé). Ceci représente environ 4'400 élèves. Une deuxième intervention a eu lieu dans 47 classes 1-2P. Les directives sanitaires en vigueur ne permettaient malheureusement ni la présence des parents lors des leçons de prophylaxie ni le brossage de dents en classe par les élèves.

laxiste. L'exposition comporte 12 images sur des différents thèmes de la santé bucco-dentaire. Elle a pris place dans les collèges de Léon-Michaud et des Rives pendant les mois de novembre et de décembre. Elle a été également diffusée simultanément sur les comptes Instagram et Facebook de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

En collaboration avec l'illustratrice Lucie Theurillat, une exposition temporaire pour les élèves du cycle secondaire a été créée par une prophylaxiste.

L'animation interactive sur le fil dentaire chez les 8P (Bus Elmex) a dû être annulée à la dernière minute à cause de la pandémie de Covid-19.

La CDJ a accueilli 15 enfants à l'occasion du passeport vacances au mois d'octobre.

## Prophylaxie individuelle

28 enfants ont bénéficié de suivis individuels en prophylaxie dentaire offerts (41 séances).

### Traitements dentaires

1'641 patient·es ont été suivi·es. Le nombre des consultations et des différentes prestations dentaires est resté stable par rapport à l'année dernière, mais inférieur à celui d'avant pandémie (2019). Les directives contre le Covid-19, et en particulier l'aération des salles de traitement pendant 15 minutes entre chaque patient·e, diminuent le nombre de patient·es quotidien. De plus, de nombreux rendez-vous individuels ont été annulés à la dernière minute pour cause de

quarantaine et/ou symptômes liés au Covid-19, ce qui a également eu un effet négatif sur le chiffre d'affaires de la CDJ.

22 enfants ont dû être transféré·es chez nos confrères de l'Hôpital de l'enfance de Lausanne pour des assainissements bucco-dentaires sous anesthésie générale. Un enfant a été soigné sous anesthésie générale au centre hospitalier eHnv d'Yverdon-les-Bains lors d'une intervention combinée.

## Secteur jeunesse

### Introduction

La situation sanitaire a monopolisé l'équipe sur l'adaptation des activités. La santé psychique des jeunes étant notre priorité, nous avons es-

sayé de maintenir coûte que coûte l'ouverture des activités et des accueils.

### Action citoyenne

#### Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY)

Durant l'année 2021, le CDJY s'est rapproché des autorités communales en invitant les représentant·es du Conseil communal et de la Municipalité à ses séances plénières et en rencontrant une délégation de la Municipalité. Le CDJY a également obtenu une place au Conseil d'établissement et a eu l'opportunité de collaborer avec différents services de la Ville. Une charte écologique a été mise en place prohibant notamment la consommation de viande dans le cadre des événements et/ou réunions du conseil. Concernant les projets, le ciné-club a réalisé plusieurs projections, le projet TOTHÈME a produit diffé-

rents artistes à la Dérivée ainsi qu'à l'Amalgame. Le projet Culmina est né et a organisé, comme premier événement, une exposition de photographies à la Bibliothèque publique. En outre, le CDJY a eu la chance d'accueillir plusieurs nouveaux et nouvelles membres malgré plusieurs plénières en ligne. Fr. 22'898,41.- ont été utilisés sur un budget annuel de Fr. 30'300. Le solde a été placé en fond de réserve. Le comité était pour la première fois mené par une coprésidence et était composé des deux coresponsables communication, d'une trésorière, d'un responsable cohésion et logistique et d'une secrétaire.

#### Accueil des jeunes citoyens

Cet accueil a eu lieu le 24 septembre. Au vu de la situation sanitaire, il a été décidé de tout faire en extérieur et sans concert, au vu de l'interdiction de danser. Sur les 290 jeunes invité·es, nous avons obtenu 24 réponses positives de jeunes. Au final, nous avons eu la présence de 14 jeunes

sur les 24 initialement inscrit·es, accompagnés par 11 personnes. Les jeunes ont pu rencontrer la présidente du Conseil communal, le syndic, les autres membres de la Municipalité et les représentant·es du CDJY.

## Easyvote

Easyvote est un projet proposé par la Fédération suisse des parlements des jeunes, qui permet de guider les jeunes dans la complexité des votations cantonales et fédérales. Depuis 2013, tous les jeunes résidant dans la commune sont abonné-es par la Ville d'Yverdon-les-Bains à la brochure et au site internet. Par cette action, la

Ville veut non seulement encourager les jeunes à voter, mais également à débattre des sujets politiques et d'actualité. Dans cette optique, les jeunes de nationalité étrangère qui n'ont pas le droit de vote sont également abonné-es à la brochure. En 2021, 7'900 brochures ont été envoyées pour chacun des quatre scrutins.

## Accueil libre

### Accueils libres hors vacances

En 2021, malgré la situation sanitaire, l'accueil libre du Check Point a pu ouvrir ses portes tout au long de l'année. 2'519 jeunes ont été accueilli-es sur l'année ce qui correspond à une moyenne de 25 jeunes par accueil. Nous notons une légère baisse par rapport à 2020, due en partie

à la réouverture des lieux de loisirs fréquentés par les jeunes. La proportion filles-garçons est de 25%-75 %. Le rapport pour la tranche d'âge des moins de 16 ans est de 57%, contre 43 % pour les plus de 16 ans.

### Accueils libres de vacances

L'équipe jeunesse a proposé des programmes d'activités en faveur des jeunes de 11 à 25 ans durant toutes les périodes de vacances scolaires, à l'exception de Noël. 762 jeunes ont pu bénéficier de cette prestation répartie sur 37

jours, ce qui représente une moyenne de 21 jeunes par accueil. La répartition filles-garçons était de 30%-70%. Les jeunes de moins de 16 ans sont les plus représentés (69% contre 31% pour les plus de 16 ans).

## Ateliers à destination de la jeunesse

### Atelier DJ mix

En 2021, l'atelier DJ mix a permis à une quinzaine de jeunes âgé-es d'entre 11 et 20 ans de s'essayer à la pratique du mixage. Ils ont eu l'opportunité de participer au Festival des activités

jeunesse à Lausanne, aux Numerik Games, à la fête du 1<sup>er</sup> août et au repas de fin d'année du personnel du service.

### Studio d'enregistrement

Le studio a permis à 170 jeunes d'enregistrer 250 titres de musique. Environ 60% des jeunes

avaient moins de 16 ans. Le studio a également pris part aux Passeports Jeunes Été et Automne.

### Sport1400

Malgré les changements des règles sanitaires en vigueur, la salle de gymnastique de la Marive a été ouverte 27 samedis soir en 2021. Cinq sessions ont dû être annulées à cause du Covid-19

ou pour des raisons éducatives. 1'094 jeunes ont pu bénéficier de cet atelier, ce qui représente une moyenne de 42 par accueil. La proportion filles-garçons était de 74%-26%.

## Éducation et prévention

### Education de rue et déambulation

Les travailleurs sociaux et travailleuses sociales (TSP) ont réalisé 175 déambulations en 2021 (environ 15 par mois). Une trentaine de lieux où se rencontrent les jeunes ont ainsi pu être visités régulièrement.

### Accompagnements socio-éducatifs

En 2021, les TSP ont accompagné 23 jeunes. On dénombre notamment 13 demandes de soutien pour de l'orientation professionnelle ou de la réinsertion et les autres cas concernent essen-

tiellement des demandes d'aide pour des sujets ayant trait à la consommation, au comportement, à des questions familiales ou au logement.

### Prévention

En plus des actions de prévention réalisées au quotidien auprès des jeunes présent-es sur nos activités ou rencontré-es sur l'espace public, la collaboration avec les Health's Angels (Unisanté) s'est poursuivie en 2021. Le secteur jeunesse a également invité le dispositif DEPART du CHUV (spécialisé dans les addictions) à dialoguer avec

les jeunes fréquentant les ouvertures du centre d'accueil et une formation autour de la santé sexuelle a été organisée pour l'équipe éducative. Le JECOS est également impliqué avec le Service de la sécurité publique pour la mise sur pied des médiations nocturnes.

### Prestations personnelles au travail

Sur les 17 dossiers traités en 2021, 9 jeunes ont finalement réalisé avec succès une prestation personnelle au travail (PPT). Toutes les PPT ont été exécutées au sein du JECOS en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19. Il s'agissait

par exemple de construire des bacs à légumes, de participer à la préparation des accueils libres et de la cérémonie des jeunes citoyens. Quatre jeunes étaient déjà connus du secteur jeunesse et un nouveau suivi individuel a pu débuter.

### CRPS

Le Conseil régional de prévention et de sécurité (CRPS) fait partie des diverses actions conduites par le Canton de Vaud en matière de prévention auprès de la jeunesse et de leurs parents sur les thématiques du civisme, de la santé, de

la consommation de substances ou de l'usage des médias numériques. Le secteur jeunesse a participé très activement aux séances de ce conseil, ainsi qu'à l'organisation des assises de la prévention pour le Nord vaudois à Chavornay.

### Passeport Jeunes Eté

Il s'agit de la deuxième édition du Passeport Jeunes Eté, valable durant les sept semaines des vacances d'été et accessible aux 11-17 ans. Ce passeport donne accès à diverses activités sportives et culturelles ainsi qu'aux transports publics dans la région, à un prix sans concurrence. 150 passeports ont été vendus et chaque

carnet donnait accès à 33 activités auprès de 23 partenaires différents. 59% des participant-es vivaient à Yverdon-les-Bains, 40% venaient des communes partenaires et 1% d'autres communes. La mixité est correcte, avec 34% de filles et 66% de garçons et la moyenne d'âge se situe à 13.25 ans.

## Passeport Jeunes Automne

Ce passeport, destiné aux 11–17 ans et valable durant les 2 semaines des vacances d'octobre, donne accès à diverses activités sportives et culturelles ainsi qu'aux transports publics dans la région, à un prix sans concurrence. Cette année, 108 passeports ont été vendus et chaque carnet donnait accès à 15 activités auprès de 12

partenaires différents. 55% des participant-es habitaient Yverdon-les-Bains, 44% venaient des communes partenaires et 1% d'autres communes. La mixité est assez bonne, avec 42% de filles et 58% de garçons et la moyenne d'âge se situe à 12.8 ans.

## Passeport vacances

Au vu de la situation sanitaire, seuls 200 passeports vacances ont été mis en vente au lieu de 400 habituellement. Un total de 81 activités réparties sur 11 jours ont pu être proposées. Une activité exceptionnelle «vol captif en montgolfière» a eu lieu le samedi entre les deux semaines de vacances, afin de marquer le coup de la 40<sup>e</sup> édition. Les autres activités compor-

taient des sorties sur des journées entières, des ateliers bricolage, des sorties découvertes ou sportives, ainsi que des visites de musées. 170 enfants entre 7 et 12 ans et 29 entre 13 et 15 ans ont pu profiter de cette prestation. Au niveau de la répartition de genre, on constate un bon équilibre (97 filles et 102 garçons).

## Soutien aux associations et aux projets en faveur de la jeunesse

Seul le soutien aux Numerik games a pu être maintenu. Les autres subventions n'ont finalement pas été distribuées au vu du fait que les

événements (Fête de la danse, Fête de la musique et Baleinev) n'ont pas pu avoir lieu à cause de la situation sanitaire.

# Intégration

## Introduction

Le Mini-Pic 2 s'est terminé le 31 décembre 2021. Pour rappel, ce programme d'intégration est géré par la commune après validation du Bureau cantonal de l'intégration. Il est financé par la Confé-

dération et s'est déroulé sur la période 2018-2021. Une nouvelle convention a été signée fin 2021 pour poursuivre ce programme sur 2022 et 2023 avec quelques adaptations mineures.

## Primo Information

### Accueil annuel des nouveaux habitants

La cérémonie annuelle n'a pas pu être organisée. Deux séances ont été organisées avec le Contrôle des habitants et le Secrétariat général afin d'élaborer une lettre d'accueil pour l'ensemble des nouveaux et nouvelles habitant-es

et celles et ceux arrivant de l'étranger reçoivent aussi le dépliant de la permanence sociale migr'info. 140 demandes ont été adressées au secteur intégration par téléphone, email ou en présentiel, dont 31 primo arrivant-es.

### Permanence sociale migr'info

Pour sa 7<sup>e</sup> année, les agent-es d'intégration ont accueilli 167 personnes (63 hommes et 69 femmes) durant les 40 permanences du samedi matin de 9h à 12h. 132 cas ont été traités. Les

sujets les plus abordés concernent les domaines suivants : vivre en suisse, logement, cours de français, finances, école et famille, l'intégration sociale et l'emploi. La majorité des personnes

accueillies sont détentrices d'un permis B ou C ou d'un passeport suisse : 64 permis B, 17 permis C, 16 passeports suisses, 6 permis N, 6 permis F, 4 permis L. 25 personnes sont des primo arrivantes (moins d'un an en Suisse). L'Erythrée et le Portugal sont les nationalités les plus représentées parmi les utilisateurs et utilisatrices.

Les 8 agent-es d'intégration sont engagé-es en tant que personnel auxiliaire. Toutes et tous suivent une formation continue afin d'être bien informé-es et d'assurer un accueil de qualité. Ils et elles participent également à une séance d'intervention avec le responsable de la permanence et la Déléguée à l'intégration.

## Conseil

### Publications

969 affiches et flyers ont été distribués aux partenaires et commerces locaux pour la Semaine d'actions contre le racisme, les cours de français à la plage, le rallye de l'intégration, migr'info, Dia-

logue emploi, les tables-rondes Femmes-Tische ou encore les dispositifs d'accueil préscolaire. 2'600 courriels ont été envoyés avec les affiches en pièce jointe.

### Information aux structures ordinaires

Des informations de la Confédération, du Canton, de la Commune et de toutes les associations qui œuvrent dans le domaine de la migra-

tion sont régulièrement transmises par courriel (environ 1 fois par mois) à la liste des contacts du secteur (350).

### Conseil aux projets

3 projets ont été subventionnés par la Ville :

- Arts sans frontières (subvention de Fr. 5'000.-) : projet d'ateliers participatifs avec des associations de quartiers et culturelles permettant de favoriser la rencontre intergénérationnelle et multiculturelle. Quatre espaces de rencontres ont été créés pour 98 participant-es.
- Le Bien-être par l'apprentissage (subvention de Fr. 5'400.-) : projet visant à renforcer les compétences des femmes à travers la couture tout en leur permettant de sortir de l'isolement, de pratiquer la langue française et de diminuer le gaspillage. 20 femmes ont participé une fois par semaine aux 38 ateliers.
- Raconte-moi le racisme (subvention de Fr. 4'500.-) : projet sous forme d'une animation à destination des élèves afin de pouvoir reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel au sein de la communauté scolaire. Ces ateliers de sensibilisation et de création sont organisés auprès de 15 classes d'écoles primaires, en collaboration avec la médiatrice culturelle des établissements scolaires.

## Enfance

### Halte-garderie à l'Espace Traits d'Union

24 enfants ont été accueillis pendant que leurs parents suivaient un cours de français ou d'alphabetisation. 129 accueils de 2h30 ont été proposés. Des activités telles que des bricolages, des rondes ou encore des jeux permettent la so-

cialisation des enfants et les initient au français. Depuis le début de la pandémie, la régularité des présences des enfants a nettement changé et a chuté de deux tiers depuis l'obligation du certificat sanitaire pour les parents.

### Halte-garderie: cours de français à la plage

Une halte-garderie est ouverte pendant les cours pour offrir un lieu de socialisation aux enfants des apprenant-es, encourager leur développement langagier et favoriser les échanges interculturels. Ainsi, la participation et la concentration des pa-

rents pendant les cours est favorisée. 76 élèves allophones dans les cours A1 et A2 pour 38 enfants accueillis à la halte-garderie. 15 cours sur 20 de 2 heures ont été donnés en salle dans les locaux de Verso à cause des inondations.

### Soutien financier Verso et jardin de Valou

La halte-garderie de Verso a fermé le 1<sup>er</sup> avril. Pour répondre aux besoins de socialisation des enfants dont les deux parents n'ont pas une activité lucrative, une place à plein temps est mise à disposition des parents en liste d'attente du réseau d'accueil de jour. C'est une place de transition avec une durée limitée à trois mois. Les

critères sont : la socialisation avant l'entrée à l'école, les parents sont en recherche de formation ou d'emploi, un épuisement ou des besoins personnels liés à la santé. Cinq enfants ont bénéficié de cette place une journée par semaine pendant trois mois.

### Soutien aux projets pour les familles ayant des enfants à l'école

De la maison à l'école est un accueil pour les futurs 1P, en collaboration avec l'Etablissement primaire Edmond-Gilliard. 91 enfants, dont 46 allophones ont participé pendant sept semaines dans 11 groupes, deux périodes de 45 minutes par semaine. L'objectif fixé n'a pas été atteint,

car seuls 55% des enfants qui commencent l'école dans l'établissement ont bénéficié de ce programme, alors que l'objectif était de 75%. Sept accompagnantes de la petite enfance au bénéfice d'un contrat communal de personnel auxiliaire ont secondé huit enseignantes.

### Parents référents

Le but de ce projet est d'améliorer la communication entre l'école et les familles allophones et de favoriser l'intégration des élèves d'origine étrangère dans les classes. Les 11 parents référents ont reçu 38 demandes des parents d'élèves

afin de les soutenir dans la compréhension du système scolaire vaudois. Huit enseignantes ont fait appel aux parents référents pour accompagner les nouveaux parents lors de la 1<sup>e</sup> séance de classe des 1P et 2P.

## Employabilité

### Dialogue emploi

Le dispositif Dialogue emploi offre un accompagnement aux personnes qui ont besoin de rédiger un curriculum vitae ou une lettre de motivation et

qui n'ont pas de mesure d'accompagnement de l'Office régional de placement. Les agent-es d'intégration accueillent les personnes à migr'info,

les aident à chercher les documents nécessaires pour leur dossier et les accompagnent à l'Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle.

36 personnes ont demandé des renseignements sur l'emploi. Une fiche de renseignement a été remplie pour 11 personnes, huit femmes et trois hommes, de sept nationalités différentes.

## Impôts à la source

419 courriers ont été envoyés aux personnes détentrices d'un permis B et ayant élu domicile sur le territoire de la commune en 2021. L'objectif de cette démarche était de les informer de la possibilité de remplir une déclaration d'impôts

Parmi ces 11 personnes, six étaient au bénéfice d'un permis de séjour B, deux d'un permis C, deux d'un permis F et deux d'un passeport suisse. Cinq personnes nous ont informés spontanément qu'ils ont trouvé du travail et une personne une place de stage.

simplifiée, en cas de changement de leur situation familiale ou professionnelle et ainsi récupérer la différence des impôts versés à l'Etat par leur employeur.

## Vivre ensemble

### Commission Consultative Suisses-Immigrés

La Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI) compte 48 membres représentant 19 communautés étrangères, deux autres conseils consultatifs de la Ville, quatre associations partenaires engagées dans le domaine de la précarité et de l'asile, ainsi que cinq partis politiques et deux autres services communaux. En 2021,

la CCSI s'est réunie à huit reprises et a traité des problématiques suivantes : la jeunesse et la migration, les coûts et les bénéfices de l'investissement social, la nouvelle procédure de naturalisation et les élections communales. Le rapport bisannuel a été rédigé et imprimé à 1'000 exemplaires.

## Participation des immigré·es aux événements communaux

Des représentant·es des communautés étrangères ont notamment participé aux événements suivants :

- semaine d'actions contre le racisme : animations dans les écoles secondaires sur le racisme, choix du visuel pour la campagne d'affichage, distribution de masques, affichage ;
- élections communales : dépouillement, affichage «Je vote, je décide !», tables-rondes ;
- grillades nappes ouvertes ; rallye de l'intégration ; stand aux 25 ans des Jardins du Cœur ;
- forum de l'intégration ;
- soupes d'ici et d'ailleurs.

## Programme de formation des agent·es d'intégration

14 agent·es d'intégration ont participé aux 11 formations organisées sur les thématiques suivantes : civisme en pratique, tables rondes en ligne, prévention du racisme, budget équilibré, rester en forme après 55 ans, les prestations de l'unité commune CSR-ORP, être et rester en bonne santé, les outils migr'info, gestion de pro-

jets, les démarches administratives du Contrôle des habitants ainsi que les permis de séjour et la loi sur les étrangers et l'intégration. Une séance de bilan Femmes-Tische et une sortie au vert ont permis aux agent·es d'intégration d'échanger sur leurs expériences et d'établir le programme de formations 2022.

## Programme Femmes-Tische

55 tables rondes ont accueilli un total de 262 participant-es, dont 208 femmes et 54 hommes. Lors de ces rencontres, les personnes présentes ont discuté des thématiques suivantes : prévention du racisme, civisme en pratique (élections communales 2021), budget équilibré, assu-

rance-maladie, rester en forme après 55 ans, mon enfant et l'école, alimentation équilibrée et petit budget, assurances sociales et impôts, illettrisme, être et rester en bonne santé, gérer les médias dans la famille, logement et logement subventionné.

## Ecoles de langues et cultures d'origine

Les écoles de chinois, croate, espagnol, italien, portugais, serbe, tamoul, tigrinya ont enseigné leur langue d'origine à environ 350 élèves. Des

salles de classe sont mises à disposition une fois par semaine.

## Apprentissage du français et compétences de base

### Cours de français à la plage

Pendant le mois de juillet, 20 cours (niveau A1 et A2) de deux périodes de français sont enseignés gratuitement à 76 personnes allophones. Ces cours visent à promouvoir l'amélioration communicationnelle des personnes et à développer leur réseau social. Ils sont donnés par deux enseignantes spécialisées, secondées par

des agent-es d'intégration formés sur les questions de migration. La partie pédagogique a été confiée à l'association Verso. 15 cours ont dû être déplacés dans les locaux de l'école Verso à cause des inondations. Le Canton subventionne ce projet à hauteur de Fr. 9'100.-.

## Espace Traits d'Union

L'obligation du certificat COVID pour les élèves a réduit fortement la participation des personnes

inscrites aux cours organisés par Caritas, Lire et écrire et les Tisserands du monde.

## Subvention à Caritas

Caritas a reçu une subvention de Fr. 40'000.- de la part de la commune. Cela a permis de mettre en œuvre 34 cours de Français langue d'intégra-

tion (FLI) pour des niveaux A1, A2 et B1. 197 apprenant-es ont pu en bénéficier.

## Subvention à Lire et écrire

Cette association a reçu une subvention de Fr. 37'000.- de la part de la Ville. Cela a permis d'organiser six cours de base, deux cours alphabétisation, un cours post-alphabétisation, un cours de deux modules «Lire, écrire, se construire» pour les jeunes de 16 à 25 ans, un cours d'ac-

compagnement à la préparation de l'examen théorique du permis de conduire, un cours de français écrit pour entrer en formation d'auxiliaire de santé Croix-Rouge. 166 apprenant-es au total ont pu en bénéficier.

## Subvention aux Tisserands du monde

Cette association a reçu une subvention de Fr. 2'000.- de la part de la commune. Cela a permis d'organiser deux cours débutants-alpha-A1

ainsi que les deux cours de niveaux A2-B1. 17 personnes ont pu en bénéficier.

## Lutte contre les discriminations

### Participation aux plateformes cantonales et nationales

La Déléguée a animé une séance laboratoire du Service de lutte contre le racisme (SLR) dans le Canton de Vaud.

### Semaine d'actions contre le racisme

Cette action est financée à hauteur de Fr. 10'000.- par le BCI et de Fr. 4'000.- par le Service de lutte contre le racisme (SLR). Pour inciter les institutions à l'ouverture transculturelle, les actions suivantes ont été menées :

- 36 élèves du Centre professionnel Nord vaudois (CPNV) de dernière année des classes de design ont participé à un concours de création d'un visuel sur le thème de la campagne ;
- 16 agent-es d'intégration ont participé à un atelier sur les approches transculturelles dans le travail social ;
- un projet pilote sur l'ouverture des institutions à la diversité est mis sur pied au JECOS ; basée sur la méthodologie du Service de lutte contre le racisme (SLR), cette action visait à sensibiliser le personnel aux compétences transculturelles afin d'améliorer la qualité des prestations ;
- six ateliers sous forme de théâtre-forum proposés à 116 élèves des écoles secondaires ;
- un courriel a été envoyé aux employé-es communaux·ales et aux acteurs et actrices de l'intégration pour leur demander d'utiliser la vignette cantonale Parlons du racisme dans leurs signatures email pendant tout le mois de mars.

### Aide au développement

Fr. 60'400.- ont permis de subventionner les trois projets suivants : prévention de la violence et des comportements à risque au travers de l'art, de la culture et du sport ; recherche et action sur les bonnes pratiques agro-écologiques ; prévention de la violence basée sur le genre en

milieu scolaire, familial et communautaire, au travers de la promotion des relations égalitaires entre hommes et femmes. Ces projets sont menés respectivement au Nicaragua, au Togo et au Mexique.





Sécurité  
publique

2021  
Rapport de gestion

—  
**Dicastère** | Sécurité publique

# Service de la sécurité publique

**Mme Valérie Jaggi Wepf**

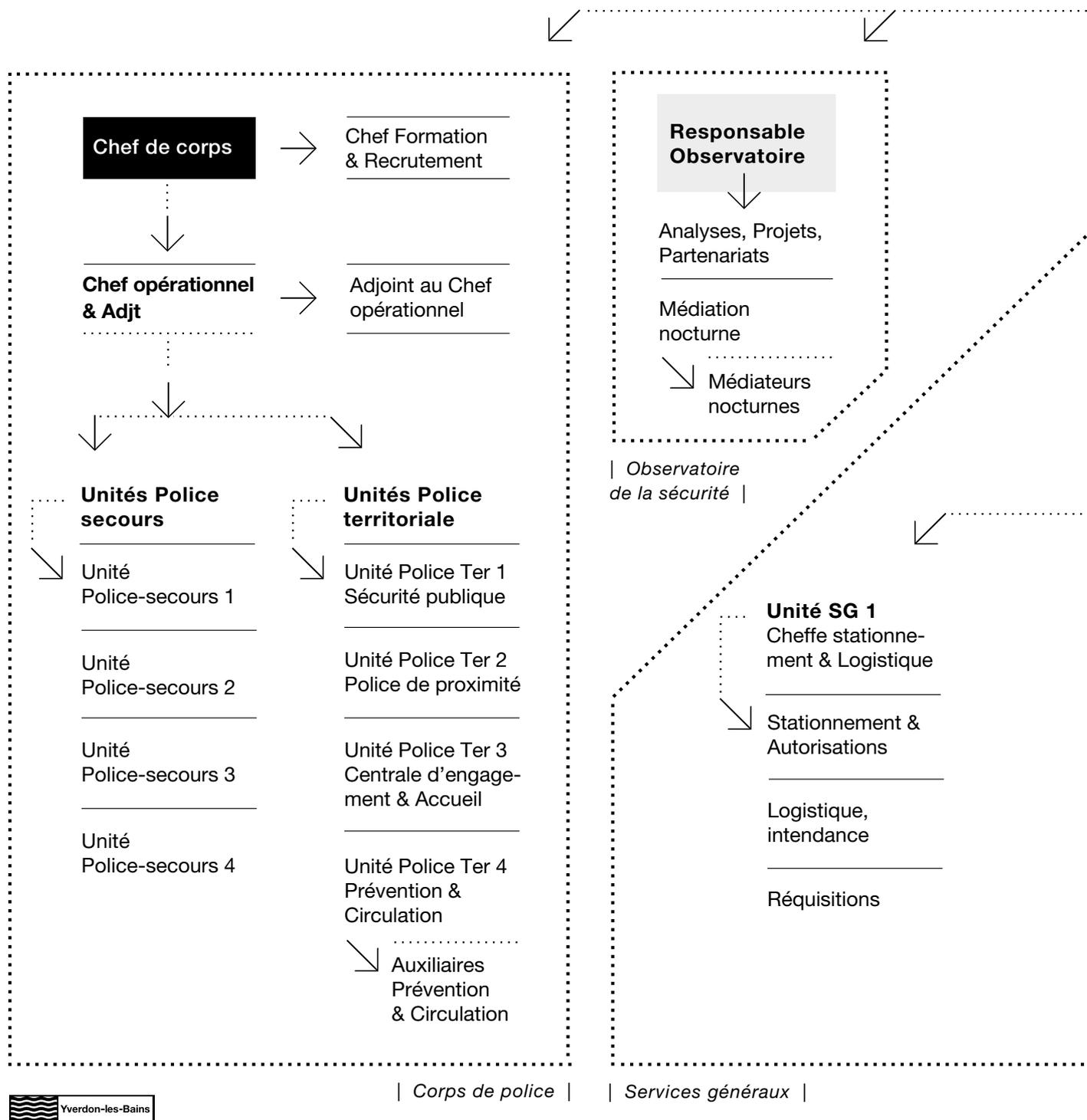
Municipale jusqu'au 30 juin 2021

**M. Christian Weiler**

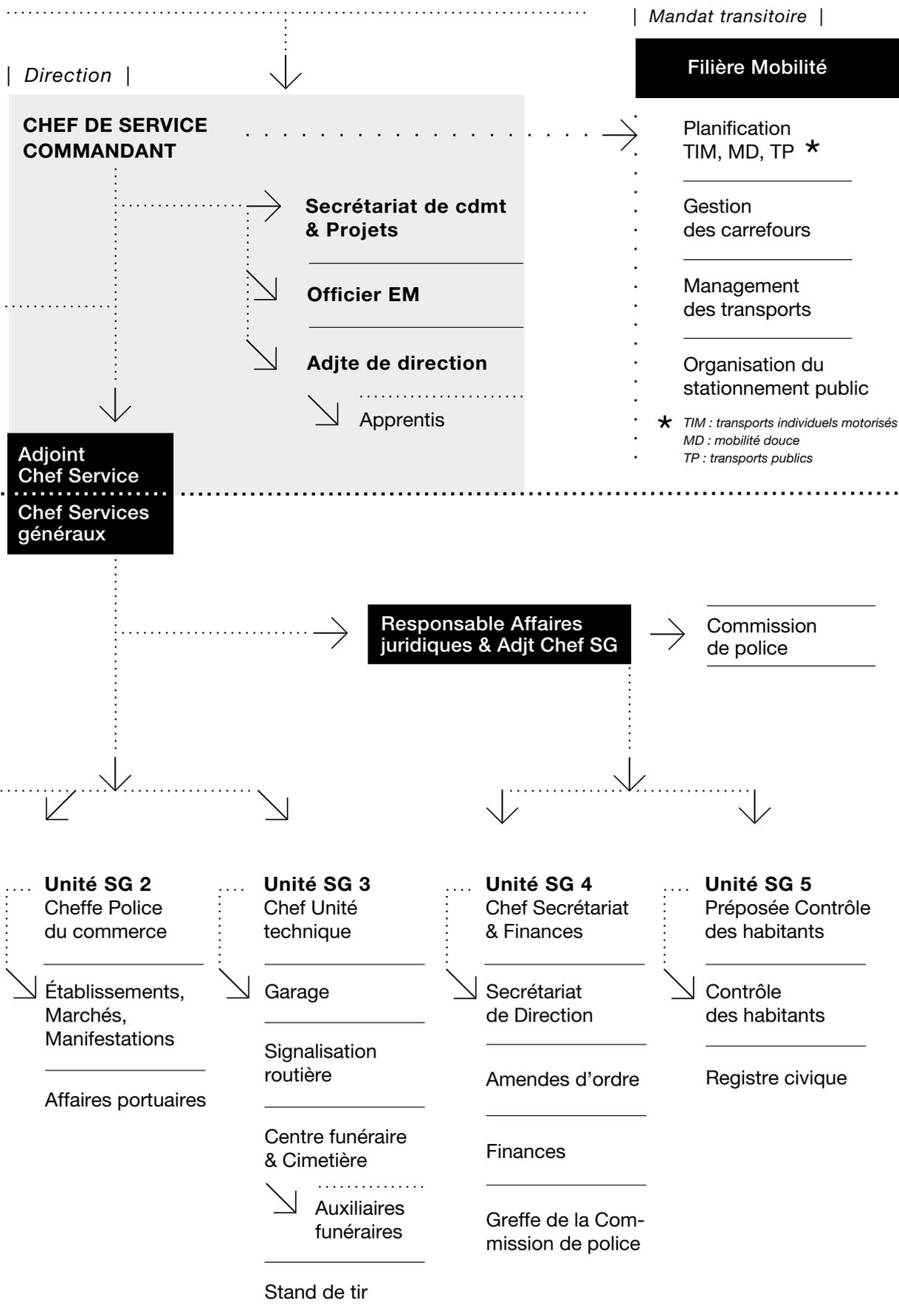
Municipal à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021

**Lieutenant-colonel Pascal Pittet**

Chef de service – Commandant



# MUNICIPAL • E | MUNICIPAL SUPPLÉANT



# Sécurité publique

## Etat des effectifs au 31 décembre 2021

Personnel du Service de la sécurité publique : 128.5 ETP, soit 136 personnes

Personnel uniformé : 78 ETP, y compris aspirants (ETP vacants 7.8)

Personnel auxiliaire : 42 personnes dont 18 médiateurs nocturnes et 12 auxiliaires de prévention circulation

## Départs | arrivées

- |   |   |
|---|---|
| → Personnel uniformé<br>Nombre de départs : 11<br>Nombre d'arrivées : 10 dont 3 aspirant-e-s    | → Personnel civil<br>Nombre de départs : 6<br>Nombre d'arrivées : 5 |
| → Personnel détaché<br>à l'Académie de police<br>1 policier<br>1 assistant de sécurité publique |   |

## MISSIONS DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le Service de la Sécurité publique vise la défense de l'intérêt général par un équilibre d'actions proactives et réactives dans des domaines spécifiques, par la délivrance de prestations de police et de prestations administratives, dans une dynamique d'égalité de traitement et de proportionnalité.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- interventions policières 24 heures sur 24 ;
- mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes ;
- arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit ;
- opérations de recherches ;
- activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique) ;
- prévention et éducation routière ;
- prévention criminalité ;
- conseils en matière de sécurité ;
- contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar) ;
- contrôle du stationnement ;
- enregistrement de plaintes pénales ;
- police des mœurs ;
- police du commerce (établissements publics – manifestations – foires et marchés, etc.) ;
- exécution des notifications ;
- enquêtes administratives (magistrats – Service de la population – recherches d'adresses) ;
- exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions) ;
- notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites ;
- circulation routière ;
- signalisation routière et lumineuse ;
- chantiers sur les voies publiques (déviations, etc.) ;
- contrôle de l'activité des taxis ;
- gestion des objets trouvés ;
- commission de police ;
- Contrôle des habitants ;
- Registre civique ;
- gestion du Centre funéraire et du cimetière ;
- gestion du stand de tir ;
- gestion des affaires portuaires ;
- contrôle des champignons ;
- vision centralisée des enjeux sécuritaires ;
- collecte et analyse scientifique d'informations en provenance du terrain ;
- expertise sur des sujets de sécurité publique.

## Objectifs généraux du service

Les objectifs 2021 du Service de la sécurité publique ont été déclinés comme suit :

- 1 | Développer une culture d'entreprise orientée sur l'intelligence collective et la transversalité, dans une vision de proactivité.
- 2 | Adapter notre fonctionnement en temps de crise, en tenant compte des attentes des collaborateur-trices et en préservant le lien social nécessaire à notre cohésion.
- 3 | Poursuivre la sécurisation des infrastructures urbaines.
- 4 | Procéder à la digitalisation de certaines prestations dans une vision d'accessibilité et de visibilité accrue pour la population.

Ces objectifs servent de base aux chefs de division pour une déclinaison opérationnelle dans leurs entités respectives. Ils se traduisent en-

suite en objectifs auprès des cadres et collaborateur-trices de chaque unité.

## POINTS FORTS 2021

### poursuivre nos missions en temps de crise sanitaire

Le Service de la sécurité publique tient un rôle central dans la gestion pérenne de la crise sanitaire Covid-19 depuis le début de l'année 2020. L'année 2021 s'est donc inscrite dans cette continuité avec également les crues majeures de l'été.

La gestion et le contrôle des mesures mises en place dans le cadre de la pandémie ont constitué des axes majeurs d'action durant l'année 2021. La police, mais également toutes ses entités administratives et techniques, ont dû s'adapter à un fonctionnement empreint d'incertitude sanitaire, notamment en déployant des mesures sur le domaine public et en poursuivant des contrôles – majoritairement préventifs – dans les espaces d'accès public intérieurs et extérieurs. En outre, le service a tenu un rôle central au sein de la «Plateforme COVID», task-force propre à l'administration en lien avec l'application des normes sanitaires successives, que ce soit au sein des services ou en lien avec la population.

Dans un autre registre, l'année 2021 a permis la poursuite du diagnostic sécuritaire dans les quartiers par l'Observatoire de la sécurité, qui thématise de manière participative le senti-

ment d'insécurité, tel qu'il est perçu par le-la citoyen-ne, notamment au travers de marches exploratoires.

Ensuite, la thématique sensible des nuisances routières a occupé le Service de la sécurité publique sous différents angles, à la fois préventifs et répressifs, contribuant à apaiser les nuisances sonores subies par notre population, en période nocturne notamment.

Concernant les victimes de violences, des projets d'amélioration de leur prise en charge au poste de police sont en développement.

L'impact de la crise sanitaire qui n'a pas épargné la police s'est révélé une contrainte importante en terme de carence en personnel, particulièrement forte sur plusieurs mois.

Relevons pour conclure que la crise sanitaire a été exigeante pour les cadres et collaborateur-trices du service, en termes de réactivité et de flexibilité, mais également en matière de gestion managériale sous l'angle de la préservation de la cohésion d'équipe, indispensable à un fonctionnement optimal de nos prestations de service public.

## Division opérationnelle - Activité policière régionale

Les principales interventions ou sollicitations proviennent principalement des communes d'Yverdon-les-Bains et d'Orbe. Cependant, des demandes des autorités augmentent pour les

communes partenaires de la PNV, souvent en lien avec des présences de personnes indésirables ou des incivilités ayant trait à la circulation routière.

La PNV a continué à mener des opérations communes avec la Gendarmerie dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants. A plusieurs reprises, des autres entités telles la Police ferroviaire, la Police de sûreté ont également participé à des opérations d'envergure importante.

La situation sanitaire a, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, impacté le travail quotidien de la police en général. En effet, la PNV a été maintenue dans le plan ORCA nécessitant ainsi des modifications opérationnelles telles que des renforts, des contrôles dans le cadre de l'EMCC.

A l'instar des années précédentes, nous avons eu une forte augmentation d'interventions pour des nuisances sonores en été, en cause les allègements des mesures liées au Covid-19. De la

prévention a été mise en place en collaboration avec le Service de la sécurité publique.

Deux grandes manifestations, soit le 1<sup>er</sup> août et Halloween, ont nécessité le déploiement d'effectifs policiers importants, dont la mise en place d'un dispositif cantonal pour 2021. Cette montée en puissance des affrontements lors de ces moments, qui se veulent normalement festifs, peuvent partiellement s'expliquer au travers des restrictions liées à la pandémie. Si le 1<sup>er</sup> août est en effet source d'incivilités depuis des années à Yverdon-les-Bains, la soirée d'Halloween n'a jamais posé de problèmes particuliers, à l'exception de 2020. Par ailleurs, il est à préciser que le 31 décembre s'est révélé une soirée particulièrement calme sur l'ensemble du territoire.

### **Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats**

L'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats est un outil participatif au service de la sécurité publique sur le territoire d'engagement

de la PNV, grâce à son apport en terme sécuritaire. Il est appelé à remplir quatre missions :

- 1 | anticipation pour consolider la sécurité ;
- 2 | projection pluridisciplinaire pour élargir les modes d'action du Service de la sécurité publique ;
- 3 | rapprochement de partenaires pour un meilleur climat sécuritaire ;
- 4 | décloisonnement institutionnel pour une optimisation fonctionnelle.

Durant cette année 2021, l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats a poursuivi ses démarches participatives auprès de la population, lui permettant de s'exprimer sur sa sécurité et le bien-vivre ensemble. Ainsi, une part des citoyen·nes yverdonnois·es a été invitée à prendre part à la démarche de diagnostic sécuritaire dans les quartiers (sondage sur le sentiment de sécurité, marches exploratoires et étude-pilote ADRIEN). La population chamblonnoise a quant à elle été conviée à une rencontre-pilote visant à échanger avec des représentants des autorités et de la PNV sur les problématiques rencontrées sur le territoire communal.

Ces démarches permettent à la PNV d'identifier les problématiques rencontrées par la population et de déterminer, avec l'aide de ses partenaires, les mesures correctrices utiles.

La rédaction d'une directive interne offrant un cadre de référence et de travail plus clair, une revalorisation salariale de l'activité, ainsi qu'une extension du périmètre de travail ont permis de renforcer l'activité des médiatrices et médiateurs nocturnes. Ce dispositif, en place à Yverdon-les-Bains depuis 2016, apporte visibilité et bienveillance les nuits de fins de semaine en centre-ville, pouvant influencer positivement le sentiment de sécurité de la population et des noctambules.

Finalement, l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats a continué à apporter son soutien à l'interne du Service de la sécurité publique pour le développement des tableaux de pilotage, ainsi que pour les demandes ponctuelles de statistiques et d'analyses.

## Services généraux

L'activité des Services généraux est principalement fondée sur des prestations externes dans des domaines d'activité très variés, mais égale-

ment sur des prestations transversales internes au service de la Sécurité publique pour assurer son fonctionnement :

### Prestations externes

- Police du commerce.
- Office du stationnement.
- Enquêtes administratives et réquisitions.
- Contrôle des habitants.
- Assistants de sécurité publique.
- Signalisation routière.
- Centre funéraire et cimetières.
- Stand de tir de Floreyres.
- Affaires portuaires.
- Commission de police (poursuite des infractions de compétence communale).

### Prestations internes

- Secrétariat et finances.
- Logistique et intendance.
- Entretien des véhicules du service.
- Suivi des contraventions.
- Affaires juridiques.

Les Services généraux sont une composante importante de l'activité de proximité du Service de la sécurité publique d'Yverdon-les-Bains, mais aussi des communes partenaires de la PNV. Apportant de régulières analyses de toute nature, cette division assure le respect des directives communales et cantonales de sa compétence en matière de police administrative.

Elle gère en particulier l'intégralité des aspects liés à la gestion du stationnement public, sous les angles administratifs (délivrance d'autorisations) et opérationnels (contrôle du stationnement). Elle assure une fonction de police du commerce, proactive en matière d'activités économiques soumises à autorisation, et omniprésente dans le processus d'accompagnement et de supervision des manifestations. La gestion des activités temporaires se déroulant sur domaine public

est de sa compétence, au même titre que les concessions portuaires et funéraires.

La gestion des contraventions (stationnement, circulation, radars) constitue par ailleurs un gros volume de travail de suivi, également en lien avec la Commission de police, qui a notamment pour mission la poursuite des infractions de compétence communale.

Les assistants de sécurité publique (ASP) ont vu en 2021 une importante évolution de leur profession, par leur intégration dans un concept d'assistant-es de proximité, qui vise à intégrer dans leur quotidien une philosophie de travail qui les rapproche des citoyen·nes, dans les quartiers, notamment en matière de problématiques rencontrées sur les espaces publics et de surveillance des phénomènes propres à la voie publique en général.

Le Contrôle des habitants a opéré une mutation digitale très importante en 2021, à deux niveaux :

- 1 | en premier lieu, la philosophie d'accueil a fait l'objet d'une analyse des besoins exprimés par la population en termes de temps d'attente au guichet et de disponibilité pour le traitement des dossiers. Ce faisant, le contexte pandémique nous y incitant, un système de prise de rendez-vous a été mis en place au travers d'un calendrier en ligne, facilitant l'adéquation entre les ressources de l'administration et les disponibilités des usager·ères. Pour les personnes moins familières des outils digitaux, la prise de rendez-vous se fait par téléphone. Ce changement de pratique nous permet d'afficher un niveau de satisfaction élevé, tant de la part des usager·ères que du personnel, lequel dispose désormais de davantage de temps à consacrer durant les tranches de rendez-vous, sans avoir une file d'attente à gérer au sein des locaux ;

- 2 | en second lieu, cette entité a entamé sa révolution numérique, par la digitalisation des dossiers sur l'ensemble de l'année 2021, grâce à l'appui d'auxiliaires en réinsertion professionnelle. Cette dématérialisation permet une plus grande efficacité au sein de cette unité, facilite l'accès aux dossiers et permet une plus grande flexibilité du personnel, notamment au travers du télétravail.

L'Unité technique, comme son nom l'indique, regroupe toutes les entités du service qui ont une vocation technique, ce qui permet des complémentarités efficaces en termes de personnel et de matériel (gestion du matériel roulant,

de la signalisation routière, du centre funéraire, du stand de tir). L'activité de l'Unité technique permet le renforcement des synergies par des prestations spécifiques, internes et externes.

### Mobilité

Dans le cadre de l'affectation des dicastères 2021-2026, la Municipalité a pris la décision de rattacher la Filière mobilité au dicastère Mobilité, Travaux et Environnement (MTE). Ce faisant, cette filière se dissocie du Service de la sécurité

publique tout en demeurant un partenaire privilégié œuvrant de concert sur de multiples projets transversaux, tels que le stationnement, les transports publics, la gestion du trafic, etc.

## Chiffres clés | Statistiques

### Données opérationnelles

Les chiffres sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions effectuées par la PNV et démontrent la tendance entre les années 2020 et 2021. Dès lors, il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent varier au regard de la tendance globale

de la statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

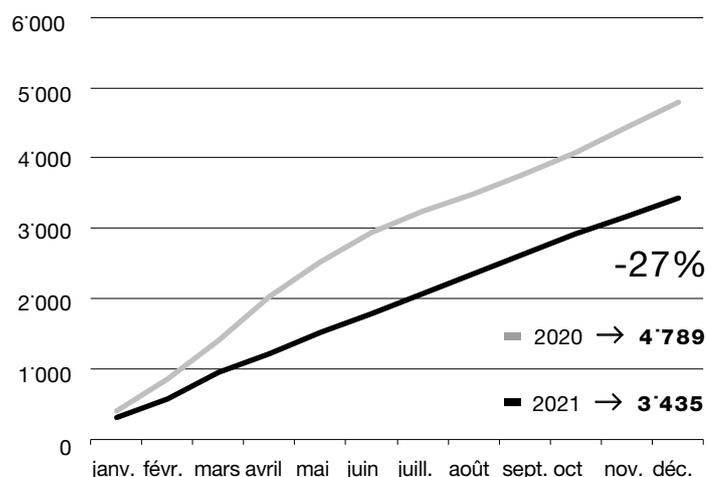
En effet, nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par la PNV. Un délit commis sur notre territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans nos chiffres.

### Présence policière dans l'hyper-centre

(total mensuel cumulé en heures)

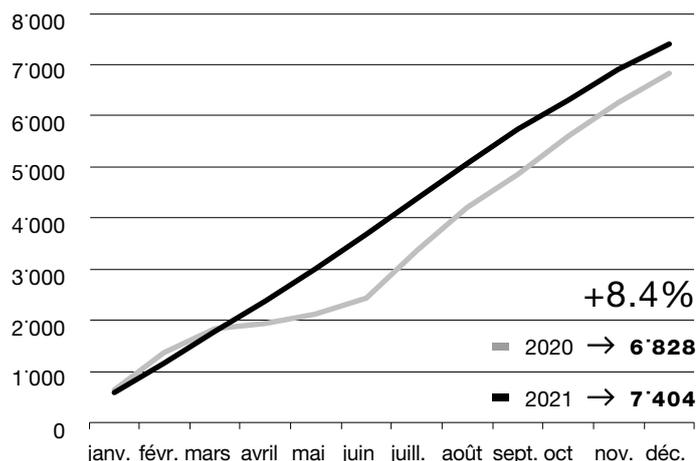
Le nombre d'heures de présence policière dans l'hyper-centre est en forte diminution pour 2021.

La situation sanitaire a littéralement changé notre organisation et nos missions. De plus, l'intégration à CoRe n'a pas facilité les patrouilles pédestres.



## Interventions \*

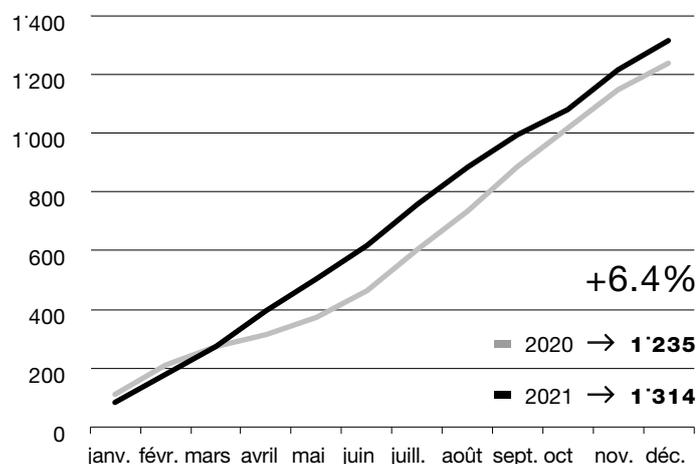
Comme sur l'ensemble du territoire vaudois, les interventions sont sensiblement en hausse pour 2021 par rapport à 2020, mais restent inférieures aux années précédentes. Ceci s'explique principalement par la reprise de la vie sociale à la suite des mesures de semi-confinement.



## Plaintes pénales \*

La légère augmentation des plaintes est en corrélation avec les arguments mentionnés pour les interventions.

Nous constatons également que la facilité d'accès à nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour le citoyen.



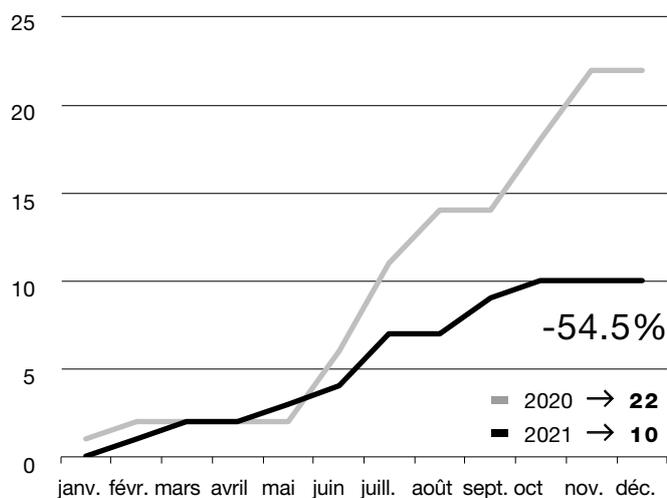
## Vols avec violences

### Brigandages et vols à l'arraché \*

Nous dénotons une forte diminution de ce phénomène.

Cette problématique était principalement l'œuvre d'un petit groupe de délinquants locaux, ayant été depuis condamnés par la justice.

*Remarque : le nombre de cas étant relativement faible, les pourcentages de variation doivent être considérés avec prudence.*

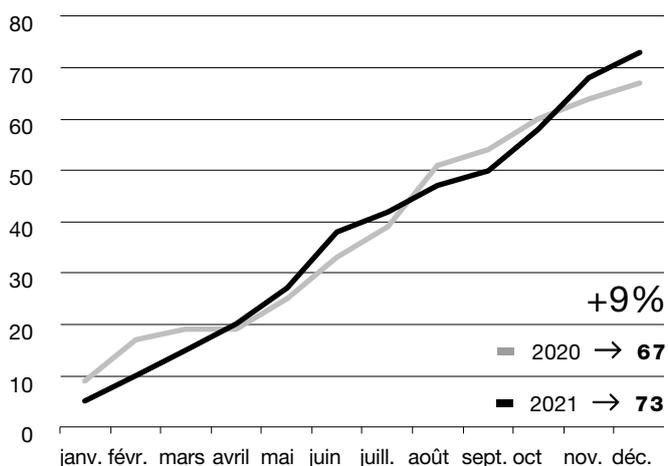


\* (total mensuel cumulé)

## Violences de moindre gravité

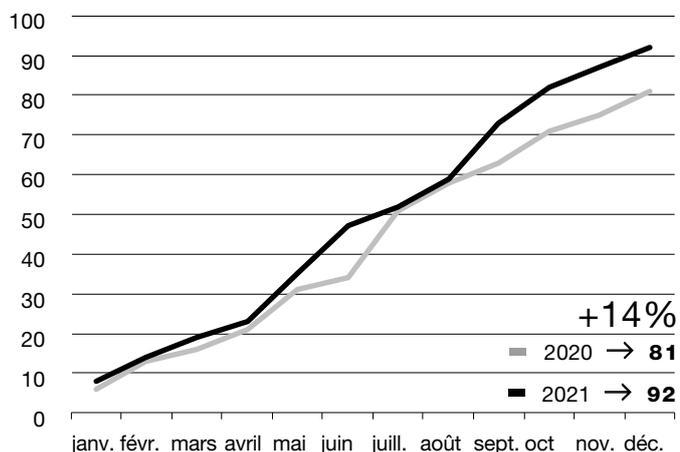
### Voies de fait \*

Une stabilisation est constatée pour les chiffres 2021. Les voies de fait, infractions ne causant ni lésions corporelles ni atteinte à la santé, sont généralement consécutives à une altercation entre personnes, souvent sous l'emprise de l'alcool.



### Menaces et injures \*

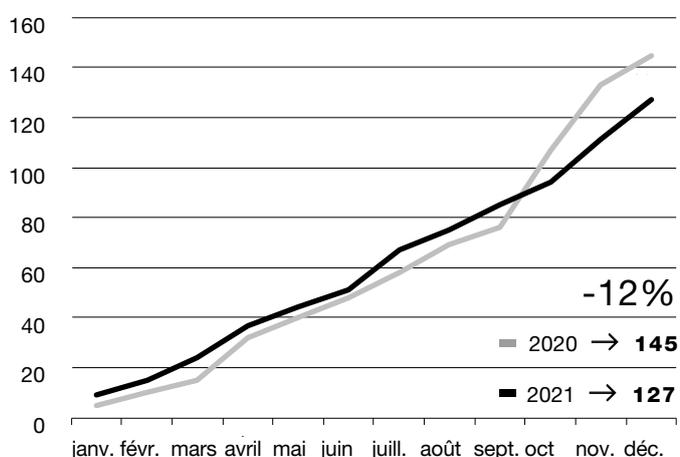
Les constatations sont identiques au point précédent. Ce type d'infraction se déroule également de plus en plus sur les réseaux sociaux, ainsi qu'entre connaissances.



## Cambriolages

### Vols par effraction \*

Les vols par effraction sont en baisse pour 2021. Cette diminution dans le secteur Nord vaudois est aussi constatée dans le reste du canton. Encore une fois, la situation sanitaire et le développement du télétravail, ont pour conséquence une occupation accrue des appartements et villas en journée, obligeant le cambrioleur à user davantage de stratégie pour agir, compliquant son travail.

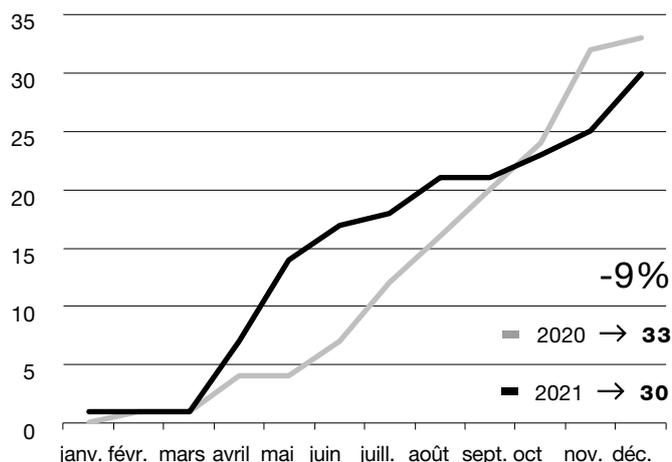


\* (total mensuel cumulé)

## Vols par introduction \* clandestine

Le phénomène reste constant en 2021. Ce genre de vol est souvent commis par opportunité.

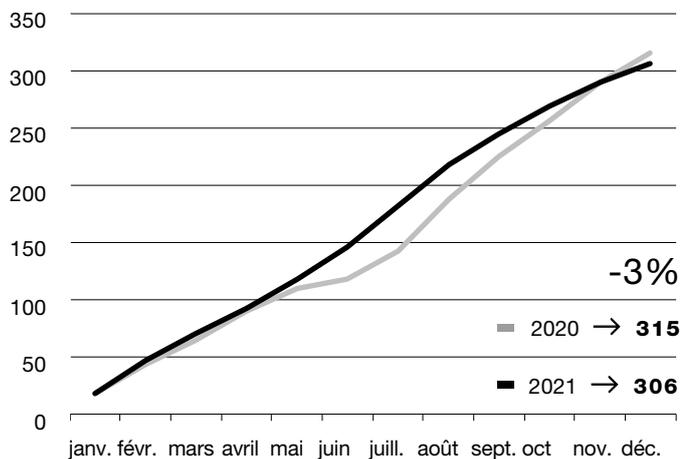
*Remarque : le nombre de cas étant relativement faible, les pourcentages de variation doivent être considérés avec prudence.*



## Autres atteintes au patrimoine

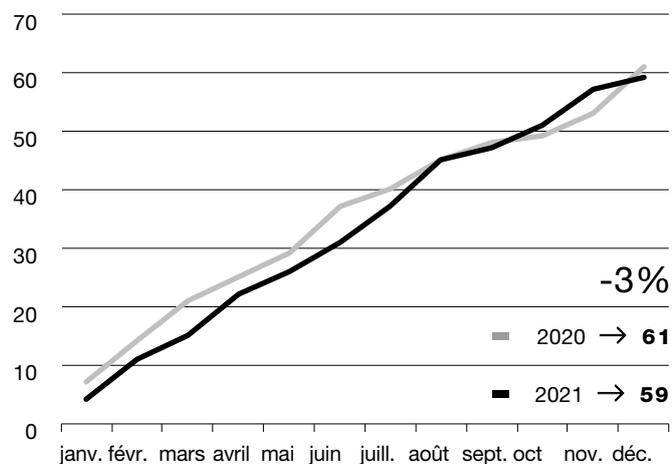
### Dommages à la propriété \*

Le nombre de dommages à la propriété est en légère baisse pour 2021. Nous poursuivons nos efforts pour lutter contre ces incivilités, en déployant nos forces sur le terrain.



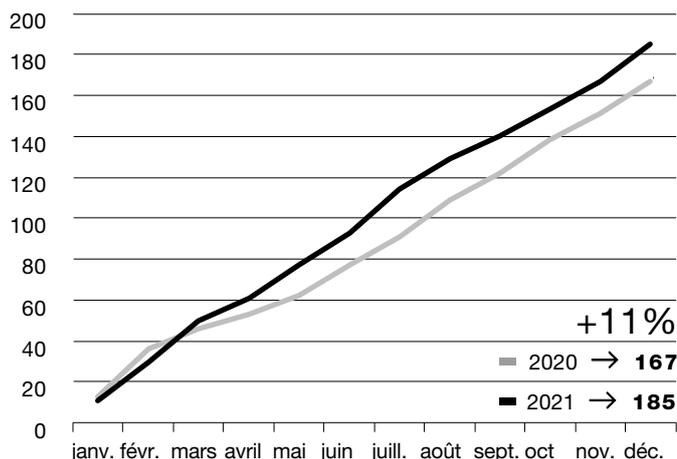
### Vols à la tire | à l'astuce \*

Le phénomène reste stable en 2021. Il s'agit principalement de vols de téléphones portables ou de portemonnaie pour lesquels l'auteur profite souvent d'un instant de distraction de la victime.



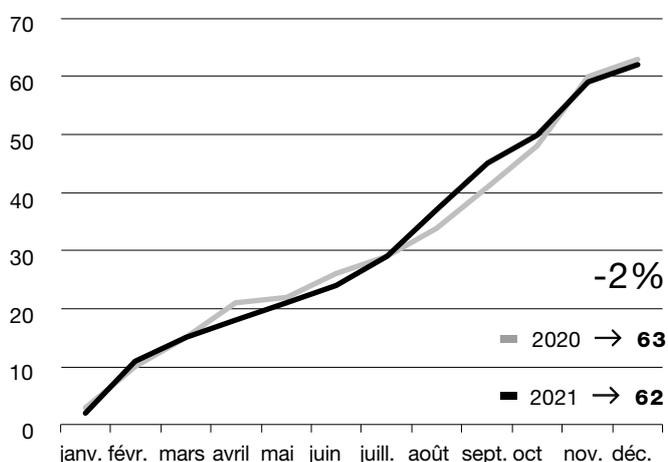
## Vols simples \*

Une légère hausse se constate pour 2021. Nous précisons que ces cas concernent essentiellement des vols d'objets personnels laissés sans surveillance et sont rendus possible par une certaine forme de négligence des victimes. Nous constatons tout de même une augmentation des vols de colis à la suite d'achats en ligne.



## Vols par effraction dans et sur les véhicules \*

Nous constatons une stabilisation du nombre de vols dans les véhicules pour 2021. Plusieurs cas sont imputés à des auteurs ayant été arrêtés en cours d'année. Cela reste pour la plupart des cas un vol d'opportunité.

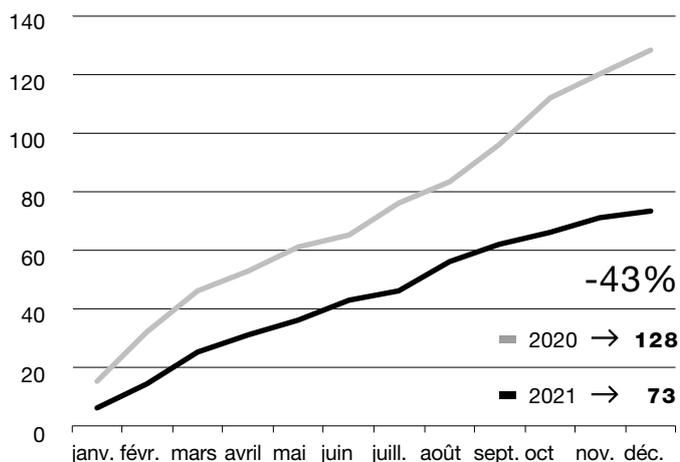


## Infractions à la LFStups \*

Une forte diminution des dénonciations pour consommation de stupéfiants se constate en 2021. Ceci peut s'expliquer par une plus grande vigilance des consommateurs.

Toutefois, des actions seules et en coordination avec la Police cantonale sont effectuées tout au long de l'année pour des interpellations de vendeurs et une forte augmentation des saisies de produits cannabiques a été effectuée.

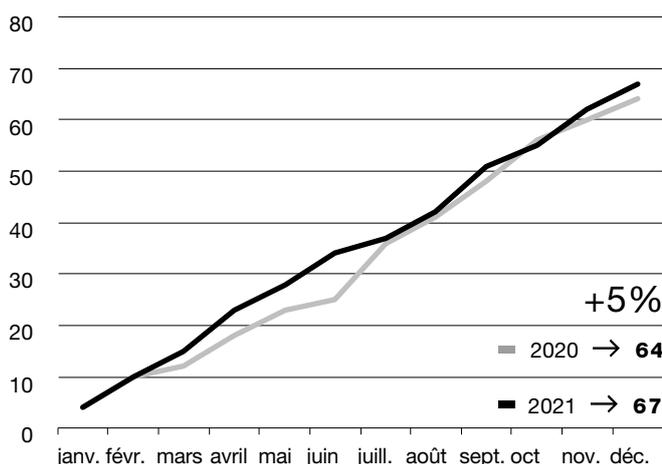
Il est à préciser que toute possession de moins de 10 grammes de produits cannabiques n'est plus condamnable.



## Incendies \*

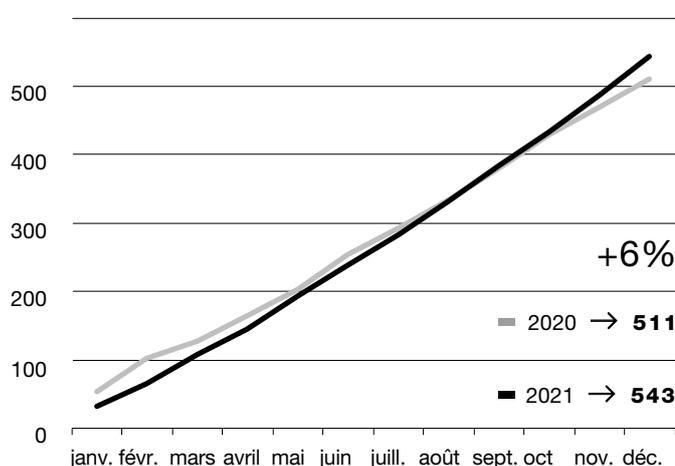
De manière générale, nous constatons une stabilité dans le nombre d'incendies en 2021. Il s'agit principalement d'incendies par négligence (feu de casserole, mégot, etc.) ainsi que de véhicules.

*Remarque : le nombre de cas étant relativement faible, les pourcentages de variation doivent être considérés avec prudence.*



## Accidents de la circulation \*

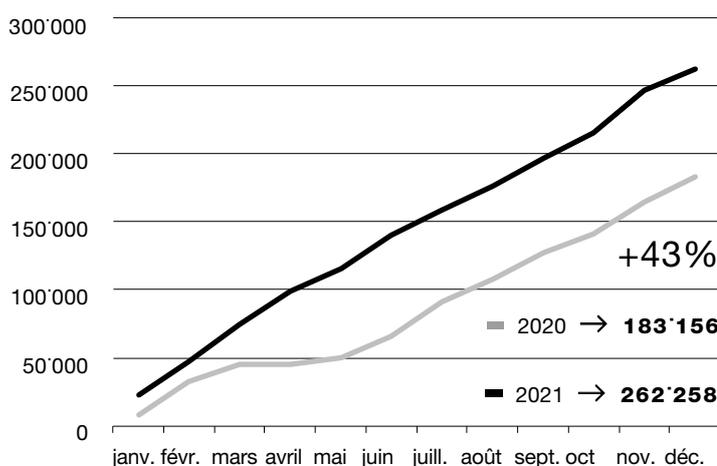
Une légère augmentation du nombre d'accidents de la circulation est à relever. Les types d'accidents comptabilisés regroupent ceux avec blessés, fuite, ivresse ou encore ne causant que des dégâts matériels. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène. Toutefois, une hausse des cas de fuite après des accidents dans les parkings est observée.



## Nombre de véhicules contrôlés lors de contrôles radar \*

Les contrôles radars, ainsi que leur durée, sont en forte augmentation en 2021.

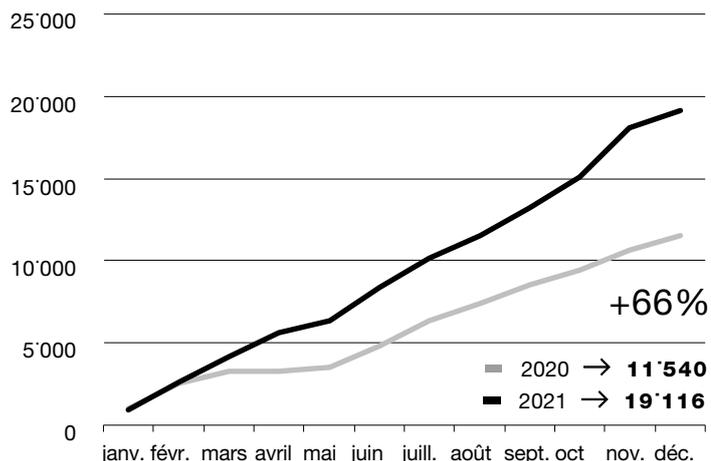
Lorsque cela est possible, la méthodologie demeure fondée sur deux phases, l'une préventive au moyen d'un radar pédagogique, puis répressive au moyen d'un appareil mobile de contrôle.



\* (total mensuel cumulé)

## Nombre d'infractions lors de contrôles radar \*

La forte augmentation des infractions est en corrélation avec l'augmentation des contrôles.

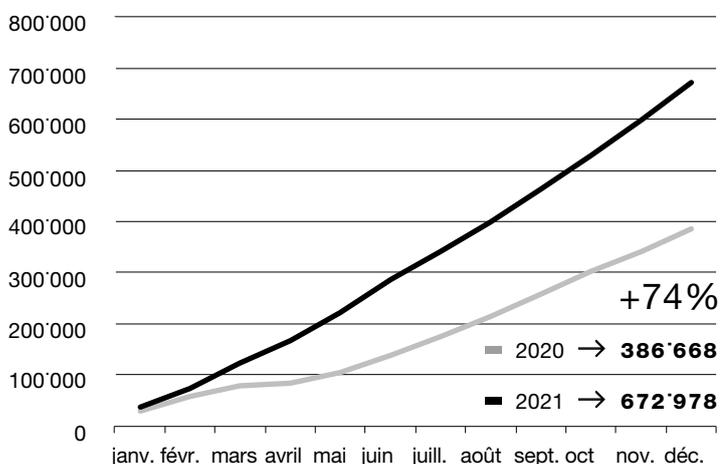


## Services généraux

### Stationnement

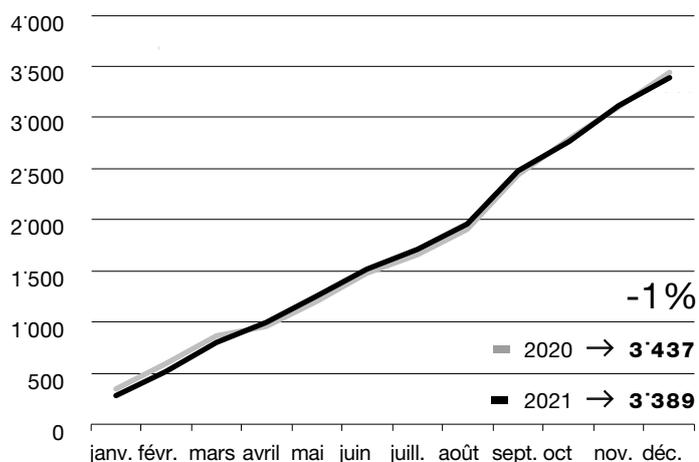
#### Nombre d'activations du stationnement par smartphone \*

Le paiement des taxes de stationnement par smartphone a poursuivi une importante progression en 2021. Cette augmentation est à mettre en relation avec l'accélération des solutions de paiement dématérialisées dans le cadre de la crise sanitaire.



#### Macarons délivrés \*

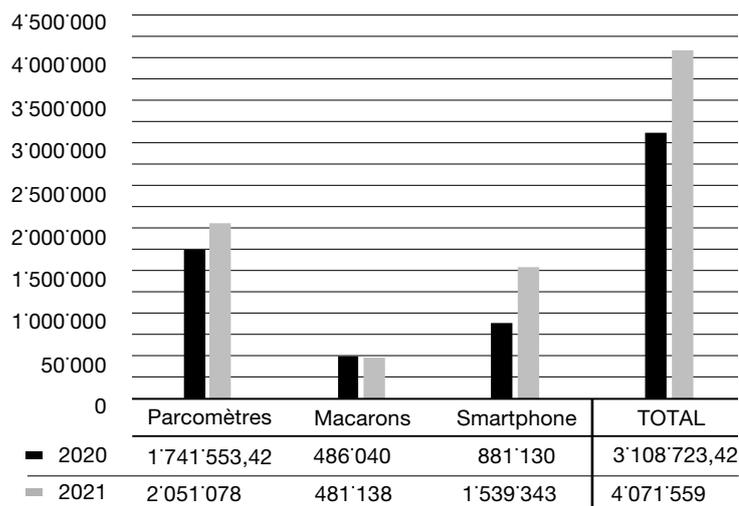
Nous observons une stabilisation des délivrances d'autorisations de stationnement privilégié en faveur des habitants et pendulaires, notamment en lien avec le télétravail recommandé ou obligatoire.



\* (total mensuel cumulé)

## Recettes en CHF

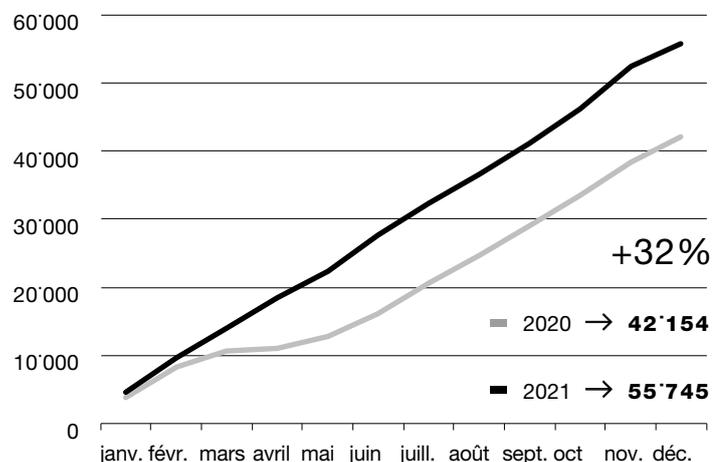
La croissance des recettes de stationnement est à relativiser eu égard à une année 2020 anormalement basse, en raison des périodes successives de semi-confinement et donc de fréquentation inférieure des parkings. Pour 2021, tant les recettes issues des parcomètres que des produits digitaux sont en hausse, avec une croissance plus marquée pour ces derniers.



## Gestion des contraventions

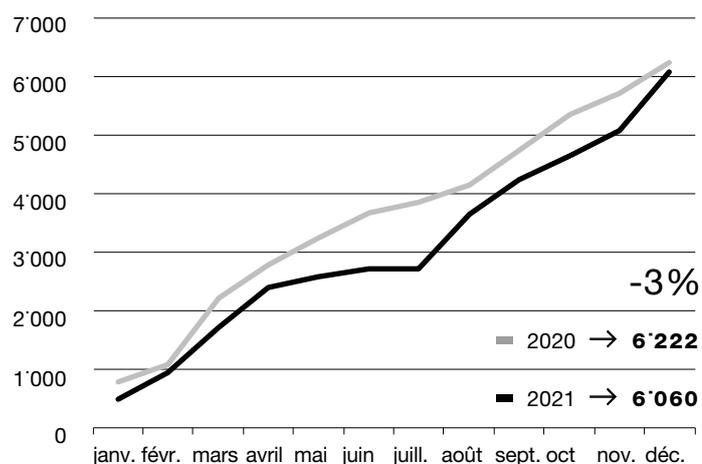
### Amendes d'ordre \*

Le volume d'amendes d'ordre a retrouvé son niveau d'avant-pandémie. L'année 2020 était fortement sujette aux mesures sanitaires, qui ont impacté de manière significative le transport individuel motorisé sous l'angle des contraventions routières.



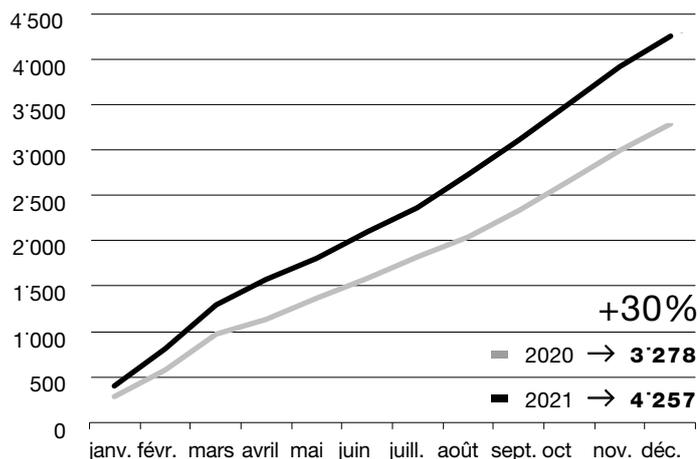
### Ordonnances pénales \*

Les ordonnances pénales rendues par la Commission de police sont en relative stabilité par rapport à l'année précédente.



## Correspondances \*

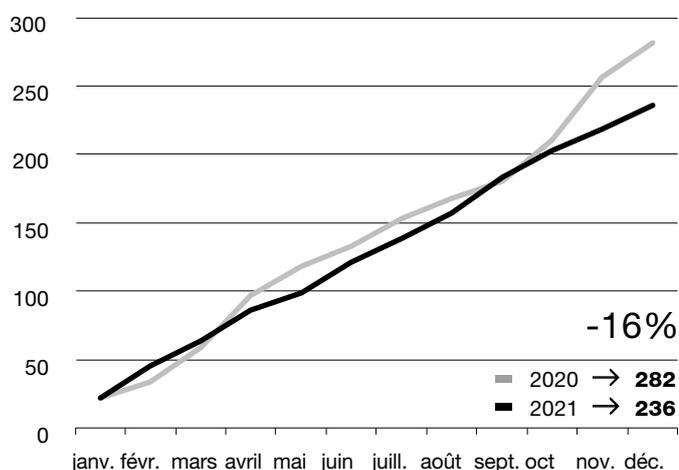
La hausse des correspondances établies dans le domaine des contraventions provient de deux facteurs principaux : l'évolution des moyens de contrôle digitalisés (stationnement et surveillance du trafic) ainsi qu'une facilité accrue des moyens d'opposition électronique aux amendes d'ordre (formulaire en ligne).



## Centre funéraire

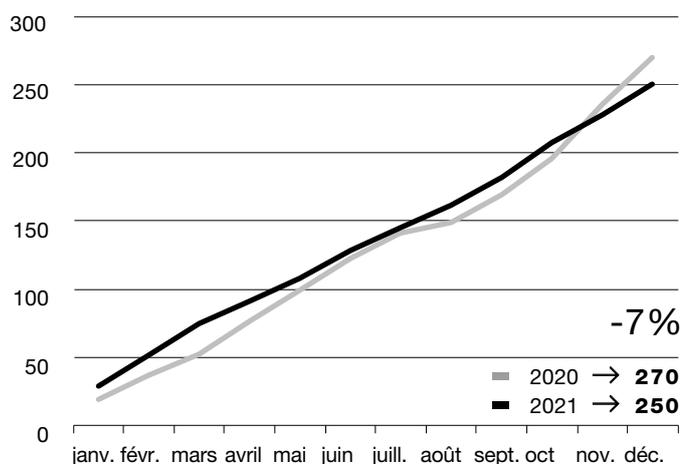
### Permis d'inhumer | incinérer \*

Le volume de permis d'inhumer/incinérer est en baisse, en lien avec une mortalité inférieure à 2020. Un lien avec l'évolution pandémique n'est pas démontrable sur cette seule base.



## Cérémonies \*

Le nombre de cérémonies célébrées à Yverdon-les-Bains est en légère baisse par rapport à l'année précédente.

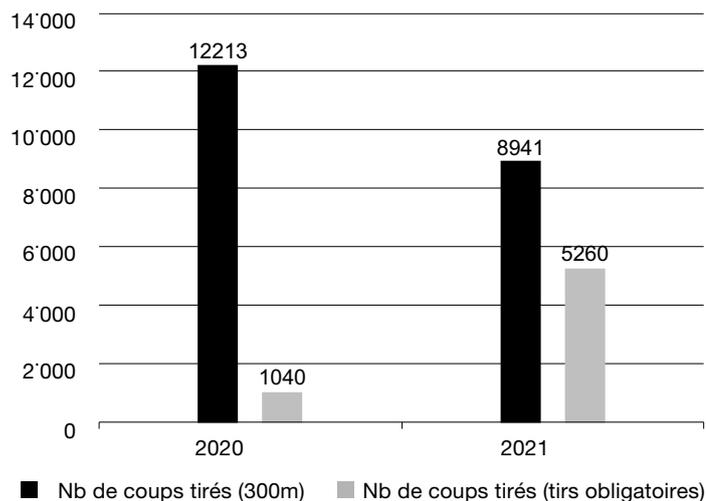


\* (total mensuel cumulé)

## Stand de tir

### Tirs obligatoires et coups tirés

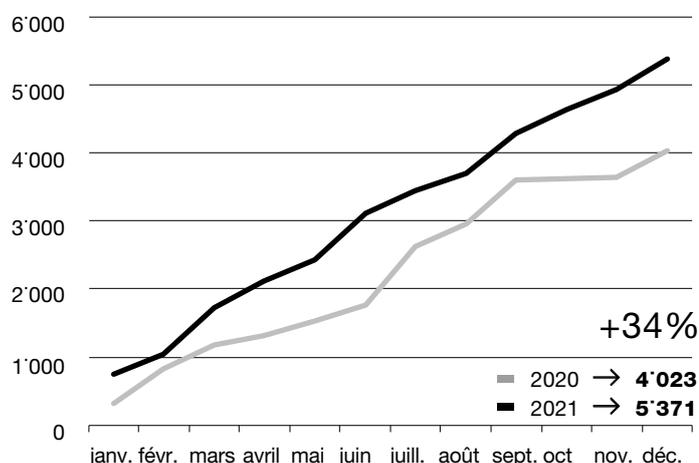
Le nombre de coups tirés au stand de Floreyres est globalement en hausse de 7% mais présente une baisse des tirs des sociétés, imputable aux effets de la crise sanitaire sur les activités sportives, alors qu'une hausse significative de tireurs ayant participé aux tirs obligatoires est observée.



## Enquêtes administratives

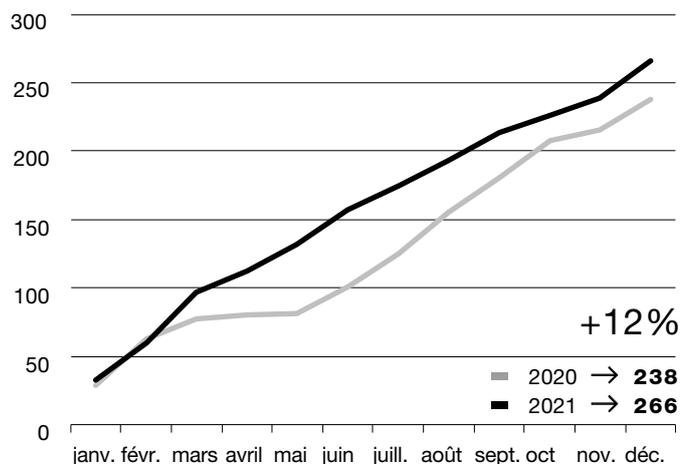
### Commandements de payer notifiés \*

Les notifications de commandements de payer pour le compte de l'Office des poursuites sont en nette augmentation par rapport à l'année précédente, témoignant d'un accroissement du volume de contentieux, particulièrement important depuis deux ans.



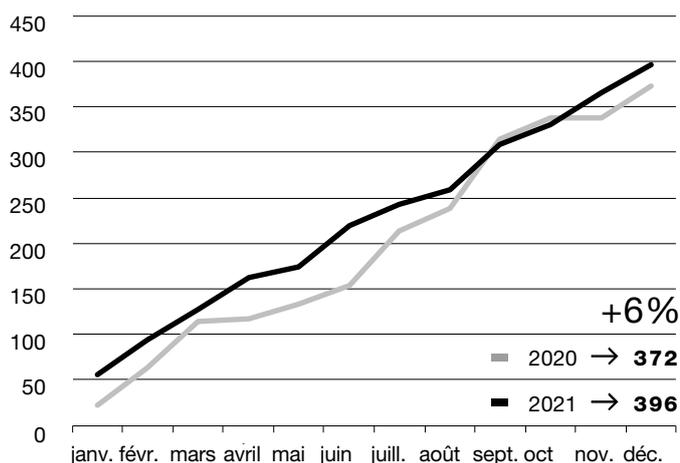
### Recherches d'adresses \*

Les recherches d'adresses en faveur des Office cantonaux sont globalement en hausse dans tous les domaines.



## Rapports établis

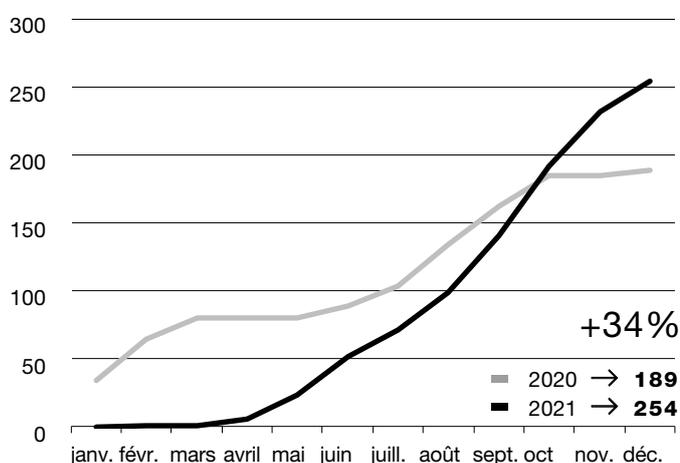
Les rapports dressés par le Bureau des enquêtes administratives sont en légère hausse, notamment en raison de l'augmentation du volume traité pour l'Office des poursuites et faillites.



## Police du commerce

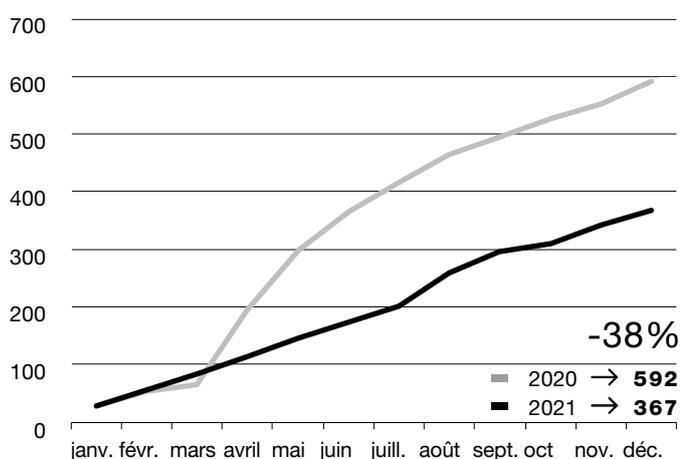
### Manifestations soumises à autorisation \*

Le nombre de manifestations organisées à Yverdon-les-Bains en 2021 est en hausse, mais demeure relativement bas en raison de la persistance des mesures sanitaires, particulièrement restrictives dans le domaine des manifestations publiques.



### Heures de terrain effectuées par la police du commerce \*

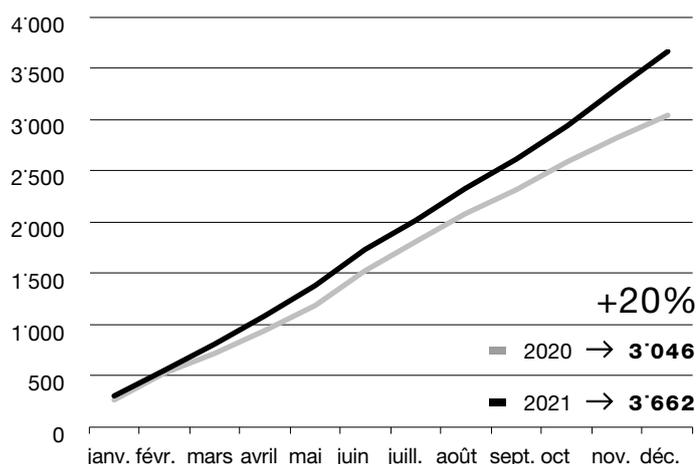
L'activité de terrain de notre police du commerce est en baisse par rapport à 2020, année particulière en lien avec une occupation exceptionnellement élevée du terrain en lien avec l'instauration de mesures sanitaires contraignantes. Nous observons cependant en 2021 une hausse par rapport au niveau d'avant-pandémie.



\* (total mensuel cumulé)

## Total des écrits émis par la police du commerce \*

Les échanges de courriels et courriers en lien avec l'activité de la police du commerce sont en hausse dans un contexte de volatilité des mesures sanitaires, qu'il a été nécessaire de traduire par une communication accrue dans le domaine de la surveillance des activités économiques.



## Contrôle des habitants

### Démographie

Sont comptabilisées dans la population résidente permanente toutes les personnes ayant leur résidence principale à Yverdon-les-Bains et, si elles sont étrangères, au bénéfice d'une autorisation de séjour d'une durée minimale de 12 mois ou séjournant en Suisse depuis au moins 12 mois. Cette méthode de calcul est conforme

aux recommandations internationales en matière de statistiques de population.

Les légers écarts de valeur par rapport au précédent rapport de gestion s'expliquent par les corrections tardives de mouvements (annonces d'arrivées ou départs tardifs).

### Évolution de la population résidente

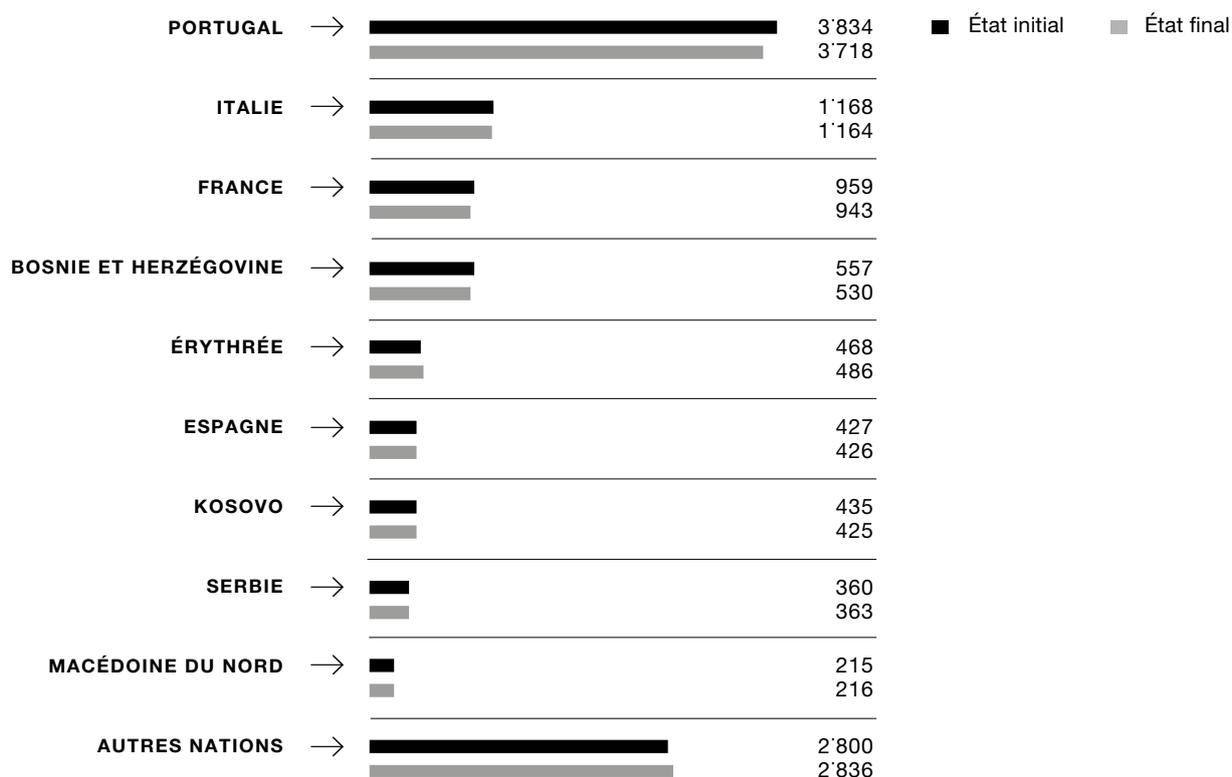
Au 31 décembre 2021, la population résidente permanente à Yverdon-les-Bains s'élevait à 29'631 personnes (15'162 femmes / 14'469 hommes).

Elle s'élevait le 31 décembre 2020 à 29'977 personnes (15'310 femmes / 14'667 hommes). On observe une diminution de la population résidente de 1.15 % au cours de l'année 2021.

### Répartition de la population :

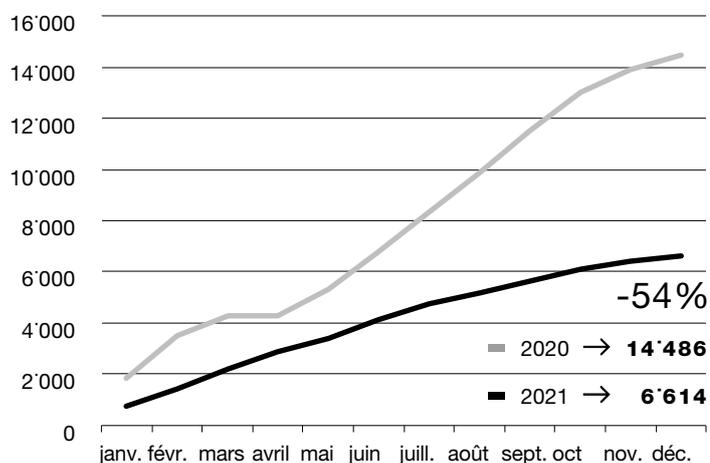
- Ressortissants suisses 57% (13% bourgeois d'Yverdon-les-Bains)
- Ressortissants étrangers 43%

## Habitant(e)s selon pays



## Fréquentation du guichet \*

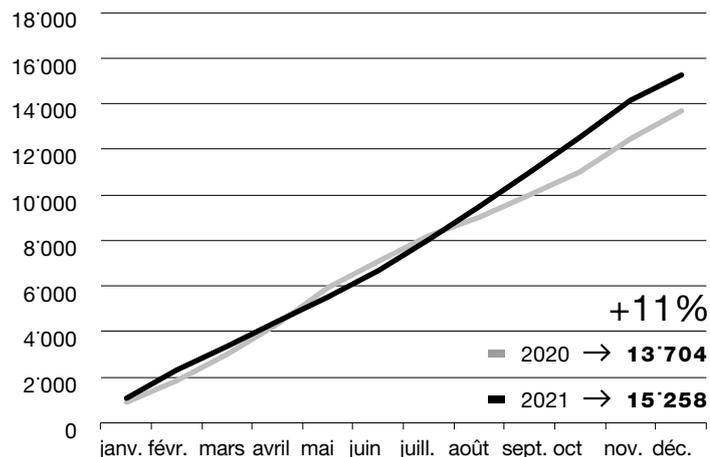
La fréquentation du guichet a diminué de plus de moitié entre 2020 et 2021, par l'introduction d'un concept d'accueil sur prise de rendez-vous. Les usager-ères disposent ainsi d'une plus grande flexibilité pour requérir une prestation, alors que le personnel a une disponibilité accrue pour un accueil de qualité. Les files d'attente habituelles à l'entrée du Contrôle des habitants ont de ce fait totalement disparu.



\* (total mensuel cumulé)

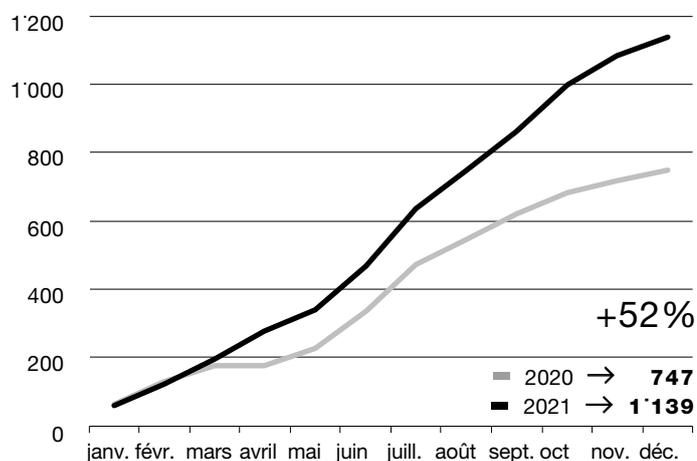
## Téléphones \*

Le corolaire à l'introduction de l'accueil sur rendez-vous est une sollicitation légèrement plus importante du personnel affecté aux prestations téléphoniques. Cette augmentation a cependant été limitée par l'introduction d'un calendrier de prise de rendez-vous en ligne.



## Cartes d'identité délivrées \*

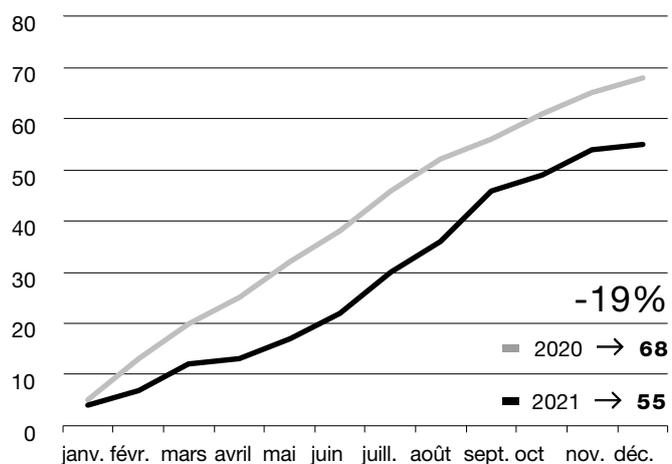
Le nombre de cartes d'identité délivrées en 2021 a retrouvé un volume comparable à l'avant-pandémie, par la réouverture des échanges internationaux.



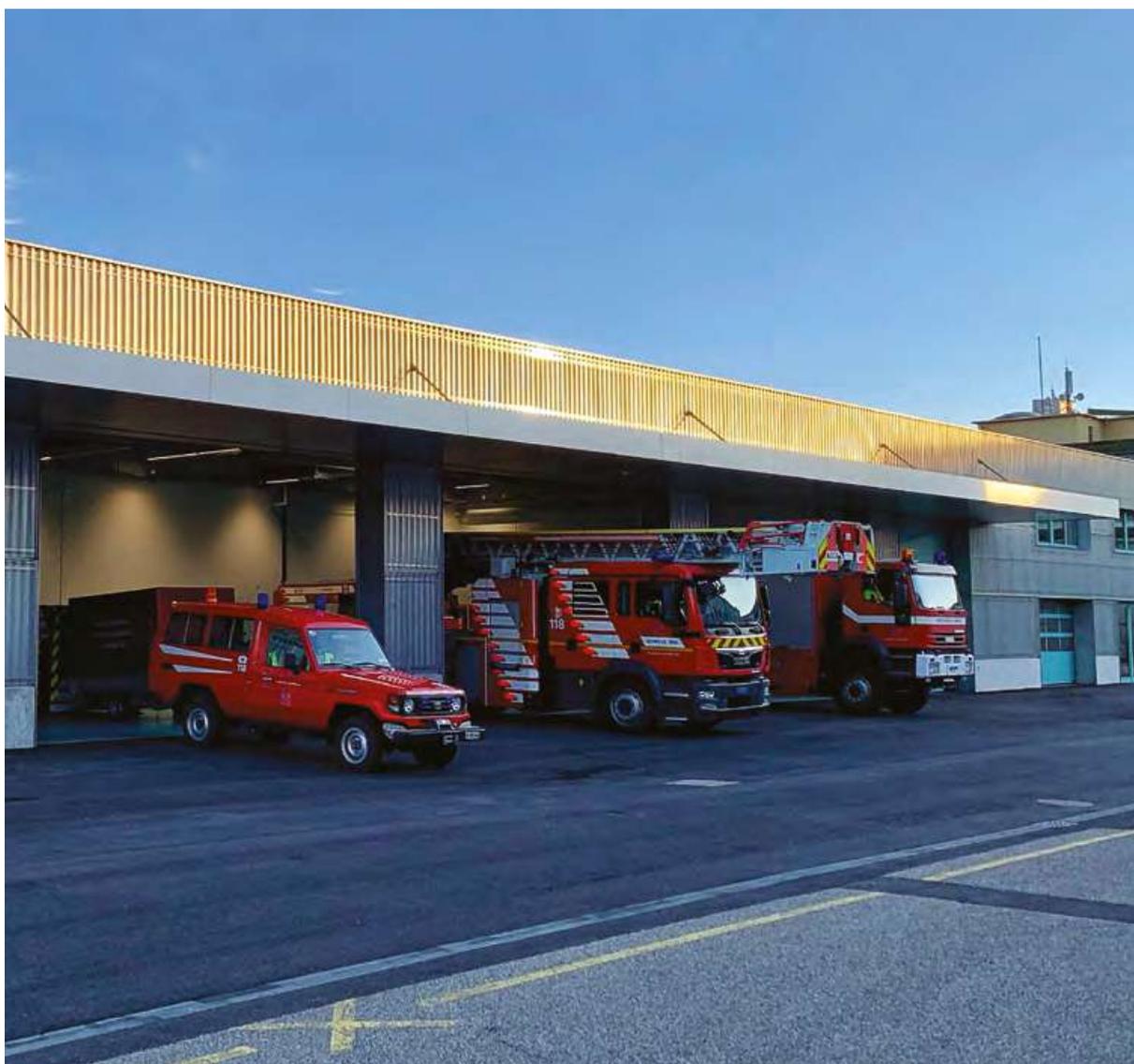
## Chancellerie

### Plaintes déposées par la Ville pour des dommages à la propriété \*

On constate en 2021 une baisse significative des plaintes déposées par la Ville pour des déprédations commises sur ses installations.







SDIS

# 2021 Rapport de gestion

Dicastère | Sécurité publique

# Service de défense incendie et secours

**Mme Valérie Jaggi Wepf**

Municipale jusqu'au 30 juin 2021

**M. Christian Weiler**

Municipal à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021

**Maj instr Éric Stauffer**

Commandant

**MUNICIPAL·E**

**MUNICIPAL SUPPLÉANT**



Police du feu



Remplaçant  
cdt Chef op F2/3



Quartier-maître  
F1/8



Chef logistique  
F4



Of information  
F5/6



Chef formation  
F7

**CONSEIL INTERCOMMUNAL**

**COMMISSION  
DE GESTION**

| *Direction* |

**COMITÉ DE DIRECTION**

**Commandant**

Secrétaire EM

Chef DAP

Chef site DPS G1  
Yverdon-les-Bains

Chef site DPS  
C1 Grandson

Chef site DPS B1  
Yvonand

Chef site DPS B2  
Concise

# Service de défense incendie et secours régional du Nord vaudois

## L'association intercommunale

Le SDIS régional du Nord vaudois (SDIS NV) est une association de 40 communes du Nord vaudois dont le but est d'assurer la défense incendie et le secours conformément à la loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS) (RSV 963.15)

En ce sens, le SDIS NV assure tous types d'interventions tels qu'incendies, sauvetages, assistances sanitaires, alarmes automatiques, désin-carcérations, pollutions, techniques, incidents chimiques et inondations.

## L'organisation

Sous la direction législative du Conseil intercommunal (CI), le Comité de direction (CoDir) représente la direction politique exécutive du SDIS NV, sous laquelle se situe l'État-major qui constitue la direction opérationnelle du SDIS. Le SDIS NV est composé d'un détachement de premier secours (DPS) qui assure les premières

interventions pour l'ensemble des communes membres, voire au-delà de leurs territoires, et d'un détachement d'appui (DAP) qui vient renforcer, voire suppléer le DPS pour certaines interventions. Le DPS doit satisfaire à l'arrêté sur le standard cantonal de sécurité (RSV 963.15.5).

## Conseil intercommunal (CI)

### Composition du CI

Le bureau du CI se constitue comme suit : M. Patrick Grin, Président (Pomy), M. Pierre-Alain Lunardi, Vice-président (Montagny-près-Yverdon) et Mme Valérie Outemzabet, Secrétaire hors conseil.

Au début de l'année 2021, le CI (40 membres) se compose des représentants suivants :

M. Cédric Grin, Belmont-sur-Yverdon, M. Xavier Pitteloud, Bioley-Magnoux, M. François Jaquier, Bonvillars, M. Jean-Pierre Blanc, Chamblon, M. Yves Guilloud, Champagne, M. Nicolas Perret, Champvent, M. Sébastien Mercier, Chavannes-le-Chêne, Mme Viviane Pochon, Chêne-Pâquier, M. Jean-Marc Tâche, Cheseaux-Noréaz, M. Georges-André Banderet, Concise, M. Denis Payot, Corcelles-près-Concise, M. Emmanuel Boss, Cronay, M. Alexandre Jörg, Cuarny, Mme

Julie Schüpbach, Démoret, M. Benoît Reymondin, Donneloye, M. Rémy Perrin, Épendes, M. Didier Fardel, Fiez, M. Xavier Boesiger, Fontaines-sur-Grandson, M. Félix Oberhansli, Giez, M. François Payot, Grandson, M. Pascal Marendaz, Method, M. Christian Cosendai, Molondin, M. Sylvain Bolens, Mutrux, M. André Guillet, Novalles, M. Alain Portner, Onnens, M. Gérard Perrier, Orges, Mme Christiane Jeanmonod, Provence, M. Vincent Despland, Rovray, Mme Oxana Cholly, Suchy, M. Pierre-André Tharin, Suscévaz, M. José Souto, Treycovagnes, M. Patrick Marrel, Ursins, M. Maxime Fridelance, Valeyres-sous-Montagny, M. Blaise Chapuis, Valeyres-sous-Ursins, M. Michel Cornamusaz, Villars-Épeney, M. Pierre Beuret, Vugelles-la-Mothe, M. Jean-Claude Ruchet, Yverdon-les-Bains, M. Philippe Moser, Yvonand.

**Séances** | En 2021, le CI a tenu trois assemblées en dates du 24 avril, du 9 septembre et du 23 septembre.

## Préavis Déposés en 2021

En 2021, le CoDir a déposé quatre préavis : le PR21.01CD en date du 26 mars concernant le rapport de gestion 2020, le PR21.02CD à la même date concernant les comptes 2020, le PR

21.03CD toujours à la même date concernant la révision des statuts et le PR21.04CD en date du 2 juillet concernant le budget 2022.

## Décisions du CI

Le 24 avril, le CI a approuvé les comptes et le rapport de gestion 2020 ainsi que les statuts révisés du SDIS. Le 9 septembre, les nouvelles

autorités ont été installées. Le 23 septembre, le CI a approuvé le budget 2022.

### Commission de gestion (CoGe)

Au début de l'année 2021, la CoGe est composée de : M. Pierre-André Tharin, Président (Suscévaz), M. Denis Payot, Vice-président (Corcelles-près-Concise), M. Patrick Marrel (Ursins), M. Nicolas Perret (Champvent) et M. Benoît Reymondin (Donneloye).

La Commission de gestion est élue par le CI à chaque début de législature et pour la durée de celle-ci.

Elle a rencontré le CoDir le 18 mars et le 17 juillet pour traiter des différents préavis.

### Comité de direction (CoDir)

#### Composition du CoDir

Du 1<sup>er</sup> janvier au 9 septembre : Présidente : Mme Valérie Jaggi Wepf, municipale Sécurité publique, SDIS, Orpci, mobilité (Yverdon-les-Bains), Vice-Président : M. Hervé Kemmling, municipal, Réseaux, circulation et sécurité, forêts, service du feu, PCi (Giez), Membres : M. Marc-André Burkhard, municipal, Travaux et environnement (Yverdon-les-Bains), Mme Gloria Capt, municipale, Urbanisme et bâtiments (Yverdon-les-Bains), M. Alexandre Lecourtier, municipal, Forêts, domaines, service du feu, Orpci (Yvonand), M. Pierre Dessemontet, municipal, Énergies (Yverdon-les-Bains) et M. Francesco Di Franco, municipal, Écoles et sécurité (Grandson).

et de défense incendie et secours (Yverdon-les-Bains), Vice-Président : M. Hervé Kemmling, municipal, Infrastructures et travaux publics (Giez), Membres : M. Pierre Dessemontet, syndic, Secrétariat général, Service des finances et informatique (Yverdon-les-Bains), M. Francesco Di Franco, municipal, Écoles et sécurité (Grandson), M. Alexandre Lecourtier, municipal, Forêts, domaines, service du feu, Orpci (Yvonand), M. Jean-Claude Ruchet, municipal, Service de la jeunesse et de la cohésion sociale (Yverdon-les-Bains) et Mme Brenda Tuosto, municipale, Service des travaux et de l'environnement, mobilité (Yverdon-les-Bains).

Dès le 9 septembre : Président : M. Christian Weiler, municipal, Service de la sécurité publique

Secrétaire hors comité: Mme Barbara Giroud.

**Séances** | Le CoDir s'est réuni à 10 reprises en 2021.

### L'État-major (EM)

#### Composition de l'EM

Quelques changements ont modifié la composition de l'État-major en 2021. Le 15 février, le Cap Thierry Grünig a été nommé comme chef formation, sapeur-pompier permanent, au sein de l'État-major. En date du 31 octobre, le chef logistique a démissionné du SDIS, sa place étant

en cours de repourvois. Finalement, le 1<sup>er</sup> novembre, M. Samir Hammami a rejoint l'État-major dans la fonction d'Officier information. Il s'agit de la première personne à porter le grade d'Officier spécialiste.

**Séances** | L'État-major s'est réuni à 11 reprises en séances ordinaires et à une reprise en séance extraordinaire.

## Détachement de premier secours (DPS)

Le DPS est composé de quatre sites, Yverdon-les-Bains (catégorie G), Grandson (catégorie C), Yvonand et Concise (catégorie B), pour un effectif total de 148 personnes. Les sites DPS sont largement sollicités puisqu'ils comprennent la grande partie des moyens en matériel et qu'ils constituent le premier échelon d'alarme.

Ce sont une trentaine de véhicules et autant de remorques qui équipent les quatre casernes.

23 personnes ont démissionné durant l'année, tandis que 24 ont pu être recrutées. À noter qu'en raison de la crise sanitaire, aucune opération de recrutement n'avait été menée en 2020 et que l'opération 2021 a été un grand succès.

## Détachement d'appui (DAP)

Le DAP dispose de quatre locaux, à savoir Y1 Donneloye (qui a déménagé à Chavannes-le-Chêne en date du 8 décembre), Y2 Belmont-sur-Yverdon, Y3 Montagny-près-Yverdon

et Y4 Bonvillars.

L'effectif initial du DAP de 88 sapeurs a augmenté de deux personnes malgré les cinq démissions reçues durant l'année 2021.

## Prestations

Le SDIS NV offre quatre types de prestations externes, à savoir :

- défense incendie et secours selon les critères de la LSDIS ;
- services de prévention tels que gardes pour des manifestations ;
- police du feu (pour la Ville d'Yverdon-les-Bains uniquement) ;
- formation (principalement pour l'ECA) et concours.

Toutes les informations détaillées sont disponibles dans les rapports d'activité et de gestion sur le site Internet officiel du SDIS NV (<http://www.sdisnv.ch>). Seules les prestations au

bénéfice de la commune d'Yverdon-les-Bains ou effectuées par le site DPS G1 Yverdon-les-Bains sont présentées ici.

## Défense incendie et secours

En 2021, le site DPS G1 est intervenu à 423 reprises (+10% par rapport à 2020), dont 254 sur la ville d'Yverdon-les-Bains.

Il convient de préciser la difficulté à garantir la capacité opérationnelle du site DPS Yverdon-les-Bains à certains moments de la journée en semaine. En ce sens, le standard cantonal de sécurité est à la limite du respect. En outre,

la charge de travail de certaines fonctions de cadres supérieurs est beaucoup trop lourde pour être assurée par un système de milice. Ce dernier est aujourd'hui un concept dépassé qui nécessite urgemment une recherche de solutions pérennes. L'engagement d'un permanent supplémentaire dans la fonction de chef formation a permis de partiellement pallier ce problème de manière temporaire.

## Services de prévention

Le site DPS G1 a effectué trois services de prévention durant l'année 2021, pour un total de 53.25 heures. À noter que la plupart des évène-

ments habituels ont été annulés en raison de la crise sanitaire.

## Police du feu

La prestation de la police du feu est entièrement dévolue à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Ce travail exige de faire respecter les normes de protection incendie de l'Association des établissements

- visent à protéger les personnes, les animaux et les biens contre les dangers et les effets des incendies et des explosions ;
- fixent les obligations juridiques nécessaires afin d'atteindre cet objectif ;
- s'appliquent aux bâtiments, ouvrages et installations à construire, ainsi que, par analogie, aux constructions mobilières.

En outre, les bâtiments, ouvrages et installations existants doivent être rendus conformes aux prescriptions de protection incendie en cas de transformation, d'agrandissement ou de changement d'affectation importants de la construction ou de l'exploitation ainsi que lorsque le danger est particulièrement important pour les personnes. Les diverses manifestations font aussi l'objet d'inspections afin de faire respecter la prévention incendie et les voies d'évacuation des cantines, salles de concerts, de spectacles ou des cirques de passage au Parc des Rives et de garantir les accès des secours.

La police du feu a mené 392 missions sur le terrain et a transmis ses conclusions à la police des constructions qui les intègre dans ses rapports à la Municipalité afin que cette dernière puisse délivrer le permis d'habiter ou d'utiliser les locaux concernés.

La police du feu est intégrée à la Commission de construction qui a siégé à cinq reprises en visioconférence. 139 dossiers ont été traités.

Les exercices d'évacuation ont repris quelque peu, malgré la pandémie de Covid-19, avec sept engagements.

La police du feu est de plus en plus mise à contribution pour l'élaboration des plans de sécurité incendie lors de grandes manifestations annuelles ou ponctuelles comme, par exemple, les Brandons, le Comptoir du Nord vaudois, le Marché de Noël, les Numerik Games, la Dérivée Festival, les activités sur la Place Pestalozzi et

cantonaux d'assurance incendie (AEAI), principalement lors de mises à l'enquête. En résumé, ces normes :

dans la cour du Château d'Yverdon ou encore les Jeux du Castrum. En 2021, si la majorité des manifestations n'ont pas eu lieu, les séances d'organisation ont tout de même été menées tout au long de l'année, au fil de la planification.

Plusieurs séances ont eu lieu avec le Service des bâtiments de la Ville lors des commissions de salubrité (32) pour le contrôle de fin de chantier suite à une mise à l'enquête concernant la mise en conformité de ces biens mobiliers.

Plusieurs réunions et visites de chantier ont été agendées avec les maîtres d'ouvrage, les bureaux d'architecte et les divers entrepreneurs engagés sur les biens immobiliers en construction en ville et dans la zone d'Y-Parc afin de régler en amont les problèmes liés à la police du feu, avant que la police des constructions ne délivre le permis d'habiter. Les visites sur des chantiers d'une certaine importance ont pour but non seulement de garantir les accès des sapeurs-pompiers, mais aussi la sécurité des personnes qui y travaillent.

Concernant le changement de propriétaires ou de locataires dans des commerces de la ville, 47 visites et rapports ont été établis pour la police du commerce.

Pour aider les propriétaires de bâtiments et les organisateurs de manifestations, un document a été élaboré avec une récapitulation des diverses normes sur l'emplacement des moyens d'extinction des immeubles et le type de signalisation utilisée pour indiquer ces moyens, ainsi que

le cheminement des sorties de secours.

Il sied de préciser que le contrôle des normes AEAI est un domaine qui s'est passablement complexifié avec les années et les décisions y relatives peuvent être très lourdes de conséquences. À cet effet, le nombre de dossiers et, surtout, le temps consacré par dossier ne cesse d'augmenter, à tel point que le personnel est actuellement largement insuffisant pour accomplir toutes les tâches qui incombent à la police du feu. Il convient de relever que dans la zone d'Y-Parc, les investisseurs veulent rapidement

leurs permis d'habiter mais, a contrario, ont de la peine à garantir un chargé de sécurité en permanence du fait du turnover élevé de personnel. Ceci implique pour la police du feu de contrôler les mesures organisationnelles mises en place et de régulièrement devoir expliquer à de nouvelles personnes engagées les exigences dans ce domaine. Ce constat déjà indiqué ces dernières années ne fait que se renforcer, ce qui contribue à une détérioration importante des prestations de la police du feu.

### **Impact de la crise sanitaire**

La crise sanitaire a continué à impacter le SDIS sous deux angles principaux : l'organisation interne et la participation au dispositif cantonal.



Travaux et  
environnement

# 2021 Rapport de gestion

**Dicastère**

Mobilité | Travaux et environnement

# Service des travaux et environnement

## **Monsieur André Burkhard**

Municipal jusqu'au 30 juin 2021

## **Madame Brenda Tuosto**

Municipale à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021

---

## **Monsieur Sandro Rosselet**

Chef de service

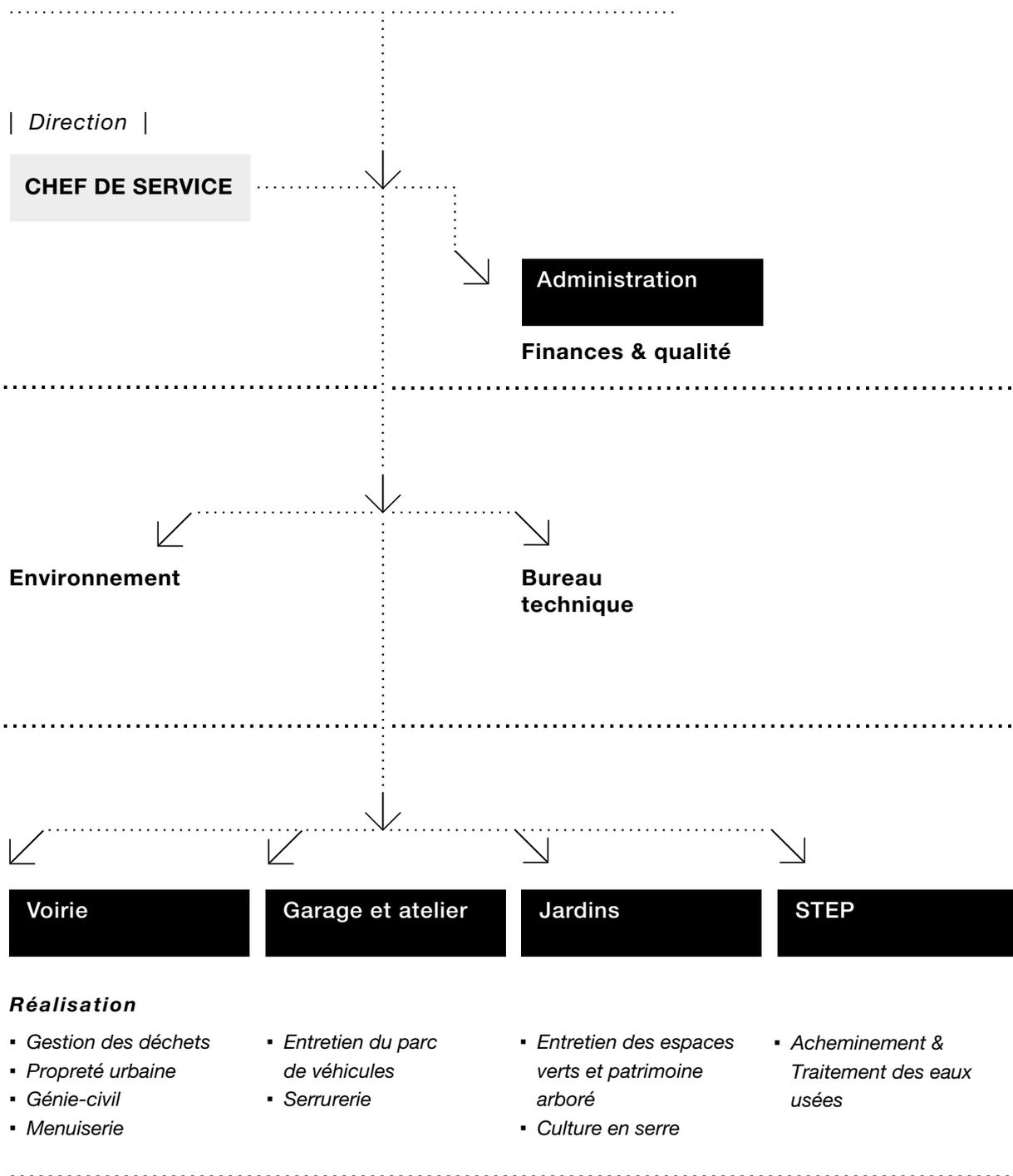
### **Stratégie & Gestion**

- *Orientations stratégiques*
  - *Direction*
  - *Gestion du personnel*
  - *Gestion administrative et financière*
  - *Systèmes de management*
  - *Patrimoine*
- .....

### **Planification**

- *Gestion des infrastructures  
et réseaux d'assainissement*
  - *Gestion du patrimoine naturel*
  - *Planification pour eau, sol, air,  
biodiversité*
- .....

# MUNICIPAL · E | MUNICIPAL SUPPLÉANT



## MISSIONS DU SERVICE

### Environnement

- Mise en place des stratégies environnementales pour réaliser des mesures pour une résilience climatique.
- Gestion des domaines agricoles communaux et de la biodiversité.
- Gestion des plantages et sensibilisation.
- Gestion des forêts et suivi des plans de gestion forestiers.
- Gestion des vignes communales.
- Planification et suivi des investigations menées sur les sites pollués.
- Coordination et suivi des projets de sécurisation et de renaturation de cours d'eau.
- Contrôle, suivi et lancement de procédures en cas de pic de pollution de l'air.
- Suivi et mise à jour des cartes des dangers naturels.
- Contrôle des coûts et décomptes de subsides.
- Communication et sensibilisation environnementale.
- Elaboration et conduite des mesures du plan directeur nature (biodiversité, végétalisation, arborisation, etc.).
- Participation aux différentes planifications communales.

### Bureau technique

- Gestion des infrastructures des réseaux d'assainissement et des voies de circulation.
- Élaboration, planification et suivi des projets de développement, renouvellement et de maintenance des infrastructures Assainissement-Mobilité.
- Procédures foncières en relation avec le domaine public et le fond privé communal.
- Développement et mises à jour continues de la couche SIT, STE, média : assainissement, déchets, patrimoine routier, ouvrages de voirie, mobilier et arbres.
- Planification et suivi des inspections avec caméra de contrôle sur les collecteurs communaux.
- Examen des dossiers d'enquête, traitement des dispenses d'enquête spécifiques et participation aux commissions des constructions et de salubrité.
- Taxe de raccordement aux égouts pour les nouvelles constructions ou extensions.
- Contrôles du séparatif des fonds privés avant délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.
- Déclarations de conformité pour les garages, stationnement sauvage de véhicules non immatriculés.
- Précipitations et niveau de la nappe phréatique, relevés piézomètres, calculs des moyennes et documentation.
- Suivi, traitement et collaboration avec les différents partenaires lors d'urgences telles qu'inondation, pollution, débordement du réseau d'assainissement ou accident.
- Décomptes pour les subsides du Canton (DGE, DGMR) relatifs à l'entretien des cours d'eau et des projets routiers.
- Participation aux validations des délivrances des permis de fouilles sur l'ensemble du territoire et transmission des exigences pour la remise en état.
- Participation aux différentes planifications communales / coordination interservices et AggloY.

## Voirie

- Entretien du réseau routier et déneigement.
- Entretien des collecteurs.
- Collecte des déchets.
- Fauchage et nettoyage.
- Entretien de la plage, des rives et des cours d'eau.
- Entretien des bancs, places de jeux, ponts et passerelles en bois.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes et de manifestations.

## Jardins

- Entretien et aménagement des espaces verts et du patrimoine arboricole (~3'000 arbres).
- Développement du patrimoine arboricole, choix d'espèces résistantes et résilientes, lutte contre les îlots de chaleur.
- Culture en serres pour l'ensemble des massifs qui embellissent la ville.
- Préparation des thèmes annuels pour les massifs.
- Contrôle du feu bactérien, des plantes invasives et autres, selon les directives cantonales et fédérales.
- Conseil à la population pour l'entretien des jardins.
- Préavis concernant les demandes d'abattage lors des procédures d'obtention de permis de construire.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes et de manifestations.

## STEP

- Acheminement et traitement des eaux usées de la commune d'Yverdon-les-Bains et des six communes raccordées.
- Gestion efficaces des différentes zones de pompages de la Ville pour garantir le fonctionnement du réseaux d'assainissement et de la STEP.
- Valorisation des intras des eaux et développement de la valorisation de la matière.
- Reprise des boues de huit communes non raccordées à la STEP.
- Développement de la production d'énergie afin de s'assurer de l'autosuffisance énergétique de la STEP et des serres.
- Développement et modernisation des installations par rapport aux nouvelles législations.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes en lien avec la gestion des eaux.

## Garage

- Entretien du parc véhicules et engins du service principalement, avec un soutien pour l'entretien des véhicules des autres services communaux.
- Faire tendre le parc véhicules vers des motorisations plus respectueuses de l'environnement.
- Entretien et construction de certains mobiliers urbains.
- Achats des véhicules et engins pour le service, conseils et soutien aux autres services communaux pour les acquisitions.
- Gestion de la formation des chauffeurs selon l'OACP, pour le maintien des certificats de conduite professionnels.
- Suivi des bennes ACTS (transport route / rail des ordures).
- Veille au respect des règles de conduite et du maintien légal de la technique des véhicules.
- Suivi des accidents impliquant un véhicule du service et soutien aux autres services communaux.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes et de manifestations.

## Administration

- Développement et maintien du système de management, certifié ISO 9001/14'001/45'001.
- Gestion financière du service, des investissements et des crédits complémentaires.
- Établissement des correspondances, rapports municipaux, préavis à l'attention du Conseil communal et du rapport de gestion.
- Traitement des factures fournisseurs et de la facturation débiteurs.
- Gestion administrative du personnel.
- Gestion de la communication, sensibilisation interne et externe.
- Coordination, supervision et gestion générale de projets.
- Autorisation des permis de fouille et de dépôt.
- Gestion de l'archivage du service.
- Support et soutien informatique et télécommunications du service.
- Gestion de la taxe forfaitaire de base pour la gestion des déchets ainsi que des taxes en lien avec l'épuration.
- Support et soutien juridique pour le service.

### POINTS FORTS 2021

#### Départ de Marc-André Burkhard et arrivée de Brenda Tuosto

Le 30 juin 2021, Marc André Burkhard a quitté la Municipalité après avoir été durant 19 ans municipal du Service des travaux et de l'environnement. Cela a été un moment empli d'émotion pour les collaborateur-trices du service qui ont réservé une haie d'honneur à ce très apprécié municipal. Au cours de ses cinq législatures, les syndicats se sont succédé, et le service a œuvré avec dynamisme et dans une saine collaboration, avec à sa tête une personnalité humaine, pragmatique et donnant toute sa confiance à l'équipe de direction. Le chef de service en place a particulièrement apprécié la relation professionnelle qui a perduré durant toutes ces années ainsi que la complicité dans l'accomplissement des missions déléguées par

la Municipalité. En presque 20 ans, aucun préavis n'a présenté de dépassement, les délais annoncés ont été tenus et tous les ouvrages réalisés à la satisfaction du municipal. Ce fut une belle aventure et nous en remercions Marc-André Burkhard.

Une nouvelle municipale a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet 2021, et le service est fier d'accueillir Brenda Tuosto. Le service va s'investir pleinement pour elle et la Municipalité, dans les nouvelles orientations qui collent parfaitement aux perspectives sur lesquelles la direction travaille depuis plus de dix ans. C'est un virage à prendre dans un développement plus axé sur la nature et l'environnement, dans le sens large du terme.

#### Intempéries et crues du mois de juillet 2021

Début juillet 2021, d'importantes pluies, couplées aux résidus de la fonte des neiges dans le Jura et les Alpes bernoises, ont entraîné un régime de crue soutenu des cours d'eau et du lac de Neuchâtel. L'épisode qui a duré presque un mois, s'est traduit par des cumuls de précipitations supérieurs à 100 mm sur la quasi-totalité du territoire suisse. Le niveau du lac de Neuchâtel a atteint un niveau record de 430.73 m, soit 29 cm de plus que lors des inondations de 2015. Ces intempéries ont causé des dégâts et des coupures

de routes importants. Le réseau d'assainissement et les stations de pompage ont été très sollicités et surveillés afin de maintenir le mieux possible l'évacuation des eaux. Le Service des travaux et de l'environnement a été fortement engagé dans la coordination interservices. Plusieurs centaines d'heures ont été comptabilisées pour l'ensemble des collaborateur-trices du service affecté-es à la gestion de la crue, aux interventions d'urgence et de surveillance, ainsi qu'à la remise en état des lieux impactés.

## Plan directeur de la nature

Le plan directeur de la nature, dévoilé en août, vise à valoriser les pratiques durables déjà établies par les services communaux tout en identifiant les objectifs et mesures à prendre pour préserver et promouvoir la biodiversité. Renaturation de cours d'eau, aménagements pour la faune locale, végétalisation de toitures et choix d'arborisation indigène adaptée à l'environnement

local forment plusieurs exemples de projets concrets qui permettent d'offrir un refuge à certaines espèces menacées et à la population yverdonnoise de bénéficier d'une nature de proximité. Le plan directeur de la nature se décline en près de cent actions décrivant pour chaque milieu retenu les mesures concrètes à appliquer.

Lien sur la brochure du PDN :

<https://www.yverdon-les-bains.ch/flip-book-yverdon/detail/Plan%20directeur%20de%20la%20nature>

## BT

La campagne de réhabilitation par gainage des collecteurs de concentration dans les canaux s'est poursuivie en 2021. Un crédit pour les travaux de remplacement de la passerelle sur la

Thièle «Bel-Air / Coop» a été approuvé et octroyé. Enfin, la Rue du Valentin a bénéficié d'une rénovation complète y compris la réhabilitation par gainage des collecteurs EU et EC.

## Campagne anti-littering et monitoring de la propreté urbaine

Afin de lutter contre le littering, le Service des travaux et de l'environnement a élaboré une campagne de sensibilisation. Cinq images représentant cinq lieux emblématiques de la ville d'Yverdon-les-Bains ont été diffusées à travers différents canaux : campagne d'affichage, site internet, Facebook et Instagram. Un système

de monitoring basé sur des caméras montées sur les balayeuses et couplées à un programme d'intelligence artificielle mesure l'état de propreté en temps réel. Ces données permettent de dresser des bilans et d'évaluer le niveau de maîtrise de propreté par secteur de la ville.

Lien sur la vidéo de la campagne anti-littering :

<https://www.yverdon-les-bains.ch/actualites-agenda/actualites/detail/campagne-anti-littering>

## Poursuite de la modernisation de la station d'épuration afin d'améliorer le cycle de l'eau

Les parties du génie civil et de l'électromécanique des travaux de la nouvelle station d'épuration sont désormais terminés. Pour y parvenir, l'équipe de la STEP et les entreprises ont fourni un effort considérable et ce malgré la pandémie et les inondations. En octobre 2021, la Municipalité a reçu le feu vert du Conseil communal

pour un crédit de 14 millions afin de développer son projet de traitement des micropolluants, permettant d'améliorer le cycle de l'eau et de l'environnement. Ce projet-clé annonce la suite pour la STEP et devrait être mis en service en automne 2024.

Lien vers les informations et vidéos d'explications :

<https://www.yverdon-les-bains.ch/vie-quotidienne/travaux/-/environnement/assainissement-des-eaux-usees>

# Détails des activités

## Bureau technique

### Projets en phase d'étude

- Participation active dans les GT, COPROJ et COPIL des projets interservices / AggloY / PQ / PD «thèmes assainissement, dimensionnement espace routier, DP, déchets, foncier, entretien», ainsi qu'au projet de parking de la Place d'Armes.
- Réfection générale de la passerelle sur la Thièle «Bel-Air / Coop», de la passerelle des Tilleuls, du pont du Chemin de Graveline et de la Rue du Mujon.
- Etapes de développement 4 et 5 du PST, étude de la gestion des eaux et des équipements.
- Divers aménagements routiers et suppression des barrières architecturales.
- Mise en séparatif de la Rue de Clendy-Dessous.
- Réfection des infrastructures souterraines de la Rue de la Maison Rouge, de la Rue Cordey et de la Rue des Moulins, et des réseaux souterrains EU et EC de la Rue des Remparts.
- Réfection de la superstructure de la chaussée de la traversée du village de Sermuz.
- Plateforme d'observation «Grèbes / Mujon».
- Plan directeur des chemins d'amélioration foncière (AF).
- Entretien et réfection des chemins agricoles.
- Positionnement de la Ville sur la demande de passage au DP des rues Foulques / Grèbes.
- Création d'un cheminement MD le long du canal Oriental (quartier des Moulins).
- Planification de la campagne de réhabilitation des collecteurs de concentration EU.
- Mesures d'amélioration au réseau d'assainissement suite aux intempéries de l'été 2021.
- Création d'une nouvelle couche SIT sur les données de l'infrastructure routière.
- Réfection du collecteur de drainage principal sur la parcelle n°3039 à Graveline.
- Réfection du trottoir et de la couche de roulement de la Rue des Charmilles.
- Plan général d'autorisation des ouvrages communaux sur le DP cantonal des eaux.
- Concept / organisation de la campagne de réfection des enrobés des giratoires.
- Gestion du patrimoine routier «GPR», mise à jour et suivi du rapport d'état et des mesures.
- Plan général d'évacuation des eaux «PGEE», suivi et application des mesures d'entretien.
- Plan de gestion des ouvrages d'arts, planification des expertises et des rénovations.
- Nombreux projets d'aménagements «internes STE», élaboration de projets techniques et financiers, appuis techniques et administratifs aux différents secteurs.
- Régulièrement, appuis sur les projets routiers pour les différents services communaux.

### Projets en phase d'étude

- Réhabilitation par gainage PRV des collecteurs EU et EC de la Rue du Valentin (366 m) et du canal du Buron, rive gauche, tronçon Sciences / Champs-Lovats (212 m).
- Pose de la couche de roulement, soit un revêtement phono absorbant, et travaux de finition à la Rue du Valentin (2'200 m<sup>2</sup>).
- Pose de la couche de roulement de la rue d'accès Copernic / Découvertes au PST (400 m<sup>2</sup>).
- Création d'un réseau de drainage (780m) et construction d'une nouvelle STAP pour le site des plantages.
- Reprofilage, pose d'une nouvelle couche de roulement (820 m<sup>2</sup>) et construction d'un nouveau réseau EC de récolte des eaux de chaussée (160 m) au Chemin de Roseyres, tronçon «APA SUD / Collet».
- Création d'un collecteur EC de récolte des eaux de chaussée le long du Chemin de Roseyres, tronçon «APA SUD / Pierre-de-Savoie» (130 m).
- Reprofilage et pose d'une nouvelle couche de roulement ECF au Chemin du Mujon, tronçon «Maréchat / Kiener» (2'325 m<sup>2</sup>).

- Pose d'une nouvelle couche de roulement sur la demi-chaussée (côté lac) de la Rue du Cheminet, tronçon « Uttins / Edouard-Verdan » (585 m<sup>2</sup>).
- Renouvellement ponctuel du collecteur de drainage « Isles / En Gravaz ».
- Solde de la pose de la couche de roulement du Chemin de l'Aérodrome, tronçon en amont du parking du restaurant (1'305 m<sup>2</sup>).
- Réfections ponctuelles de la couche de roulement du Quai de la Thièle (450 m<sup>2</sup>) ainsi que du pavage du goulet du Casino, de la Place Pestalozzi, de la Rue du Milieu et de la Place de l'Amitié.
- Suppression de l'orniérage du giratoire « Pont Tordu » sur la route de Lausanne par micro-fraisage.
- Travaux préparatoires pour gainage (fraisage et inspection) du collecteur de concentration du Buron, rive gauche, tronçon «Entremont / Plaine» (575 m), ainsi que sur la droite, tronçon «Champs-Lovats / CFF» (260 m).
- Réfection partielle de la couche de roulement des zones de freinage du giratoire d'Entremont.
- Suivi des travaux de pose de la couche de roulement de l'Avenue de l'Hippodrome.
- Création d'une place d'entretien pour la STAP Explorit au PST.
- Conception et suivi de la réalisation d'un abri à vélo végétalisé provisoire pour l'Hôtel de Ville.
- Début des travaux d'équipement EU et EC de l'étape 4.2 du PST.
- Campagne de nettoyage des tapis phono absorbant par lavage mécanique en profondeur.

## Voirie

### Travaux routiers et réfection de rues

- Aménagement du carrefour «Rue du Canal / Rue de Montagny» pour le Service de la mobilité.
- Reprofilage complet du Chemin du Mujon, tronçon «Maréchat / Kiener», y compris la réfection des banquettes avant pose ECF.
- Remise en état de dalles en béton aux chemins de la Chèvre et de Corneau à Gressy.
- Remise en état du chemin derrière la Poudrière suite aux travaux ECF, des banquettes de la route de Sainte-Croix et du Chemin de Chevressy, du chemin MD le long de l'Avenue des Sciences au PST, et des joints du pont des Cygnes.
- Remise en état des éléments modérateurs de trafic de la Rue des Jardins et de la couche de roulement des rues Roger-de-Guimps, du Chasseron, de Montagny et de la Promenade Auguste-Fallet.
- Réfection et rhabillage des bordures en ciment de l'Avenue des Sports, et remise en état des trottoirs de la Chaussée de Treycovagnes, de la Rue de Montagny, de la Rue des Fleurettes et de la Rue Roger-de-Guimps.
- Travaux préparatoires et remise à niveau des chambres au Quai de la Thièle avant la réfection de la couche de roulement.
- Réfection d'une traversée de route de la Rue Haldimand à la hauteur du numéro 91, du chemin d'accès de la Rue de Floreyres 50 et du carrefour «Chamblon / Cheminet».
- Suppression de plusieurs barrières architecturales en ville ainsi que de la chicane du Chemin de l'Aérodrome par la pose d'un couvercle gatic.
- Traitements de fissures à la promenade du Buron et sur le trottoir de la Rue du Midi (devant le cimetière).
- Divers travaux pour l'aménagement tactique de la Rue des Casernes.
- Réalisation des travaux préparatoires et remise en état des accotements relatifs aux travaux de renforcement et de réfection du Chemin de l'Aérodrome (tronçon amont).
- Interventions diverses sur les chaussées et places. Remise en état de pavés de giratoire, nids de poules, coussins berlinois, abaissements de trottoir, mise à niveau de regards, grilles, de planelles d'écoulements, rangs de pavés, faïençage d'enrobé et remise en état des divers chemins MD en grave.

## Interventions sur les collecteurs communaux et les éléments du réseau

- Travaux préparatoires et réparations ponctuelles en prévision des travaux de réhabilitation par gainage et des diverses inspections avec caméra (collecteur de concentration du Buron et de la Thièle). Mise à disposition d'un radeau pour accéder aux chambres dans la Thièle et pose de plusieurs batardeaux pour le curage et gainage. Création d'une nouvelle chambre de visite au Chemin de la Sallaz pour obturation / déviation du collecteur.
- Pose de quatre nouvelles grilles de route sur le Chemin de Roseyres, d'un Aco Drain® lors du drainage des plantages, ainsi que la remise en état et le remplacement de diverses grilles de routes, caniveaux et couvercles gatic en ville.
- Réparation ponctuelle du collecteur au Quai de la Thièle (giratoire Remparts), du collecteur EC (affaissement) en dessus de la Maison Blanche et du collecteur de concentration du canal Oriental (devant le CPNV).
- Nouveau raccordement EU au chantier communal pour la pose de containers de bureau / vestiaires.
- Campagne de rhabillage du marchepied du canal du Buron (collecteur de concentration EU).
- Entretien général de collecteurs EU et EC, de stations de pompage et des dépotoirs de route par le camion hydrocureur.

## Divers aménagements et interventions

- Aménagement d'un mur de soutènement le long de l'Avenue de la Plage, divers travaux de maçonnerie, de carottages, de fouilles et d'améliorations à la STEP.
- Remise en état de bordures, pavés, planelles, caniveaux, tours d'arbres en ville, du bord du lac (entre Thièle et Mujon), ainsi que de plusieurs chemins.
- Fouille pour la STAP de l'Aérodrome et aménagement d'un tableau électrique à la STAP du Quai des Ateliers.
- Remise en état des bancs publics en chêne, pose de bancs, adaptation et aménagements de mobilier urbain, sécurisation et adaptation de la signalétique.
- Réaménagement d'un îlot de verdure au quartier de la Villette et réalisation de fosses d'arbres le long de la Promenade Auguste-Fallet.
- Aménagement des places couvertes ainsi que sur les terrains de sport aux Rives du Lac.
- Moulage d'éléments puisards, sacs coupe-vent, gatic et cadres de grille type «Ville d'Yverdon».
- Poses de blocs, cailloux, potelets, affichage des élections, socles pour racks à vélos et poubelles requin.
- Aménagements, déplacements et remise en état d'arrêts et abris de bus pour Mobilité et Travys, d'abris à vélos et abaissements de trottoirs.
- Suivi, planification et préparation des divers travaux réalisés par ProMaison.
- Entretien, mise en eau et nettoyage des fontaines.
- Appui, préparation, logistique, gestion des déchets et adaptations des aménagements lors de manifestations.
- Aménagement, agrandissement et entretien des diverses places de collecte.
- Travaux d'aménagement (cloisons, portes, crépis et peinture) dans les bâtiments du service.

## Interventions spécifiques sur les places de jeux et de sports

- Remise en état des places de jeux publiques, création de place de grillades, apport de sable, et entretien des terrains de beach-volleyball à la plage et aux Rives du Lac.
- Remise en état, entretien et remplacement du mobilier urbain et de structures de jeux.
- Remplacement de diverses lames sur les terrains synthétiques ainsi que des filets de beach-volley et de football à la Rue de Bullet.

## Ponts, passerelles et cours d'eau

- Entretien et mise en conformité des garde-corps et caillebotis de diverses passerelles.
- Remise en état du pont sur le canal Oriental aux Iris.
- Dépose pour entretien de la passerelle sur le Buron (Quatre-Marronniers).
- Remise en état de dalles sur le collecteur de concentration du canal du Buron.
- Pose, dépose et entretien des bouées de la plage, récolte d'échantillons pour les analyses cantonales, mise à l'eau du radeau, suivi et organisation du faucardage.
- Entretien, nettoyage, fauchage et dessablage des divers canaux.

## Neige

13 sorties neige par la voirie : 7 jours en janvier, 1 jour en février et 5 jours en décembre représentant un total de 752.50 heures et l'épandage de 105 tonnes de sel.

## Déchets

- Les vidanges de l'ensemble des bennes à verres de la ville acheminées à la STRID ont représenté un total de 447 bennes, soit 860.9 tonnes de verre récolté.
- L'ensemble du PET récolté en ville et acheminé chez Cand-Landi SA a représenté un total de 86 bennes, soit 76'140 Kg de PET recyclé.

	2019			2020			Delta % 19 - 20	2021			Delta % 20 - 21
	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total		Déchet.	Collecte	Total	
Urbains Incinérables	39	3'906	<b>3'945</b>	28	3'991	<b>4'019</b>	1.88%	37	4'088	<b>4'125</b>	2.64%
Compost	129	3'126	<b>3'255</b>	137	3'198	<b>3'335</b>	2.46%	111	3'208	<b>3'319</b>	-0.47%
Papier - carton	322	2'019	<b>2'341</b>	301	1'975	<b>2'276</b>	-2.79%	307	2'002	<b>2'309</b>	1.47%
Verre	237	835	<b>1'072</b>	237	916	<b>1'153</b>	7.49%	227	844	<b>1'071</b>	-7.10%
Métal	136	80	<b>216</b>	149	35	<b>184</b>	-14.97%	147	54	<b>202</b>	9.83%
Encombrant	360	819	<b>1'179</b>	373	717	<b>1'090</b>	-7.51%	381	816	<b>1'198</b>	9.85%
<b>Total annuel</b>			<b>12'008</b>			<b>12'056</b>				<b>12'224</b>	
Delta % par an			2019	0.40%		2020		1.39%		2021	

Les ordures ménagères conditionnées dans des sacs taxés officiels continuent d'augmenter, ce qui signifie que les Yverdonnois-es continuent de consommer en majorité à la maison. Le dernier contrôle des sacs taxés montre un taux de non-conformité de 3% tout à fait acceptable. On remarque aussi que les quantités de déchets de voirie collectés sont quasiment équivalentes à celles d'avant la pandémie alors qu'elles avaient diminuées de presque 12% en 2020.

Les quantités de biodéchets collectés restent stables par rapport à 2020 mais la qualité du tri se dégrade (plastique, nourriture encore emballée, sacs non-compostables). Pour lutter contre ce phénomène, le Service des travaux et de l'environnement a effectué une campagne de sensibilisation sur les biodéchets en partenariat avec STRID et Cosedec, avec des campagnes d'affichages, des stands d'information dans des quartiers ciblés et une distribution de sacs compostables.

Les bouteilles en verre collectées dans les points de collecte sélective (PCS) ont diminué de 7.1% pour retrouver des valeurs comparables à 2019 (consommation majoritaire à la maison en 2020 avec la fermeture des bars et restaurants).

Le papier-carton collecté est en légère hausse par rapport à 2020. Afin d'encourager les habitant-es à le conditionner en container, le Service des travaux et de l'environnement a renouvelé son offre promotionnelle pour la vente de container.

Les PCS rencontrent toujours le même succès et

les quantités de déchets recyclables qui y sont collectées sont stables, et la qualité du tri est bonne. C'est le cas du PET et de l'alu / fer blanc.

Les quantités de déchets encombrants collectés sont à la hausse (+ 9.85%) avec toujours plus d'incivilités, difficilement contrôlables. Afin de lutter contre celles-ci, le Service des travaux et de l'environnement a distribué un «Petit guide des bons réflexes» à l'ensemble de la population, en complément de l'action de communication basée sur le littering.

La collecte des déchets a été marquée par plusieurs changements importants :

- collaboration avec le nouveau prestataire de collecte de STRID SA pour la collecte du papier-carton ainsi qu'une partie des biodéchets ;
- remplacement des deux camions de collecte IES par des BOM (benne à ordures ménagères traditionnelle) ; les déchets incinérables collectés sont ensuite livrés sur le site de la Poissine où ils sont compactés dans des bennes ACTS qui sont acheminées vers l'usine d'incinération par le train.

En 2021, ce système a permis de livrer 156 tonnes de plus par le train qu'en 2020.

Au niveau des infrastructures de collecte, les 22 bennes à verres ont été remplacées par des bennes neuves après presque 18 ans d'utilisation.

90 containers mis à disposition de la population pour le conditionnement des sacs taxés ont été remplacés. Certains avaient déjà plus de 13 ans. La totalité des containers a été lavée trois fois dans l'année pour maintenir de bonnes conditions d'hygiène.

La fréquentation de la déchèterie intercommunale a battu un record de fréquentation avec 61'396 passages à la déchèterie, dont 96.1% en

provenance d'Yverdon-les-Bains. En moyenne 210 personnes se rendent chaque jour sur le site de STRID pour évacuer et trier leurs déchets. Chaque mois, ce sont en moyenne 3'121 utilisateur-trices différent-es qui se rendent sur le site de la déchèterie. Une nouvelle fraction à vu le jour en mars 2021, le sagex, qui faisait l'objet de nombreuses demandes depuis plusieurs années.

Les taxes causales et forfaitaires ont couvert une charge de Fr. 3'602'858.- avec 41% de revenus proportionnels et 59 % de revenus forfaitaires.

Le Service des travaux et de l'environnement a élaboré une campagne de sensibilisation visant à cibler et à dénoncer la pratique du littering.

## Jardins

### Plantations

En 2021, les différents services communaux ont planté 92 arbres, dont 55 arbres supplémentaires (hors compensation obligatoire à la suite

d'abattage). Le tableau ci-dessous liste les plantations les plus importantes en termes de lieu et de quantité.

Lieu	Nom latin	Nom français	Quantité
Quai de Nogent	Quercus phellos	Chêne à feuilles de saule	22
Maladaire		Divers fruitiers haute tige	10

Lieu	Nom latin	Nom français	Quantité
APA sud		Divers fruitiers haute tige	10
Promenade Auguste Fallet	Sophora japonica	Sophora	2
Promenade Auguste Fallet	Quercus petraea	Chêne rouvre	2
Promenade Auguste Fallet	Quercus ilex	Chêne vert	2
Promenade Auguste Fallet	Quercus cerris	Chêne chevelu	2
Promenade Auguste Fallet	Tilia x euchlora	Tilleul de Crimée	2
Promenade Auguste Fallet	Morus alba	Murier blanc	2
Le Saut		Plantation haie champêtre	100

## Projets | interventions

- Monitoring du moustique tigre au PST (qui s'est révélé négatif).
- Audit de contrôle ISO 14'001, ISO 9'001, et ISO 45'001.
- Broyage de 65 sapins de Noël lors de la campagne du 6 janvier.
- Taille d'entretien et contrôle sanitaire de platanes, tilleuls et marronniers au CPNV, aux presque-îles des Vuagères, au Quai de Nogent, ainsi qu'à la cabane cynologique. L'ensemble des platanes majeurs de la ville ont été taillés et contrôlés ces cinq dernières années.
- 4<sup>e</sup> et dernière étape de taille d'entretien et du contrôle sanitaire sur les platanes de l'Avenue de Grandson, clôturant un projet d'envergure.
- Écimage de la partie desséchée du cèdre de la chapelle des Cygnes à la suite à d'une attaque de champignon.
- Plantations estivales sur le thème des oiseaux imaginaires, ainsi que d'un mur végétalisé à la STEP.
- Création de plusieurs objets en faveur de la biodiversité (cache à hérisson, hôtel à insectes, tas de branches).
- Plantations d'arbres fruitiers au Parc de la Maladaire.
- Mise à disposition des commerçants du centre-ville de 50 sapins de Noël en pot.
- Tests de traction réalisés par une entreprise spécialisée à la suite des crues de l'été. Ces contrôles ont relevé un problème de stabilité sur les 15 peupliers du Quai de Nogent ainsi que l'apparition d'un champignon lignivore sur un saule blanc au port des Iris. Des abattages sécuritaires ont été réalisés durant l'automne.
- Mise en place d'un nouveau système d'ombrage sur les tables de pique-nique aux Rives du Lac.
- Participation à la Fête de la Nature avec un stand sur les néophytes invasives, présentation du parcours «Biodiversity» et distribution de plantes mellifères et de nichoirs à oiseaux.
- Augmentation de la plantation d'arbres résilients aux changements climatiques.

## Divers

- Production de 2'600 plantes fleuries, 2'800 plantes vertes, 8'275 fleurs coupées, 32'000 plantes pour les massifs d'automne ainsi que 28'300 plantes pour les massifs d'été, dont plus de 600 espèces sont cultivées pour la formation.
- Mise à disposition de 30 décorations florales pour des sociétés locales, associations ou services internes. Diminution importante des manifestations liée au Covid-19.

## STEP

### Tableau de bord

			2017	2018	2019	2020	2021
Volumes	Eaux traitées	m3	3'279'130	4'048'837	4'000'904	4'372'284	5'291'729
	Pluie totale	mm	786.6	893.9	1'130.1	898.6	1'183.6
	Boues éliminées en t/MS	to	573.5	628.10	709.1	649.8	665.1
	MS moyenne	%	31.2	30.2	32.2	30.3	28.6
	Fosses relevage	to	269	283	155	383	230
Valorisation	Gaz méthane produit	m3	648'517	606'748	585'757	563'152	547'829
boues	Gaz méthane valorisé	m3	636'830	606'707	585'584	563'107	545'235
	Production électrique	kWh	1'201'081	1'122'751	1'077'952	1'049'038	980'521
	Autonomie électricité	%	91.8	86	75.3	78.4	73.3
Electricité	Consommation totale	kWh	1'308'886	1'306'261	1'431'889	1'338'493	1'337'795
	Consommation STAP	kWh	145'613	153'843	155'681	140'205	224'428
	Production CCF	kWh	1'201'081	1'122'751	1'077'952	1'049'038	980'521
	Achats	kWh	294'390	373'605	436'665	402'660	412'395
	Retour réseau	kWh	186'585	190'095	82'728	113'205	55'121

### Études réalisées

- Choix de la technologie de lits fluidisés à charbon en micro-grain pour le traitement des micropolluants.
- Etude technique des futures installations de traitement des micropolluants.
- Crédit de construction des futures installations de la STEP accordés et mise à l'enquête terminée sans opposition.
- Demande de subventions pour les micropolluants en cours auprès du Canton et de la Confédération.
- Dégrilleur et compacteur pour la STAP de Gressy, dont les déchets, lingettes etc. bouchent les conduites et causent de gros problèmes.
- Ajout de pompes de secours fixes à la STAP de la Thièle pour les crues et inondations.
- Réhabilitation EM des STAP du PST 2 et du Pré-neuf.
- Mesure du débit d'eau de la STAP du Stade.
- L'audit de certification ISO 45'001, ISO 14'001, et de certification ISO 9'001 a eu lieu le 2 juin et n'a relevé aucune non-conformité.
- Coffret de branchement électrique rapide pour une génératrice aux STAP de la Thièle et du Stade.

### Projets réalisés

- Phase 2 du projet STEP mise en service le 15 novembre 2021, avec 6 mois d'avance sur le planning.
- Adaptation des équipements aux STAP de la Thièle et du Mujon (raccordement AIERG), environ 13'000 EH.

- Réhabilitation d'armoires électriques pour les stations de pompage de la Chaussée de Treycovagnes, de Cossaux, de l'Ancienne Douane et de Gressy 1.
- Coffret de branchement électrique rapide pour une génératrice à la STAP du Mujon.
- Ancien local des surpresseurs transformé en magasin de pièces de rechange.
- CCF1 en qualité de groupe de secours pour les nouvelles installations de traitement de l'eau.
- Participation du responsable de la STEP au projet d'ouvrage de l'AIERG.
- Travaux de génie civil de la STEP 2020 terminés en septembre 2021.

## Études de projet et d'amélioration

- Le personnel de la STEP a fourni de gros efforts en raison du chantier ainsi que lors des intempéries de l'été.
- Le plan d'entretien en cours de réorganisation et les lignes 3 à 4 sont en fonction depuis novembre 2021.
- Préleveur automatique pour l'échantillonnage à la sortie du stripping.
- Panneaux photovoltaïques sur la façade du DP et du local du surpresseur, ainsi que sur le bâtiment des micropolluants.
- Les moyennes annuelles des rejets sont dans les normes. La nouvelle norme NH4-N (ammonium) de 2 mg/l à la sortie de la STEP est maîtrisée depuis juin 2020.
- Une légère diminution de la production de gaz et d'énergie a été constatée, en partie en raison du nouveau mode de fonctionnement biologique, mais surtout des pertes de matière organique lors des crues du mois de juillet.
- Les fortes intempéries de l'été ont permis de tester les limites des nouvelles installations, le bilan est en cours d'étude auprès du bureau Triform.

## Eaux usées

- Traitement de l'eau : 135 analyses ont été effectuées selon différents paramètres prévus. Sur les 120 analyses imposées par la DGE, 11 déviations sont autorisées.
- En comparaison avec 2020, il y a eu 919'445 m<sup>3</sup> d'eau traitée en plus en 2021, soit une augmentation de 21.25%.
- Débit complètement traité : 4'748'709 m<sup>3</sup> ; débit partiellement traité : 543'020 m<sup>3</sup>.
- Total annuel d'eau déversée sans traitement complet de 957'380 m<sup>3</sup>, avec un record mensuel en juillet de 574'350 m<sup>3</sup>.
- Pompage d'eau global en plus par rapport à 2020 : 919'445 m<sup>3</sup> + 975'380 m<sup>3</sup> = 1,89 million de m<sup>3</sup>.
- La charge moyenne à l'entrée de la STEP correspond à 62'870 EH pour la DCO (augmentation de 16.78% par rapport à 2020), 26'560 pour la DBO5, 35'641 EH pour le Ptot, 41'959 EH pour le NH4.
- Les crues et inondations du mois de juillet sont à l'origine de l'augmentation du débit total; cela a pour conséquence une augmentation des coûts de traitement et d'électricité pour la STEP de manière significative.

## Garage et atelier

### Nouveaux véhicules

En 2021, le garage a poursuivi sa démarche de renouvellement du parc véhicules (PR17.09PR), à savoir le remplacement des véhicules suivants:

Ancien véhicule	Nouveau véhicule
Ravo 5002	Ravo Série E
Balayeuse 5 m <sup>3</sup>	Balayeuse 5 m <sup>3</sup> électrique
2 Mercedes Econic 2629 (camions poubelle)	2 Scania G 410, caisse Stummer, benne à ordures, véhicules d'occasion

### Avaries

- Contamination de la citerne à carburant SP 95, puis étude et rapport ayant relevé la non-conformité de la citerne.
- Incendie de la pelle rétro Neuson Wacker 1703 qui a été remplacée en 2021.
- Révision complète de la grue du camion Iveco n°18 à la suite d'un contrôle de sécurité.
- Remplacement des batteries et du moteur du Goupil G5 électrique.
- Réparation de la camionnette Hyundai H1 du secteur des jardins à la suite d'un accident.

### Activités

- En 2021, 54 véhicules ont été mis en conformité, contrôlés et préparés pour les inspections techniques.
- Entretien des véhicules et engins.
- Soutien et appui lors des interventions de déneigement.
- Entretien et dépannage des véhicules pour les différents services de la Ville, équipements lors d'acquisition de nouveaux véhicules, représentant environ 600 heures/an.
- Conseils et accompagnements aux autres services de la Ville lors d'achat de véhicules et machines, conception et installation d'aménagement intérieur des véhicules, travaux effectués en atelier.
- Entretien du mobilier urbain tel que grills et places de pique-nique, piquets de zone piétonne et pose de poubelles.
- Suivi et interface pour les bennes à ordures ACTS (rail / route).
- Suivi de la construction d'un nouveau camion multi-benne.
- Réalisation de bûches finlandaises pour les restaurants, avec marquage spécifique, dans le cadre de l'opération «Yverdon solidaire».

### Domaines

Les parcelles louées aux agriculteurs, maraîchers et entreprises ont généré un revenu de Fr. 120'471.- auxquels s'ajoutent Fr. 15'000.- pour la location des parcelles aux Maraîchats et aux Quatre-Vingts, pour les besoins des plantages.

La parcelle n° 842 a à nouveau accueilli un essai pilote de halte pour les limicoles qui rencontre

un réel succès, tout en gardant son statut de surface d'assolement.

La réhabilitation des drainages sur les parcelles n° 842, 867 et 864 ainsi que la renaturation de la Thièle ont prouvé leur robustesse ainsi qu'une bonne gestion intégrée de l'eau lors des crues exceptionnelles de l'été 2021.

## Plantages

La gestion des plantages en 2021 a été marquée par les intempéries et la météo capricieuse de l'été. Les fortes pluies incessantes ont provoqué l'inondation de plusieurs parcelles, notamment aux Quatre-Vingts, zone déjà sujette aux stagnations d'eau en raison des travaux d'étanchéification du canal du Déversoir. Pour pallier à cette problématique récurrente, le Canton de Vaud a financé des travaux de drainage sur cette zone permettant, lors de fortes intempéries, d'évacuer l'eau stagnante dans le canal. Ces travaux se sont achevés dans le courant de l'automne.

La saison écoulée aura également marqué de manière officielle le départ à la retraite de MM. Willenegger et Perrenoud, respectivement ancien responsable et surveillant des plantages. M. Nicolas Nançoz, chef de projet au STE a été nommé nouveau responsable des plantages et M. Olivier Di Prinzio, ancien membre de la Commission des plantages et du Conseil communal a été engagé en tant qu'intendant et conseiller aux locataires.

## Vignes

En 2021, la vigne a débourré mi-avril, soit dans la moyenne des dernières années. Au début du mois d'avril, une vague de froid a occasionné quelques dégâts de gel dans les parcelles, puis, la météo étant restée fraîche, le développement a été quelque peu hétérogène tout au long du mois de mai.

Début juin, une semaine de chaleur a accéléré la pousse de la vigne de façon exponentielle. Les traitements phytosanitaires ont été compliqués à mettre en place en raison des précipitations répétées. En juin, deux orages de grêle se

La saison 2021 des plantages a également été influencée par la crise sanitaire du Covid-19, puisque la bourse aux plantons a été annulée une deuxième année consécutive, au même titre que la traditionnelle remise des prix attribués à certains locataires pour l'excellente tenue de leur parcelle.

La consommation d'eau des jardins a baissé d'un peu moins de 17'000 m<sup>3</sup> par rapport à l'année précédente pour s'établir à environ 26'300 m<sup>3</sup> en 2021. Des bennes ont été mises à disposition des locataires au début du mois de novembre afin de collecter les déchets verts difficiles à composter sur place. Cette action, menée sur trois week-ends d'affilée, a permis de récolter plus de 10 tonnes de déchets verts.

39 changements de locataires ont été enregistrés en 2021. La liste d'attente s'élève à environ 80 personnes, soit près de deux ans d'attente.

sont abattus sur la région. Le 24 juillet, un orage d'une intense violence a détruit l'entier de la récolte sur l'est de l'appellation occasionnant des dégâts sur la vigne.

La météo a rendu la protection de la vigne contre les maladies fongiques très compliquée. Celle-ci a engendré des dégâts de mildiou et d'oïdium sur les parcelles.

Les vendanges ont démarré début octobre avec quelques jours d'avance et ont été extrêmement faibles en raison des événements météorologiques précités.

## Récolte 2021

Ci-dessous les kilos livrés ainsi que les sondages.

Cépage	Kg	Degrés Oechslé	Kg/m <sup>2</sup>
Chasselas	1'038	79	0,290
Pinot Noir	1'446	97	0,284

## Forêts

Forêts 2021		Plaine	Ville	Gressy	Montagne
<b>Plantations</b>		<b>Quantités</b>	<b>Quantités</b>	<b>Quantités</b>	<b>Quantité</b>
Surface totale		71 ares	0 ares	26 ares	- ares
Résineux (épicéas)		0 plants	0 plants	0 plants	- plants
Résineux (douglas et mélèzes)		278 plants	0 plants	172 plants	
Feuillus divers (tilleuls, érables, chênes, etc)		66 plants	0 plants	124 plants	- plants
<b>Entretien de la jeune forêt</b>		<b>Surfaces</b>	<b>Surfaces</b>	<b>Surfaces</b>	<b>Surfaces</b>
Nettoyage des plantations et soins de la jeune forêt		1596 ares	177 ares	315 ares	490 ares
<b>Entretien des chemins</b>		<b>Longueur</b>	<b>Longueur</b>	<b>Longueur</b>	<b>Longueur</b>
Eparage des banquettes et fossés		9450 m2	325 m2	1800 m2	1890 m2
Entretien des fossés		m2			2927 m2
<b>Utilisation des bois</b>		<b>Volumes</b>	<b>Volumes</b>	<b>Volumes</b>	<b>Volumes</b>
Bois de service	Résineux	284 m3	0 m3	112 m3	167.83 m3
	Feuillus	65 m3	33 m3	0 m3	- m3
Bois de feu	Résineux	0 m3	0 m3	0 m3	m3
	Feuillus	399 m3	0 m3	11 m3	m3
Bois d'industrie	Résineux	94 m3	0 m3	11 m3	24- m3
	Feuillus	0 m3	0 m3	0 m3	- m3
<b>Total des bois valorisés</b>		<b>842 m3</b>	<b>33 m3</b>	<b>134 m2</b>	<b>191.83 m3</b>
<b>Martelages effectués</b>					
Coupes ordinaires série Plaine	Résineux	380 sylvés			
	Feuillus	325 sylvés			
Coupes forcées série Plaine	Résineux	0 sylvés			
	Feuillus	95 sylvés			
Coupes ordinaires série Ville	Résineux				
	Feuillus		0 sylvés		
Coupes forcées série Ville	Résineux				
	Feuillus		0 sylvés		
Coupes ordinaires série Gressy	Résineux			141 sylvés	
	Feuillus			16 sylvés	
Coupes forcées série Gressy	Résineux			8 sylvés	
	Feuillus			0 sylvés	
<b>Total des martelages</b>		<b>800 sylvés</b>	<b>0 sylvés</b>	<b>165 sylvés</b>	

Durant la période estivale, les forestiers sont intervenus en faveur des jeunes arbres afin de leur garantir un développement prospère. Les travaux de taille de formation, d'éclaircie, d'élagage ont été réalisés par cassage à la main et à l'aide de petites scies manuelles ou de sécateurs. Ce nouveau type d'entretien vise à effectuer le strict nécessaire, tout en conservant au maximum le développement naturel des essences forestières. Une sylviculture minutieuse qui a l'avantage d'être moins coûteuse et qui devrait permettre un meilleur équilibre entre forêt, gibier et interventions humaines.

Malgré une hausse du prix de vente des grumes de bois, l'entretien prévu lors du martelage a été maintenu. L'éclaircie d'une jeune futaie a été effectuée de manière mécanisée pour un volume de 191.83 m<sup>3</sup> (239.80 sylvies). Un prélèvement

prudent qui montre une volonté d'agir avec le plus grand respect de la nature en attendant la finalisation du nouveau plan de gestion.

Dans le but de maximiser le réseau biologique entre les différentes structures, le Canton a alloué un montant forfaitaire de Fr. 2'200.- pour le maintien permanent de 10 arbres-habitats qui ont été relevés en 2021, marqués d'un « H » et géo-référencés. Ceux-ci sont laissés à la nature et accomplissent le cycle biologique complet en forêt jusqu'à leur effondrement et décomposition.

Les petits replats aménagés ponctuant la montagne de Juriens ont été témoins d'un savoir-faire ancestral précis, aujourd'hui disparu : la fabrication de charbon de bois dans des charbonnières. Huit stères de bois ont ainsi été carbonisés durant une semaine et ont fourni environ 700 kg de charbon.

## Environnement

### Projets et actions réalisés

- Le plan directeur de la nature (PDN), développant la stratégie de la Ville en faveur de la biodiversité et la nature pour les années à venir, a vu le jour en août 2021. Celui-ci ne se limite pas à la zone urbaine, mais couvre l'entier des milieux naturels. Cours d'eau et milieux humides, forêts, domaines et espaces verts sont autant d'axes stratégiques permettant la mise en œuvre d'actions favorables à la nature. Pour chacun de ces axes, des objectifs et des principes de mesures ont été établis et seront concrétisés sur le terrain.
- En plus des deux parcs à moutons, le principe d'éco-pâturage a été étendu à la station électrique de Montagny en collaboration avec le Service des énergies.
- 2<sup>e</sup> année de fonctionnement pour le nouveau groupement forestier du vallon du Nozon. Réalisation des martelages du 9<sup>e</sup> arrondissement (montagne de la Ville) et du 8<sup>e</sup> arrondissement (forêts de plaine). Un projet de meule à charbon artisanal selon un savoir-faire ancestral a été entrepris dans nos forêts de Juriens.
- Travaux d'entretien du ruisseau de Pomy qui a été renaturé et finalisation des aspects fonciers.
- Suivi des colonies de corbeaux freux en zone urbaine, mise à jour de l'inventaire et mesures d'effarouchement avec des buses de Harris. Une procédure juridique a été lancée afin d'obtenir un levier d'action plus étendu.
- Le Service des travaux et de l'environnement a pris part à la Fête de la Nature, placée sous le signe de la biodiversité et de la renaturation des cours d'eau, qui a eu lieu les vendredi 28 et samedi 29 mai 2021 et qui a rencontré un franc succès.
- Planification et organisation de la «Tournée des allées».
- Mise en place de la pratique de la fauche tardive, de l'extension des prairies fleuries et sensibilisation au travers de panneaux informatifs.

## Projets, actions et travaux en cours d'exécution

- Une stratégie de densification de la végétalisation est en cours. Celle-ci combine les axes du climat, du paysage, de la biodiversité et la facilité d'entretien ainsi que la valorisation. Elle a pour but une analyse climatique à long terme ainsi qu'un choix d'essences adaptées pour le renouvellement du patrimoine arboricole.
- Etude, mise à l'enquête et réalisation d'un abri d'observation des oiseaux à l'embouchure du Mujon.
- Mise en place des mesures d'un plan directeur de la nature en ville, cartographie et actions concrètes sur les différents sites.
- Etude de renaturation du canal Oriental visant une amélioration éco-morphologique.
- Participation au concours de projet pilote en faveur de la biodiversité pour la zone entre Thièle et Mujon.
- Etude d'un avant-projet pour la renaturation du cours d'eau du Buron et du canal Occidental.
- Etude de faisabilité d'un plan de gratuité de différents types de transports publics lors de pic de pollution.

## Qualité de l'air

Les enregistrements de la station fixe du Curtil-Maillet, fournis par le Département du territoire et de l'environnement, sont les suivants :

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Température maximale instantanée (moyenne sur 30 minutes)	32.1 °C Le 15.08	34.2 °C Le 21.08	36.6 °C Le 24.07	35.4 °C Le 31.07	34.8 °C Le 03.08	34.6 °C Le 20.07
Température minimale instantanée (idem)	-5.5 °C Le 13.02	-3.8 °C Le 27.12	- 6.1 °C Le 25.01	- 8.9 °C Le 28.02	- 7.0 °C Le 10.12	- 4.4 °C Le 30.12
Température moyenne annuelle pondérée	11.1 °C	12.2 °C	11.7 °C	12.9 °C	11.5 °C	11.3 °C
Dioxyde d'azote NO2 (les valeurs limites légales de l'Opair ne sont pas dépassées). Moyenne annuelle	14.4 µg/ m3	15.0 µg/ m3	16.6 µg/ m3	17.6 µg/ m3	19.6 µg/ m3	19.2 µg/ m3
Ozone O3, dépassements horaires de 120 µg/m3	114	193	232	351	126	160

## Niveau du lac

Les bandes d'enregistrement du limnigraphe du port de Grandson, fournies par le service hydrologique et géologique national après contrôle, indiquent les valeurs suivantes :

- maximum : 430.73 m les 18 juillet et 19 juillet 2021 (valeur record depuis 1954) ;
- minimum : 429,04 m le 13 janvier 2021 ;
- moyenne annuelle pondérée : 429,42 m.
- pic de pollution.

(<http://www.hydrodaten.admin.ch/fr/2154.html>)



Mobilité

# 2021 Rapport de gestion

**Dicastère**

Mobilité – Travaux et environnement

# Filière Mobilité

**Madame Valérie Jaggi Wepf**

Municipale jusqu'au 30 juin 2021

**Lieutenant-colonel Pascal Pittet**

Chef de service – Commandant

**Madame Vesna Stankovic**

Cheffe de filière

---

**Madame Brenda Tuosto**

Municipale à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021

**Madame Vesna Stankovic**

Cheffe de filière



**Assistant administratif**

---



Responsable de  
la gestion financière  
et administrative

# MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

**RESPONSABLE MOBILITÉ**

Rempl. chef de service  
ad interim dès le 01.07.21

Responsable du Transport  
individuel motorisé et du  
stationnement

**Chef de projet**

Responsable des  
Transports publics et  
de la gestion du trafic

**Chef de projet**

Responsable de  
la Mobilité douce  
et du stationnement  
2 roues

**Chef de projet**

Responsable de  
la modération du trafic  
et de l'aménagement  
urbain

## MISSIONS

- Planification de l'offre multimodale en transport (mobilité douce, transports publics, trafic individuel motorisé) et de l'infrastructure.
- Sécurisation et valorisation des quartiers.
- Amélioration progressive du système d'exploitation des feux.
- Amélioration et sécurisation progressives des cheminements de mobilité douce.
- Amélioration progressive de l'attractivité des transports publics.
- Suivi d'un système de monitoring (comptages).
- Exécution des mesures retenues pour favoriser le développement de l'offre en transport et mise en œuvre de la stratégie de mobilité durable avec un accent progressif sur les transports publics et la mobilité douce.
- Suivi et surveillance de l'exploitation des réseaux de transport afin d'évaluer les impacts effectifs des mesures exécutées, de les comparer avec les impacts planifiés et d'apporter les corrections nécessaires.
- Planification du stationnement public.
- Gestion et planification des différents projets routiers de la commune et de l'agglomération.
- Établissement des correspondances, rapports municipaux, préavis à l'intention du Conseil communal et rapport de gestion.
- Suivi et appui pour les différents projets routiers des services communaux.

## POINTS FORTS 2021

- Etablissement du PA4.
- Mise en œuvre des bornes escamotables.
- Changement de législature.
- Création d'un Service de la mobilité.

La séparation d'avec le dicastère Sécurité publique a poussé la Mobilité à s'organiser de manière indépendante et à réfléchir à un autre mode de l'amélioration de la qualité et non plus seulement sous celui de la sécurité. L'arrivée de la nouvelle municipale Brenda Tuosto a donné une nouvelle impulsion pour une organisation interne plus horizontale ainsi que pour mener des projets de mobilité en faveur des transports publics et de la mobilité douce, notamment l'interface TP et la passerelle Thièle pour la mobilité douce.

Les projets menés par l'équipe de la Mobilité ont pris un tournant différent dès le mois de juillet pour faire avancer les programmes de mobilité

multimodaux et poursuivre certaines planifications en cours. La synergie avec le Service des travaux et de l'environnement a permis de faciliter les procédures en matière de projets routiers et d'amélioration de cheminement de mobilité douce.

Le Service de la Mobilité va se renforcer en 2022 avec l'engagement d'une cheffe de service et d'un chef de projet, mais reste en sous-effectif par rapport aux planifications qui n'ont pas pu encore démarrer (mesures pour la mise en conformité des quais selon la LHand, mesures contre le bruit routier, etc.).

## Activités

La Filière mobilité, qui est devenue un Service dès janvier 2022, a un champ d'action particulièrement étendu. Elle participe à la planification de la mobilité à l'échelle de la ville et de l'agglomération, elle pilote les études des documents opérationnels communaux et met en œuvre les projets d'aménagement routier qui en découlent.

L'année 2021 a été riche et décisive pour bon nombre de projets, notamment pour l'élaboration du projet d'agglomération de quatrième génération. Une task force a été créée entre le bureau d'agglomération AggloY, la Filière mobilité et des bureaux externes. Le projet a été déposé en septembre auprès de la Confédération après sa validation par le Canton.

Le dispositif des bornes escamotables au centre-ville, validé par le Conseil communal en 2018 (PR18.14), a été réalisé en 2021 sous la direction du Service de la sécurité publique.

La réalisation de l'Avenue de l'Hippodrome a également marqué l'année 2021.

De nombreuses mesures en faveur de la mobilité douce ont été instaurées en 2021, notamment le traitement du carrefour Quai de la Thièle / Rue de Neuchâtel, la sécurisation du Quai de l'Ancienne-Douane et diverses améliorations de marquages ponctuelles.

Les dernières mesures prioritaires du Plan directeur de la mobilité douce (PDMD) sont en cours de réalisation par le Service de la mobilité. Plusieurs retards ont été identifiés en raison du développement du PA4.

En marge de l'ouverture du tronçon sud de l'axe principal d'agglomération (APA Sud), la Municipalité a décidé de mettre en place cinq zones à 30 km/h dans les quartiers Pierre-de-Savoie, Roger-de-Guimps, Général-Guisan, St-Georges et Fleurettes. Ces nouvelles zones de modération du trafic ont été finalisées au début de l'année 2021 et ont pour objectif de protéger les cœurs

de quartier du trafic de transit et ainsi augmenter la qualité de vie des habitants. Un monitoring a été mis en place en coordination avec les autres divisions de SSP.

La croissance d'Y-Parc et l'arrivée de nouvelles entreprises impactent constamment le travail du Service de la mobilité. En effet, la gestion du stationnement sur le Parc scientifique et technologique a nécessité de nombreuses analyses en parallèle du projet de création d'un parking collectif prévu pour accueillir les employé-es et visiteur-euses d'Y-Parc.

Le changement de législature a donné un nouvel élan au développement de la mobilité, notamment avec la volonté de la Municipalité de créer un Service de la mobilité dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et la validation des ressources par le Conseil communal en décembre 2021.

Plusieurs projets interservices ont été développés sous la responsabilité de la municipale déléguée, comme par exemple la requalification des rues Cordey, Maison Rouge et Moulins.

En outre, le 2 décembre 2021, le Conseil communal a accepté une demande de crédit de Fr. 215'000.- pour les études nécessaires à la réalisation de la nouvelle passerelle de la mobilité douce Thièle / Travys, qui se réalisera d'ici 2024.

L'élaboration du PA4 ainsi que la venue de notre nouvelle municipale nous ont invités à réfléchir sur la légitimité de continuer avec le Plan des circulations et la nécessité de mettre à jour ce document en regard des enjeux actuels en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En effet, la mobilité de demain, qui intègre la notion de durabilité, doit être pensée au sens large. Les quatre thématiques phares incitant un report modal et une réduction des émissions de gaz à effet de serre doivent être traitées au même niveau et c'est pour cette raison qu'une stratégie globale de mobilité durable sera développée avec le soutien de notre municipale.





Urbanisme

# 2021 Rapport de gestion

**Dicastère**

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

# Service de l'urbanisme

## **Mme Gloria Capt**

Municipale jusqu'au 30 juin 2021

## **Mme Carmen Tanner**

Municipale à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021

---

## **M. Julien Woessner**

Chef de service

  
**Administration**

.....  
**Responsable  
de filière**  
\_\_\_\_\_

↙  
Assistante de direction  
URB  
\_\_\_\_\_

↙  
Assistante de direction  
BAT  
\_\_\_\_\_

↙  
Secrétaire-réceptionniste  
\_\_\_\_\_

↙  
Apprentie  
.....

# MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

**CHEF DE SERVICE**  
CHEF DE SERVICE SUPPLÉANT

## Police des constructions

### Responsable de filière

Architecte en Police des constructions

Technicienne en Police des constructions

Technicien en Police des constructions RiBT

Technicien en Police des constructions RiBT

Assistante technique en Police des constructions

Employée administrative

## Planification et aménagements urbains

### CO-Responsable de filière

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

### CO-Responsable de filière

## **MISSIONS**

### **Filière administration**

La Filière administration gère l'ensemble des aspects administratifs, RH et financiers des Services de l'urbanisme et des bâtiments. En particulier :

- assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet et la réception téléphonique ;
- assurer les travaux de secrétariat ainsi que le soutien administratif et logistique ;
- gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis ;
- coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe, en lien avec les activités du service (événements, rédaction d'articles pour le journal communal, site internet, brochures, etc.) ;
- gestion du personnel, notamment l'accueil et le départ des collaborateur·trices et les formations ;
- gestion financière du service : établir la facturation des prestations fournies, contrôler et saisir toutes les factures des fournisseurs et mandataires ;
- soutenir administrativement les différentes filières (organisation de démarches participatives, mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.) ;
- élaborer le budget de fonctionnement avec les différentes filières, collaborer au contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement. Mener, à l'interne du service, le processus de bouclage des comptes annuels en collaboration avec le Service des finances ;
- former des apprenti·es et maturant·es et garantir la qualité du suivi de l'apprentissage durant l'année en cours.

### **Filière police des constructions**

- Répondre aux sollicitations des propriétaires et de leurs mandataires avant et pendant les procédures de demande de permis de construire.
- Traiter les demandes de permis de construire conformément aux lois, règlements et normes concernés, assurer le suivi des procédures y compris juridiques et le contrôle des chantiers.
- Traiter les demandes de travaux de minime importance, d'abattage d'arbres, de teintes de façades et d'enseignes en appliquant les règlements y relatifs.
- Traiter les demandes de fractionnement de parcelles, de réquisition de radiation et d'inscription de servitudes.
- Veiller au respect des prescriptions en matière de constructions et d'aménagement du territoire, procéder à des dénonciations en Préfecture ou des ordres de remise en état.
- Organiser et présenter les demandes de permis de construire à la Commission d'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Présenter les dossiers participant au développement de la Ville en séance de Municipalité.
- Fournir les prestations en Police des constructions pour cinq communes voisines adhérentes au Réseau intercommunal de Bureaux Techniques (RiBT).
- Vérifier à l'application et le respect de la Loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne), s'assurer du respect des conditions du permis de construire lors de la délivrance du permis d'habiter/utiliser.
- Organiser et piloter les visites de la Commission de salubrité.
- Participer à la Commission d'estimation fiscale ainsi qu'à la Commission d'éligibilité d'Y-Parc et rendre les décisions inhérentes.
- Assurer la mise à jour des registres cantonaux tels que les statistiques de la construction, le registre des bâtiments et la CAMAC.

## Filière planification et aménagements urbains

- Planifier le développement de nouveaux quartiers et améliorer les quartiers existants, en agissant sur l'organisation du bâti, la conception des espaces publics et la disposition des activités, en cohérence avec les planifications sectorielles pilotées par les autres services communaux (transports, environnement, énergie, paysage, développement économique, politique du logement, etc.).
- Élaborer et veiller à l'application des instruments de planification du territoire (ex. plans directeurs et plans d'affectation – ci-après les plans) nécessaires au développement du territoire communal.
- Élaborer et piloter la politique foncière communale.
- Veiller à la bonne intégration de la population dans la démarche d'élaboration des plans, par des démarches participatives ou d'information.
- Mettre à jour les plans conformément aux délais légaux.
- Concevoir et réaliser les aménagements urbains permettant la valorisation des espaces publics dans l'ensemble de la Ville, en partenariat avec les autres services.
- Représenter le Maître de l'ouvrage et défendre ses projets au sein des institutions régionales, cantonales et d'associations diverses.
- Participer à l'élaboration des stratégies territoriales ou d'amélioration du cadre de vie intercommunal et régional.
- Participer à la Commission urbanisme et mobilité.
- Participer à la consultation technique des projets soumis à la Police des constructions.

## POINTS FORTS 2021

### Filière police des constructions

En 2021, la filière de la Police des constructions a poursuivi la refonte des procédures afin de les simplifier et gagner en efficacité.

### Commission d'architecture, d'urbanisme et du paysage

La Ville se dote d'une Commission d'architecture, d'urbanisme et du paysage (CAUP), à l'instar d'autres villes telles Aarau, Bâle, Berne, Zurich, Lausanne, Bienne ou Winterthur. La CAUP a pour mission d'émettre un avis qualitatif sur les demandes de permis de construire de projets dont l'impact est déterminant pour l'image de la ville et ses quartiers. Elle se prononcera sur leur corrélation avec l'identité urbaine définie notamment par la volumétrie, l'esthétique, les aménagements extérieurs, l'implantation ou le stationnement. Si le développement de la Ville est fréquemment entre les mains d'acteurs locaux, il n'en demeure pas moins que la compatibilité des projets de construction avec les aspects techniques, économiques, et réglementaires, mais également avec les notions de protection du patrimoine, d'écologie, d'efficacité énergétique et du contexte environnant

se complexifie. C'est pourquoi la commission sera composée paritairement par six expert-es représentant les milieux de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme, de la protection du patrimoine et de la mobilité et exerçant leur activité majoritairement hors de la ville. Les projets leur seront soumis par des représentant-es de l'administration sans que ces dernier-ères ne participent à l'évaluation des projets. La Municipalité aura ainsi toutes les cartes en main pour effectuer une pesée des intérêts entre les aspects techniques, juridiques, contextuels et esthétiques. Remplaçant l'ancienne Commission des constructions, la CAUP est entrée en fonction en 2022. La Ville d'Yverdon-les-Bains répond ainsi aux objectifs de la Déclaration de Davos, qui vise à promouvoir une culture du bâti de qualité pour l'Europe, ratifiée par la Conférence des ministres européens de la culture en 2018.

## Nouvelle procédure de demande préalable

L'abondance des sollicitations d'architecte en amont des procédures de permis de construire impose un travail important de la filière. Ce travail porte essentiellement sur des aspects de police des constructions. Or, la consultation d'autres services communaux lors de ces pré-consulta-

tions éviterait des dossiers incomplets lors de la demande de permis de construire. La filière a mis donc en place la consultation des services communaux, à l'image des autres procédures. Une fois la circulation terminée, une synthèse des préavis est transmise à l'auteur des plans.

## Intégration des installations solaires au centre-ville

En 2021, deux demandes d'installations solaires en ville ancienne ont fait l'objet d'oppositions de Patrimoine Suisse. La Police des constructions a décidé de réaliser une étude à ce sujet, afin de concilier énergie solaire et patrimoine bâti. Elle a consulté 30 communes romandes dont les centres historiques ont le même classement ISOS qu'Yverdon. Cela a mis en lumière la diversité des pratiques et leur évolution rapide.

Une collaboration avec le SEY et le SIT a permis de définir le pourcentage de potentiel solaire de la vieille ville et de représenter au moyen d'une carte les toitures visibles et non visibles depuis le domaine public. Partant de l'hypothèse que

les toitures non-visibles du domaine public pourraient accueillir des installations solaires sans péjorer l'esthétique du vieux bourg, un rapport en ce sens a été soumis à la Municipalité.

Dans sa séance du 15 décembre 2021, la Municipalité a décidé d'autoriser les installations solaires dans la zone de la ville ancienne sur les pans de toiture non visibles du domaine public pour les bâtiments notés de 3 à 7 au recensement architectural vaudois. Des installations solaires «hautement intégrées» ou exemplaires pourraient également être autorisées sur des pans de toiture visibles du domaine public, chaque projet de ce type sera examiné au cas par cas.

## Filière planification et aménagements urbains

La filière poursuit le pilotage d'une soixantaine de projets, dont certains ont franchi des étapes décisives et d'autres ont abouti au cours de l'année 2021.

La cour d'école de Fontenay a été inaugurée. Ce projet pilote permet de lancer la stratégie de rénovation des cours d'écoles de toute la commune. Il marque l'aboutissement d'une dynamique de collaboration interservices fructueuse et d'une démarche participative ayant impliqué les élèves de l'école. Cette réalisation a été accompagnée de la publication d'un guide qui orientera la rénovation des prochaines cours d'écoles. Cette dynamique a déjà commencé avec par exemple, aux Quatre-Marronniers, la mise en place d'un serpent géant peint au sol, avec la participation des élèves ou l'obtention d'une subvention de la Fondation Roger Federer pour améliorer la cour d'école du Collège de la Villette.

A la Rue des Casernes, un premier aménage-

ment temporaire d'«urbanisme tactique» a permis de remplacer des places de stationnement par une série d'assises en bois local et des bacs plantés, posés sur une peinture au sol réalisée par deux artistes de la région. Il permet d'offrir un lieu de rencontre entre le Parc des Casernes et les terrasses de la vieille ville. Cette réalisation a été menée en collaboration avec plusieurs services communaux. Intitulé «Les éphémères», ce projet-test s'étendra sur une durée d'une année.

Le projet des «Espaces publics à 5 minutes de chaque Yverdonnois-es», qui vise une planification cohérente de l'ensemble des espaces publics de la ville, a bouclé une première étape de diagnostic des espaces publics de proximité dans les quartiers existants. Cette étape a impliqué plusieurs services communaux, avec l'objectif d'intégrer dans tous les espaces publics de la ville les quatre ingrédients suivants : mouvement, culture, nature et cohésion sociale.

Le plan d'affectation de l'Ancien-Stand a été déposé au Canton pour la procédure d'examen préalable. C'est le premier plan d'affectation du périmètre Gare-Lac à franchir cette étape décisive, qui amorce la mise en œuvre concrète de ce nouveau morceau de ville. Le projet déposé concrétise l'ambition de la Municipalité de réaliser des quartiers denses, offrant des espaces publics de qualité, une mixité sociale et des standards énergétiques et environnementaux exigeants.

Concernant le périmètre de Gare-Lac, la filière a poursuivi, en partenariat avec les autres services communaux, son travail de renforcement du cadre de planification, précisant notamment la stratégie participative pour impliquer les citoyen·nes dans l'évolution de ce secteur ainsi que les conditions de développement qui seront proposées aux investisseurs.

Un groupe de travail interservices a été mis en place pour renforcer la planification du Parc scientifique et technique (PST) et accompagner son évolution. Un accent particulier est mis sur la qualité et la cohérence des espaces publics, en lien avec le projet d'une future halte CFF et le développement d'une place publique.

La filière a accompagné les réflexions menées par les CFF et le Canton sur le devenir des ateliers CFF.

Elle a amorcé, en collaboration avec le Service des bâtiments, l'élaboration de la politique foncière communale.

Elle a amorcé, en étroite collaboration avec la Police des constructions, la révision du règlement sur les arbres. Un groupe de travail sera lancé en 2022, en collaboration étroite avec le

Service des travaux et de l'environnement, pour mettre en place un plan de classement du patrimoine arboré et finaliser la révision du règlement communal sur la protection des arbres.

Elle a participé à l'élaboration du projet d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération (PA4) et elle est impliquée dans le lancement du plan directeur intercommunal (PDI) piloté par le Bureau d'agglomération.

Enfin, les dossiers de révision du plan directeur communal et du plan d'affectation communal ont pu être avancés de manière à être déposés à l'examen préalable en 2022.

La filière a par ailleurs organisé, avec le soutien de la Filière administration et d'autres services de la Ville, un cycle de conférences sur des thématiques urbaines qui intéressent Yverdon-les-Bains. Ces conférences ont permis d'inviter des intervenant·es d'autres villes qui ont partagé leurs expériences inspirantes. La participation aux conférences a été croissante et leur double format, en présentiel et en ligne, a permis d'attirer un public large, contribuant au rayonnement de la Ville.

La filière a également été invitée à animer une journée de présentation du projet Gare-Lac à la Dérivée au mois de juillet. Elle a présenté la maquette du projet, proposé des ateliers d'urbanisme et une présentation des enjeux abordés à Gare-Lac, suivie d'une discussion.

Ces démarches visent à accroître le contact avec la population yverdonnoise et à animer des lieux de débats sur les transformations urbaines. Elles permettent également de mieux faire comprendre le travail mené par le Service de l'urbanisme et par les autres services communaux.

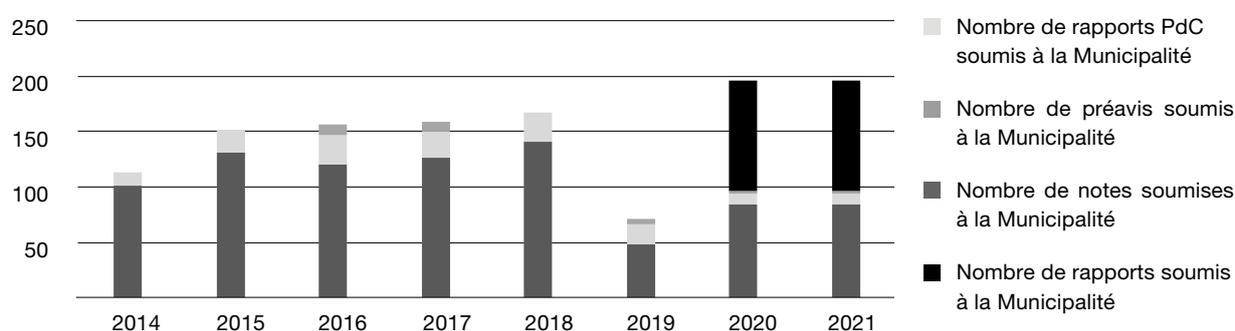
## DÉTAILS DES ACTIVITÉS

### Réalisations, projets, statistiques

#### Filière administration

- Gestion courante des activités administratives, RH et financières du service.
- Traitement de 85 rapports, neuf notes et deux préavis à la Municipalité.
- Introduction des rapports à la Municipalité pour la Police des Constructions, conséquemment à la crise sanitaire ; 100 rapports ont ainsi été rédigés.
- Organisation de séminaires à destination du public, en collaboration avec la Filière planification et aménagements urbains.

#### Rapports et notes soumis à la Municipalité

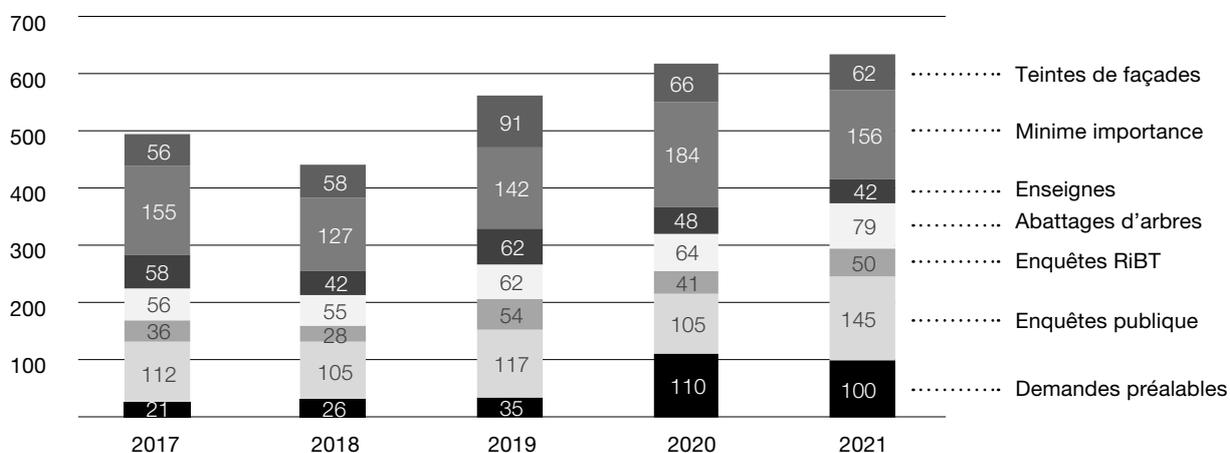


#### Filière police des constructions

Cette année encore, la filière a constaté l'engouement des habitant-es d'Yverdon-les-Bains à transformer, aménager ou construire sur leurs propriétés. Malgré la poursuite de la crise sanitaire, le nombre de dossiers toutes procédures confondues poursuit sur la même lancée qu'en

2020, avec un total de 622 (618 en 2020). Si le nombre de demandes de travaux de minime importance a légèrement fléchi à 156 contre 184 en 2020, le nombre de demandes soumises à enquête publique a augmenté de 38% pour culminer à 145 dossiers contre 105 en 2020.

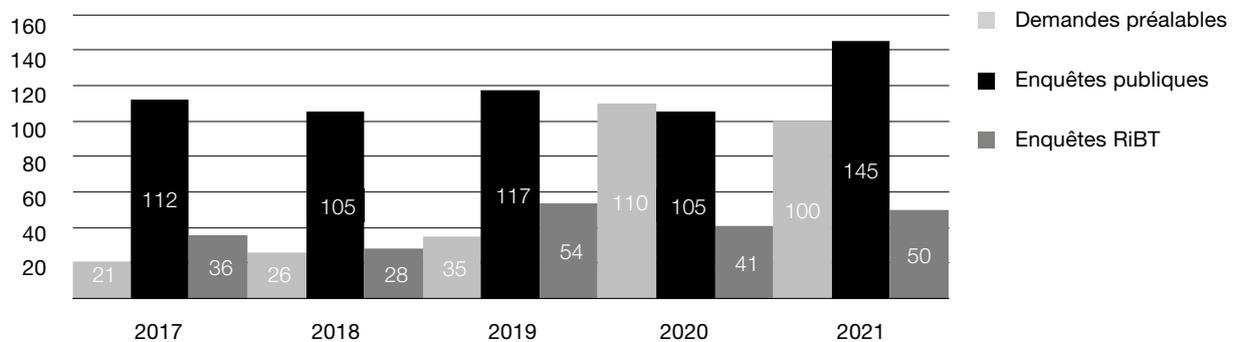
#### Nombre de dossiers reçus par natures



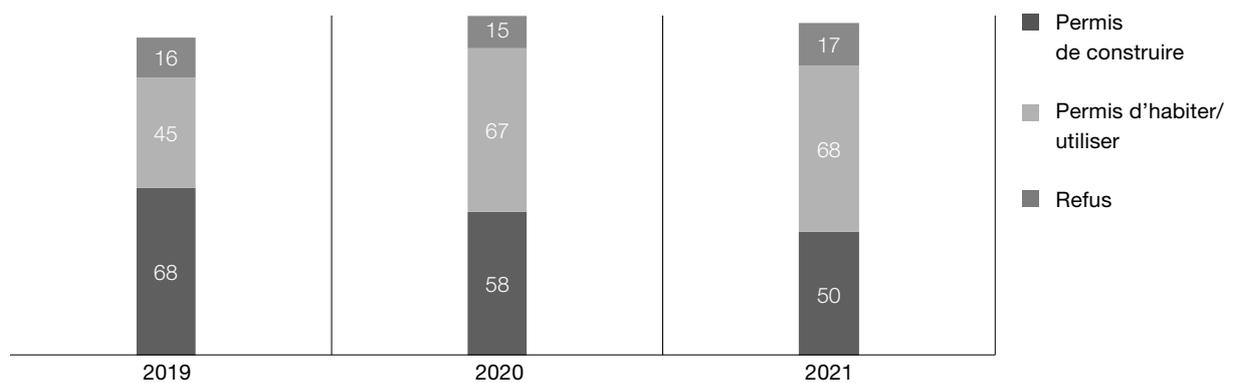
Le nombre de consultations sous forme de demande préalable maintient la lancée initiée en 2020 avec 100 demandes contre 110 en 2020. La Commission d'architecture, d'urbanisme et du paysage, créée en 2021 en remplacement de la Commission des constructions, a déjà traité des demandes et accompagné un bureau d'architecture sur divers projets. Ladite commission

constate des difficultés de la part des acteurs locaux, notamment sur les questions d'intégration de leurs projets dans un contexte donné. Cette donnée induit dans certains cas un double, voire un triple passage des dossiers devant cette commission. Ce sont 150 dossiers qui lui ont été soumis en 2021 contre 127 en 2020.

### Nombre de dossiers avec enquête traités



### Nombre de décisions délivrées par la Municipalité



## Simplification des procédures

Soucieuse de réduire le délai de traitement des demandes de permis de construire, la filière a identifié les leviers et les freins pour améliorer son organisation et son fonctionnement. Les dossiers sans impact sur le territoire et sans opposition, tels que les systèmes de chauffage, les petits agrandissements, les assainissements énergétiques, les vérandas, garage ou autres petites constructions, font l'objet de rapports succincts adressés à la Municipalité. Ils sont portés en séance municipale sans délibération.

Les dossiers ayant un impact sur le territoire ou avec opposition sont soumis par le biais de rapports étayés qui font l'objet de délibérations de

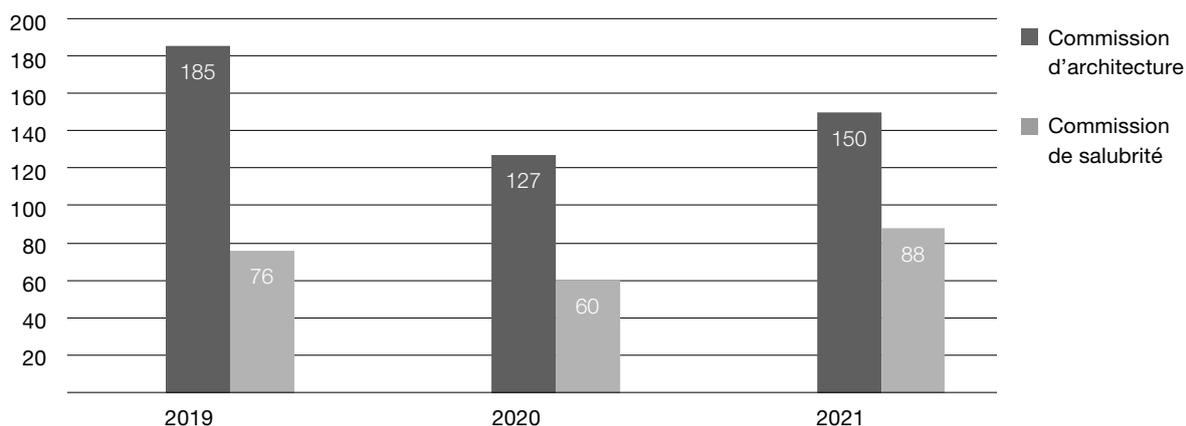
la Municipalité.

Les dossiers ayant un impact sur le territoire et avec opposition ou ayant fait l'objet d'un préavis négatif de la CAUP sont présentés par deux membres de la Police des constructions en séance municipale, une fois par mois.

La délivrance des permis d'habiter/d'utiliser tend à une réduction des délais de traitement. Un rapport pour prise de décision municipale regroupe dorénavant plusieurs affaires en vue d'être terminées et les projets de permis d'habiter/d'utiliser sont annexés au rapport. Le délai de traitement est ainsi réduit d'environ cinq jours ouvrables.

## Commissions

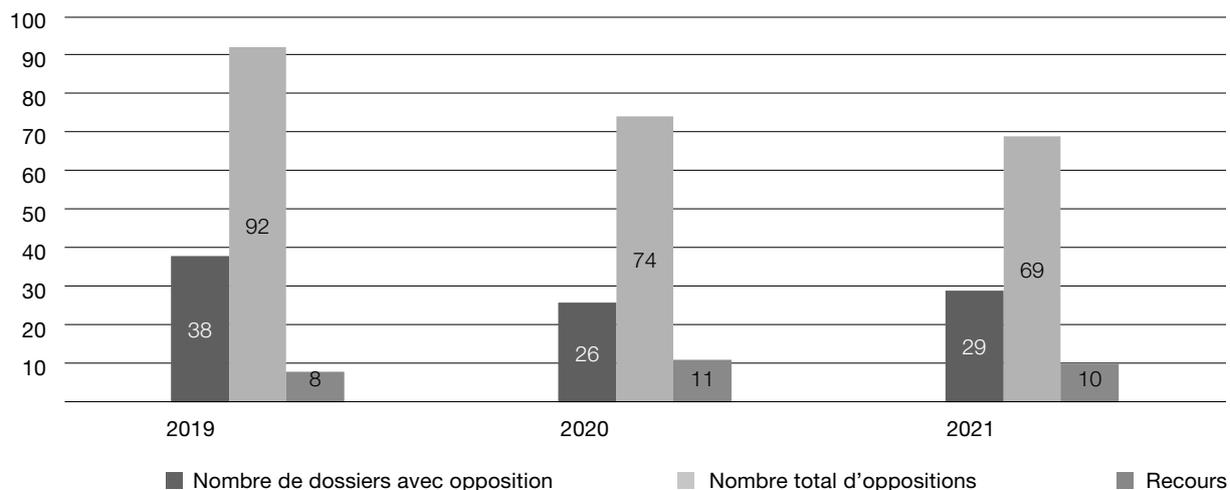
### Nombre de dossiers traités en commissions



En 2021, la Commission de salubrité a effectué 88 visites alternant les technicien·nes et architectes. Ces visites ont permis la délivrance de 68 permis d'habiter/d'utiliser (67 en 2020). Les difficultés de la filière pour obtenir tous les documents nécessaires sont constantes et représentées par cette

différence entre visites et permis délivrés. Sur les aspects énergétiques, la filière a procédé à 27 visites (25 en 2020) de chantiers en cours relevant quatre non-conformités par rapport au rapport fourni lors du permis de construire – contre 8 en 2020.

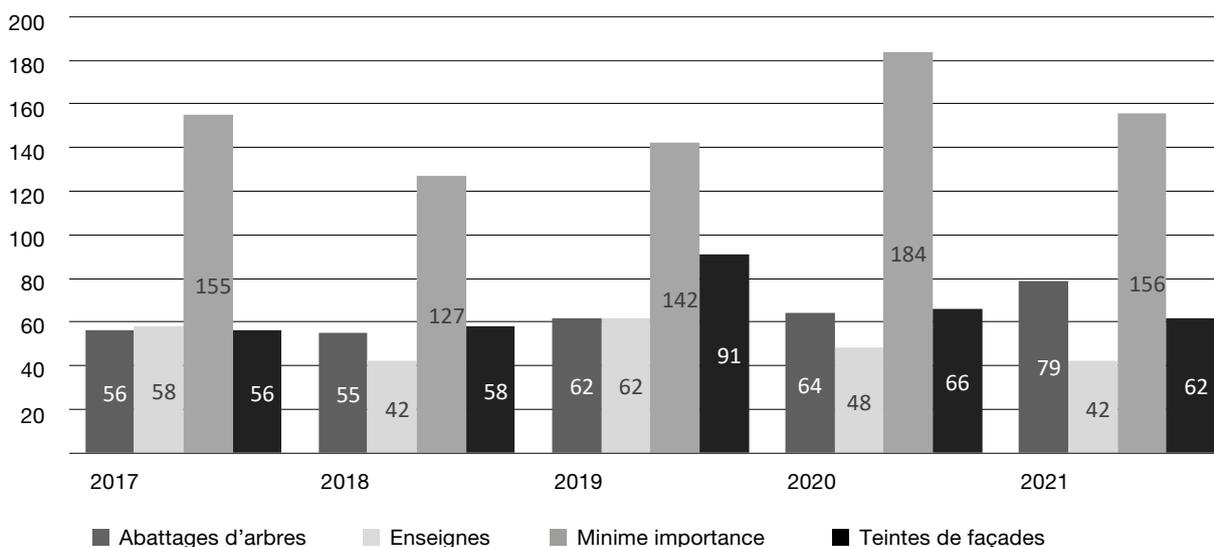
## Dossiers ayant fait l'objet d'oppositions



Les dossiers soulevant des oppositions demeurent élevés en proportion des dossiers traités (26 sur 73 en 2020 et 29 sur 67 en 2021).

Le nombre de recours à la CDAP reste constant avec 10 dossiers contre 11 en 2020.

## Dispenses d'enquête



La filière a traité 79 demandes d'abattage d'arbres provenant pour deux tiers de privés (50 demandes). Sur ce total, six ont été refusées. Il est à préciser que ces demandes portent sur l'abattage de 87 arbres sur le territoire communal (38 en 2020) et de 80 arbres sur les parcelles privées (54 en 2020). L'ensemble de ces demandes a été examiné par le responsable communal des

espaces verts et des compensations ont été déterminées au cas par cas. Courant 2022, une révision du règlement sur les arbres aura lieu et renforcera notamment les dispositifs de contrôle des compensations. Le nombre de demandes de travaux de minime importance s'est stabilisé avec des chiffres proches d'avant la crise sanitaire avec 156 dossiers (142 en 2019, 184 en 2020).

## Transition vers le numérique

Les procédures de permis de construire sont essentiellement traitées au format papier. Si d'autres Cantons ont su développer un outil informatique au niveau cantonal pour le traitement des procédures, tel n'est pas encore le cas au niveau vaudois. La filière consacre un temps important au traitement de ces documents. Soucieuse d'améliorer son environnement et son efficacité, elle a été appuyée par une mandataire externe qui, au cours de quatre ateliers participatifs, l'a accompagnée dans ses réflexions.

Un regard externe et la prise de hauteur sur ses procédures ont permis à la filière de se retrouver en tant qu'équipe et de gagner en efficacité en travaillant ensemble et en cessant de cloisonner les tâches. Les leviers et les freins ont été identifiés et des actions concrètes sont en cours pour améliorer l'organisation et le fonctionnement interne de la filière. L'équipe a ainsi pu trouver une nouvelle dynamique et vise aujourd'hui à poursuivre ses réflexions de manière plus extensive sur tous ses processus.

## Filière planification et aménagements urbains

### Planification intercommunale

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2021, les planifications à l'étude :

Désignation	Communes	Phase du processus
Plan directeur sectoriel des zones d'activités / Stratégie de gestion	ADNV	La première phase d'élaboration de la stratégie régionale (diagnostic) est terminée. Le développement de la stratégie se poursuivra en 2022. <i>Mandat ADNV + AggloY</i>
Stratégie de priorisation des mesures d'urbanisation	Agglomération	Les communes, le Canton et le Bureau d'agglomération ont validé une stratégie de priorisation des projets en juin 2020. Les chiffres liés à cette stratégie sont révisés chaque année.
Plan d'Agglomération de 4ème génération (PA4)	Agglomération	Un PA4 a été déposé en 2021 auprès du Canton. Elaboré dans des délais très courts, il est actuellement en consultation auprès des autorités fédérales et cantonales.
Plan directeur intercommunal (PDI)	Agglomération	Lancement de la démarche de planification du PDI, qui aboutira à l'élaboration d'un PA5. Processus en cours.

## Planification du territoire communal

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2021, les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan directeur communal (PDCoM) Plan d'affectation communal (PACoM)	Toutes	Le dossier de révision du PDCoM est en cours de finalisation, suite à l'approbation du PA4 par le Conseil d'état en été 2021 (nouveaux objectifs à respecter) et au changement de Municipalité. La révision du PACoM est bien avancée. Certaines études doivent être révisées suite à la publication de nouvelles directives cantonales. Il est envisagé d'envoyer les deux dossiers à l'examen préalable des services cantonaux en 2022. La stratégie communale sur les zones d'activités se heurte à l'élaboration du Plan directeur régional de même nom, encore en phase initiale. <i>PR14.09PR</i>
Plan directeur localisé (PDL) «Gare - Lac»	Logements, activités, commerces, équipements communautaires (bâtiments et espaces publics)	Poursuite de la phase opérationnelle. Un mandat d'accompagnement a été mené pour renforcer le cadre de planification générale du quartier et l'enchaînement des étapes des plans d'affectation, de la réalisation, du financement, des charges foncières : il aboutira à un manuel de projet. En parallèle, un addenda à l'accord-cadre avec le Canton a été élaboré en collaboration avec le Groupe opérationnel des Pôles : il permettra d'accompagner la phase opérationnelle avec l'appui du Canton en tant que partenaire facilitateur et avec l'octroi de subventions (la signature par les parties est prévue en 2022). Le travail de budgétisation des équipements a été achevé (aménagements extérieurs, réseaux eau, électricité, etc.). En collaboration avec la HEIG-VD, il a été élaboré une stratégie pour accompagner la participation de la population et la préfiguration des futurs quartiers tout le long des 10 ans de mise en œuvre du PDL. Cette stratégie sera soumise au Conseil communal en 2022. Une plaquette destinée aux investisseurs/partenaires privés est en cours d'élaboration pour montrer les avantages et les conditions pour construire à Gare-Lac. <i>PR14.02PR</i>
Plan d'affectation (PA) «Ancien-Stand» (périmètre Gare-Lac)	Logements (70%) et activités	L'élaboration du PA a franchi une étape importante, avec la transmission du dossier à l'examen préalable au premier semestre 2021. La filière a obtenu plus de précisions sur le site pollué de l'ancienne usine à gaz, qui sera à assainir. En décembre 2020, une demande de subvention a été faite au Canton pour couvrir la partie des frais due à d'anciens exploitants privés qui n'existent plus aujourd'hui. En ce sens, le Canton accompagnera STE et URB dans la suite du processus d'assainissement du site. <i>PR16.11PR + Financement privé (La Poste)</i>
Plans d'affectation (PA) «Pêcheurs I et II» (périmètre Gare-Lac)	Logements (75%) et activités	Le PA sera développé en deux parties : une détenue par Intershop (PA Pêcheurs I) et l'autre regroupant les autres propriétaires (PA Pêcheurs II). La partie I pourrait démarrer rapidement, l'autre sera gelée jusqu'à ce que le plafonnement des habitant-es à l'échelle de l'agglomération permette sa planification. L'étude de faisabilité d'aménagement du territoire et d'améliorations foncières (AT/AF), initiée en 2017 et financée par Intershop, a été finalisée et validée par la Municipalité en octobre 2020. Plusieurs échanges ont eu lieu en 2021 avec Intershop (propriétaire principal), qui est actuellement (fin 2021) en cours d'appréciation de la demande de la Ville de contribution financière aux espaces extérieurs et aux frais des réseaux. Si Intershop acceptera de participer à ces frais (comme tout propriétaire dans Gare-Lac), une rencontre aura lieu, afin de lancer l'élaboration d'une convention de planification et ensuite poursuivre le PA. Après cette rencontre, les autres propriétaires seront informés. <i>PR16.11PR + Financement privé</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan d'affectation (PA) «Sports» (périmètre Gare-Lac)	Logements (75%) et activités	Au début de l'année 2020, l'Office fédéral de la culture (OFC) a transmis un courrier indiquant son inquiétude au sujet du développement du site, étant donné la présence du périmètre archéologique UNESCO relatif aux vestiges palafittes. Courant 2021, un travail de consultation et de coordination a été entrepris par URB afin de mettre en place un groupe de travail entre la commune et ses services respectifs, les instances concernées du Canton, notamment la DGTL (Aménagement), la DAP (Archéologie) avec l'appui du GOP (Groupe opérationnel des pôles) comme organisateur ainsi que l'OFC. Un travail d'identification des enjeux et des mesures de protection à mettre en place sur ce périmètre a été entamé et continuera en 2022. Le but étant de déterminer la faisabilité du PA, sa constructibilité relative aux données énoncées par le PDL en 2015. <i>PR16.11PR + Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) «Front-Gare» (périmètre Gare-Lac)	Logements, activités, commerces, Musée de la Mode, bibliothèque et espaces publics	Suite aux difficultés de Poste immobilier et CFF immobilier à s'accorder sur un développement concerté et coordonné de Front-Gare, la Municipalité a souhaité en fin 2021 se concentrer sur le développement de ses parcelles et ses intérêts. Le pilotage de Front-Gare a été confié à URB et le périmètre a été redécoupé en quatre secteurs en fonction des étapes de développement probables et des propriétés foncières. Un développement prioritaire des secteurs 1 et 4, propriétés de la Ville est visé, avec ou sans CFF pour le secteur 1. Le bureau Contour Gestions de projets SA a été mandaté par la Ville pour définir les étapes et procédures de développement à mettre en œuvre ; les deux ateliers pilotés par ce bureau avec la participation de plusieurs services concernés déboucheront début 2022 sur un rapport et recommandations pour réorienter le développement de Front-Gare. L'élaboration de deux PA est visée pour les deux secteurs propriétés de la Ville. Ces deux PA pourront être déposés auprès du Canton en 2025 (prévision), permettant d'octroyer de nouveaux droits à bâtir sur ces parcelles. <i>PR19.30PR et mandat propriétaires privés (La Poste et CFF)</i>
Plan d'affectation (PA) «Place d'Armes»	Espaces publics, places de jeux, équipements culturels et sportifs sur un parking souterrain.	En fin d'année 2020, les dossiers du Plan d'affectation (procédure LATC) et de l'esplanade des Remparts (procédure LRou) ont été transmis aux services cantonaux pour examen préalable. Au printemps 2021, le Canton a retourné son préavis négatif sur le PA Place d'Armes, demandant notamment des justifications complémentaires sur le nombre de places de stationnement prévues dans le projet de parking souterrain. Après analyse de ce préavis, un groupe de travail interservices a été mis en place pour définir comment avancer sur cette question du stationnement. Le bureau Transitec Ingénieurs-Conseils S.A. a finalement été mandaté en fin 2021 pour répondre aux demandes de la DGMR (qui accompagne ce mandat). Ce travail débouchera sur un rapport de synthèse au printemps 2022. En fonction de ce rapport, un positionnement de la Municipalité permettra de poursuivre le projet ou réadapter certains curseurs pour pouvoir retravailler et déposer un nouvel examen préalable pour le Plan d'affectation. <i>PR18.26PR. Voir aussi : Réaménagement de la Place d'Armes dans la rubrique «Aménagements urbains et chantiers» ci-après.</i>
Plan d'affectation (PA) «Verdan»	Activités et commerces (85 %), logements et une place publique	Les études d'adaptation du dossier ont été finalisées en 2021 afin de pouvoir le déposer pour l'examen préalable des services cantonaux. Suite à la décision de non entrée en matière du Conseil communal sur la vente des parcelles communales, il faudra préciser les possibilités de développement avec le propriétaire. Des études supplémentaires seront menées en 2022. <i>PR15.10PR + financement privé</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan d'affectation (PA) «Saint-Georges»	Mise en conformité de la situation existante	Des modifications mineures sont nécessaires pour que le dossier puisse être soumis à l'enquête publique. L'objectif est une mise à l'enquête en 2022 et une entrée en force d'ici 2023. <i>Financement privé</i>
Plan de Quartier (PQ) «Clendy-Dessous»	Logements, activités et une zone de rencontre à 20 km/h	Suite à l'approbation du PQ par le Canton, le syndicat AF Clendy-Dessous a été dissous. Le promettant-acquéreur a mis à l'enquête le projet de construction de neuf immeubles. Suite aux oppositions et des remarques de la Municipalité, le projet a été réadapté par le promettant-acquéreur. Un crédit d'étude a été octroyé par le Conseil communal pour les études de requalification de la Rue Clendy-Dessous qui démarreront début 2022. Le permis de construire sera également délivré en 2022. <i>PR19.12PR</i>
Plan de Quartier (PQ) «Au Pré-du-Canal Ouest»( révision)	Logements, activités et un parc destiné au public	Un dossier d'examen préliminaire a été déposé au Canton visant une modification partielle du PQ en vigueur. Elle a pour but de transformer la zone d'activités prévue initialement en zone de verdure ouverte au public et d'y intégrer un bâtiment d'habitation supplémentaire. Suite au retour de cette consultation cantonale, qui demande une coordination et validation de l'ADNV sur la réaffectation des parcelles d'activités, et en vue des risques identifiés liées à l'ancienneté du PQ en vigueur et des nombreuses dérogations nécessaires pour le développement du secteur, URB a proposé à la Municipalité d'établir un nouveau plan d'affectation. Proposition acceptée par la Municipalité qui s'accorde de mettre en place une procédure et des outils qui puissent adresser correctement les enjeux de réaffectation, de mobilité, du participatif, du stationnement, du financement / charge foncière, de l'aménagement d'espaces publics et des zones réservées à la gestion des eaux pluviales. Parallèlement, URB a continué à avoir des échanges réguliers avec le propriétaire qui a manifesté son intérêt renouvelé de développer ces parcelles et validé la mise en place d'un nouveau PA. Les surfaces d'activités perdues devraient être compensées par de nouvelles surfaces de logement (déjà prises en compte dans le cadre de la stratégie d'accueil de l'agglomération – PA4 voir rubrique « Planification intercommunale » ci-avant). <i>Préavis 02/2000 + financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) «Les Îles»	Services communaux STE et SEY, transporteurs Travys et CarPostal	En raison du report du PA «Aux Parties» à après 2030, une nouvelle solution a dû être trouvée pour la relocalisation des installations des services communaux STE, SEY et de CarPostal aujourd'hui localisés sur le site de l'Ancien-Stand. La société Travys, en déficit de surfaces, reste associée à la démarche. Une étude de faisabilité sur des parcelles dans le site «Les Îles» a été pilotée par BAT en étroite collaboration avec URB en 2021. Une proposition pour la suite sera présentée en Municipalité en début 2022. Sur cette base, un plan d'affectation devra être élaboré par la suite pour mettre en conformité l'affectation du site, aujourd'hui destiné à un terrain sportif de plein air. <i>Financement communal et privé</i>
Plan d'affectation (PA) «Coteau Est»	Logements, activités, commerces, équipements publics (notamment parcs et bâtiments d'intérêt public)	La Municipalité a fait recours à la décision du Syndicat AF de continuer les travaux du PA malgré la décision de report à après 2030 de la part des autorités communales (celui-ci se situant hors zone à bâtir et en surface d'assolement et ayant ainsi très peu de chance d'aboutir). La tenue d'une assemblée générale du syndicat en 2021 a permis de renouer un contact constructif entre la Ville et le syndicat. Une compréhension réciproque du cadre légal a permis d'apaiser les revendications de certains membres du syndicat. <i>Mandat Syndicat Coteau Est</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan d'affectation (PA) «Aux Parties»	Logements, activités, crèche, commerces et une place publique	Après son report à après 2030, les propriétaires ne se sont pas manifestés. <i>PR10.26PR + financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) «Les Roseyres»	Logements, activités, parc et place de rencontre ouverts au public	Après son report à après 2030, le développeur immobilier Steiner SA a réagi par la voie légale, en demandant une procédure de médiation. La médiation s'est déroulée en 2021 et n'a abouti à aucun accord. En effet, Steiner SA demandait une attribution directe des lots à investisseurs sur des parcelles de la Ville à Gare-Lac. Or, la Ville souhaite attribuer ces lots par un appel d'offre à investisseurs, la concurrence permettant d'augmenter la qualité des propositions. Aussi, une attribution directe d'un lot investisseurs sans ouverture du marché aux autres investisseurs aurait créé un précédent. Une analyse juridique a par ailleurs montré que l'action juridique initiée par Steiner SA avait peu de chances d'aboutir. <i>Financement privé</i>
Zone réservée (ZR) «Localités de Gressy et Sermuz»	Zones pouvant accueillir de l'habitat	Afin de ne pas préteriter la modification nécessaire au plan d'affectation des deux localités exigée par la loi (redimensionnement de la capacité d'accueil selon la mesure A11 du Plan directeur cantonal), la Municipalité a décidé de suspendre temporairement la constructibilité de toutes les zones pouvant accueillir de l'habitat via la mise en place d'une «zone réservée». L'enquête publique a reçu une opposition, qui a été levée par l'adoption de la ZR par le Conseil communal. La décision d'approbation est attendue pour 2022. <i>Financement communal</i>
Plan d'affectation «Gressy - Sermuz»	Zones pouvant accueillir de l'habitat	Le plan d'affectation est en cours d'élaboration. Son examen préalable et enquête publique sont prévus courant 2022. <i>Financement communal</i>
Plan partiel d'affectation (PPA) «PST/Y-PARC»	Activités	Le développement du périmètre du Parc scientifique et technologique d'Y-PARC s'est poursuivi par l'aménagement des projets de viabilisation 4.2. Un préavis par Y-PARC a été présenté et accepté par le Conseil communal afin de permettre les travaux d'aménagement des parcelles, des réseaux et des accès au site. Le Conseil communal a aussi accepté la demande de crédit de construction d'une passerelle MD le long des voies CFF pour le franchissement de l'APA. Le suivi de ces dossiers par URB a abouti à la mise en place d'un groupe de travail interservices avec Y-PARC afin de permettre une meilleure collaboration et soutien des projets respectifs dans le périmètre. En parallèle, URB a travaillé étroitement avec la Mobilité pour l'élaboration d'une vision directrice de la mobilité et de l'aménagement afin de compléter et renforcer les dispositions en vigueur dans le PPA et permettre un développement cohérent du site dans l'avenir.
Politique foncière communale		Suite à la non-entrée en matière du Conseil communal sur la vente des terrains de la Ville situés dans le périmètre du PA Verdan, la Municipalité a confié à URB la tâche de mettre en place une politique foncière pour la ville d'Yverdon-les-Bains. Le but d'une politique foncière est de définir les modes de gestion du sol communal et maîtriser les leviers d'actions aptes à atteindre divers buts fixés par le pouvoir exécutif. URB a mis en place en fin d'année 2021 un groupe de travail en collaboration étroite avec le Service des bâtiments. L'objectif est de pouvoir proposer à la Municipalité des scénarios d'accompagnement par un ou des bureaux spécialisés, que ce soit au niveau stratégique (définition d'une politique de logement, de développement économique des secteurs secondaires ou tertiaires, etc.) ou à un niveau plus opérationnel (appel d'offres à investisseurs en DDP et réévaluation du patrimoine immobilier communal).

## Aménagements urbains et chantiers

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2021, les projets d'aménagement actuellement en cours :

Désignation	Projet	Phase du processus
Réaménagement de la Place d'Armes (et réalisation du parking souterrain)	Espaces publics, places de jeux, équipements culturels et sportifs sur un parking souterrain.	<p>Les projets ont évolué en bonne coordination grâce à la collaboration entre services et mandataires, en ne perdant pas de vue la qualité générale du projet. Le projet de parc paysager a pu être complété, en précisant les sous-espaces du projet et les usages, les essences arboricoles et végétales ou encore les aménagements et mobiliers urbains.</p> <p>Le projet de parking souterrain a aussi été développé en détail (positionnement précis sous la place, fonctionnement, accès automobiles et piétons). Le dossier d'examen préalable du Plan d'affectation déposé en décembre 2020 intégrait les nombreux paramètres et informations des projets de réaménagement de surface (CAMAC), de parking souterrain (CAMAC), et celui du réaménagement de l'esplanade des Remparts (LROU). Le préavis cantonal négatif reçu au printemps 2021 a nécessité de se reconcentrer sur le dimensionnement du parking souterrain et la justification des 1000 places de stationnement (voir ci-dessus, rubrique planification Place d'Armes). Les projets connexes dépendant directement de la légalisation du sol via le Plan d'affectation, leur développement et le travail par et avec les mandataires a dû être mis en attente. Sur la base des décisions municipales à venir au premier trimestre 2022, le calendrier de projet pourra être mis à jour. Sur ces bases, une communication à la population sur le projet de la Place d'Armes pourra être envisagée.</p> <p><i>PR18.26PR</i>  <i>Voir aussi : PA «Place d'Armes» dans la rubrique «Planification du territoire communal» ci-avant.</i></p>
Quartier de la Scierie (ex tour Landi)	Espaces extérieurs	<p>Ce projet est demeuré en statu quo en 2021. Les travaux pour la création d'un cheminement de mobilité douce le long de la ligne CFF sont achevés, mais doivent encore être réceptionnés (retard lié à la crise sanitaire). Le chemin est toutefois déjà utilisable. Il sera cédé prochainement à la commune, puis transféré au domaine public. Le réaménagement du secteur situé à l'extrémité «est» de l'Avenue Haldimand est aussi quasiment finalisé. Un passage sous voie entre le quartier de la Scierie et la Rue de Clendy est prévu à terme.</p> <p><i>Financement communal et privé</i></p>
Passage sous voie «Scierie –Clendy»	Chemin de mobilité douce	<p>Depuis début 2021, plusieurs coordinations avec les services communaux, le Bureau d'AggloY et les CFF ont été menés afin de mesurer la faisabilité du projet de PI. Un crédit d'étude sera demandé au Conseil communal pour mener les études courant 2023.</p> <p><i>Financement communal et privé</i></p>
Mobilité douce Voie de raccordement Clendy	Assainissement de l'ancienne voie de raccordement de Clendy et aménagement d'un chemin de mobilité douce.	<p>Le préavis lié à ce projet est finalisé et il sera présenté au Conseil communal en 2022 pour la demande de crédit de réalisation.</p> <p><i>Financement communal et AggloY</i></p>
Projet «Cours d'école de qualité – espaces publics vivants»	Réaménagement d'une première cour d'école au Collège de Fontenay et préavis	<p>La cour d'école du Collège de Fontenay a été inaugurée le 6 novembre 2021. Le crédit d'investissement a été validé par le Conseil communal à l'unanimité en automne 2021.</p> <p>La Municipalité a décroché une subvention de la Fondation Roger Federer pour le Collège de la Villette. Ce projet de réaménagement a donc débuté en 2021. Les projets prioritaires suivants débiteront en 2022.</p> <p><i>Financement communal et subventions</i></p>

Désignation	Projet	Phase du processus
Projet-modèle «Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois-e»	Création d'un réseau d'espaces publics de proximité dense et de qualité	Ce projet-modèle, qui durera jusqu'en 2024, est soutenu par la Confédération. La phase numéro un «Objectif et stratégie» a été achevée et validée par la Municipalité. Les premières conclusions ont influencé la suite du processus. La phase 2 est entamée et vise une démarche participative à grande échelle au printemps 2022. L'objectif est de définir une stratégie d'amélioration du réseau des espaces publics de proximité et de choisir les trois à cinq sites pilotes. À terme, la démarche donnera lieu à un Plan directeur des espaces publics communaux et une série de réalisations sur le terrain. Aussi, le groupe de travail de l'ARE (Office fédéral du développement territorial) a organisé une journée de travail le 21 septembre qui s'est déroulée avec succès. <i>Financement communal et fédéral</i>
Requalification de la Rue Clendy-Dessous	Création d'une zone de rencontre 20 km/h et de la mise en séparatif des équipements souterrains	Les études démarreront en début 2022. Il est attendu que ces travaux soient coordonnés avec ceux de la construction des immeubles du PQ Clendy-Dessous. <i>PR20.23PR + financement privé</i>
Urbanisme tactique	Réaménagement temporaire d'une partie de la Rue des Casernes Sud	L'urbanisme tactique ou transitoire consiste à proposer des aménagements temporaires à petite échelle, avec du mobilier facile à installer, pour démontrer les transitions possibles de l'espace public et le rendre plus convivial et accueillant pour les visiteurs. Le réaménagement de la Rue des Casernes courant 2021 a permis d'apaiser le trafic et diminuer les nuisances dans cette rue. Le projet «Les éphémères» consiste en une phase test d'une durée déterminée d'une année. Résultat d'une collaboration fertile entre plusieurs services de la Ville, l'aménagement a été mis en place en fin d'année 2021 ; il consiste à la création d'une fresque colorée au sol pour délimiter l'espace sur laquelle est installé du mobilier urbain en bois de nos forêts, invitant à s'arrêter et se rencontrer. Il est prévu courant 2022 un monitoring de ce projet auprès des usager-ères, des voisin-es et des commerçant-es environnants, qui bénéficiera au projet pérenne qui fera suite à la phase test. D'autres projets similaires sont à l'étude par URB en suivant les mêmes principes développés à la Rue des Casernes.

## Règlements divers

La filière a également œuvré à la mise en place de règlements et directives divers visant à assurer la qualité et le financement des espaces extérieurs et équipements communautaires nécessaires à l'accueil des nouvelles et nouveaux habitant-es et emplois attendus ces prochaines années.

- Contribution aux espaces extérieurs et aux réseaux Gare-Lac :  
En 2021, le projet a poursuivi la phase opérationnelle. La qualité des futurs espaces extérieurs du quartier (apportant une réelle plus-value pour les habitant-es, l'attractivité du site et la valeur commerciale des bâtiments) est devenue centrale. Elle a d'ailleurs été renforcée par la crise du Covid-19 (nécessité d'offrir des poumons de verdure aux habitant-es, condition indispensable à la qualité de vie dans des quartiers denses). Or, il s'avère que la réalisation des espaces extérieurs publics et des réseaux de Gare-Lac implique des coûts importants qui, en bonne partie, ne sont pas couverts par le plan communal des investissements. Pour en assurer la faisabilité, une contribution des privés (y compris la Ville comme

propriétaire) a été étudiée sur la base de la «Charte des espaces libres de Gare-Lac» pour les espaces extérieurs. Le travail de chiffrage a été complété en 2021 avec le chiffrage des frais liés aux réseaux (eau, électricité, CAD-STEP etc.) en collaboration étroite avec STE et SEY. Il en résulte une contribution aux coûts pour chaque propriétaire et/ou investisseur qui leur permettra d'effectuer une planification financière claire et transparente dès le départ. Cette contribution a été formalisée dans un document «conditions-cadre aux investisseurs/propriétaires», qui sera soumis à la Municipalité au premier trimestre 2022.

## Communication sur les projets de la filière

La communication sur les projets d'urbanisme représente un enjeu important pour mieux intégrer la population au développement des projets de nouveaux quartiers et de réaménagement d'espace public. C'est pourquoi la filière, et plus largement le Service de l'urbanisme, tient à intégrer cet aspect dans le pilotage de ses projets, en collaboration avec la Filière communication de la Ville.

Des démarches de communication ont notamment été développées dès 2021 dans le cadre du développement du secteur Gare-Lac, des projets de révision du Plan directeur communal et du Plan d'affectation communal, du Plan d'affectation des localités de Gressy et Sermuz ou encore du projet-modèle en lien avec les espaces publics communaux. Par ailleurs, des démarches participatives seront développées à

différentes échelles avec des mandataires spécialisés. Leur planification a débuté en 2021.

D'autre part, il s'agit de communiquer sur le travail du service et de la filière en général et de proposer des espaces de débats sur les enjeux liés aux transformations urbaines. À cette fin, la filière élabore une maquette 3D de toute la Ville, pouvant servir de support à des animations 3D ou à des images illustratives et elle a mis sur pied, en étroite collaboration avec la Filière administration et les autres services de la Ville, un cycle de conférences sur les questions urbaines. Enfin, la maquette physique du PDL Gare-Lac a été renouvelée et repeinte de manière à mettre en évidence toutes les zones du périmètre Gare-Lac qui seront modifiées dans les prochaines décennies. Cette maquette a été mise à l'entrée du service et est régulièrement utilisée lors d'événements.

En 2021, quatre conférences ont été proposées par le Service de l'urbanisme, co-organisées avec d'autres services de la Ville :

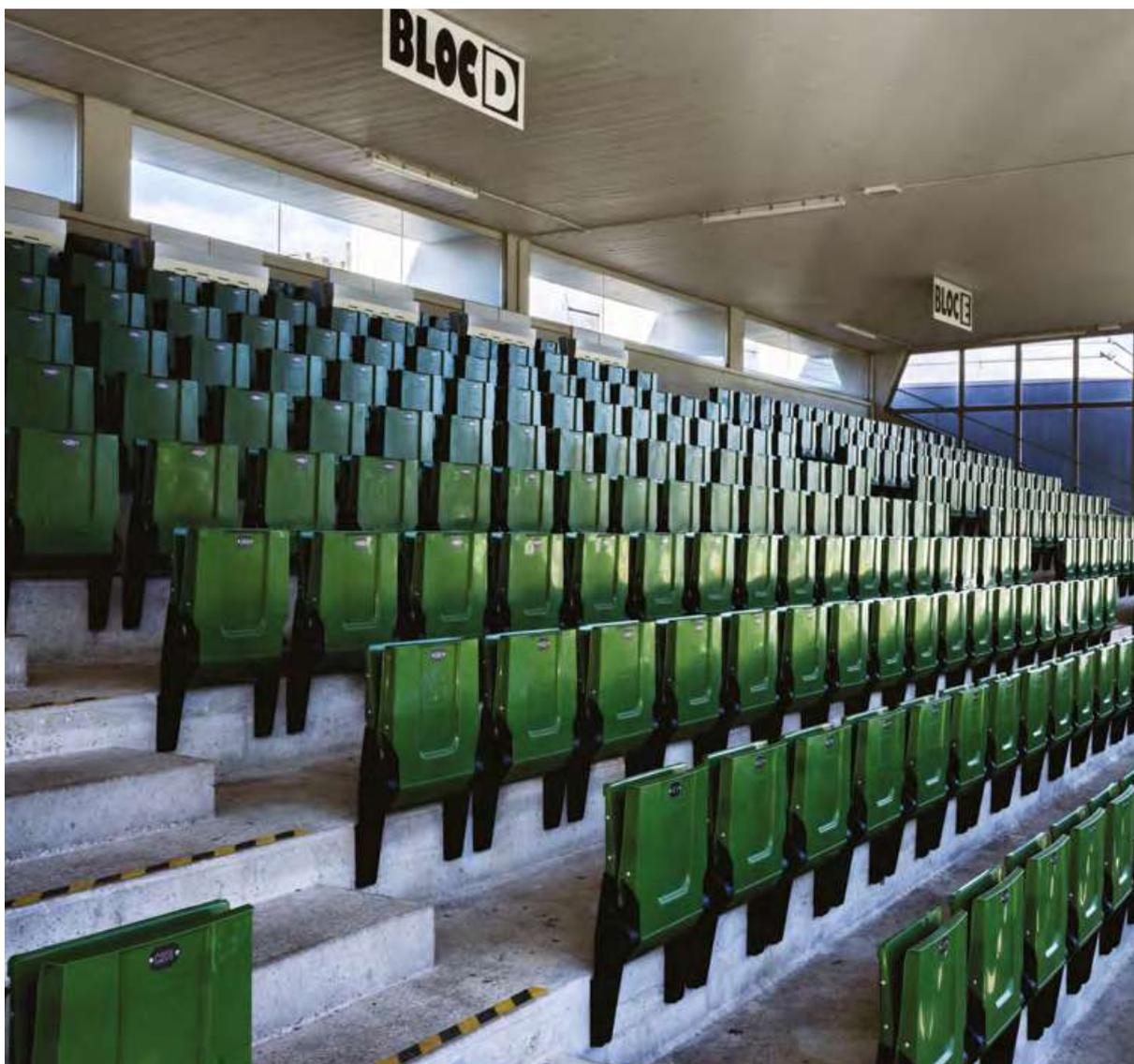
- l'égalité de genre dans les cours d'écoles ;
- l'attractivité des centres-villes ;
- les bénéfices de la nature en ville ;
- les défis des villes face au réchauffement climatique.

Ces rendez-vous ont impliqué des conférencier·ères de différentes villes romandes et attiré un public toujours plus nombreux. Le double format «webinaire + présentiel» a permis d'étendre le public au-delà des frontières cantonales.

La filière a également été invitée à animer une journée de présentation du projet Gare-Lac dans le cadre du festival de la Dérivée. Elle a présenté la maquette du projet, proposé des ateliers d'urbanisme et animé une discussion autour des enjeux abordés à Gare-Lac.

Ces démarches permettent de mieux faire comprendre le travail mené par le Service de l'urbanisme et par les autres services communaux.





## Bâtiments

# 2021 Rapport de gestion

**Dicastère**

Sports | Tourisme | Bâtiments

# Service des bâtiments

## Mme Gloria Capt

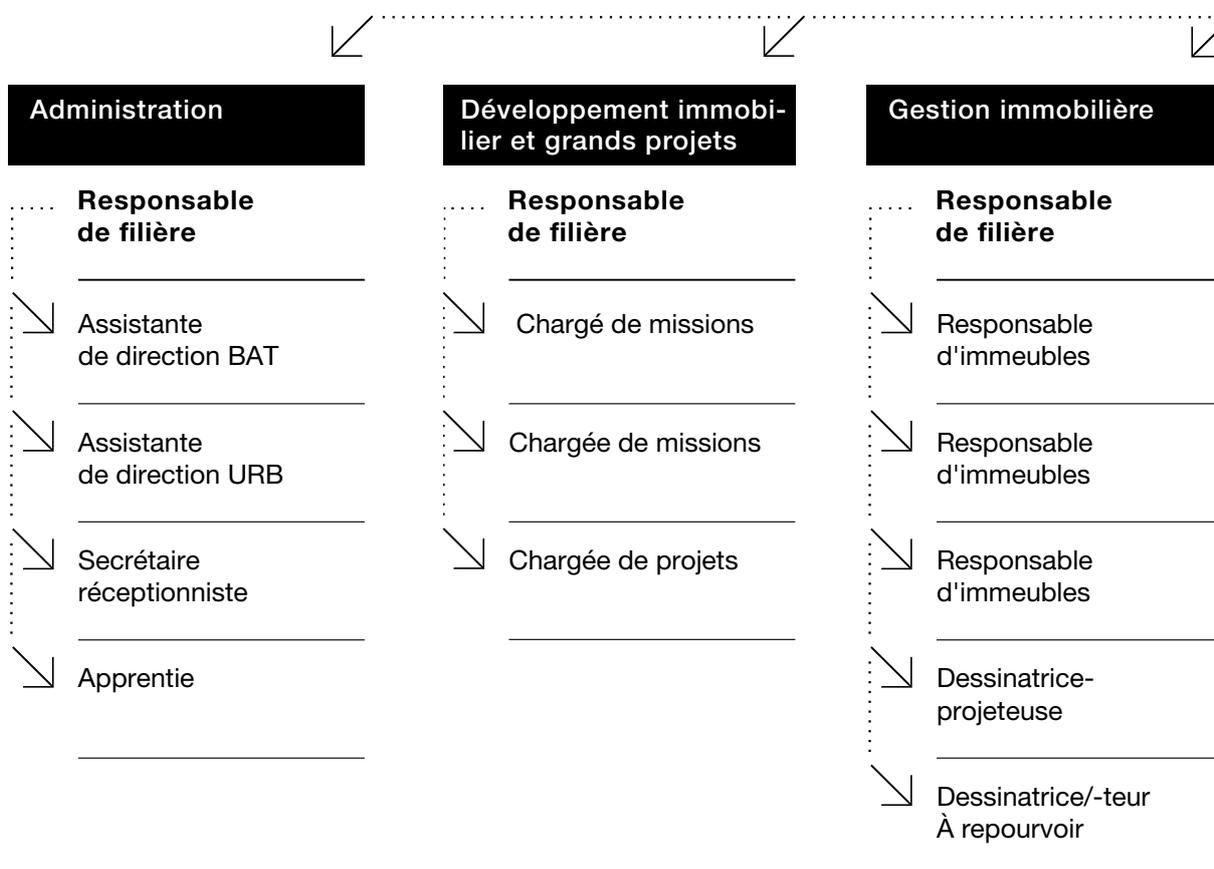
Municipale jusqu'au 30 juin 2021

## M. Jean-Daniel Carrard

Municipal à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021

## M. Thomas Czaka

Chef de service



# MUNICIPAL | MUNICIPALE SUPPLÉANTE

| Direction |

**CHEF DE SERVICE**  
CHEF DE SERVICE SUPPLÉANT

## Gérance communale

### Gérante communale

↳ Gérante technicienne

↳ Gérante technicienne

↳ Assistante de gérance

## Maintenance et logistique

### Responsable de filière

↳ Gestionnaire des clés

↳ Technicien

↳ Technicien

↳ Technicien

↳ Technicien·ne  
À repourvoir

↳ Facteur

↳ CONCIERGES | 8  
Bâtiments locatifs

↳ CONCIERGES | 6  
Refuges

## Exploitation

### Responsable de filière

↳ Intendant Rives | 8

↳ Intendant  
Léon-Michaud | 8

↳ Intendant Cheminet-  
Fontenay a. i. | 4

↳ Intendant colonies | 4

↳ CONCIERGES | 15  
Bâtiments scolaires

↳ CONCIERGES | 10  
Bâtiments administratifs

## Service des bâtiments

### MISSIONS

Le Service des bâtiments est composé début 2021 de cinq filières, dont une commune avec le Service de l'urbanisme (URB) : la Filière administration. Fin 2021, le service s'est agrandi avec la séparation de la Filière maintenance et entretien en deux filières distinctes, pour mieux répondre aux besoins des usagers. La création de la Filière exploitation et de la Filière maintenance et logistique est développée ci-dessous.

### Filière développement immobilier et grands projets

- Intervenir comme représentant du propriétaire dans les démarches foncières communales, en collaboration avec la Filière gestion immobilière et les autres services de la Ville (principalement URB).
- Proposer des stratégies de valorisation immobilière des biens de la Ville (programmation, acquisition) à la Municipalité.
- Gérer des projets d'envergure, notamment lors des phases de développement de ces projets, voire suivre leur réalisation au cas par cas.

### Filière gestion immobilière

Gérer le patrimoine immobilier propriété de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires), soit :

- assurer l'entretien courant et la valorisation des bâtiments communaux par le biais des budgets annuels d'entretien des immeubles ou au moyen de crédits d'investissement ;
- assurer une planification immobilière en fonction de l'état de vétusté croissant ;
- veiller à l'efficacité énergétique et proposer des sources d'amélioration ;
- mettre à disposition des services communaux les locaux administratifs et techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'administration ;
- assurer le rôle de représentant du Maître de l'ouvrage dans les projets de rénovation et de construction ;
- gérer les contrats d'entretien de certaines installations techniques (chauffages, ascenseurs, etc.) dans les bâtiments propriétés de la Ville ;
- gérer tous les plans et documents graphiques (support papier ou informatique) des bâtiments propriétés de la Ville et garantir le respect de la charte graphique pour les plans dessinés à l'ordinateur ainsi que leur classement selon les normes ;
- compiler sur le Service d'information du territoire (SIT) des informations relatives aux immeubles et à leur exploitation, comme l'emplacement des extincteurs, des cylindres électroniques, des diverses surfaces et des types de surfaces, etc. ;
- gérer les clés électroniques et mécaniques et assurer leur entretien, réparation et remplacement.

### Filière gérance communale

- Gérer tous les baux de la Ville en tant que bailleur et locataire.
- Participer à l'élaboration et au suivi des Droits distincts et permanents (DDP) avec le Secrétariat général.
- Facturer annuellement les DDP ainsi que les loyers calculés sur les chiffres d'affaires des restaurants propriétés de la Ville.

- Mettre en location les biens immobiliers propriétés de la Ville (appartements, surfaces commerciales, cafés restaurants, places de parc, etc.) et de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL).
- Gérer les travaux et les rénovations lors de changements de locataires.
- Effectuer les bilans annuels des loyers et des décomptes de chauffage.
- Rédiger diverses conventions d'usage et autres documents.
- Représenter le bailleur à la Commission de conciliation et au Tribunal des baux pour les différentes procédures en cours.
- Faire office de médiateur avec certains locataires lors de conflit de voisinage.

## Filière maintenance et entretien

- Assurer et gérer la conciergerie de tous les bâtiments propriétés de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires).
- Suivre l'évolution de l'entretien des bâtiments attribués en fonction du nombre d'utilisateur-trices, de la fréquence d'utilisation et du type d'utilisation des locaux. Adapter les ressources si nécessaires et calculer les besoins pour les futurs bâtiments.
- Participer à la surveillance des bâtiments et des installations.
- Gérer les stocks : produits, consommables, sources lumineuses et machines d'entretien.
- Gérer certains stocks de matériel de sécurité et de désinfection pour la commune, en partenariat avec le coordinateur santé et sécurité au travail (SST).
- Assurer l'évacuation et le tri des déchets selon les normes en vigueur.
- Déblayer la neige des accès aux bâtiments et veiller à ce que ces voies soient utilisables.
- Assurer le nettoyage des abords des bâtiments attribués à la conciergerie.
- Assurer l'entretien des surfaces vertes inhérentes aux bâtiments propriétés de la Ville, soit en interne par la conciergerie ou le Service des travaux et environnement (STE), soit par sous-traitance.
- Assurer le nettoyage des cours d'écoles : vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage, en partenariat avec le STE.
- Assurer le suivi et les déménagements du mobilier scolaire.
- Assurer et organiser le transport du matériel scolaire lors des déménagements de classes.
- Réparer le mobilier scolaire.
- Participer à l'achat du mobilier scolaire et de son stockage en partenariat avec le Service jeunesse et cohésion sociale (JECOS).
- Effectuer des petits travaux d'entretien dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- Mettre en location des salles de classe (en dehors des périodes scolaires).
- Assurer les tâches inhérentes à la mise en location de salles spéciales, type Aula du Collège des Rives.
- Effectuer les remplacements et apporter un soutien au responsable des clés.
- Assurer les tâches d'huissier en collaboration avec le Secrétariat général.
- Assurer la distribution du courrier interne pour l'ensemble de l'administration communale.

## Filière administration

La Filière administration gère l'ensemble des aspects administratifs, RH et financiers des services de l'urbanisme et des bâtiments. En particulier :

- assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet et la réception téléphonique ;
- assurer les travaux de secrétariat ainsi que le soutien administratif et logistique ;
- gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis ;

- coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe, en lien avec les activités du service (événements, rédaction d'articles pour le journal communal, site internet, brochures, etc.) ;
- gérer les ressources humaines, notamment l'accueil et le départ des collaborateur-trices et les formations ;
- gérer financièrement le service : établir la facturation des prestations fournies, contrôler et saisir toutes les factures des fournisseurs et mandataires ;
- soutenir administrativement les différentes filières (organisation de démarches participatives, mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.) ;
- élaborer le budget de fonctionnement avec les différentes filières, collaborer au contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement. Mener, à l'interne du service, le processus de bouclage des comptes annuels en collaboration avec le Service des finances ;
- former des apprenti-es et maturant-es et garantir la qualité du suivi de l'apprentissage durant l'année en cours.

## POINTS FORTS 2021

### Séparation de la Filière maintenance et entretien

L'année 2021 a été marquée par la séparation de la Filière maintenance et entretien en deux filières distinctes. A l'origine, la Filière maintenance et entretien regroupait environ 80 collaborateur-trices, pour un total de plus de 40 ETP ce qui faisait d'elle la plus grande filière de l'administration communale. Une réflexion a ainsi été menée sur les missions distinctes des membres de la filière, afin de proposer une réorganisation pertinente pour répondre à diverses problématiques obser-

vées au fil des années. Il s'agissait notamment de parer à l'éloignement du terrain par le chef de filière – de par l'accroissement du nombre de collaborateur-trices et de lieux d'activités (bâtiments) – ainsi qu'à la constante augmentation de la complexité des tâches techniques et de maintenance mais également de répondre au besoin de centraliser la gestion des clés, d'améliorer la gestion du magasin et des stocks et, enfin, d'assurer un meilleur suivi des concierges mobiles.

Ainsi, décision a été prise de scinder la Filière maintenance et entretien comme suit :

→ **une Filière exploitation**

→ **une Filière maintenance et logistique**

La Filière exploitation regroupe le personnel de nettoyage et d'exploitation. Forte de 54 personnes (concierges scolaires et administratifs y compris les huissiers et les apprenti-es) et sous la responsabilité du chef de filière, ses missions sont : le nettoyage et l'entretien des bâtiments communaux (tous patrimoines confondus), les travaux divers tels que l'entretien journalier des locaux, les entretiens intermédiaires, les nettoyages en profondeur périodiques ou les travaux spéciaux, ainsi que l'entretien des espaces extérieurs.

Organisée en équipes, l'objectif de la filière est

de développer le concept des intendant-es, sur le même modèle de ce qui est pratiqué au Service des sports et de l'activité physique. Cela signifie un regroupement de la gestion d'équipe de plusieurs bâtiments sous la responsabilité d'une personne. Ce mode de fonctionnement est en place pour les collèges des Rives et de Léon-Michaud et sera encore intensifié en 2022.

La Filière maintenance et logistique regroupe des techniciens et concierges. Forte de 21 personnes et sous la responsabilité du chef de filière, ses missions sont : la maintenance technique des bâtiments communaux (tous patrimoines

confondus), la gestion des clés, du magasin et des stocks ainsi que la distribution du courrier.

Par souci de clarté, dans le présent rapport de gestion, les missions et activités de la Filière

maintenance et entretien sont traitées sous la même filière, la réorganisation en deux filières étant l'un des gros chantiers de 2021. Dès 2022, ces deux filières seront traitées distinctement.

## Fondation Yverdonnoise pour le Logement (FYL) Immeubles Jean-André Venel 18 et 20

Créée en 2012 afin de permettre la mise à disposition de logements à loyers abordables et modérés, la gestion opérationnelle de la FYL fait partie des missions de la gérance communale.

Le 3 mars 2016, le Conseil communal a validé une demande de crédit de 4 millions pour permettre la réalisation de deux immeubles à la Rue Jean-André

Venel, représentant un total de 36 logements et 35 places de parc. Le premier immeuble propose des appartements à loyers abordables (LLA), le second des appartements à loyers modérés (LLM), à savoir des logements subventionnés par le Canton et la Commune (aide à la pierre), selon le programme suivant :

	LLA	LLM
Appartement 2.5 pièces	6	6
Appartement 3.5 pièces	12	6
Appartement 4.5 pièces		6

Bâti sur trois niveaux avec terrasses ou balcons aux étages supérieurs, les deux toitures sont équipées de panneaux photovoltaïques. En termes de construction durable, les immeubles répondent aux standards Minergie.

Débutés en novembre 2019, les travaux se sont terminés à l'automne 2021. S'en est suivie une mise en location progressive des logements. A la fin de l'année 2021, la totalité des appartements du bâtiment LLM ont trouvé preneur et 60% des logements de l'immeuble LLA étaient loués.

## Mise en exploitation du Stade

Les travaux ont débuté fin 2019 par les diverses démolitions nécessaires et le fonçage des pieux, et se sont poursuivis tout au long de 2020 par la construction du nouveau bâtiment technique et des vestiaires, ainsi que la partie restaurant et administrative. La mise en service officielle de la nouvelle construction a eu lieu au début 2021, et les travaux se sont poursuivis début 2021 par la rénovation intérieure de la tribune existante afin de permettre l'aménagement de vestiaires dédiés aux équipes phares. La situation liée au Covid-19 avec les diverses incidences sur le personnel, les matériaux, les prix et les délais, n'ont eu que peu d'impact sur les coûts, les délais de remise ou la qualité. Le crédit d'investissement octroyé en 2019, d'un montant de

Fr. 8'050'000.-, est parfaitement respecté et les quelques petits reports de planning ont été sans incidences sur les activités footballistiques.

Les installations sont toutes opérationnelles depuis mi-2021 à la satisfaction des utilisateur-trices. Seules quelques retouches sous garantie sont encore en cours. La collaboration entre les services des bâtiments et des sports a parfaitement fonctionné, ainsi qu'avec l'Entreprise Totale Mollard & Domenjoz SA, chargée de la réalisation.

L'installation de capteurs solaires photovoltaïques est en cours sur la toiture depuis fin 2021, travaux pris à charge par le Service des énergies pour un montant de Fr. 250'000.- et finalisés pour le printemps 2022.

## DÉTAILS DES ACTIVITÉS

### Filière développement immobilier et grands projets

#### → Planification, valorisation immobilière

La Filière développement immobilier et grands projets intervient comme représentante du propriétaire. A ce titre, elle coordonne le plan des investissements pour la valorisation des biens de la commune (bâtiments et/ou parcelles communales) afin de planifier les rentrées et dépenses financières envisagées sur les biens propriétés de la Ville. La collaboration avec d'autres filières (gestion immobilière) ou autres services (notamment URB et JECOS) est impérative.

La filière participe avec le Service de l'urbanisme à la mise en place de la nouvelle politique foncière qui permettra de clarifier la gestion et la valorisation foncière des biens communaux.

Conformément à la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), la filière donne son préavis sur toutes les demandes de préemption selon des critères définis et effectue des études complémentaires si nécessaire. Elle établit une base de données de toutes les demandes, avec un suivi.

#### → Grands projets

Certains grands projets tels que le parking de la Place d'Armes ou la construction de nouveaux bâtiments scolaires ou administratifs sont confiés à la Filière développement immobilier, en

charge d'effectuer les études préliminaires et de suivre le développement du projet jusqu'à la fin des travaux, si nécessaire.

#### → Planification scolaire

La filière s'occupe également du volet opérationnel de la planification scolaire, parascolaire et préscolaire (dossiers pilotés par le JECOS) en élaborant des stratégies d'implantation des

besoins pour les locaux d'enseignement, les salles de gymnastique, les unités d'accueil et les crèches.

#### → Projets

Désignation	Projet	Phase du processus
Place d'Armes	Projet de PPP pour la réalisation d'un parking souterrain de 1'000 places et réaménagement complet de la surface (Rue des Remparts et Place d'Armes).	Examen préalable du Canton pour plan d'affectation en cours. Coordination avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) concernant le calcul du stationnement au centre-ville. <i>Préavis PR.18.26PR</i>
Front-Gare	Projet de valorisation foncière du Front Gare (Est, Centre et Ouest) dont les parcelles communales à valoriser : parking de l'Office du tourisme, parking de l'ancien poids public.	Validation par la Municipalité de 4 phases de développement permettant de mieux intégrer les intérêts des différentes parties. Priorité mise sur la parcelle communale située derrière l'office du tourisme. <i>Préavis PR.19.30.PR</i>
Relocalisation STE/SEY	Développement d'un nouveau site pour la relocalisation de STE/SEY. Etudes à mener avec CarPostal et Travys. Projet en collaboration avec URB.	Études complémentaires avant l'élaboration du PA permettant la légalisation des parcelles. <i>Préavis PR21.01PR</i>

Désignation	Projet	Phase du processus
Politique foncière	En collaboration avec URB, élaboration d'une nouvelle politique foncière pour la mise à jour des principes de stratégie foncière et immobilière.	Inventaire et analyses financières des biens de la commune.
Planification scolaire	Analyse des besoins de la Ville et de l'Entente scolaire pour la période 2020-2030.	Préparation d'un préavis pour la construction d'un collège de 12 classes et d'une salle de gymnastique double. <i>Préavis prévu début 2022.</i>
Planification parascolaire	Analyse des besoins de la Ville jusqu'à 2035 et stratégie pour le développement des unités d'accueil parascolaire.	Mise en place de deux projets pour l'enseignement primaire. Une construction sur le site de la Passerelle à l'horizon 2027 et une construction sur le site de Gare-Lac à l'horizon 2032.

### Filière gestion immobilière

#### → Entretien courant

Chaque année, de nombreux travaux d'importance variable sont entrepris dans les bâtiments propriétés de la Ville afin d'en assurer l'entretien et la rénovation. Cela comprend :

- la gestion des contrats d'entretien, des installations techniques (chauffage, sanitaires, électricité, ventilation, sécurité et sécurité incendie), des ascenseurs, des toitures, des stores, des appareils ménagers (cuisinières, fours, lave-vaisselles, frigos, hottes de ventilation, lave-linges et sèche-linges), des aménagements extérieurs et des clôtures, y.c. les installations de jeux ainsi que la révision des orgues, des horloges monumentales et des cloches ;
- la gestion des travaux d'entretien importants et des petites interventions de réparation ainsi que la gestion des clés électroniques ou mécaniques, la gestion des cylindres, la programmation des clés, la modification des accès (horaires et lieux), le blocage des clés perdues, la commande des nouveaux cylindres et clés et la petite maintenance des installations, notamment l'échange des batteries, les serrures bloquées, les clés cassées, etc.

#### → Projets : études

Désignation	Projet	Phase du processus
Château	Analyse des diverses phases de rénovation, en collaboration avec l'Association pour la restauration du château d'Yverdon (ARCHY), plan quinquennal. Coût de l'étude Fr. 900'000.-	Étude 2021 à 2022, réalisation de 2023 à 2025. <i>PR21.16PR</i>
Bâtiments scolaires	Étude de la mise en place de l'Affichage numérique frontal (ANF) dans les salles de classe.	Étude et préparation du préavis en 2021, réalisation en 2022. <i>PR21.43PR</i>
Collèges Cheminet et Passerelle	Étude pour la détection incendie et nouveau câblage informatique.	Étude en 2021, réalisation en 2021 et 2022.
Théâtre Benno Besson	Étude pour le remplacement des sièges et aménagement de la scène.	Étude en 2021, réalisation en 2022 et 2023.
Tribune des Rives du Lac	Étude pour le réaménagement des locaux en fonction des besoins des divers services SCU-JECOS-SPORTS-MOB	Étude en 2021, réalisation en 2022 et 2023.

Désignation	Projet	Phase du processus
Patinoire-piscines	Expertise énergétique et étude d'amélioration.	Étude en 2020 et 2021, réalisation 2022.
Jordils 65	Étude pour la rénovation de l'immeuble	Étude 2021 et 2022, réalisation en 2023 et 2024.
Hôtel de Ville	Étude réorganisation bureaux suite au départ de SPORTS	Étude en 2021 et 2022, réalisation en 2022.
Sports 5	Projet de développement et de réaménagement des locaux entre partenaire privé, SPORTS, SCU. Coût de l'étude Fr. 500'000.-	Étude 2020 et 2021. Réalisation prévue en 2022 et 2023, si le projet ne change pas d'orientation. <i>PR19.02PR</i>
Rugby aux Vuagères	Étude d'un nouveau bâtiment de vestiaires et sanitaires, avec SPORTS Coût des travaux Fr. 1'477'000.-	Étude en 2020 et 2021, réalisation en 2022. <i>PR21.12PR</i>
Terrain de foot des Isles	Remplacement de l'éclairage Coût des travaux Fr. 230'000.-	Étude en 2021, réalisation en 2022. <i>PR21.12PR</i>
Piscine extérieure	Étude d'une nouvelle pataugeoire avec SPORTS Coût des travaux Fr. 763'000.-	Étude en 2020 et 2021, réalisation en 2022. <i>PR21.12PR</i>
Temple Pestalozzi	Installation d'une détection incendie, renouvellement des installations électriques, réfection des plafonds. Coût des travaux Fr. 500'000.-	Étude en 2020 et 2021, réalisation en 2022. <i>PR21.26PR</i>
Sous-Bois 11-23	Étude pour remplacement des ascenseurs. Coût des travaux Fr. 456'800.-	Étude de 2019 à 2021, réalisation de 2022 à 2024. <i>PR21.29PR</i>
Sous-Bois 17-23	Étude pour remplacement des ascenseurs. Coût des travaux Fr. 869'100.-	Étude de 2019 à 2021, réalisation de 2022 à 2024. <i>PR21.29PR</i>

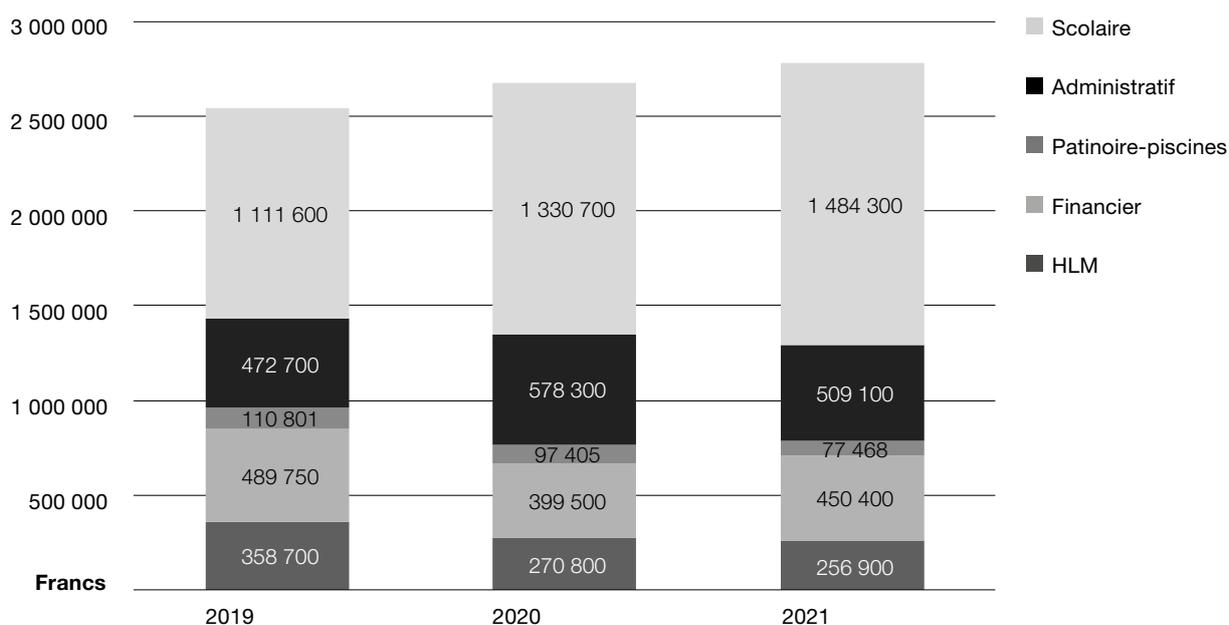
→ Projets : réalisations

Désignation	Projet	Phase du processus
Stratus	Analyse de l'ensemble du parc immobilier, et stratégie d'investissements	Étude en 2020 et 2021. Mise en place en 2021 avec synthèse pour la revue du plan des investissements 2021-2031.
Stade de l'USY	Réfection piste d'athlétisme et divers avec SPORTS. Coût des travaux Fr. 1'400'000.-	Étude en 2020, réalisation en 2020 et 2021. <i>Préavis PR20.03PR</i>
OIBT 2021-2025	Mises en conformités électriques. Coût des travaux Fr. 500'000.-	Étude en 2020, réalisation de 2021 à 2025. <i>PR21.14PR</i>
Extension caserne des pompiers	Réalisation d'une annexe à la caserne des pompiers (principalement locaux pour véhicules).	Préavis voté en décembre 2016. Réalisation en 2019 - 2021. <i>Préavis PR.16.31PR</i>

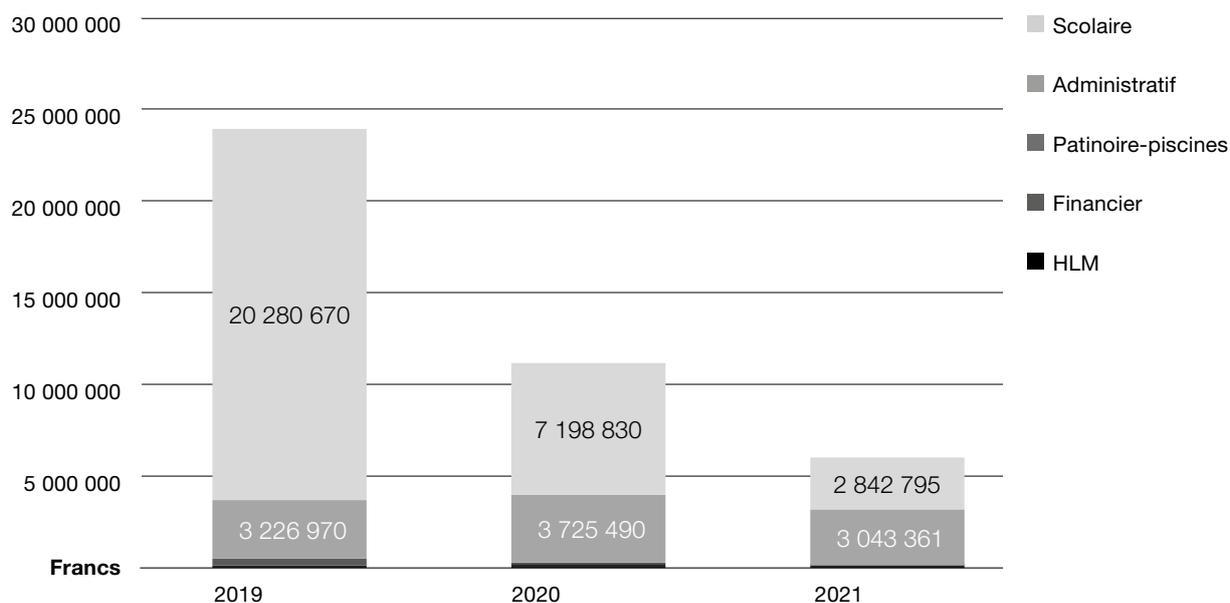
Désignation	Projet	Phase du processus
Bâtiments scolaires	Travaux de modernisation et d'extension des réseaux informatiques pédagogiques.	Préavis voté en février 2020. Réalisation en 2020 - 2022. <i>Préavis PR.19.33PR</i>
Pavillon scolaire des Isles	Pose d'un monte-escaliers.	Réalisation en 2021.
Collège Pestalozzi	Travaux de rénovation de la toiture. Coût des travaux Fr. 2'000'000.-	Étude en 2018 et 2019, réalisation en 2020-2021. <i>Préavis PR18.23PR</i>
Ferme des Cygnes 7-9-11	Appel d'offres à investisseur pour valorisation de la ferme. Prix de vente Fr. 3'100'000.-	Étude en 2018, décision de vente en 2019, abandon par le promettant-acquéreur à fin 2021. <i>PR19.07PR</i>
Château étape XXVI Tour des Juifs	Travaux de rénovation, en collaboration avec l'ARCHY. Coût des travaux Fr. 1'400'000.-	Étude 2019 et 2020, réalisation de 2021 à 2022. <i>PR21.16PR</i>
Salle de Gym Léon-Michaud	Remplacement du sol Coût des travaux Fr. 206'000.-	Étude et réalisation en 2021. <i>PR21.12PR</i>
Halle n° ECA 4948 «Aux Parties»	Mise en conformité de la halle avant mise en location.	Étude en 2020, réalisation en 2021. <i>Préavis PR20.16PR</i>
Habitation Grande Prairie	Démolition suite à incendie.	Réalisation en 2021.
Théâtre Benno Besson	Réaménagement de l'appartement de fonction en bureaux pour L'Echandole. Pose d'un monte-escaliers.	Étude et réalisation en 2021.

→ Chiffres clés | Statistiques

## Charges annuelles d'entretien par patrimoine immobilier

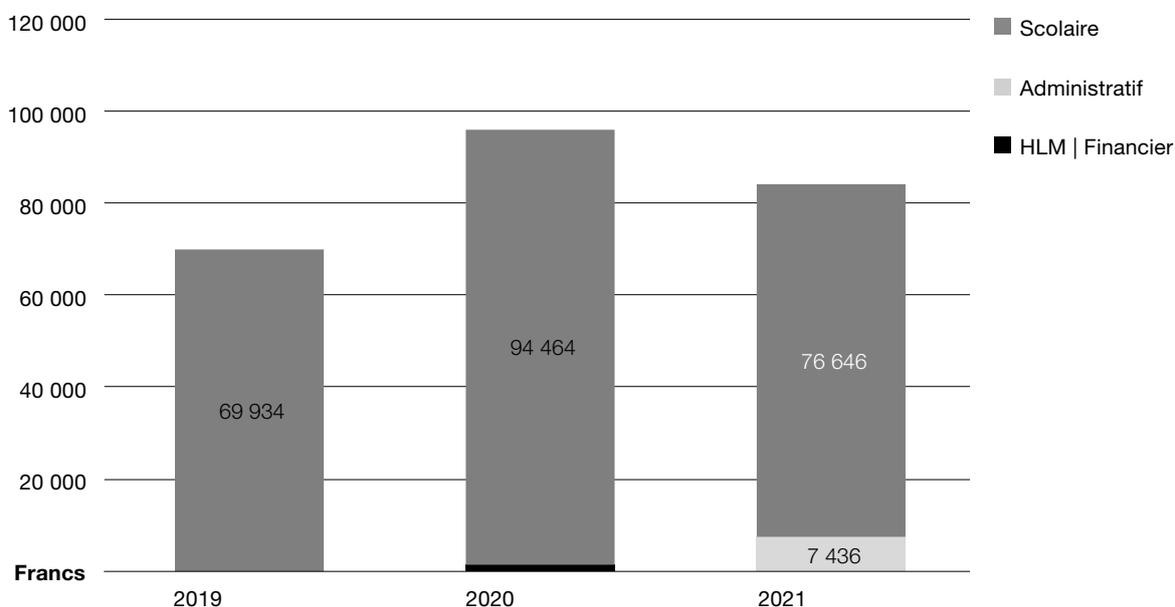


## Investissements annuels par patrimoine immobilier



Les frais d'entretien des bâtiments propriétés de la Ville restent importants, en raison du vieillissement des immeubles. Depuis 2021, l'outil de planification immobilière Stratus offre une vision d'ensemble plus claire de l'état du parc immobilier.

## Évolution des coûts annuels générés par des actes de vandalisme



Les frais liés aux actes de vandalisme, sont relativement constants. Ils concernent essentiellement les cas d'incendie, de bris de glaces et stores dans les écoles. L'installation de caméras de surveillance a démontré son efficacité. Les actes d'incivilité dans les immeubles et les WC publics ont, depuis 2017, pratiquement disparu.

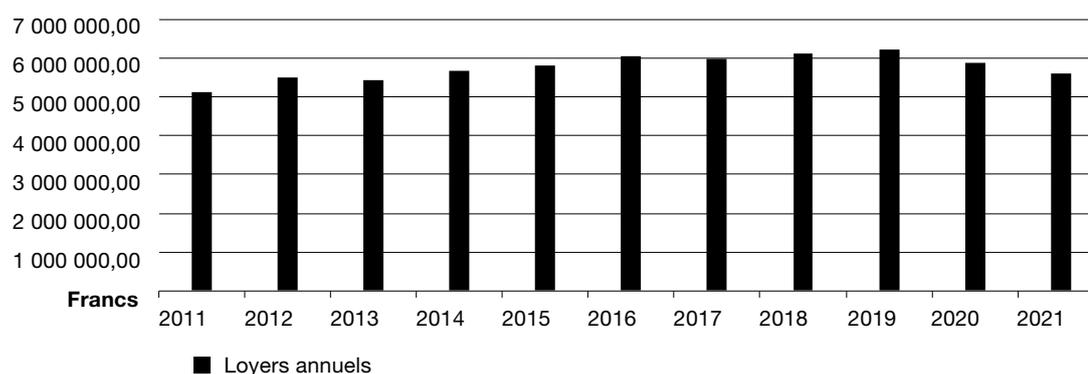
## Filière gérance communale

- Mise en exploitation du nouveau logiciel de gérance Abalmmo en collaboration avec le Service des finances et l'Office informatique pour la partie financière et locative.
- Gestion courante des relations contractuelles avec tous les locataires des immeubles de la Ville.
- Gestion des baux à loyer en tant que bailleur et locataire.
- Participation à la rédaction de DDP.
- Réfection partielle ou complète des logements (peinture, sols) et/ou remplacement d'appareils ménagers, stores, etc.
- Collaboration avec la Filière gestion immobilière pour le suivi de certains travaux.
- Suivi des paiements des loyers et des redevances des droits de superficie et des dossiers contentieux.
- Gestion de l'immeuble subventionné et des appartements propriétés de la FYL.
- Suivi des travaux avec l'architecte pour le projet de construction de Jean-André Venel propriété de la FYL.
- Collaboration avec l'Office communal du logement pour la mise en location du nouvel immeuble subventionné (LLM) de la FYL.
- Départ de l'ancien exploitant, mise en location du Gîte du Passant, nouvellement nommé Y-hostel, et établissement du nouveau bail à loyer.
- Suivi avec les locataires et entreprises suite aux dégâts causés par les inondations dans les différents bâtiments communaux.
- Suivi des abandons de loyers pour les différentes activités touchées par la crise liée au Covid-19 (restaurants).

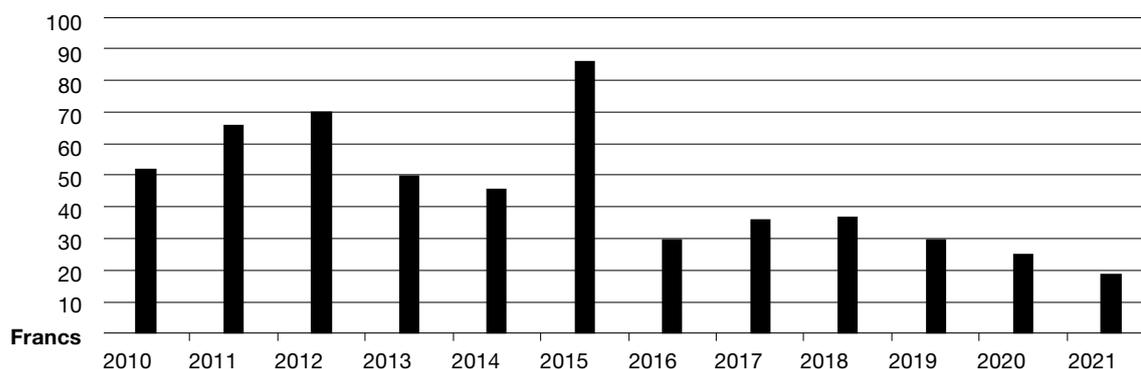
Pour l'année 2021, la gérance communale a encaissé des loyers bruts pour la somme totale de Fr. 5'607'615.35. Conséquence directe de la crise sanitaire, ce montant a diminué par rapport aux années précédentes et ceci notamment à cause des divers mois de loyers offerts aux locataires concernés par les restrictions engendrant une baisse de leurs activités, voire l'interdiction d'exploiter (Covid-19).

Au 31 décembre 2021, la somme des loyers non encaissés s'élevait à Fr. 10'968.65. Celle-ci comprend les retards de paiement d'un mois de loyer ou plus, ainsi que des suppléments de chauffage. Le montant des arriérés de loyers a diminué et seuls quelques locataires récurrents sont concernés par les rappels pour un ou deux mois de retard. Un suivi régulier des encaissements est effectué, afin d'éviter des situations difficiles. Des arrangements de paiement sont fréquemment mis en place lorsque cela est nécessaire.

## Loyers annuels



## Changements | déménagements de locataires



### Filière maintenance et entretien

- Organisation et gestion du personnel (73 collaborateur-trices)
  - Gestion des vacances et des absences de courte et de longue durée.
  - Développement du rôle des intendant-es, regroupement de la gestion d'équipe de plusieurs bâtiments sous la direction d'un-e intendant-e.
  - Organisation et contrôle du travail des équipes, distribution des tâches.
  - Développement des activités des concierges mobiles, utilisation des compétences métiers.
  - Organisation des travaux d'entretien en interne ou en externe.
  - Organisation de l'entretien des surfaces vertes en interne ou externe.
  
- Distribution du courrier interne
  - Prise en charge du courrier de la commune à la Poste.
  - Distribution du courrier dans les services et reprise du courrier sortant.
  - Affichage des documents venant du Greffe sur les piliers publics : Promenade Auguste-Fallet, Gressy et Sermuz.
  - Distribution et reprise des cartouches de toner pour les imprimantes en collaboration avec l'Office informatique.
  
- Conciergerie mobile
  - Aide à la gestion des clés à 50%.
  - Petites réparations et travaux techniques dans les bâtiments propriétés de la Ville.
  - Nettoyage des graffitis et petits travaux de peinture.
  - Livraison de matériel et de produits.
  - Gestion du stock intermédiaire de matériel et de produits au Collège du Cheminet.
  - Aide au nettoyage des cours d'écoles : vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage. Le balayage des grandes surfaces est effectué en partenariat avec le STE (balayeuse de voirie).
  - Aide au déblaiement de la neige et salage avec le tracteur Kubota ou mono axe, selon plans établis.
  - Déménagement du matériel des enseignant-es, transfert selon planning du mobilier scolaire.

## → Mobilier scolaire

- Demande de devis pour l'acquisition de nouveau mobilier scolaire, réparations et déménagements de ce mobilier scolaire. Gestion effectuée en collaboration avec JECOS.
- Organisation du transfert de mobilier scolaire pour la rentrée d'août sur la base des informations des écoles.

## → Tâches d'huissier en collaboration avec le Greffe

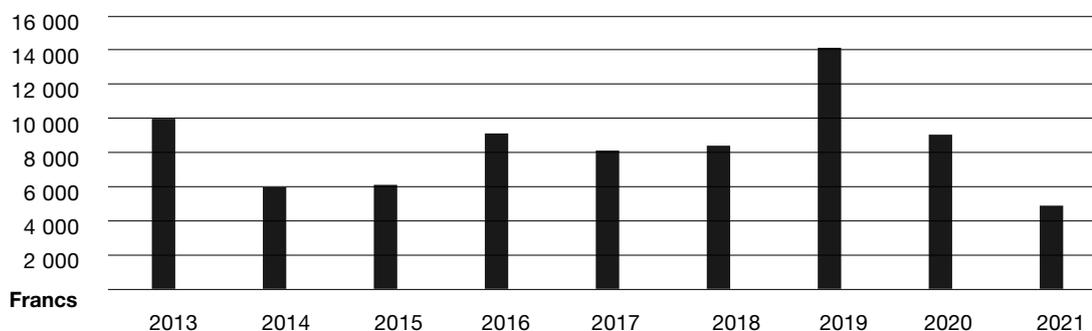
- Préparation des locaux et du matériel nécessaire aux diverses manifestations.
- Organisation et participation à la mise en place des tables, chaises et praticables nécessaires aux séances du Conseil communal.
- Accompagnement des municipaux lors des visites aux nonagénaires ou centenaires.
- Fourniture des boissons et des collations.
- Suivi durant les réceptions.

## → Location des salles de classe

- Location des salles de classe en dehors des périodes scolaires, gestion des disponibilités.
- Mise à disposition des clés nécessaires à l'accès aux classes.
- Contrôle des locaux en matière de propreté des classes et WC.

Le nombre d'interventions effectuées par la conciergerie mobile a augmenté ces dernières années en raison du littering et des incivilités.

## Main d'œuvre pour remise en état graffiti

**Filière administration**

- Gestion des activités administratives, RH et financières du service.
- Traitement de 60 rapports, trois notes et trois préavis à la Municipalité.
- Pérennisation des systèmes de collaboration à distance dans le cadre de la pandémie.
- Poursuite des efforts en termes de digitalisation du service.
- Travail d'optimisation des processus financiers en vue d'améliorer la gestion des reportings et des risques.
- Recherche d'outils permettant l'automatisation des processus récurrents tels que les reportings trimestriels.
- Organisation d'événements internes, notamment un team-building interservices entre les services des bâtiments et de l'urbanisme pour travailler sur la cohésion après la nouvelle répartition des dicastères.



# Conclusion

---

Le présent rapport a été approuvé par la Municipalité au cours de sa séance du 13.04.2022, sous les réserves d'usage.

Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la commission de gestion pour l'exécution de son mandat.

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal :

**d'approuver la gestion de l'exercice 2021, vu le rapport de la Commission de gestion.**

Au nom de la Municipalité



*P. Dessemontet*  
Le syndic



*F. Zürcher*  
Le secrétaire

## **Impressum**

### **Editeur**

Ville d'Yverdon-les-Bains

### **Rédaction**

Les services de la Ville d'Yverdon-les-Bains

### **Coordination**

Secrétariat général

### **Conception**

Communication de la Ville d'Yverdon-les-Bains

### **Graphisme**

Anouck Bécherraz

### **Crédits photos**

Ville d'Yverdon-les-Bains | P. 1 | 65 | 79 | 163 | 211 | 219 | 245

Sarah Carp | P. 44 | 111 | 121 | 265

Mediafab Photography | P. 89

Yvan Gindroz | P. 149

Synergies, M. Bailly | P. 189

Zoé Jobin | P. 239

### **Impression**

Sprint votre imprimeur SA

Version digitale disponible sur [www.yverdon-les-bains.ch](http://www.yverdon-les-bains.ch)